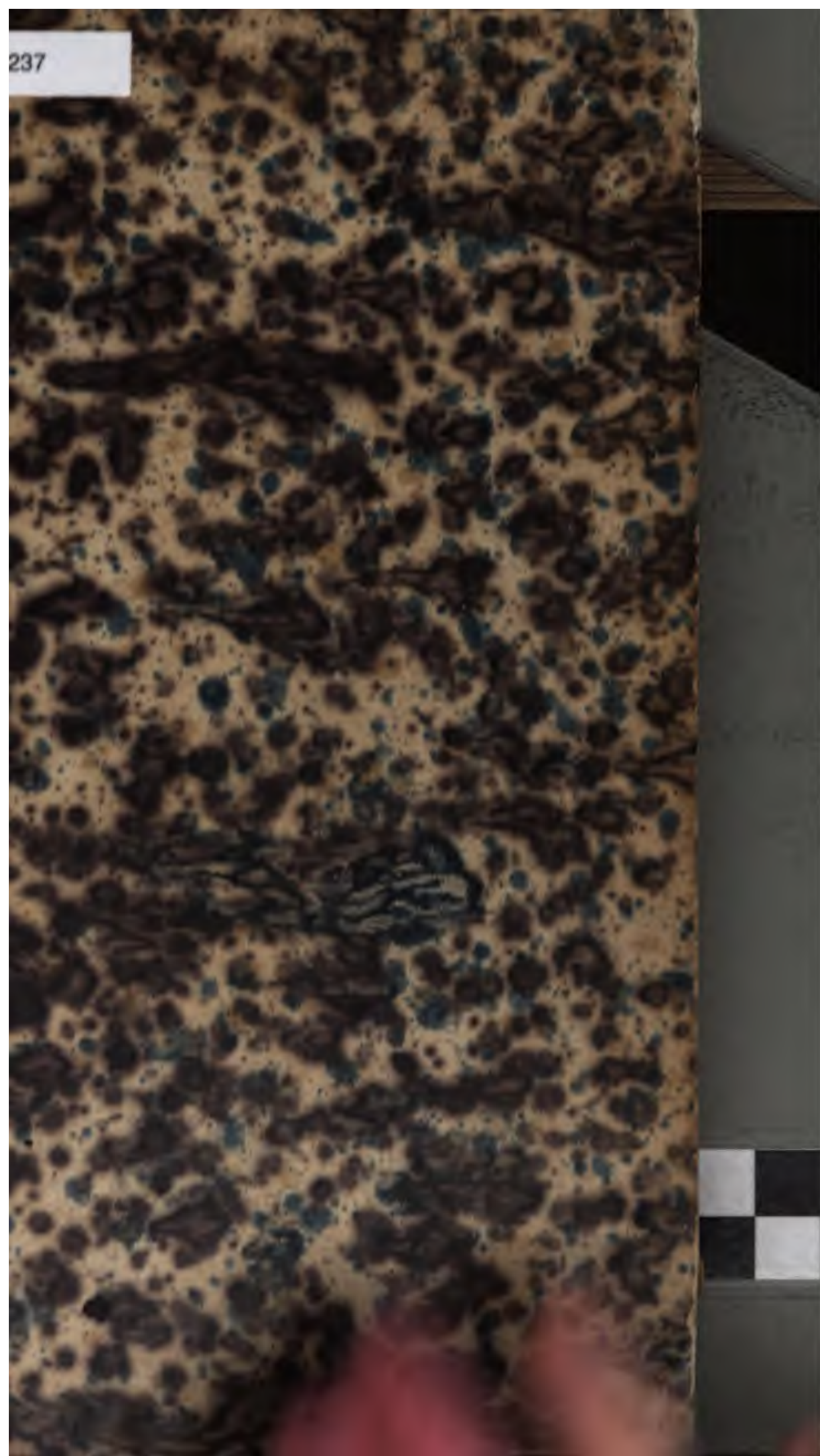
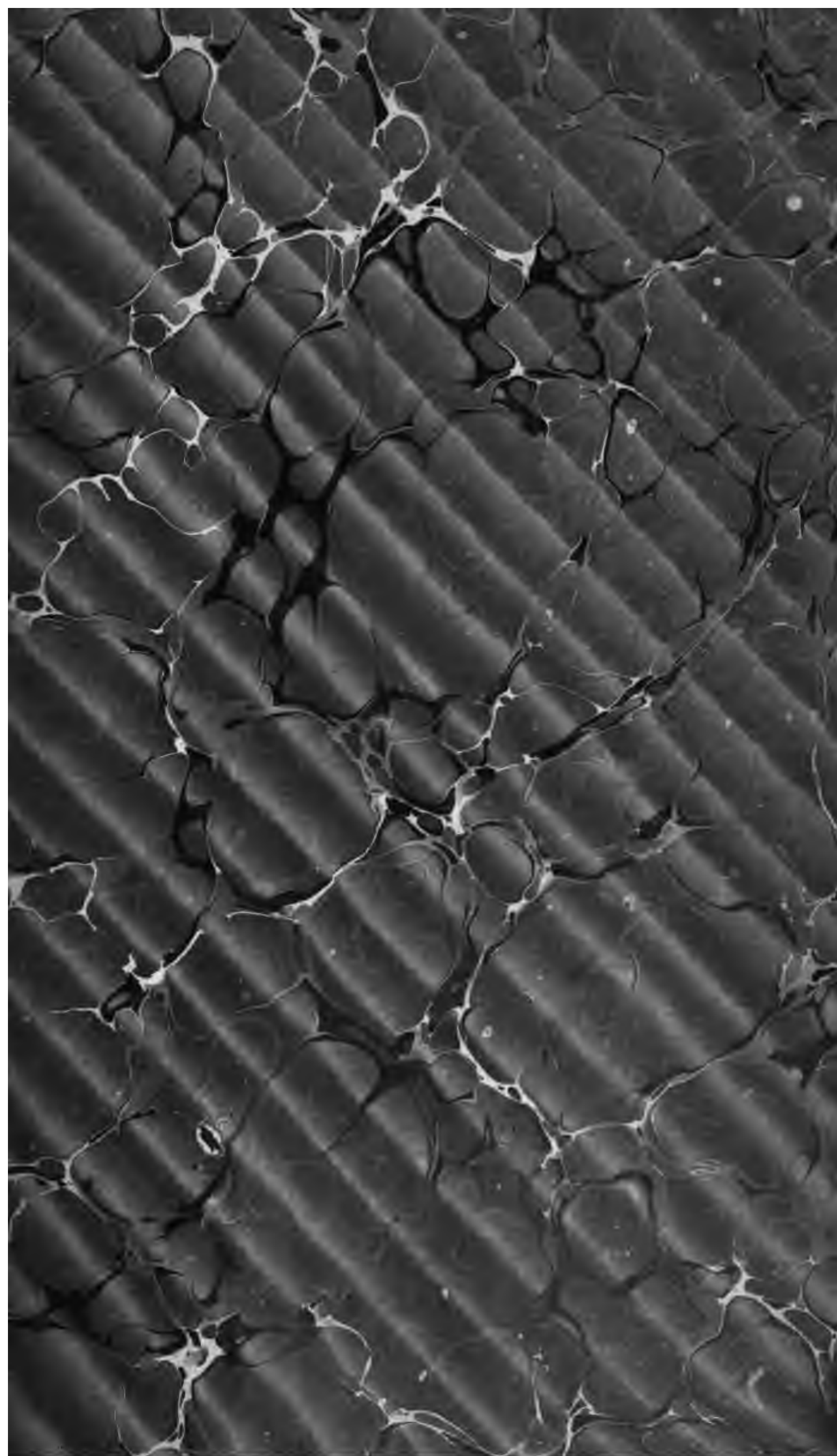

237


SE TAIRE ET FAIRE



HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME.

I.

OUVRAGES DU DOCTEUR J. C. PRICHARD,

Qui se trouvent chez le même libraire.

RESEARCHES INTO THE PHYSICAL HISTORY OF MANKIND. London. 1837-1841, tomes I, II, III 1[re] part. 3 vol. in-8°. . . . . 60 fr.

TREATISE ON INSANITY AND OTHER DISORDERS AFFECTING THE MIND. London, 1835, in-8°. . . . . 18 fr.

ON THE DIFFERENT FORMS OF INSANITY, in relation to jurisprudence, designed for the use of persons concerned in legal questions regarding unsoudness of mind. London, 1842. in-12 . . . . 6 fr. 50

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD.
rue Garancière, n. 5

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME

COMPRENANT

DES RECHERCHES SUR L'INFLUENCE DES AGENS PHYSIQUES ET MORAUX
CONSIDÉRÉS COMME CAUSES DES VARIÉTÉS
QUI DISTINGUENT ENTRE ELLES

LES

DIFFÉRENTES RACES HUMAINES

PAR

J. C. PRICHARD,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, CORRESPONDANT
DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ETC.

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR LE Dr F. ROULIN.

Accompagné de 40 planches gravées et coloriées, et de 90 figures
en bois intercalées dans le texte.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 17.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1843.

A Son Excellence

Le Chevalier Bunsen,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE S. M
LE ROI DE PRUSSE PRÈS LA COUR DE LA GRANDE-BRETAGNE.

MON CHER AMI,

Je saisis avec joie, puisque vous voulez bien me le permettre, l'occasion d'attacher à mon nouvel ouvrage sur l'histoire naturelle de l'Homme, un nom qui est une des gloires principales de la nation la plus instruite de l'Europe, d'une nation chez laquelle mes recherches ont trouvé un accueil plus favorable que parmi mes propres compatriotes peut-être trop enclins aux idées utilitaires. Depuis la mort de mon respectable ami Blumenbach (dont je n'avais voulu d'abord qu'étendre et appliquer les vues), personne n'a plus que vous droit à la dédicace de cet ouvrage, fruit d'études, dans lesquelles j'ai été soutenu par votre encouragement. Daignez accepter ce tribut de mon estime et de ma reconnaissance, et me croire

Votre ami obligé et fidèle serviteur,
JAMES COWLES PRICHARD.

Bristol, 30 septembre 1842.



AVERTISSEMENT.

L'ouvrage que je fais paraître aujourd'hui s'adresse bien moins aux savans qu'aux gens du monde, aux personnes qui, sans vouloir faire une étude spéciale de l'anthropologie, désirent avoir, sur ce sujet, des notions générales. C'est pour cette classe très nombreuse de lecteurs qu'a été composée cette esquisse dans laquelle j'ai indiqué rapidement, mais en traits aussi distincts qu'il m'a été possible, d'une part, tous les caractères physiques, c'est-à-dire les variétés de couleurs, de physionomie, de proportions corporelles, etc., des différentes races humaines; de l'autre, les particularités morales et intellectuelles qui servent également à distinguer ces races les unes des autres. Je me suis efforcé, en outre, de faire connaître, autant que le permettait l'état actuel de nos connaissances, la nature et les causes de ces phénomènes de variété. Pour accomplir ce dessein, il était nécessaire de décrire toutes les différentes nations dispersées sur la surface du globe, et d'indiquer, au moins d'une manière sommaire, tout ce qu'on sait des rapports qu'elles ont entre elles, tout ce qu'ont pu faire découvrir, relativement à leur origine et à leur première partie, les recherches historiques et philologiques. On sent bien que je n'ai pas la prétention d'être complet dans un

résumé où je suis obligé de faire entrer l'ethnographie tout entière; qu'il m'a fallu, pour être court, employer souvent le ton dogmatique au lieu du ton de la discussion; que j'ai présenté des résultats qui, pour être admis par des esprits sévères, auraient eu besoin de preuves plus nombreuses que celles que j'ai données. Je sens bien tous les reproches qu'on pourra m'adresser à ce sujet, mais j'y ai une réponse qui me semble péremptoire; c'est qu'il m'eût été impossible de faire entrer dans un résumé tous les développemens que certaines personnes peuvent desirer, et, je le répète, ce n'est pas à ces personnes, mais à une classe beaucoup plus considérable de lecteurs que s'adresse un ouvrage auquel j'ai voulu donner une forme élémentaire tout en tâchant qu'il ne fût pas trop superficiel. Je me dois, d'ailleurs, de déclarer ici que je n'ai rien avancé, soit comme certain, soit comme extrêmement probable, dont on ne puisse trouver des preuves satisfaisantes dans les autres ouvrages où j'ai présenté avec plus de détails les résultats de mes recherches sur le même sujet.

Comme mes précédens ouvrages ont été en butte à deux sortes de censures, également sévères quoique de nature tout opposée, et que j'imagine que celui-ci ne sera pas traité avec plus d'indulgence, je crois devoir dire, par avance, quelques mots pour me justifier.

D'un côté, certains critiques m'ont reproché le ton d'indifférence que j'avais porté, suivant eux, dans toutes mes discussions; ils ont prétendu que j'avais laissé entrevoir des doutes relativement à des points

sur lesquels le doute n'est pas permis, et que, dans des cas où les preuves étaient complètes, irrésistibles, j'avais tiré mes déductions avec tant de réserve et même d'hésitation que mes lecteurs devaient penser que je n'étais moi-même qu'à demi convaincu.

Dans le camp opposé j'ai été traité de bigot, d'homme à courte vue qui, pour soutenir une opinion adoptée sans examen, ferme ses oreilles aux argumens présentés à l'appui de l'opinion contraire.

J'ai la conscience de n'avoir mérité ni l'une ni l'autre de ces deux accusations; mais si je n'ai pu m'en garantir, j'espère du moins que leur nature contradictoire et incompatible établira aux yeux de mes lecteurs une présomption en ma faveur, et les disposera à croire que j'ai suivi un prudent juste-milieu.



TABLE INDICATIVE

DES FIGURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE.

TOME PREMIER.

TOME DEUXIÈME.

ORDRE DE CLASSEMENT DES PLANCHES GRAVÉES.

TOME PREMIER.

TOME DEUXIÈME.

HISTOIRE NATURELLE

DE L'HOMME.

SECTION PREMIÈRE.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le monde organisé ne présente point de ressemblances et de contrastes plus remarquables que ceux que nous découvrons, en comparant l'espèce humaine avec les espèces inférieures. Qu'il puisse exister des créatures si rapprochées les unes des autres dans tous les détails de leur organisation, et présentant en même temps des différences si tranchées sous le rapport des facultés, c'est ce que l'on aurait peine à concevoir si l'observation ne le rendait manifeste. Les différences sont partout frappantes, et les ressemblances qui, au premier abord, ne se montrent pas dans toute leur étendue, ne sont jamais considérées sans étonnement par ceux que l'étude de l'anatomie et de la physiologie conduit à reconnaître combien, dans sa constitution physique, l'homme est voisin de la brute.

Dans toutes les dispositions générales de sa structure interne, dans la composition et les fonctions de ses parties, l'homme n'est qu'un animal.

Le maître de la terre, celui qui contemple l'ordre éternel de l'univers et aspire à se confondre un jour dans le sein de son invisible créateur, est un être composé des mêmes matériaux, construit sur les mêmes principes que les créatures qu'il a soumises pour en faire les serviles instrumens de sa volonté, ou qu'il tue pour fournir à sa nourriture de chaque jour.

Les points de ressemblance sont innombrables; ils s'étendent jusqu'aux dispositions les plus cachées de ce mécanisme qui maintient la vie physique, amène le premier développement du corps et se prête plus tard à sa décadence, après avoir préparé une succession d'êtres semblables, destinés à perpétuer la race. Les différences, sans doute sont encore beaucoup plus remarquables; mais si on demande en quoi elles consistent, il sera plus difficile qu'on ne le croirait au premier abord de faire à cette question une réponse précise. Quelques personnes à la vérité croiront trancher la difficulté en disant que l'homme, quoique semblable dans son organisation aux espèces inférieures, se distingue tout-à-fait de celles-ci en ce qu'il est doué d'une âme immatérielle, d'un principe qui a la conscience de soi-même, qui est doué d'intelligence et capable de pensée.

J'avoue qu'il peut sembler paradoxal d'attribuer une âme aux espèces inférieures de la création; et cependant il est difficile de trouver un argument valable pour prouver que ce principe immatériel est le partage exclusif de l'homme.

La manifestation des sentimens divers de désir et d'aversion, d'amour et de haine, de crainte et de

vengeance, de même que les perceptions des relations extérieures, sont, dans la vie des brutes, des phénomènes qui semblent, non-seulement par l'analogie qu'ils nous offrent avec les facultés humaines, mais encore par tout ce que nous pouvons apprendre ou conjecturer sur leur nature particulière, impliquer l'existence d'un principe distinct du simple mécanisme des corps purement matériels.

Qu'un tel principe doive exister dans tout être doué de sensations ou offrant sous d'autres rapports quelque analogie avec les passions et les sentimens humains, c'est ce que contestera difficilement toute personne qui sent la force de l'argument au moyen duquel on démontre métaphysiquement la nature immatérielle de l'âme.. D'un autre côté, on ne peut trouver de fondemens raisonnables pour l'ancien dogme qui attribuait l'immortalité aux âmes des êtres inférieurs, aussi bien qu'à l'âme de l'homme. C'est au reste un problème que nous ne sommes pas appelés à discuter ici; mais une conjecture qui nous est permise, c'est qu'il peut exister des essences immatérielles de différente nature, douées de facultés et d'attributs divers. Pour ce qui est de la nature réelle de ces principes invisibles, elle échappe à nos recherches: nous ne les connaissons en effet que par leurs manifestations extérieures, et ces manifestations nous les trouvons dans les facultés et instincts divers, ou plutôt dans les habitudes qui caractérisent les différens ordres d'êtres, et qui varient selon leurs différentes destinations.

Parmi les phénomènes qui décèlent le mieux la na-

ture différente de ces principes d'action, nous citerons comme particulièrement remarquables, les effets de cette disposition particulière à l'homme, qui le pousse à entreprendre et à poursuivre avec persévérance, pendant une longue suite de siècles, des efforts pour établir sa domination sur les forces physiques de la nature, et faire servir à ses besoins les propriétés des corps qui l'environnent.

Tandis que jouets de la destinée, esclaves du sort que leur assignent les conditions extérieures, les animaux cèdent sans résistance à l'action de la nature matérielle et ne font jamais un effort pour modifier les circonstances qui limitent leur possibilité d'existence, l'homme sait dompter les élémens et tourner à son profit ou à l'augmentation de ses jouissances, ce qu'il y a de plus puissant, de plus redoutable dans leur action. De là résulte que l'homme est un être cosmopolite; que, tandis que parmi les sauvages habitans des forêts, chaque espèce ne peut exister que sur une portion très circonscrite de la surface de la terre, l'homme, ainsi que les animaux qu'il s'est associés de tout temps et dont il s'est fait suivre dans toutes ses migrations, peut vivre sous tous les climats, depuis les rives de la mer glaciale où le sol ne fléchit jamais sous ses pieds, jusqu'aux sables brûlans de l'équateur où les reptiles eux-mêmes périssent de chaleur et de soif.

Mais ici se présente une question qui ouvre le champ le plus vaste et le plus intéressant à nos investigations. L'homme n'a-t-il pas reçu du créateur, outre la sagacité de l'intelligence et l'esprit d'invention, une disposition à se mettre en harmonie avec les circon-

stances extérieures, disposition en vertu de laquelle il devient propre à posséder et à occuper toute la terre? Il modifie l'action qu'exercent sur lui les élémens, mais cette action ne le modifie-t-elle pas lui-même à son tour? Ne lui donne-t-elle pas une organisation différente dans différentes régions, et sous les modes variés d'existence que lui imposent les conditions physiques et morales dans lesquelles il peut se trouver placé? Quelle différence entre l'Esquimaux qui se gorge de graisse de baleine dans sa hutte de neige, au milieu des glaces boréales, et le famélique Africain, au corps émacié, qui poursuit le lion sous un soleil vertical! Et ne trouvons-nous pas encore des différences au moins aussi frappantes si nous venons à comparer, à ce pêcheur du Nord couvert de peaux de phoques, à ce chasseur nu du Sahara, les hôtes voluptueux des harems de l'Orient ou les habitans intelligens et énergiques des cités européennes.

Que des différences si grandes dans les conditions extérieures aient à la longue opéré dans les races humaines soumises à leur double influence physique et morale, des changemens notables qui ont eu pour effet de rendre chacune de ces races particulièrement propre à vivre dans la région où elle s'est fixée, c'est là assurément une conjecture qui n'a rien d'invraisemblable et qui acquiert à nos yeux un nouveau degré de probabilité, du moment où, ne bornant plus nos observations à l'espèce humaine, nous les étendons aux races diverses de ces animaux que l'homme a rendus domestiques et a transportés avec lui dans différens climats. Considérée de ce point de vue, notre conjec-

ture acquiert en quelque sorte le caractère d'une théorie légitime, appuyée sur un ensemble respectable de preuves et sur de nombreuses analogies.

A cette opinion d'ailleurs, nous ne devons pas oublier de le faire remarquer, on en peut opposer une autre toute différente, et qui compte des partisans assez nombreux; savoir : que le genre humain, dans son ensemble, est composé de plusieurs races distinctes, qui ont différé les unes des autres, au physique et au moral, depuis le commencement de leur existence.

Déterminer laquelle de ces deux opinions a le plus de titres à notre assentiment, ou tout au moins donner à mes lecteurs une idée claire, des faits qui peuvent être allégués de part et d'autre dans la discussion de la question, tel est le but principal que je me suis proposé en écrivant l'ouvrage que je soumets aujourd'hui au jugement du public.

Je ne puis cependant entrer en matière et discuter ce sujet comme une simple question d'histoire naturelle, sans appeler en peu de mots l'attention sur quelques considérations qui s'y rattachent, et en particulier sans présenter quelques remarques sur le rapport qu'il se trouve avoir avec l'histoire du genre humain telle que la donnent les Saintes-Écritures.

SECTION II.

PORTÉE DE LA QUESTION.

Les Saintes-Écritures dont le témoignage est accepté avec respect et sans réserve par tout homme exempt de

préventions, déclarent qu'il plut au Tout-Puissant de faire sortir d'un même sang les diverses nations de la terre, et qu'ainsi le genre humain descend tout entier de parens communs. Mais de nos jours il se trouve des écrivains qui prétendent que cette assertion ne s'étend pas aux habitans barbares des régions éloignées, et que les Nègres, les Hottentots, les Esquimaux et les Australiens, ne sont point des hommes dans l'acception propre du mot, c'est-à-dire des créatures douées de facultés intellectuelles du même ordre que les nôtres.

Quelques-uns de ces écrivains assurent que les races dont nous venons de parler, et d'autres races grossières et sauvages, ont constitué dès l'origine des espèces inférieures à celle qui a peuplé l'Europe et l'Asie. Ils soutiennent qu'elles sont organiquement différentes, et que, sous le rapport moral et intellectuel, elles ne pourront jamais être élevées au même niveau que les descendans de la souche privilégiée qui présente au plus haut degré tous les attributs de l'humanité. Ils soutiennent enfin que le sort définitif de ces races grossières doit être un état de perpétuelle servitude, et que celles qui s'obstineraient à résister à la domination des nations civilisées, seraient à la longue détruites, et disparaîtraient de tout pays où les Européens auraient une fois mis le pied. Enfin, ces μιξόθηρα, moitié hommes moitié brutes, n'appartiendraient pas à la race que M. Bory de Saint-Vincent nomme *race Adamique*. Ils auraient été créés pour servir la caste supérieure, sous la protection de laquelle ils seraient seulement susceptibles de faire quelques progrès comparables à ceux qui peuvent s'opérer, sous la

même influence dans nos chevaux et nos chiens.

Rien, dans l'opinion des personnes qui soutiennent cette doctrine, ne saurait surpasser la folie que manifestèrent le peuple et le parlement anglais, lorsque, sous l'impulsion aveugle de ce sentiment qu'on a nommé philanthropie, et par respect pour des droits imaginaires, ils crurent devoir affranchir de la condition qui était précisément le mieux appropriée à leur nature, des êtres incapables de se diriger eux-mêmes, incapables de se constituer en société civilisée pour des objets d'intérêt mutuel.

Si ces opinions ne sont pas exprimées chaque jour dans notre pays, c'est qu'on est retenu par la crainte de la réprobation qui frapperait, on le sait bien, cet odieux aveu. Dans quelques autres pays on ne cherche nullement à les déguiser; et à la vérité il n'est pas facile de prouver l'absurdité de ces conclusions si l'on admet comme vrai le fait principal sur lequel elles reposent. Si le Nègre, l'Australien ne sont point nos semblables, n'appartiennent point à la même famille, si par conséquent on ne peut considérer comme leur étant applicable tout ce qui, dans les commandemens positifs sur lesquels repose la morale chrétienne, concerne les devoirs envers le prochain, il est clair que nos rapports avec ces races devront différer très peu de ceux que l'on concevrait pouvoir exister entre nous et une race d'Orang-outans.

Dans l'histoire de ce Pongo mis à mort par quelques voyageurs en une des îles de l'Archipel indien, on n'a pas lu sans émotion, le récit de l'agonie du pauvre animal, dont les cris et les gestes semblaient l'expres-

sion des souffrances d'une créature humaine. Plusieurs personnes ont blâmé hautement le fait comme une cruauté sans but. Mais ce que peu de personnes auraient le courage de désapprouver, ce serait qu'on cherchât à s'emparer de telles créatures pour en faire d'utiles esclaves, lors même que cela ne se pourrait sans qu'il en succombât quelques-unes dans les tentatives de capture.

Nous nous trouvons ainsi conduits en quelque sorte à faire l'apologie de ces actes de violence au moyen desquels on se procurait des esclaves, actes dont nos pères se sont jadis rendus complices, quoique, pour les défendre, il ne leur soit pas venu à l'idée de se placer sur un terrain aussi avantageux.

Le bon abbé Grégoire nous raconte avec indignation, comment à l'arrivée des limiers envoyés de Cuba à l'île Saint-Domingue, on leur livra par manière d'essai, le premier nègre qui se trouva sous la main. Il ajoute : « la promptitude avec laquelle ils dévorèrent cette cu« rée, réjouit des tigres blancs à figure humaine. » (1)

Ceux qui considèrent les nègres comme appartenant à une espèce différente de la nôtre, et occupant un degré inférieur dans l'échelle des êtres organisés, souriront de la simplicité du bon abbé. A leurs yeux il n'y a pas plus de mal à détruire de telles créatures lorsqu'elles nous incommodent qu'à exterminer des ours ou des loups; et il n'y a pour eux, non plus, rien de révoltant dans la conduite de certains blancs de notre colonie de la Nouvelle-Hollande, qu'on dit avoir tiré

(1) *De la littérature des Nègres*. Paris, 1808, in-8.

parfois sur de pauvres sauvages pour les donner en pâture à leurs chiens.

Je suis loin de croire que la question qui va être débattue soit du nombre de celles dont la solution n'intéresse en rien la religion ou l'humanité. Mais en la traitant je me conformerai strictement aux règles admises pour les discussions sur des points de pure science, puisque, suivant les philosophes modernes, ce sont les seules que nous devions respecter quand nous raisonnons par induction sur un sujet quelconque. Or ces règles nous prescrivent de fermer l'oreille à tout témoignage extrinsèque, à toute preuve impliquant une présomption ; elles veulent que nous écartions de notre esprit toute considération qui ne dériverait pas des matières de fait auxquelles la question se rattache immédiatement. Enfin, dans une controverse de cette nature, la maxime à suivre est : « *fiat justitia ruat cœlum.* ».

Dans le fait, ce qui est décidément vrai est toujours chose très désirable à connaître, quelles que puissent être les conséquences qui résultent de son admission.

SECTION III.

DES GENRES, DES ESPÈCES ET DES VARIÉTÉS.

Le mot *genus* ou γένος d'où nous avons fait notre mot genre, s'appliquait, dans le langage des anciens, à tout nombre collectif d'êtres organisés, parens les uns des autres ou descendans des mêmes ancêtres. L'idée de *genre* était alors une idée simple, bien dé-

finie, et qui ne différait en rien de celle que nous attachons aujourd'hui aux mots famille et race. Peu-à-peu le sens attaché à cette expression s'est étendu et on en a fait usage pour désigner tout ensemble d'êtres qui, à raison des ressemblances réelles ou imaginaires qu'on trouvait dans leur forme ou leur nature, étaient soupçonnés d'avoir tiré leur origine d'une souche commune. Ainsi un groupe comprenait tous les animaux qu'on désignait sous le nom de chiens, un autre tous les chats, un troisième les bœufs, etc.

Lorsque les progrès des investigations scientifiques eurent fait apercevoir que ces classes étaient trop étendues et comprenaient des êtres si différens les uns des autres qu'il était difficile de les considérer comme provenus d'une même souche, on adopta le terme εἶδος ou espèce, auquel on donna à très peu près la même acception qu'avait eue originairement le mot genre. *Espèce* était ainsi synonyme de race, de famille.

Cependant cette signification du mot *espèce* a été encore modifiée, encore étendue par les naturalistes modernes, comme l'avait été celle du mot *genre* par leurs prédécesseurs, hommes qui d'ailleurs ne se piquaient pas de porter la même rigueur dans le langage scientifique. C'est d'après des ressemblances générales qu'ils prétendent reconnaître quels sont, parmi les êtres organisés, ceux qui appartiennent à une même souche, et l'ensemble de tous les individus qui leur paraissent être dans ce cas est ce qu'ils nomment une *espèce*.

« Nous réunissons sous le nom d'*espèce*, dit M. De Candolle, tous les individus qui se ressemblent assez

entre eux pour que nous puissions croire qu'ils ont pu sortir originairement d'un seul être ou d'un seul couple. Cette idée fondamentale est évidemment fondée sur une hypothèse; mais elle est cependant la seule qui donne une idée réelle de ce que les naturalistes entendent par espèce. Le degré de ressemblance, qui nous autorise à réunir les individus sous cette dénomination est très variable d'une famille à l'autre; et il arrive souvent que deux individus qui appartiennent réellement à la même espèce différent plus entre eux en apparence, que des espèces distinctes : ainsi l'épagneul et le chien danois sont, à l'extérieur, plus différens entre eux que le chien et le loup; et les variétés de nos arbres fruitiers offrent plus de différences apparentes que bien des espèces. »

Il y a long-temps que Buffon a, dans les mêmes termes à-peu-près, défini l'*espèce*, comme « une succession constante d'individus semblables entre eux « et capables de se reproduire. » Il réunit là deux conditions, la possibilité de la reproduction et la ressemblance mutuelle. Cependant il avait observé que le point de ressemblance n'était qu'une idée accessoire; la seule circonstance de descendre d'une souche commune ou si l'on veut celle d'une *parenté*, d'une *consanguinité* reconnue ou présumée étant devenue le caractère essentiel de l'espèce, comme elle était dans l'origine celui du genre, avant qu'on eut, par une extension conjecturale, détourné ce dernier terme de sa signification primitive. Cuvier adopte à-peu-près la même définition. Il admet la ressemblance entre les individus comme un critérium de l'espèce ; mais pour

lui comme pour Buffon ce qui la constitue réellement, c'est « la succession des individus qui se reproduisent et se perpétuent. (1) »

Un écrivain dont l'attention a été récemment dirigée vers des recherches qui se rattachent à ce sujet (2), a très judicieusement remarqué que les deux naturalistes ont trop compris dans leur définition de l'espèce; que, non contens d'y donner la signification du mot, ils y ont fait entrer un critérium hypothétique de l'identité et de la diversité spécifique, ou de la méthode qui peut servir à fixer l'étendue et les limites de ces sortes de groupes dans la nature organisée.

Cette remarque, d'une justesse incontestable, trouve son application, non-seulement dans le cas des auteurs que nous venons de citer, mais encore dans celui de presque tous les naturalistes. L'adoption d'un terme dont la signification est en partie hypothétique, a été évidemment la source d'une foule de discussions longues et embrouillées. Comme le mot *espèce*, en mettant de côté toute hypothèse, ne signifie pas autre chose que ce que l'on entend communément par race, lignée, parenté, τὸ συγγενὲς, nous nous épargnerions beaucoup d'embarras inutiles en rejetant l'usage d'un terme dont le sens est si fort contesté; mais, comme nous ne pouvons bannir de notre vocabulaire un mot si bien enraciné, nous nous bornerons à l'em-

(1) Buffon, *Hist. naturelle*. — G. Cuvier, *Règne animal*. Paris, 1829, 5 vol. in-8.

(2) Flourens, *Annales des sciences nat.*, 2e série, *Zoologie*, Paris, 1838, tome IX, p. 302.

ployer dans la signification propre et restreinte que nous avons indiquée plus haut.

Les espèces sont donc simplement des ensembles de plantes ou d'animaux que l'on sait de science certaine, ou que l'on peut croire d'après de justes motifs, être des rejetons d'un même tronc, ou descendre de familles entièrement semblables et impossibles à distinguer les unes des autres. C'est toujours dans ce sens restreint et précis qu'on aurait dû employer le mot, et c'est toujours ainsi qu'on devra l'entendre quand on le rencontrera dans les pages suivantes.

Ce point éclairci, on me comprendra bien, je l'espère, lorsque je dirai que le but principal de mon ouvrage est d'indiquer les variétés les plus importantes qui divisent et séparent le genre humain, ou si l'on veut le genre *Homme*, en un certain nombre de races distinctes, et de déterminer si ces races constituent des espèces séparées ou sont seulement des variétés d'une seule et même espèce.

Des variétés et des variétés permanentes.

Avant de commencer cette investigation il est nécessaire d'avoir une notion claire de tous les termes qui pourront être employés. Le sens attaché à l'expression de variété permanente se rapproche à plusieurs égards de celui qu'on attache au mot espèce, et il faut apporter beaucoup de soin dans la distinction des deux choses.

Les variétés permanentes, en admettant qu'il en existe, sont des races dans lesquelles se perpétuent,

par voie de génération, certains caractères particuliers. Elles diffèrent des espèces en ce sens que les particularités qui les distinguent ne remontent point jusqu'aux premiers parens, mais se sont manifestées postérieurement à l'existence de ceux-ci, et ont constitué dans leur lignée une déviation du caractère primitif.

Quelques naturalistes supposent que beaucoup des groupes que l'on considère maintenant comme des espèces distinctes, tant dans le règne animal que dans le règne végétal, ne sont en réalité que des variétés permanentes, et il faut reconnaître que dans bien des cas cette opinion paraît tout-à-fait fondée.

SECTION IV.

DÉTERMINATION DES ESPÈCES, PHÉNOMÈNES DE L'HYBRIDITÉ.

Lorsque les différences qui existent entre des races données d'animaux ou de végétaux ne sont pas assez tranchées pour qu'on puisse décider au premier abord si ces races appartiennent en effet ou n'appartiennent pas à une même espèce, divers moyens se présentent pour arriver à la solution de la question.

Le plus simple et le plus direct de ceux qui ont été proposés consiste à montrer, au moyen d'expériences ou d'observations bien constatées, que les différences par lesquelles ces races se distinguent les unes des autres se présentent aussi entre des individus qu'on sait être nés des mêmes parens. Quand cela peut se faire, la question est tranchée. Mais quelquefois ce

moyen n'est pas applicable, et lorsque les races que l'on considère sont, ou des variétés permanentes ou des espèces distinctes, la solution est beaucoup plus difficile.

Il y a, pour ces sortes de cas, un moyen d'arriver à une conclusion, et ce moyen que certains naturalistes regardent comme toujours préférable, est en effet parfaitement satisfaisant, s'il est vrai qu'on puisse faire fond sur la généralité de l'observation qui y sert de base : je veux parler ici des faits qui se rattachent à ce qu'on nomme l'hybridité.

Pour arriver à la solution du problème, on a enfin, outre le critérium auquel nous venons de faire allusion, une autre méthode à laquelle on peut avoir recours; mais elle entraîne de longues et souvent de laborieuses recherches concernant l'histoire des espèces. J'aurai plus tard beaucoup de choses à dire sur cette méthode, mais il faut que je commence par passer rapidement en revue les phénomènes de l'hybridité.

C'est un fait des plus évidens que, dans le monde animal comme dans le monde végétal, toutes les races généralement, se reproduisent et se perpétuent sans se mêler ni se confondre les unes avec les autres. La loi de nature veut que les créatures de toutes sortes croissent et se multiplient en propageant leur propre espèce et non point une autre, et ce serait probablement en vain que l'on chercherait dans le monde entier un exemple bien constaté d'une race intermédiaire provenant de deux espèces dûment reconnues pour distinctes. Un fait de ce genre, si on venait à

découvrir, constituerait certainement une surprenante anomalie.

La nécessité d'une telle loi dans l'économie de la nature est presque évidente d'elle-même, ou le devient dès qu'on passe en revue, même d'une manière très générale, même d'une manière superficielle, les phénomènes du monde vivant; car si ce principe ne présidait pas à toute reproduction, comment serait-il possible que l'ordre et la variété se conservassent à-la-fois dans la création animale et végétale?

S'il pouvait arriver, dans le cours ordinaire des choses, que les différentes espèces se mêlassent, que des races hybrides fussent produites et se perpétuassent sans empêchement, le monde organisé, comme quelques écrivains en ont déjà fait la remarque, présenterait bientôt une scène de confusion universelle. Les différentes espèces se fondraient les unes dans les autres, et à la longue nous pourrions à peine découvrir quelques races pures et inaltérées; déjà même, on peut le dire, cette confusion existerait. Mais combien l'ordre réel de la nature n'est-il pas opposé à un tel état de choses! Par toute la terre nous voyons les espèces se reproduire d'une manière régulière, uniforme, et les limites de chacune d'elles ne sont pas moins nettement posées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a quelques mille ans. Il est évident que la conservation des espèces a été assurée par des moyens parfaitement efficaces, et cela universellement, dans toutes les classes de la création organique.

Quoique cette loi dans l'économie de la nature se présente avec un tel air de vraisemblance, qu'il n'est

guère possible de se refuser à l'admettre du moment où elle est énoncée, il a fallu du temps aux naturalistes pour en venir à reconnaître que les faits y sont en effet conformes. Les physiologistes ont été sujets sur ce point à de nombreuses vacillations, et, parmi les botanistes surtout, les notions les plus erronées ont été un temps en faveur.

Linné, dont le coup-d'œil en histoire naturelle était en général si pénétrant, Linné avait adopté une opinion très singulière sur l'étendue de l'hybridité parmi les plantes. Il supposait qu'il pouvait y avoir production d'hybrides entre des plantes de différentes familles. Il considérait par exemple la *Veronica spuria* comme résultant du mélange de la *Veronica maritima* et de la *Verbena officinalis;* il supposait que la *Saponaria hybrida* était produite par la *Saponaria officinalis* fécondée par une *Gentiana;* que l'*Actea* à fruits blancs était produit par l'*Actea* à fruits noirs fécondée par le *Rhus toxicodendron.* Linné n'hésitait point à admettre les faits de ce genre sur de simples conjectures, et lorsqu'il trouvait une plante qui lui présentait de la ressemblance avec deux autres que le hasard avait fait croître près d'elle, sans chercher d'autre preuve, il la notait comme un produit hybride des deux.

Depuis Linné, de telles opinions ont été regardées comme tout-à-fait erronées. Les tentatives qui ont été faites pour obtenir artificiellement de semblables productions entre des plantes de familles différentes, ont, comme le remarque M. De Candolle, uniformément échoué, et elles ont même rarement réussi entre des espèces différentes d'un même genre. Dans nos

jardins il se produit souvent, c'est un fait bien connu, des hybrides entre des espèces appartenant au même genre; mais dans l'état de nature, de telles productions sont comparativement rares. M. De Candolle, après un examen critique des exemples qui ont été énumérés arrive à la conclusion suivante : « Que « quoique l'attention des naturalistes soit éveillée « depuis plus d'un siècle sur les hybrides, et que « leur tendance ait paru être plutôt de les exagérer « que de les réduire, on ne peut citer encore qu'une « quarantaine d'exemples prouvés d'hybridité naturelle, et tous entre espèces de même genre, et même presque tous entre espèces de la même section « du genre. Nous pouvons par ce fait apprécier l'hypothèse trop hardie de Linné, qui présumait que « le nombre des espèces était allé en augmentant « d'une manière très marquée depuis l'origine des « êtres organisés, qui avait même soupçonné que le « croisement des familles avait créé les genres, et « que celui des genres avait créé les espèces (1). »

Mais quoiqu'il se produise des plantes hybrides, il n'y a pas de races hybrides : c'est un fait aujourd'hui universellement reconnu par les botanistes. Il paraît que la nature a prévenu, par des défauts organiques divers, la perpétuation de telles productions.

M. De Candolle conjecture que, chez les hybrides, il y a toujours, dans le pollen des anthères, soit défaut absolu, soit rareté comparative de granules, et

(1) De Candolle, *Physiologie végétale*. Paris, 1832. 3 vol. in-8, page 711

que de cette différence dépend la stérilité complète de quelques plantes hybrides et le peu de fécondité de plusieurs autres.

Qu'une cause de cette nature agisse en pareil cas, c'est ce qui est très probable, et que paraît prouver le résultat des expériences de Gaertner. Ce botaniste, en effet, a reconnu que dans les essais que l'on fait pour produire des hybrides, le nombre des graines fertilisées dans chaque fruit, est toujours beaucoup moindre que dans l'état naturel. M. De Candolle soupçonne aussi que l'avortement des germes, ou quelque monstruosité dans les organes de la fécondation, doit être au nombre des causes qui empêchent la reproduction des hybrides. Il paraît cependant que dans quelques cas, on est parvenu à faire reproduire ces sortes de plantes, soit avec des individus appartenant à l'une des deux espèces d'où elles dérivent, soit avec d'autres hybrides. Mais on n'a point d'exemple que cette fertilité, qui est toujours un fait rare, soit devenue permanente, et selon le professeur Lindley elle n'a jamais continué au-delà de la troisième génération.

Le résultat de toutes les observations qui ont été faites sur ce sujet, est, ainsi que M. De Candolle en a fait la remarque, que tous ces genres intermédiaires tendent incessamment à s'éteindre par suite des difficultés qui s'opposent à leur reproduction. Ceci explique leur rareté, et fait comprendre la permanence des espèces, dans l'état de nature, comme un fait qui n'a rien d'inconciliable avec l'existence de productions hybrides, productions beaucoup plus rares qu'on ne l'a dit, purement temporaires et qui rentrent ainsi dans la

classe des monstruosités ou anomalies du règne végétal. (1)

L'histoire des hybrides dans le règne végétal a été depuis peu, pour MM. Gaertner et Wiegmann, l'objet de deux importans ouvrages; les conclusions auxquelles ces savans se sont trouvé conduits ont été discutées comparativement par Meyen, qui a également

(1) M. Knight, qui a fait sur ce sujet des observations très nombreuses et très suivies, soutient fortement la doctrine de la stérilité des plantes hybrides. Il dit que, dans les différentes races rapportées au genre *Prunus*, le *P. Domestica*, le *P. Inscititia* et le *P. Spinosa* doivent, selon toutes les probabilités, pouvoir produire ensemble des individus fertiles. Il a encore moins de doutes relativement au *P. Armenica* et au *P. Sibirica*. On trouve le premier à l'état sauvage dans les oasis de l'Afrique, où il porte un fruit sucré et savoureux de couleur jaune; le fruit du *P. Sibirica* a un goût acide; il est noir et petit. Cependant M. Knight ajoute : « Si ces espèces, *distinctes en apparence*, produisent ensemble, et que le produit, ainsi que je suis disposé à le croire, ne soit pas un mulet, un individu stérile, je n'hésiterai pas à les considérer comme appartenant à une même espèce, ainsi que je l'ai fait pour la fraise du Chili, la fraise ananas et la fraise écarlate. » Il se fonde sur le même ordre de considérations pour établir l'identité spécifique de la pêche et de l'amande douce. Si le produit hybride auquel elles donnent naissance est fécond, cela prouve évidemment, ou bien l'identité spécifique des deux plantes mères, ou la transmutabilité des espèces. Or, si la pêche constituait dès l'origine une espèce distincte, comment serait-elle restée inconnue depuis l'époque de la création jusqu'au règne de Claude César? « La pomme sauvage d'Angleterre et celle de Sibérie, quoique dissemblables dans leurs caractères et leurs habitudes, paraissent, ajoute M. Knight, ne former qu'une seule espèce dans laquelle de grands changemens se sont produits sous l'influence qu'a exercée le climat pendant une longue suite de générations. » Notre auteur, enfin, résume son opinion dans les termes suivans : « Parmi les plantes hybrides capables de perpétuer leur race, je n'en ai pas encore vu une seule pour laquelle on pût établir par des preuves suffisantes qu'elle avait été produite par deux espèces originairement distinctes; ainsi je dois continuer à croire qu'il n'existe point maintenant, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, d'espèces capables de se propager qui n'aient été telles en sortant des mains du Créateur. » Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas d'hybride prolifique. (Observations sur les hybrides par T. A Knight, p. 253 de ses *OEuvres complètes*.)

passé en revue tous les autres travaux relatifs au même sujet (*Neues system der Pflanzenphysiologie*, Berlin, 1837-1839, 3 vol. in-8) et une analyse rapide que des résultats de cette discussion a été donnée par le professeur Wagner, dans les termes suivans :

« 1° Les plantes hybrides sont très rarement produites dans l'état de nature, et la plupart des exemples donnés comme tels, ne reposent point sur des preuves suffisantes.

« 2° Les plantes hybrides se fécondent très rarement entre elles. Toutes celles qui tiennent exactement le milieu entre les plantes mères, telles que le *Verbascum hybridum* et la *Digitalis purpurascens* provenant de la *D. purpurea* et de la *lutea*, etc., sont absolument stériles, ainsi que cela est prouvé par les observations de Koelreuter et par celles de Wiegmann ; tandis que les hybrides qui, en raison de la proportion du pollen (1), tiennent plus de l'une des deux espèces, sont quelquefois susceptibles d'être fécondées, et peuvent même se propager en se fécondant entre elles.

« 3° Des plantes provenant de variétés différentes d'une même espèce sont toujours fertiles, et il n'existe aucun obstacle à leur propagation; tandis que les vraies hybrides, ou reviennent à un des types originels (généralement au type maternel), ou deviennent de moins en moins capables de se reproduire et s'éteignent entièrement après très peu de générations.

Une loi semblable existe pour la création animale, et ses effets, qui ont pu être observés sur une grande

(1) M. Knight, pense cependant que la proportion du pollen n'a ici aucune influence.

échelle, sont également constans et uniformes. Des mulets et d'autres hybrides peuvent se produire chez des races dans l'état de domesticité; mais, excepté quelques exemples très rares qui ont été signalés dans certaines espèces particulières d'oiseaux, on n'en connaît point dans l'état sauvage et naturel. Même, lorsque des individus hybrides sont produits, on a reconnu qu'il était impossible d'en obtenir une race nouvelle. C'est seulement en revenant à l'une des deux espèces mères que la lignée de ces animaux peut se continuer pendant une suite prolongée de générations.

Le professeur Wagner a démontré de la manière la plus satisfaisante que la nature fait dépendre la stérilité des animaux hybrides de véritables obstacles organiques. Mais pour le plein développement des preuves relatives à cette question, je renverrai mes lecteurs à l'ouvrage même du savant physiologiste. (1)

Récapitulation et application du résultat.

Il semble résulter bien positivement de toutes les investigations qui ont été faites dans les différentes classes d'êtres organisés, qu'aucun hybride végétal ou animal ne peut se perpétuer en donnant naissance à une nouvelle race intermédiaire aux deux espèces dont il dérive.

Maintenant, à moins que toutes ces observations ne soient erronées ou susceptibles d'être expliquées

(1) Le professeur Wagner a fait une courte analyse des faits qui se rattachent à l'ensemble de ce sujet, dans une note additionnelle de sa traduction allemande de mes *Recherches sur l'histoire physique du genre humain*. Leipzig, 1840.

autrement qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, l'analogie nous porte nécessairement à conclure relativement aux diverses races d'hommes, ou que ces races sont incapables de se confondre dans leur postérité, ce qui sera nécessairement le cas si elles constituent autant d'espèces distinctes, ou qu'elles peuvent se mêler, donner naissance à des races mixtes, et alors il sera prouvé qu'elles appartiennent toutes à une seule et même espèce.

SECTION V.

DES RACES MIXTES DANS L'ESPÈCE HUMAINE. — HISTOIRE DE PLUSIEURS DE CES RACES.

Je pense que l'on peut affirmer, sans crainte de rencontrer de contradiction, que dans le genre humain toutes les races et toutes leurs variétés sont également capables de se propager par des unions mixtes, et que ces unions, même lorsqu'elles ont eu lieu entre des individus appartenant à des races aussi distantes que possible l'une de l'autre, ne sont pas moins prolifiques que celles qui ont lieu entre individus d'une même race S'il y avait quelque différence dans les résultats, cette différence serait probablement à l'avantage des unions mixtes.

Si nous étudions les faits qui se rapportent au mélange des Nègres et des Européens, nous ne pourrons conserver aucun doute touchant la tendance à multiplier l'espèce qui se manifeste chez les mulâtres. Les hommes de couleur, qui sont la race intermédiaire entre les Créoles et les Nègres, s'accroissent très ra-

pidement dans la plupart des Antilles, et ils auraient grande chance de devenir finalement les maîtres de ces îles, si les Nègres pur sang n'avaient pas sur eux une aussi grande supériorité numérique. Dans plusieurs parties de l'Amérique, ils sont extrêmement nombreux, ainsi que nous pouvons le voir par la table suivante, extraite de l'ouvrage de M. Rugendas.

TABLEAU COMPARATIF

DU NOMBRE DE BLANCS, D'HOMMES DE COULEUR, DE NÈGRES ET INDIGÈNES AMÉRICAINS DANS LES DIFFÉRENTES CONTRÉES DE L'AMÉRIQUE; PRIS DU « *Voyage dans le Brésil* », de M. Rugendas. Paris, 1835, in-folio.

Amérique du Nord	ANNÉES.	BLANCS.	HOMMES de couleur.	NÈGRES.	INDIENS.
Etats-Unis	1820	7,793,008	1,769	. . . .	400,000
Mexique	1824	1,360,000	2,070,000	8,400	3,430,000
Guatimala	1824	190,000	320,000	10,000	965,400
Possessions anglaises. .	1822	1,038,000	inconnu.	5,000	inconnu.
Amérique du Sud.					
Colombie	1824	600,000	720,000	470,000	854,600
Pérou	1795	136,311	285,841	40,336	608,911
Chili	1778	80,000	inconnu.	240,000	430,000
La Plata	1824	475,000 y compris les créoles.	305,000	70,000	1,150,000
Brésil	. . . .	843,000	628,000	1,987,500	300,000
Guyane Française . .	. . . .	1,025	1,982	13,200	10,000
Guyane Anglaise . .	. . . .	3,421	3,220	109,349	inconnu.
Guyane Hollandaise. .	. . . .	8,525 sur lesquels 3,000 sont juifs.	inconnu.	72,000	6,200
Antilles.		450,000	1,600,000		

Afin d'établir ce fait général de l'existence de populations mixtes, c'est-à-dire provenant du mélange d'individus appartenant à des races différentes, je

citerai ici quelques exemples dans chacun desquels on verra une race nouvelle se produire et se multiplier en offrant des caractères intermédiaires à ceux des races dont elle dérive.

Les *Griquas*, ou Hottentots-Griquas, sont comme on le sait, un peuple d'origine mêlée, descendu, d'un côté des Hollandais qui ont colonisé le sud de l'Afrique, et de l'autre, des Hottentots aborigènes. Ils habitent sur les limites du territoire colonial, où ils sont nombreux et où ils s'accroissent rapidement. Les Griquas occupent maintenant, sur les bords du Gariep ou de la rivière Orange, un espace de sept cents milles au moins, et leur nombre dans ces lieux a été estimé, il y a quelques années, à plus de 5,000 âmes. Ce sont de redoutables maraudeurs; ils désolent, par leurs incursions dévastatrices, toutes les tribus aborigènes du voisinage, et souvent aussi ils deviennent fort incommodes pour les colons de la frontière. Sur d'autres points, on trouve beaucoup d'hommes de cette même race qui se livrent avec succès à l'agriculture. A Griqua-Town, par exemple, ils forment, sous la direction des missionnaires moraves qui les ont convertis à la religion chrétienne, une grande communauté dans laquelle on voit régner une partie des habitudes des sociétés civilisées.

Les hommes que les Portugais désignent sous le nom de *Cafusos* forment une race bien remarquable, qu'on sait être descendue originairement d'un mélange d'indigènes de l'Amérique avec des nègres importés d'Afrique. Ces Cafusos paraissent avoir été séparés accidentellement des autres habitans du

pays. Beaucoup de familles de cette race singulière habitent maintenant les plaines solitaires qui sont bordées par les forêts de Tarama, et c'est là qu'elles furent observées par deux intelligens voyageurs allemands, MM. de Spix et Martius. Nous devons à ces écrivains l'indication que nous avons donnée sur l'origine de ces Cafusos, et la description que nous en allons donner.

« Leur aspect a quelque chose d'étrange qui ne

Fig. 1. — Tête d'une femme des Cafusos.



peut manquer de frapper vivement un Européen. Ils ont la taille svelte, et cependant le corps musculeux; leurs bras, surtout, et leur poitrine offrent des muscles très développés. Leurs jambes sont proportionnellement faibles; leur teint est cuivré, tirant sur le brun. En général, leurs traits se rapprochent plus de la race africaine que de la race américaine : ils ont le visage ovale, les pommettes des joues hautes, mais pas si larges que les Indiens; le nez large et aplati, ni retroussé, ni très arqué; la bouche grande, avec des lèvres épaisses mais égales, et qui, de même que la mâchoire inférieure, ne font pas en avant une saillie bien marquée. Leurs yeux noirs, ont un regard plus ouvert et plus franc que ceux des Indiens, et sont d'ailleurs un peu obliques; ils ne sont pas si rapprochés que ceux des Indiens. Mais ce qui donne surtout à ces métis un air des plus étranges, c'est l'énorme chevelure crépue qui s'élève perpendiculairement du front jusqu'à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi au-dessus de la tête, formant ainsi une sorte de perruque très extraordinaire et très laide. Cette bizarre coiffure, qui au premier aspect semble un produit de l'art plutôt que de la nature, rappelle la plique polonaise, et pourtant ce n'est point l'effet d'une maladie, mais simplement une conséquence de la double origine des Cafusos; leur chevelure en effet tient le milieu entre la laine du Nègre et les cheveux longs et raides de l'Américain. Cette perruque naturelle est quelquefois si haute, qu'elle oblige les Cafusos à se baisser pour entrer et sortir par les portes ordinaires de leurs

huttes; elle est d'ailleurs si bien mêlée, que toute idée de la peigner est hors de question. Cette disposition de la chevelure donnant aux Cafusos de la ressemblance avec les Papouas de la Nouvelle-Guinée, nous avons pensé qu'il serait intéressant de reproduire ici la figure d'une femme de cette race, dans son costume particulier. »

J'ajouterai la description d'une autre race d'origine mêlée, dont les caractères sont fortement prononcés; je veux parler des Papouas que l'on trouve le long de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, et dans les îles adjacentes.

Les races aborigènes distinctes de l'archipel indien et des terres voisines peuvent être rapportées à trois divisions :

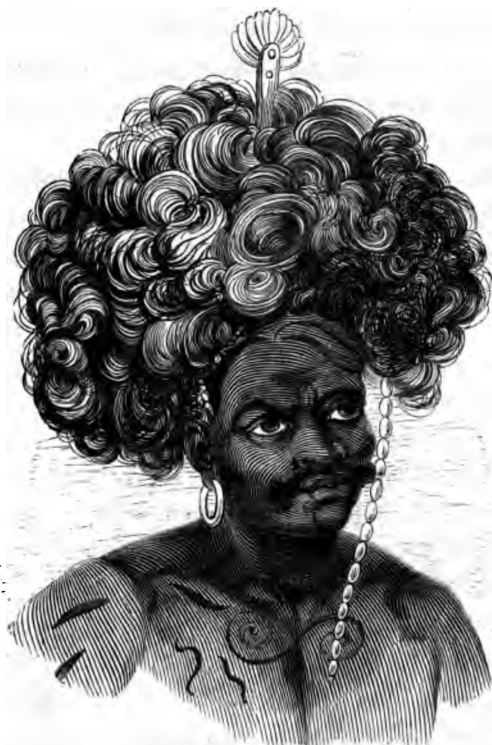
1° La race Malaise ou Polynésienne, dont la langue et les caractères physiques sont bien connus. Cette race a le teint basané et les cheveux plats; du moins, c'est ce que nous offre la branche répandue sur le littoral de toutes les îles, à l'ouest du détroit de Torrès. On suppose généralement que les Malais sont originaires de l'île de Sumatra; l'intérieur de cette île est en effet habité par un peuple qui leur est allié de plus ou moins près, et la race de Menangkabau est de souche malaise pure; probablement même c'est la souche primitive.

2° Dans l'intérieur de beaucoup d'îles, et dans les parties montagneuses de la Péninsule de Malaya, il se trouve comme chacun le sait, des tribus à chevelure laineuse; ces hommes que les Espagnols des Philippines désignent sous le nom de *Negritos del Monte*, ont les cheveux courts, crépus ou laineux, et sous beau-

coup de rapports, offrent une très grande ressemblance avec les nègres d'Afrique; je les appellerai nègres Pélagiens.

3° L'intérieur de la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne, et de la Nouvelle-Irlande, est habité, d'après ce que l'on croit savoir, par une race d'hommes sur laquelle, jusqu'à ce jour, on n'a eu encore que bien peu de renseignemens; ces hommes sont appelés Eudamènes par les Papouas, et Alfoers, Ha-

Fig. 2. —Tête d'un Papoua.



raforas et Alfarous par les plus anciens voyageurs. Selon les écrivains les plus récens, ils ont les cheveux longs et ressemblent par les caractères physiques aux habitans de la Nouvelle-Hollande. Ils appartiennent probablement à la même souche que cette race misérable et dégradée.

Les Papouas se distinguent de toutes ces races; ils habitent le littoral des îles de Waygiou, Sallawatty, Gammen, Battenta, et toute la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, depuis la Pointe-Sabelo jusqu'au cap Dorey. Un trait très remarquable dans leur extérieur, l'énorme volume de leur chevelure à demi laineuse, attira de bonne heure l'attention des voyageurs, et Dampier les nomme *Mop-Headed-Papuas,* Papouas à tête de vadrouille (1). Forrest, qui les avait vus souvent dans son voyage à la Nouvelle-Guinée, dit que les Caffres Papouas sont aussi noirs que les Caffres d'Afrique; il désigne, par cette dernière expression les nègres de la côte de Mozambique, que les Européens ont appelé Caffres ou Kafres, par une légère altération du nom de *Kafirs,* c'est-à-dire infidèles, que leur ont appliqué les Musulmans qui trafiquent dans l'Océan Indien. « Ils ont, dit Forrest, des cheveux frisés qui forment autour de leur tête une masse si volumineuse que la circonférence en est souvent de trois pieds, et jamais de moins de deux et demi. »

(1) Les tapissiers, à Paris, nomment *vadrouille* ou *tête de laine* un ustensile de ménage, moins communément employé en France qu'en Angleterre, où on le désigne sous le nom de *mop.* C'est un amas de cordes de laine fixées au bout d'un bâton, et dont on se sert principalement pour laver les carreaux des salles à manger.

Forrest distingue nettement ce peuple des Haraforas, et il doit être distingué aussi des nègres de la race Pélagienne, qui ont les cheveux ras et sont nommés par Dampier, dans son style naïf, *Shock, curl-pated New-Guinea negroes*, nègres à calotte ratinée de la Nouvelle-Guinée.

Les Papouas, *à tête de vadrouille* de Dampier, ont été bien distingués, et pour la première fois, décrits avec soin par deux naturalistes, MM. Quoy et Gaimard, qui accompagnaient l'excellent M. de Freycinet dans l'expédition de l'*Uranie* et de la *Physicienne;* ils l'ont été plus récemment, par M. Lesson, qui a visité les mêmes parages dans le cours de l'expédition de l'*Astrolabe*, et qui a confirmé l'opinion avancée d'abord par MM. Quoy et Gaimard, savoir que les Papouas appartiennent à une race mixte. « Ces écri-« vains, dit Lesson, sont les premiers qui ont dé-« montré que les habitans du littoral, constituaient « une espèce hybride, provenant sans aucun doute « des Papouas nègres, et des Malais qui se sont établis « sur ces terres, et qui y forment à-peu-près la masse « de la population. Ces nègres Malais ont emprunté « à ces deux races les habitudes qui les distinguent. « Ces insulaires forment donc une sorte de peuple « métis, placés naturellement sur les frontières des « îles Malaises et des terres de Papouas, et sur le lit-« toral d'un petit nombre d'îles agglomérées sous « l'équateur, et au milieu desquelles s'introduisent « sans interruption des Malais de Tidor et de Ter-« nate, et des Papouas de la Nouvelle-Guinée » (ceux que je nomme nègres Pélagiens), « et même quel-

« ques Alfourous des montagnes de l'intérieur. La « masse de ces Papouas hybrides présente des hom- « mes d'une constitution grêle et peu vigoureuse. »

MM. Quoy et Gaimard observent qu'il existe dans ces contrées une race d'hommes très semblables aux naturels de l'Afrique, et dont les tribus sont dispersées au milieu de tribus appartenant à la race malaise, dans les archipels de la Sonde, de Bornéo et des Moluques.

La source de cette race paraît être dans quelque canton de la grande île de la Nouvelle-Guinée, mais nous devons avoir soin de ne pas la confondre avec celle qui peuple Waygiou et les îles voisines, car, bien que les habitans de ces îles soient presque semblables aux nègres pour la couleur de la peau, ils présentent des caractères qui les distinguent tout-à-fait de ces derniers.

Ils se donnent à eux-mêmes, le nom de Papouas. Leur chevelure et leurs traits ne sont ni ceux des Malais, ni ceux des nègres; mais, à cet égard, ils tiennent le milieu entre les deux races. « Leur peau « est brun foncé; leurs cheveux sont noirs, tant « soit peu lanugineux, très touffus; ils frisent na- « turellement, ce qui donne à la tête un volume « énorme, surtout lorsque, négligeant de les relever « et de les fixer en arrière, ils les laissent tomber sur « le devant. Ils n'ont que peu de barbe, même les « vieillards; elle est de couleur noire, ainsi que les « sourcils et les yeux. Quoiqu'ils aient le nez un peu « épaté, les lèvres épaisses, et les pommettes larges, « leur physionomie n'est point désagréable, et leur

« rire n'est pas grossier. » (Voyez *Planches coloriées*, n° 1.)

Chez les hommes de cette race Papoua, la forme du crâne, à très peu près la même que chez les Malais, présente cependant quelques différences appréciables. Leur langue n'a jamais été bien connue des Européens; le peu de mots qu'on en a recueillis ne paraît avoir aucune affinité avec ceux que l'on trouve dans le vocabulaire de la langue des nègres de la Nouvelle-Guinée, publié par le président de Brosses.

Il n'y a point d'invraisemblance à supposer que ces peuplades du littoral soient venues à la Nouvelle-Guinée et dans les îles voisines, de quelque partie éloignée de l'Archipel Indien; mais, quel que soit leur point de départ, elles paraissent nous offrir l'exemple d'une race d'hommes mêlée, qui a conservé certains caractères dérivés de sa double origine : ces traits, cependant, se sont ensuite transmis, comme caractères permanens, de génération en génération, et il paraît que, dès le temps de Dampier, ils avaient atteint leur plein développement.

Conclusion.

Il paraît incontestable qu'il existe des races humaines intermédiaires, que ces races se propagent, et qu'ainsi il n'existe aucun empêchement à la reproduction, même dans les cas où le croisement a lieu entre les races les plus dissemblables; ce qui prouve évidemment que toutes ces races appartiennent à une même famille, à moins qu'on ne veuille supposer



NATUREL DES ILES PAPOUAS.

qu'il y a pour le genre humain une exception à la règle à laquelle obéit tout le reste des êtres organisés.

La solution du problème que nous nous sommes posé pourrait être poussée seulement jusqu'à cette alternative, ou considérée comme obtenue au moyen de cet argument. Mais il est possible de jeter un nouveau jour sur la question par une analyse consciencieuse des faits qui peuvent être recueillis relativement à la nature et à l'origine des variétés, et mes lecteurs aimeront sans doute à parcourir avec moi ce champ d'investigations.

SECTION VI.

EXAMEN GÉNÉRAL DU PHÉNOMÈNE DE LA VARIATION DANS LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

Si nous pouvions nous procurer des renseignemens exacts et complets sur tous les phénomènes qui se rattachent aux variations des races dans les différens êtres organisés, connaître l'étendue de ces variations, leur nature précise, et les circonstances qui les font naître, nous n'éprouverions que peu ou point de difficulté pour arriver à une détermination relativement à la question qui nous occupe, savoir, si les diversités qui existent entre les différentes races d'hommes constituent des caractères spécifiques, ou seulement des exemples de déviation similaire. Nous ne pouvons espérer d'obtenir dès à présent, relativement au premier de ces *desiderata* toutes les données qu'on aura par la suite, mais nous devons nous efforcer

d'en réunir autant que possible, et ce que nous en avons déjà à notre disposition est suffisant pour nous conduire à reconnaître comme un fait général que, dans les races d'animaux domestiques et parmi les plantes cultivées, les phénomènes de variation se sont manifestés de la manière la plus remarquable.

Si nous pouvions comparer nos races d'animaux domestiques avec les souches sauvages dont elles ont tiré leur origine, il n'y aurait que peu de difficulté à fixer l'étendue des limites des variations qui peuvent se produire dans le cours des temps; mais malheureusement, il est difficile de faire naître l'occasion d'établir cette comparaison, et dans certains cas, cela est tout-à-fait impossible.

Il est rare qu'on puisse reconnaître, parmi les animaux sauvages répandus à la surface du globe, les souches primitives de nos animaux domestiques dans leur état primitif : pour plusieurs, nous ignorons absolument ce qu'elles sont devenues, à moins de supposer qu'elles aient été entièrement subjuguées par l'homme. On trouve, il est vrai, des bœufs, des moutons, des chèvres et des chevaux sauvages; mais, dans la plupart des cas, on ne peut voir là que des animaux qui, après avoir vécu dans un état plus ou moins complet de domesticité, ont recouvré leur indépendance, et sont revenus jusqu'à un certain point à leur état naturel. Nous ignorons le plus souvent l'époque à laquelle a eu lieu ce retour à la vie sauvage, et les circonstances dans lesquelles il s'est produit; et nous ne savons pas mieux, pour l'ordinaire, qu'elle est, parmi toutes les races domestiques que nous rapportons à une même

espèce, celle de laquelle descendent les individus que nous observons. Il y a cependant de nombreuses et importantes observations à faire sur les diverses races d'animaux qui ont été transportées d'Europe en Amérique, depuis la découverte du nouveau continent, c'est-à-dire depuis la fin du xv[e] siècle. Plusieurs de ces races ont extrêmement multiplié sur un sol et sous un climat qui leur étaient également favorables. Quelques-unes se sont répandues dans les vastes forêts de l'Amérique, y sont devenues sauvages, et ont perdu les marques les plus apparentes de la servitude. On a remarqué que ces races marrones diffèrent physiquement des races domestiques dont on sait qu'elles sont descendues, et il y a tout lieu de considérer ce changement comme un retour partiel aux caractères primitifs de la souche sauvage (1). Une comparaison entre les animaux qui ont aussi recouvré leur indépendance et ceux qui vivent parmi nous à l'état de domesticité, peut, dans tous les cas, don-

(1) On trouve quelques détails sur ces espèces naturalisées en Amérique, aussi bien que sur les espèces indigènes, dans un livre déjà connu depuis long-temps, les *Recherches sur le Paraguay*, de don Félix d'Azara. Mais c'est un ouvrage récent de M. Roulin (*Mémoires présentés par divers savans à l'Académie des sciences de l'Institut de France*, Paris, 1835, tome VI, in-4°, page 321), qui nous a fourni les renseignemens les plus exacts et les plus précieux.

M. Roulin a passé six ans en Colombie, et il a consacré une partie de ce temps à recueillir les renseignemens qu'il nous communique dans son mémoire. Ses observations, comme il le déclare, ne sont relatives qu'à la Nouvelle-Grenade et au Venezuela, mais ces pays étant traversés par la cordilière des Andes offrent, dans un contour assez restreint, une grande variété de climats.

Quant aux renseignemens sur les tribus sauvages du Paraguay, nous les devons tous à l'ouvrage de M. d'Azara.

ner lieu à de curieuses et intéressantes remarques.

Les animaux qui ont été transportés en Amérique, par les Espagnols, sont : le porc, le cheval, l'âne, le mouton, la chèvre, la vache, le chien, le chat, et quelques oiseaux de basse-cour. Les changemens que chacune de ces espèces a subis, par suite de son retour à l'état sauvage, ont été l'objet de quelques observations, que nous allons présenter ici :

Les porcs, ainsi que nous l'apprenons de M. Roulin, furent introduits à Saint-Domingue, dès l'époque de la découverte de cette île par Christophe Colomb, au mois de novembre 1493, et ils le furent successivement en tous les lieux où les Espagnols formèrent des établissemens.

Les premiers qui parurent sur le plateau de Bogota, y étaient venus par un chemin très indirect : ils n'avaient pas remonté la Magdeleine à la suite de Quesada, mais ils venaient du Pérou, amenés par les soldats de Benalcazar, un des lieutenans de Pizarre. Ces soldats qui marchaient depuis toute une année à la recherche du fabuleux *El Dorado*, avaient pris avec eux des porcs mâles et femelles, pour faire race dans leur future colonie. Ces animaux se multiplièrent si rapidement, que dans l'espace d'un demi-siècle, ils s'étendirent depuis le 25e de lat. N., jusqu'au 40e de lat. S. A Saint-Domingue, les porcs se répandirent par si grandes troupes dans le pays, qu'à l'époque de l'introduction de la canne à sucre, il fut nécessaire d'en détruire un grand nombre.

Nous savons par Oviedo, que moins de trente ans après la découverte de l'Amérique, il existait des co-

chons marrons à Cuba, à Porto-Rico, à la Jamaïque, etc. Cet auteur ne croyait pas qu'il pût s'en trouver sur le continent, à cause des bêtes féroces qui devaient, suivant lui, les détruire dès qu'ils ne seraient plus sous la protection de l'homme; mais M. Roulin a vu des cochons marrons dans les plaines ou *Llanos* qui s'étendent à l'est de la cordilière des Andes, notamment sur la rive gauche du Meta, pays où les couguars et les jaguars sont cependant très nombreux. Ces animaux, errant en toute liberté dans les vastes forêts du Nouveau-Monde, ne se nourrissant que de fruits sauvages, étant revenus, en un mot, au genre de vie de leurs premiers ancêtres, en ont aussi repris en partie les caractères physiques. Leur aspect, en effet, rappelle, à bien des égards, celui du sanglier de nos forêts : leurs oreilles sont redressées, leur tête s'est élargie, relevée à la partie supérieure; enfin, leur couleur n'offre plus ces variétés que l'on trouve dans les races domestiques; ils sont presque uniformément noirs.

Les porcs peu nombreux que l'on trouve à l'état de domesticité chez les habitans des *Paramos*, c'est-à-dire des régions montagneuses situées à plus de 2,500 mètres d'élévation, ont beaucoup de l'aspect de nos sangliers de France. Leur poil est épais, souvent un peu crépu, et présente en dessous, chez quelques individus, une espèce de laine. Par suite du froid et du défaut de nourriture suffisante, ces porcs sont petits et rabougris.

Dans quelques parties chaudes de l'Amérique, le cochon n'est pas noir comme celui qui vient d'être décrit, mais roux, comme le pécari dans son jeune

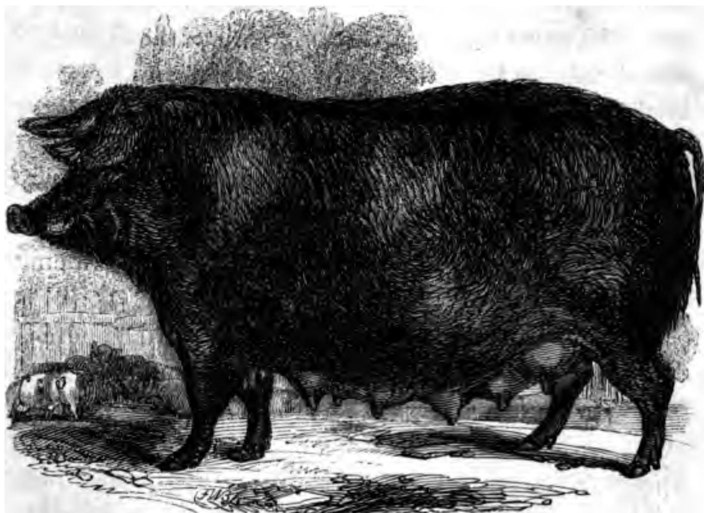
âge. A Melgar et dans d'autres lieux, il s'en trouve qui ne sont pas entièrement noirs et qu'on nomme *sanglés* (cinchados), parce qu'ils ont sous le ventre une large bande blanche qui va communément se réunir sur le dos, tantôt en se rétrécissant, et tantôt en conservant la même largeur.

Fig. 3. — Sanglier sauvage.



La réapparition des caractères du sanglier sauvage dans une race provenant de cochons domestiques fera cesser tous les doutes, s'il pouvait encore en subsister sur l'identité d'origine; et nous pouvons en toute sûreté nous livrer à une comparaison de détails des caractères physiques de ces deux races, en les considérant comme les variétés d'une même espèce. Le retour à une couleur noire uniforme et l'apparition de poils épais et en partie laineux, au lieu de soies rares

Fig. 4. — Truie du Hampshire.



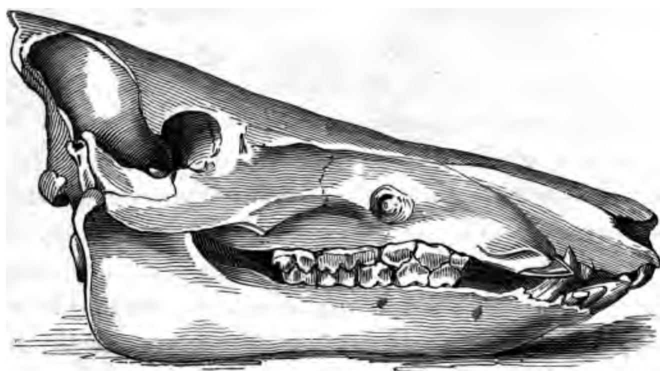
et clairsemées, voilà des faits qui doivent être notés dans les observations de M. Roulin.

La différence qui existe, sous le rapport de la forme, entre la tête du cochon marron et celle du cochon domestique est aussi très remarquable. Il y a long-temps que Blumenbach a fait une remarque semblable, en comparant le crâne du porc de nos basses-cours et celui du sanglier des forêts européennes. Il a vu que cette différence est tout-à-fait comparable à celle qui s'observe entre le crâne du nègre et le crâne de l'Européen. « Les personnes, dit-il, qui n'auraient pas occasion de vérifier ce fait, pourront du moins consulter les figures que Daubenton a données des crânes de ces deux animaux (v. fig. 5 et 6). Je laisserai de côté, ajoute-t-il, les variétés de race peu prononcées que l'on doit trou-

ver chez les porcs comme chez les hommes, et je ne parlerai que d'un fait qui m'a été garanti par M. Solger; c'est que la singularité observée dans l'espèce humaine chez les Indous, d'avoir l'os de la jambe remarquablement long, a été observée pareillement chez les porcs de la Normandie. Ils ont le train de derrière très long, de sorte qu'ils ont la croupe plus élevée que l'épaule, d'où il résulte que leur dos forme une sorte de plan incliné, et que la tête continuant dans la même direction, le groin touche presque à terre.

« Les porcs, continue Blumenbach, ont dégénéré à

Fig. 5. — Crâne de sanglier.



un tel point dans certaines contrées qu'ils dépassent en singularité tout ce qui a pu être trouvé de plus étrange dans les variétés de l'espèce humaine. Les porcs solipèdes, ou à sabot non divisé, étaient connus des anciens, et on en trouve beaucoup en Hongrie et en Suède. De même les porcs de l'Europe, qui furent transportés par les Espagnols en 1509 dans l'île de Cu-

Fig. 6. — Crâne de cochon domestique.



bagua, célèbre à cette époque pour sa pêcherie de perles, ont dégénéré en une race monstrueuse qui a des pinces d'une demi-palme de long. »

On trouve des cochons solipèdes dans quelques parties de l'Angleterre; on en trouve aussi qui ont le sabot divisé en cinq parties.

Buffon avait déjà remarqué les variétés de l'espèce Cochon. « En Guinée, dit-il, cette espèce a pris de longues oreilles couchées sur le dos; en Chine, le ventre gros et pendant et les jambes très courtes; au cap Vert et dans d'autres lieux, de grandes défenses comme les cornes recourbées du bœuf; en domesticité, des oreilles à demi pendantes et blanches. »

Le bétail à cornes fut introduit à Saint-Domingue au second voyage de Colomb, et s'y multiplia si rapidement que, vingt-sept ans après la découverte de l'île, on pouvait voir, ainsi que nous l'apprend Oviedo, des

troupeaux de 8,000 têtes. En 1530, le prix de ces animaux était tellement tombé qu'on les tuait seulement pour en avoir la peau. En 1587, l'exportation des cuirs, de cette île seule fut, au rapport d'Acosta, de plus de trente-cinq mille, et dans la même année on en exporta de la Nouvelle-Espagne plus de soixante mille.

Il y a long-temps que don Félix d'Azara a observé que les bœufs sauvages de l'Amérique méridionale diffèrent pour la couleur, des bœufs domestiques du même pays.

« Les troupeaux de bétail domestique, dit-il, nous offrent une grande variété de nuances, mais la couleur des bœufs sauvages est constante et invariable : les parties supérieurs sont d'un brun rouge, et le reste du corps est noir. »

Ce fait lui semble indiquer que la couleur primitive de l'espèce devait être celle que les Espagnols désignent sous le nom d'*Osco*.

D'Azara nous cite un autre fait intéressant observé dans le même pays, la formation d'une race particulière, sans cornes. « En 1770, il naquit un taureau *mocho* ou sans cornes, dont la race s'est très multipliée » (1). Quand le taureau n'a pas de cornes, les veaux en sont également dépourvus.

M. Roulin nous dit avoir vu, dans quelques parties très chaudes de l'Amérique méridionale, une variété de bœufs dont le poil est extrêmement rare et fin, ce que l'on nomme par antiphrase *pelones;* cette variété est

(1) *Voyages dans l'Amérique méridionale*, par Don F. de Azara, Paris, 1809, tome I, page 378.

reproduite par la génération, mais on ne cherche pas à en favoriser la multiplication, car, comme une partie du bétail qu'on élève en ces lieux est destinée à la consommation des villes de la Cordilière, et doit, avant d'être tué, rester quelques mois à s'engraisser dans des pâturages situés en climat tempéré, ces pelones, trop sensibles au froid, ne sont pas propres à l'exportation.

Au reste, les bœufs nés dans les mêmes districts que les pelones, mais qui n'offrent point la particularité à laquelle ceux-ci doivent leur nom, souffrent toujours lorsqu'on les amène dans la Cordilière, et leur acclimatation ne s'y fait jamais sans quelque difficulté.

Les pelones constituent évidemment une variété harmonisée avec un certain climat.

Par fois aussi, il naît dans ces régions chaudes, des individus dont la peau est entièrement nue; on les connaît sous le nom de *calongos,* nom qui appartient plus particulièrement à une race de chiens sans poils originaires de Calongo ou Cacongo sur la côte de Guinée, et qu'on appelle en français *chiens turcs.* Les animaux qui offrent ce caractère, sont faibles et délicats; il ne paraît pas qu'il en naisse jamais dans les parties froides du pays.

M. Roulin, dans son mémoire, cite relativement aux bœufs de l'Amérique du Sud, un fait qui paraît très remarquable, et qui se trouve signalé comme tel dans le rapport que M. Geoffroy-Saint-Hilaire a fait à l'Académie des Sciences sur ce mémoire. (1)

(1) *Mémoires du Muséum,* tome XVII, p. 201.

En Europe, on trait généralement la vache depuis le moment où elle devient féconde, jusqu'à celui où elle cesse de l'être. Cette pratique incessamment répétée chez tous les individus pendant une longue suite de générations, a produit sur la race ce résultat, que la sécrétion du lait y est devenue une fonction constante dans l'économie animale; les mamelles ont acquis une ampleur plus qu'ordinaire, et le lait continu d'y affluer, alors même que le nourrisson est enlevé.

En Colombie, l'abondance du bétail, et diverses autres circonstances qu'il est inutile de mentionner ici, ont interrompu cette habitude : or, remarque M. Roulin, il n'a fallu qu'un petit nombre de générations, pour que l'organisation libre de contraintes remontât vers son type normal. Aujourd'hui donc, si l'on destine une vache à donner du lait, le premier soin est de lui conserver son veau; il faut que tout le jour son nourrisson soit avec elle, et puisse la teter; on les sépare seulement le soir, pour profiter du lait qui s'amasse dans la nuit. Le veau vient-il à mourir, le lait tarit aussitôt.

Cette observation est importante, en ce qu'elle nous prouve que la permanence du lait, chez nos vaches d'Europe, n'est qu'une modification de l'économie animale.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire fait remarquer encore deux autres observations très importantes de M. Roulin, lesquelles portent sur le fait de la transmission héréditaire d'habitudes données dans l'origine aux parens, dans un but déterminé, et au moyen d'une

certaine éducation. Je présenterai plus tard d'autres exemples de ce fait, mais pour le moment, je ne m'occuperai que des observations de M. Roulin.

Les chevaux que l'on élève dans les fermes du plateau de la Cordilière, sont dressés à l'amble et au pas relevé ; ce mode de progression ne leur est pas naturel, mais on les y accoutume de bonne heure, et tant qu'on les monte, on a le plus grand soin de ne jamais leur permettre de prendre un autre pas. Il arrive fréquemment qu'après un certain temps, les jambes de ces chevaux s'engorgent ; alors, s'ils sont d'ailleurs d'une belle forme, on les lâche dans les pâturages comme étalons. Il résulte de là une race chez laquelle l'amble est l'allure naturelle. On donne à ces chevaux le nom d'*aguilillas*.

Le second fait observé par M. Roulin, est le développement d'un nouvel instinct qui devient héréditaire dans la race des chiens que l'on trouve chez les habitans des bords de la Magdeleine, et que l'on emploie à la chasse du pécari. Je citerai les propres paroles de l'auteur :

« L'adresse du chien consiste à modérer son ar-
« deur, à ne s'attacher aucun animal en particulier,
« mais à tenir toute la troupe en échec. Or, parmi
« ces chiens, on en voit maintenant qui, la première
« fois qu'on les mène au bois, savent déjà comment
« attaquer ; un chien d'une autre espèce se lance
« tout d'abord, est environné, et quelle que soit sa
« force, il est dévoré dans un instant. »

Il paraît que l'aboiement est une habitude acquise, transmise héréditairement, et qui devient naturelle aux

chiens domestiques; les jeunes, en effet, apprennent à aboyer, même lorsqu'ils sont, dès la naissance, séparés de leurs parens.

On a supposé que l'aboiement était un essai d'imitation de la voix humaine; quoi qu'il en puisse être, les chiens sauvages n'aboient pas. On en trouve des troupes nombreuses dans l'Amérique du Sud, principalement dans les Pampas; il y en a aussi dans les Antilles, et dans les îles situées près de la côte du Chili. En recouvrant la liberté, ces animaux ont perdu l'habitude d'aboyer, et, comme cela a été remarqué chez d'autres chiens dont la race n'a jamais reçu les soins de l'homme, ils ne savent généralement que hurler.

On sait que deux chiens, amenés des contrées occidentales de l'Amérique en Angleterre par le voyageur Mackenzie, n'aboyèrent jamais, et continuèrent à faire entendre leur hurlement habituel, tandis qu'un chien qui naquit de ceux-ci en Europe, apprit à aboyer.

On a observé pareille chose pour les chiens de l'île de Juan Fernandez, qui descendent de ceux que les Espagnols y laissèrent, antérieurement à l'expédition de lord Anson, dans le but d'exterminer les chèvres; chez eux, l'habitude de l'aboiement paraît s'être tout-à-fait perdue.

Une autre observation curieuse de M. Roulin, c'est que les chats aussi ont perdu ces miaulemens incommodes que l'on entend si souvent, pendant la nuit, dans nos pays d'Europe.

L'âne n'est point devenu sauvage dans les différentes parties de l'Amérique du Sud, que M. Roulin a vi-

sitées; quant aux chevaux sauvages, il en a vu en troupes, il est vrai peu nombreuses, dans plusieurs provinces de la Colombie, dans les plaines de San-Martin, entre les sources du Méta, le Rio-Negro et l'Umadéa. Dans quelques lieux élevés où l'on élève des chevaux, et où l'on n'a pas eu soin de renouveler la race par des croisemens, la taille de ces animaux, qui vivent cependant dans de bons pâturages, paraît avoir diminué, et leur poil est devenu si touffu, qu'il les rend presque difformes.

Azara nous apprend que les chevaux du Paraguay sont tous de la même couleur, tandis que les chevaux domestiques de ce pays sont, comme ailleurs, de nuances variées. Les chevaux sauvages sont tous châtains ou bai-brun. « Cela pourrait faire penser, « dit notre auteur, que le bai brun était la couleur « du cheval original ou primitif. (1)

La race de moutons qui a été introduite en Amérique par les Espagnols, n'est point la race du mouton mérinos, mais celle qu'ils nomment *de lana burda y basta*, elle est très commune sur la Cordilière, depuis 1000 jusqu'à 2500 m. de hauteur, mais elle ne s'accommode point des plaines basses et brûlantes, comme celles qui s'étendent entre le Méta et le pied de la Cordilière.

Même dans la vallée de la Magdelene, qui sépare la chaîne orientale de la chaîne moyenne, les moutons sont peu nombreux ; mais, dans ces contrées, ils présentent un phénomène digne de fixer l'attention. La

(1) Azara, *ubi suprà*, page 374.

laine, chez les agneaux, croît à-peu-près de la même manière que chez ceux des climats tempérés; si on la coupe, elle repousse telle qu'elle était d'abord, et la toison se forme comme à l'ordinaire; si on la néglige, elle s'épaissit, sefeutre, et finit par se détacher par plaques, qui laissent au-dessous d'elles, non une laine naissante, non une peau nue et dans un état maladif, mais un poil court, brillant et bien couché, très semble à celui de la chèvre dans les mêmes climats; dans les places où ce poil a paru, il ne renaît jamais de laine.

La chèvre, dans l'Amérique méridionale, est devenue plus agile et plus svelte qu'elle ne l'est en général dans nos pays; sa tête est plus élégante et porte de plus petites cornes. Le signe le plus évident de domesticité dans notre chèvre d'Europe, l'ampleur des mamelles, a presque complètement disparu dans la chèvre américaine.

Nous savons par Azara que, dans l'Amérique du Sud, les brebis et les chèvres ont deux portées par an, et que leur produit annuel est au moins de deux ou trois petits.

L'introduction des oies en Amérique offre un exemple de la marche graduelle de l'acclimatation. L'introduction de cette espèce, sur le plateau de Bogota, remontait, à l'époque où écrivait M. Roulin, à une vingtaine d'années seulement. Au commencement, les pontes furent rares, elles se composaient d'un petit nombre d'œufs, dont un quart à peine venait à éclore, et plus de la moitié des jeunes oisons mourait dans le premier mois. Ceux qui échappèrent, formèrent une seconde génération qui déjà

réussit mieux que la première, et aujourd'hui l'espèce, sans être encore aussi féconde qu'elle l'est en ce moment en Europe, tend évidemment à arriver au même point. (1)

On a remarqué la même chose pour les Gallinacés; selon Garcillasso, il se passa beaucoup d'années avant qu'on pût obtenir de poulets des œufs pondus par les poules qu'on amenait à Cusco, quoiqu'on ne rencontrât pas la même difficulté dans quelques villes peu éloignées de celle-ci. Aujourd'hui, la race primitivement introduite est partout très féconde, mais la race anglaise qu'on a amenée depuis un petit nombre d'années, pour obtenir des coqs de combat, n'est pas encore arrivée à ce point de fécondité, et dans les premières années, on s'estimait heureux d'avoir deux ou trois poulets pour toute une couvée.

Il y a entre cette race et la première, quand on les observe l'une et l'autre dans les pays chauds, une différence curieuse : le poulet qui appartient à la race depuis long-temps acclimatéee, ou pour me servir de l'expression de M. Roulin, le poulet créole dont les pères ont vécu pendant des siècles dans un climat chaud, naît avec un peu de duvet qu'il perd bientôt,

(1) Une observation du même genre m'a été communiquée par M. Rankin, qui a eu connaissance du fait à Sierra-Leone. Lorsqu'on sème dans ce pays du froment anglais, il pousse des tuyaux dont les épis ne contiennent que très peu de grains. A la seconde génération, ces grains produisent davantage; bref, au bout de quelques générations et après avoir passé par des phases toutes semblables à celles que les oies d'Europe doivent traverser avant que leur race se soit mise en harmonie avec le climat de l'Amérique du Sud, le blé devient acclimaté dans l'Afrique tropicale.



et reste complètement nu jusqu'à la croissance des plumes de l'aile.

Le poulet de race anglaise nouvellement importé, est couvert d'un duvet très serré. « Le petit animal « est encore vêtu comme pour vivre dans le pays « d'où ses pères ont été apportés depuis peu d'an-« nées. »

Une variété de poule assez commune dans la Nouvelle-Grenade, est celle que l'on désigne communément en France sous le nom de *poules nègres*, et qu'on nomme à Bogota poules de Nicaragua. Cette couleur noire, ou pour nous servir de l'expression de M. Roulin, ce mélanisme, rend les animaux qui en sont atteints, peu recherchés pour l'usage de la table; cependant ils sont assez communs, et comme on ne cherche pas à les propager, cela semble indiquer, ainsi que l'observe M. Roulin, que, outre les individus qui héritent de leurs parens cette couleur noire, il en naît d'autres qui présentent la même difformité, quoique provenant de père et de mère à l'état normal. M. Roulin a fait une remarque générale très importante, c'est que, dans toute l'Amérique tropicale, le mélanisme et l'albinisme à différens degrés, se montrent fréquemment chez les animaux à sang chaud, et que ces deux espèces de monstruosités sont au nombre de celles qui se transmettent le plus facilement par voie de génération. « Peut-être, ajoute-t-il, « la même remarque serait-elle applicable dans toute « sa généralité à un pays situé aux antipodes de ce-« lui dont je m'occupe; elle est au moins exacte pour « les poules, et Marsden nous apprend qu'à Java on

« en trouve beaucoup affectées de mélanisme. Quant « à l'albinisme, plusieurs voyageurs nous apprennent que dans les îles de la Sonde, il s'observe assez « fréquemment dans l'espèce humaine. » (1)

Selon M. Roulin, le mélanisme des poules de Bogota se montre moins dans la couleur de la peau que dans celle de la crête, du périoste, des membranes séreuses, et de la couche cellulaire qui entoure les muscles; quelque chose de semblable a été observé sur les poules noires du Malabar.

M. Roulin déduit, des faits exposés dans son mémoire, les conséquences suivantes :

« 1° Lorsqu'on transporte dans un climat nou« veau, certains animaux, ce ne sont pas les individus « seulement, ce sont les races qui ont besoin de s'ac« climater;

« 2° Lorsque cette acclimatation a lieu, il s'opère « communément dans ces races, certains changemens « durables qui mettent leur organisation en harmo« nie avec les climats où ils sont destinés à vivre;

« 3° Les habitudes d'indépendance amènent aussi « leurs changemens, qui, en général, paraissent ten« dre à faire remonter les espèces domestiques vers « les espèces sauvages qui en sont évidemment la « souche. »

Deux autres remarques peuvent encore être ajoutées comme résultats incidens des faits cités par M. Roulin.

1° Des altérations ou modifications permanentes

(1) M. Roulin aurait pu aussi parler des éléphans blancs du Siam.

dans les fonctions de la vie animale, peuvent être le résultat d'un changement dans les habitudes qui influent sur ces fonctions, si ces nouvelles habitudes continuent pendant un temps assez long. C'est ce qui est prouvé par le fait de la permanence du lait chez les vaches de l'Europe.

2° Il peut se former des instincts héréditaires, certains animaux transmettant à leur postérité des habitudes acquises, et les caractères psychologiques des races étant, aussi bien que leurs caractères physiques, susceptibles de changemens sous l'influence des causes extérieures.

Toutes ces variations, d'ailleurs, sont restreintes dans de certaines limites.

SECTION VII.

CONTINUATION DES PHÉNOMÈNES DE VARIATION. — DIFFÉRENTES RACES D'ANIMAUX DOMESTIQUES DANS L'ANCIEN CONTINENT.

Nous venons de parcourir la série des faits relatifs aux modifications survenues, dans l'espace de trois siècles, chez les races d'animaux domestiques transportés dans le nouveau monde, et nous y avons vu les exemples les plus frappans, les mieux constatés peut-être, des effets qu'un changement dans les circonstances extérieures peut produire sur les animaux soumis à son influence.

Ces faits servent, dans tous les cas, à nous faire pressentir la nature des déviations que nous pouvons

nous attendre à découvrir dans des circonstances semblables.

Si, dans les cas que nous avons examinés, les causes extérieures avaient agi pendant un temps plus long, les déviations produites, nous sommes fondés à le croire, auraient été plus considérables. C'est ce dont il sera facile de nous convaincre en comparant les différentes races des animaux de l'ancien continent dont la domesticité remonte à l'époque la plus reculée.

Dans ce nouvel examen, il est vrai, nous ne pouvons pas toujours obtenir d'une manière aussi positive la preuve que les différentes races descendent originairement d'une même souche; mais nous avons, dans beaucoup de cas, un ensemble de semi-preuves qui nous autorise à admettre le fait au moins comme extrêmement probable.

Les différences que l'on observe dans les races d'animaux domestiques sont très grandes, si l'on compare les termes extrêmes; mais elles sont aussi très nombreuses, et, entre les points les plus distans de la chaîne, il se trouve tant d'anneaux intermédiaires qu'il n'y a point de ligne de séparation fortement marquée, comme nous en trouvons généralement entre des espèces distinctes : il y a passage des uns aux autres, par degrés presque imperceptibles. De plus, les modifications qui se produisent dans la structure, comme les perfectionnemens correspondans qui s'opèrent dans l'instinct et les autres facultés animales, sont en général d'une importance proportionnée à l'état plus ou moins avancé de la domestication, à la différence qui existe entre la condi-

tion primitive de l'espèce sauvage et celle de l'espèce cultivée qui en tire son origine, aux soins qu'il a fallu pour l'amener à cet état, et enfin au temps qui s'est écoulé depuis qu'elle a perdu son indépendance. Nous avons en effet, dans bien des cas, les preuves irrécusables de pareils changemens survenus dans l'organisation et les habitudes, sous l'influence d'un changement dans le genre de vie et particulierement à la suite du transport dans un nouveau climat, et nous voyons que les principaux effets de ces déviations du type primitif ont été l'oblitération de certains caractères, et le développement de quelques autres.

Pour mieux faire comprendre ces remarques, j'ajouterai aux faits déjà exposés, quelques autres faits qui mettent en évidence l'influence des causes externes sur les races, et je donnerai une courte description des variétés les plus remarquables observées dans les différentes espèces domestiques.

Variétés dans les races de moutons.

Le mouton est un des animaux le plus anciennement réduits en domesticité, et les variétés qu'il nous présente sont très grandes. On a cru long-temps, et cela paraît même avoir été l'opinion de Cuvier, que toutes les races de moutons domestiques provenaient, soit de l'argali de Sibérie, soit du mouflon ou musmon de barbarie. Aujourd'hui, plusieurs naturalistes regardent la chose comme douteuse; cependant, il ne paraît pas y avoir de motif pour croire que les races de moutons domestiques appartiennent à plus d'une

espèce, quoiqu'elles diffèrent extrêmement dans différens pays.

En Europe, les races varient beaucoup sous le rapport de la taille, de la nature de leur toison, du nombre et de la forme des cornes, qui sont grandes chez quelques-uns, et petites chez d'autres, qui manquent quelquefois aux femelles ou même à toute une race. Les variétés européennes les plus intéressantes sont : celles d'Espagne à laine fine et crépue, et chez lesquelles les béliers ont de longues cornes en

Fig. 7. — Mouton d'Espagne.



spirale; celles d'Angleterre, qui diffèrent beaucoup entre elles pour la taille et la qualité de la laine; enfin la race à longue queue, des parties méridionales de la Russie.

Les moutons de l'Inde et de l'Afrique, qui ont aussi la queue très longue, se distinguent par leurs jambes élevées, leur chanfrein très convexe, leurs oreilles pendantes, et parce qu'ils ne sont couverts que d'un poil ras.

Le Nord de l'Europe et de l'Asie a, presque partout, des petits moutons à queue fort courte. La race de Perse, de Tartarie et de Chine, a la queue entièrement transformée en un double globe de graisse; celle de Syrie et de Barbarie l'a, à la vérité, longue, mais aussi chargée d'une grosse masse de graisse. Dans toutes deux, les oreilles sont pendantes, les cornes grosses aux béliers, médiocres aux moutons et aux brebis, et la laine mêlée de poils. (1)

Fig. 8. — Mouton à grosse queue de Syrie.



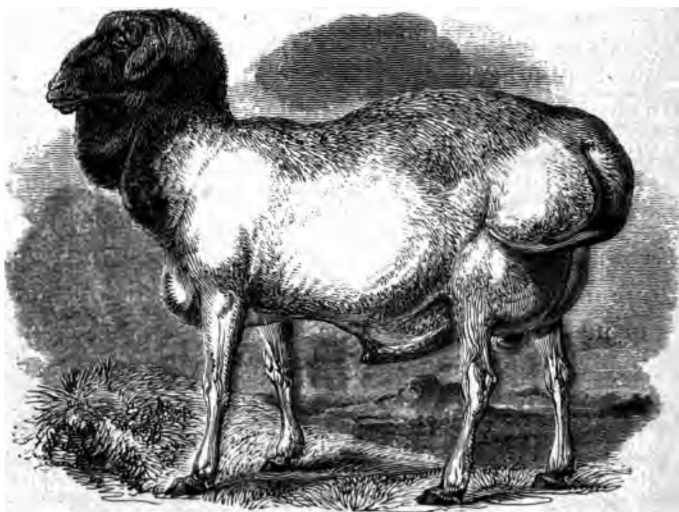
(1) Cuvier, *Règne animal*, tome I, page 278.

Plusieurs naturalistes ont soutenu que les races particulières de moutons conservent leurs caractères distinctifs, lorsqu'on les transporte dans des climats différens de ceux où ils constituent la race dominante. Mais cette assertion n'est pas rigoureusement vraie; du moins elle souffre des exceptions. Pallas, dans sa description des moutons des Kirghis, animaux dont la conformation très remarquable présente l'exagération du type de la race tartare, avait fait la remarque expresse que ces moutons enlevés à leurs plaines natales (les hauts plateaux du centre de l'Asie), conservent, sous quelque climat qu'on les transporte, leurs caractères distinctifs, caractères qui sont très saillans, car nulle autre race ne nous offre un aspect aussi étrange, une aussi haute stature. Les moutons kirghis sont plus grands qu'un veau qui vient de naître, très lourds de forme, et ont quelque ressemblance pour les proportions avec les races de l'Inde. Leur tète est très protubérante; leurs oreilles sont grandes et pendantes; leur lèvre inférieure dépasse de beaucoup la supérieure. La plupart ont sous le cou des caroncules couvertes de poil; au lieu d'une queue véritable, ils ont une énorme masse de graisse de forme arrondie, et qui, par dessous est presque complètement dépourvue de poil (1). Voilà les renseignemens que nous donne Pallas; mais un voyageur allemand, très bon observateur, qui a parcouru récemment l'Asie septentrionale, a eu occasion de les rectifier en un point important.

(1) Pallas, *Reise durch Siberien*, etc.

M. Ermann nous apprend que les moutons à grosse queue des Kirghis, lorsqu'on les transporte en Sibérie, ne conservent point les particularités qui les distinguent; les herbages secs et amers des steppes ne sont point favorables à la formation de la matière adipeuse, et les moutons y perdent bientôt la masse de graisse de leur queue. C'est ce qu'il a eu occasion d'observer près de Schaitansk, au nord de Tsharensberg. Même dans l'Oural méridional, dans les pâturages d'Orenburg, ces moutons perdent leur grosse queue après un petit nombre de générations (*Voy.* fig. 9).

Fig. 9. — Mouton de Tartarie à grosse queue.



Il n'est pas rare, dans nos pays, de voir former de nouvelles races de moutons chez lesquelles prédominent certains caractères particuliers estimés par tels

ou tels éleveurs. Cela se fait de deux manières : d'une part, en croisant des races déjà établies et bien connues ; de l'autre, et c'est plus fréquemment le cas, en choisissant pour la reproduction, dans tout un troupeau, les individus qui présentent déjà à un plus haut degré que les autres les particularités recherchées, et en procédant ainsi pendant plusieurs générations successives : dans ces cas, la variété naturelle ou congénitale qui apparaît, peut-être pour la première fois, dans un individu, se perpétue en vertu de la transmission héréditaire des caractères, qui est une loi de l'économie animale.

On trouve un exemple frappant de ce fait dans la formation d'une nouvelle race de moutons dans l'état de Massachussets, exemple cité par plusieurs auteurs qui se sont occupés de cette question :

En 1791, dans la ferme de Seth-Wright, une brebis mit bas un jeune mâle qui, sans cause connue, se trouva avoir le corps plus long et les jambes plus courtes que le reste de sa race ; les jambes de devant étaient crochues. La conformation de cet animal, le rendant incapable de sauter par dessus les clôtures, on voulut tenter de propager la particularité qui le distinguait, et l'expérience réussit : on obtint une nouvelle race de moutons que l'on nomma, d'après la forme du corps, la race loutre. Lorsque le père et la mère appartiennent à cette race, les agneaux qui en naissent héritent de cette particularité de forme (1) : c'est, à ce qu'il paraît, un fait constant.

(1) On ne cite comme exception qu'un seul cas, et encore est-il douteux. Pour tous les faits qui se rattachent à la race loutre, je renvoie le

On trouve des chevaux à l'état sauvage dans quelques parties de l'Asie et de l'Afrique, mais il est difficile de s'assurer s'ils sont toujours restés dans leur état primitif, ou si ces troupes, qui errent dans les forêts, étrangères aux soins de l'homme, ne descendent point d'individus de race domestique qui se seraient échappés à quelque époque inconnue. Les naturalistes, d'ailleurs, ne sont pas d'accord relativement au pays que l'on doit considérer comme la patrie primitive de l'espèce.

Les races de chevaux domestiques nous offrent, dans les différentes parties du monde où elles sont répandues, de grandes variétés de forme. Mais toutes réunissent si complètement et d'une manière si apparente les caractères manifestes et particuliers que l'on considère comme spécifiques, et le passage entre ces différentes races se fait par des gradations tellement imperceptibles, que l'on ne doute aucunement qu'elles appartiennent toutes à une seule espèce. Cependant, sous le rapport de la taille, si on compare les races extrêmes, on trouve entre elles de très grandes différences, et sous d'autres rapports elles ne diffèrent pas moins.

Les plus grandes races se trouvent surtout dans les pays du Nord, en Tartarie et dans l'Europe septentrionale. En Arabie et en Barbarie, elles nous présentent des formes sveltes et légères. Quant aux races des parties civilisées de l'Europe, on les a formées en croisant diversement entre elles celles que

lecteur à un mémoire du colonel Humphries, inséré dans les *Transactions philosophiques* de 1813, et dans les *Annals of philosophy* de Thomson.

nous venons d'indiquer, et aussi en propageant avec soin certaines qualités particulières qui, de temps à autre, apparaissent spontanément et qui sont de la nature des variétés accidentelles ou naturelles.

On sait que les chevaux sauvages ont toujours des proportions un peu différentes des races les plus perfectionnées. Leur tête est plus forte, leur front arrondi et arqué; leur poil est rude, long et crépu (1). Blumenbach, même, remarque que la différence dans les formes de la tête osseuse chez les races humaines les plus dissemblables, est moindre que celle qui existe entre la tête allongée du cheval napolitain et celle du cheval de race hongroise, remarquable par sa brièveté et le développement de la mâchoire inférieure. Dans notre pays même, il y a entre le cheval de course et le cheval de trait une différence très grande, non-seulement dans la forme de la tête mais dans les formes générales de tout le squelette.

La remarque relative aux proportions de la tête et à la forme du front des chevaux sauvages, a été faite d'abord par Pennant (2), puis confirmée par Pallas, qui nous a fourni les moyens d'en faire une application à une race qu'il décrit, race provenant des chevaux qui sont devenus sauvages dans la Sibérie orientale et se sont dispersés dans les vastes plaines voisines des sources du Tschugan. Ces animaux, qui sont arrière-descendans de chevaux domestiques, diffèrent maintenant de la race russe, en ce qu'ils ont la tête plus forte et les oreilles plus

(1) Pennant, *Hist. des quadrupèdes.* — G. Cuvier, *Règne animal.*

(2) Pennant, *Hist. des quadrupèdes.* — G. Cuvier, *Règne animal*, tom. I.

pointues; leur crinière est courte et rude, et leur queue s'est notablement raccourcie. On dit qu'ils sont presque uniformément bruns ou de couleur foncée; il est très rare de voir parmi eux des individus noirs ou pies. Pallas ajoute que les traits principaux qui les distinguent et qui peuvent être considérés comme des caractères acquis par la race depuis qu'elle est devenue sauvage dans le désert, sont : une tête plus grande et un front plus voûté que dans la race domestique, les lèvres plus velues et la crinière descendant plus bas sur les épaules, les membres plus forts, le dos moins arqué et plus étroit, les sabots plus petits et plus pointus, les oreilles plus longues et plus inclinées en avant. (1)

Quant aux bœufs, qui nous présentent des races très nombreuses et très diversifiées, leur souche sauvage primitive paraît s'être perdue, car il a été prouvé par Cuvier que l'*urus* ou aurochs constitue une espèce différente. On ne connaît réellement des animaux qu'on suppose avoir appartenu à cette souche sauvage, que des restes fossiles, et même, dans les crânes que l'on en possède, on trouve que les cornes sont dirigées en avant et en bas, disposition dans laquelle certains naturalistes étaient portés à voir un caractère spécifique. Mais la grandeur et la direction des cornes varient beaucoup dans les races domestiques; on ne peut les considérer que comme des caractères de races; et en effet, c'est par ce signe que plusieurs de nos races sont distinguées dans le langage des

(1) Pallas, *Reise*, ubi suprà.

agronomes. Ainsi, en Angleterre, nous avons la race à longues cornes, celle à cornes courtes, et la race à cornes moyennes, qui passe pour être l'ancienne race bretonne et qu'on suppose descendue de la souche galloise et écossaise (*Voy.* fig. 10).

Fig. 10. — Bœuf du Lancashire à longues cornes.



En Abyssinie, les bœufs sont remarquables par la longueur démesurée de leurs cornes. Dans le Paraguay, Azara a vu avec surprise une race de bœufs sans cornes, provenant d'une race qu'on savait en être pourvue. A ce fait, déjà assez curieux, il oppose comme contraste un autre fait beaucoup plus extraordinaire, en le prenant pour vrai, savoir : que dans le même pays on observe quelquefois des chevaux cornus.

De très grandes diversités dans la forme de la tête et les proportions des membres ont été signalées par Meckel, Sturm, Carus et autres écrivains, comme existant parmi les différentes races de bœufs de l'Europe. (1)

Occupons-nous maintenant des variations dans l'espèce du chien.

« Le chien domestique, dit F. Cuvier, est la conquête la plus complète, la plus singulière et la plus utile que l'homme ait faite; toute l'espèce est devenue notre propriété; chaque individu est tout entier à son maître, prend ses mœurs, connaît et défend son bien, lui reste attaché jusqu'à sa mort; et tout cela ne vient ni du besoin, ni de la contrainte, mais uniquement de la reconnaissance et d'une véritable amitié. La vitesse, la force et l'odorat du chien en ont fait pour l'homme un allié puissant contre les autres animaux, et étaient peut-être nécessaires à l'établissement de la société. Il est le seul animal qui ait suivi l'homme par toute la terre. »

Quelques naturalistes supposent que le chien appartient à la même espèce que le loup; d'autres veulent que ce soit un chacal apprivoisé; ces deux espèces, en effet, ressemblent au chien beaucoup plus que le renard; et, quoique M. Marcel de Serres ait signalé certains caractères qu'il considère comme constituant des différences spécifiques entre le chien et ses trois congénères (2), bien des gens doutent encore que

(1) J.-F. Meckel, *Traité d'anatomie comparée.* — Sturm, *Racenzeichen der verschiedenen Hausthiere*, etc. — C. G. Carus, *Traité élémentaire d'anatomie comparée*, Paris, 1835, tome I, page 249.

(2) L'orbite est plus grand chez le chien que chez le renard, et chez

le chien et le loup soient d'espèces distinctes. Mais toutes les différentes races de chiens sont-elles les variétés d'une seule et même espèce? Voilà ce qui a été souvent mis en question. Les plus savans naturalistes, ceux qui se sont le plus consacrés à l'étude de l'histoire des espèces sont pour l'affirmative, et M. Fréd. Cuvier, en particulier, soutient fortement cette opinion. Il fait remarquer que si nous prenons toutes ces variétés pour des races permanentes, c'est-à-dire pour des espèces primitivement distinctes, et que nous admettions en même temps que ces races ne sont susceptibles que de peu ou point de modifications, il sera nécessaire de reconnaître au moins cinquante espèces différentes de chiens, toutes distinguées les unes des autres par des caractères permanens.

Peu de personnes, dit Cuvier, pourront accepter sérieusement une supposition si improbable; elle devient, en effet, de plus en plus difficile à admettre lorsque, comparant entre elles les différentes races de chiens, on considère la série de changemens progressifs qui s'observent dans leur structure physique. Les races qui sont le moins complètement réduites à l'état domestique et celles qui sont redevenues sauvages, comme le Dingo ou chien de la Nouvelle-Hollande, diffèrent peu du loup pour la forme de la tête et pour d'autres caractères; tandis que les races les plus cultivées, celles dont les facultés ont été le plus développées et les habitudes le plus

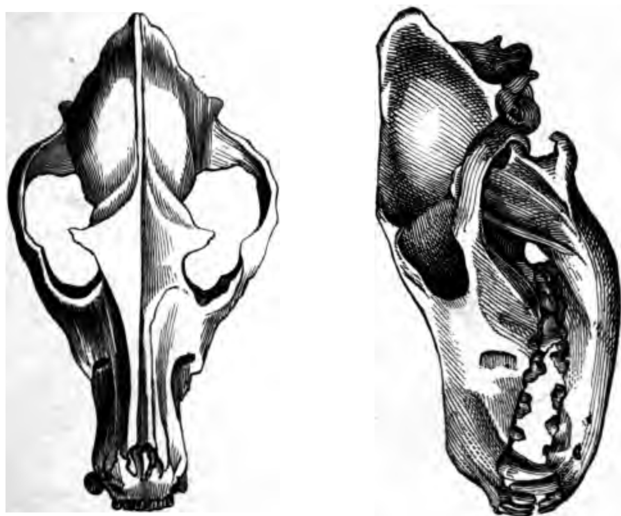
le renard que chez le loup. *Voy.* Marcel de Serres, *Observations sur les caractères distinctifs du chien, du loup et du renard, fournis par leur squelette* (Bibliothèque universelle de Genève, 1835, tome 58, page 230).

changées par la domesticité, sont aussi celles qui s'éloignent le plus de cette forme, celles chez lesquelles nous trouvons particulièrement le front le plus arrondi et le plus voûté, le cerveau le plus développé. Les chiens de la Nouvelle-Hollande sont presque à l'état de nature, presque sauvages. Ils demeurent dans le creux des rochers et vivent sans le secours de l'homme, en chassant pour leur compte les animaux sauvages dont ils se nourrissent; même lorsqu'ils chassent de compagnie avec les naturels du pays, c'est plutôt en qualité d'associés qui seront rétribués de leur peine par une part du butin, que comme des animaux dressés, comme des animaux domestiques (1). Le museau du chien australien n'est point raccourci comme celui du dogue, ni allongé comme celui du lévrier, mais ressemble au museau du mâtin : ses oreilles sont droites, mobiles et ont l'ouverture dirigée en avant; les sens de l'odorat et de l'ouïe sont chez eux assez fins. Ils sont grégaires, et chassent quelquefois en troupes de deux cents individus, et ils ne souffrent point l'approche de chiens qui n'appartiennent point à leur bande. Le crâne du chien de la Nouvelle-Hollande diffère peu de celui du loup. Chez l'un et chez l'autre la tête est très plate, et la cavité qui contient la cervelle est

(1) « Bien différent de nos chiens domestiques, il n'a aucune idée de la propriété de l'homme. Il se jette avec fureur sur la volaille, et semble ne s'être jamais reposé que sur lui-même du soin de se nourrir. » Ne nous offre-t-il pas le tableau que Buffon peint de l'homme et du chien sauvage s'entr'aidant pour la première fois, poursuivant de concert la proie qui doit les nourrir, et la partageant ensemble après l'avoir atteinte. — F. Cuvier. *Sur le chien des habitans de la Nouvelle-Hollande*, etc., (*Annales du Museum*, tome [illegible] page 458.)

proportionnellement très petite; cela tient à l'aplatissement des os temporaux et pariétaux qui, à partir de leur bord externe et inférieur, se dirigent vers la ligne médiane en suivant deux plans presque horizontaux, et se rencontrant ainsi sous un angle très obtus, forment à la cavité cérébrale un toit tout-à-fait aplati. Cette disposition est très évidente dans la figure que nous donnons ici. Le chien danois et le

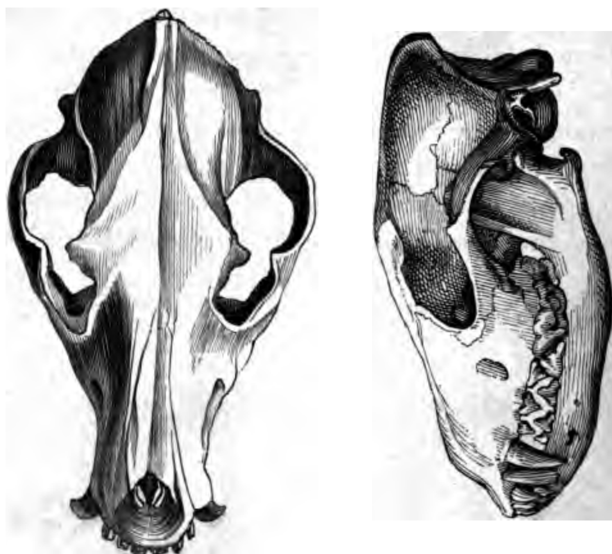
Fig. 11. — Crâne du chien de la Nouvelle-Hollande.



mâtin ressemblent, pour la forme de la tête, au chien de la Nouvelle-Hollande, et n'ont guère un plus grand développement d'intelligence ou de sagacité (*Voy*. fig. 12).

Le basset et le chien courant diffèrent des races

Fig. 12. — Crâne d'un mâtin.



précédentes en ce qu'ils ont les os pariétaux plus ar-

Fig. 13. — Basset écossais.



qués, ce qui laisse un plus grand espace au cerveau (*Voy.* les figures suivantes).

Fig. 14. — Chien de berger.



Fig. 15 — Lévrier.



Le lévrier a le museau plus grand et les sinu
frontaux plus petits que le chien courant. Le sens d

Fig. 16. — Chien courant de la vieille race anglaise.



Fig. 17. — Grand lévrier (chien louvier, *Wolf Dog*).



l'odorat est assez peu développé dans cette race. Le chien de berger, qui montre une sagacité bien plus grande que les chiens de chasse dont nous venons de parler, et que Buffon considérait à tort comme le moins modifié par la domesticité, nous offre une cavité crânienne très spacieuse. Dans la tête de cet animal, l'os temporal n'est point aplati ou légèrement courbé à partir du bord inférieur, de manière à former une faible élévation par sa rencontre avec celui du côté opposé; mais, au contraire, dans sa première moitié il s'élève perpendiculairement, et de là il s'arrondit pour former la voûte de l'espace occupé par le cerveau. Le chien à loups (fig. 17) res-

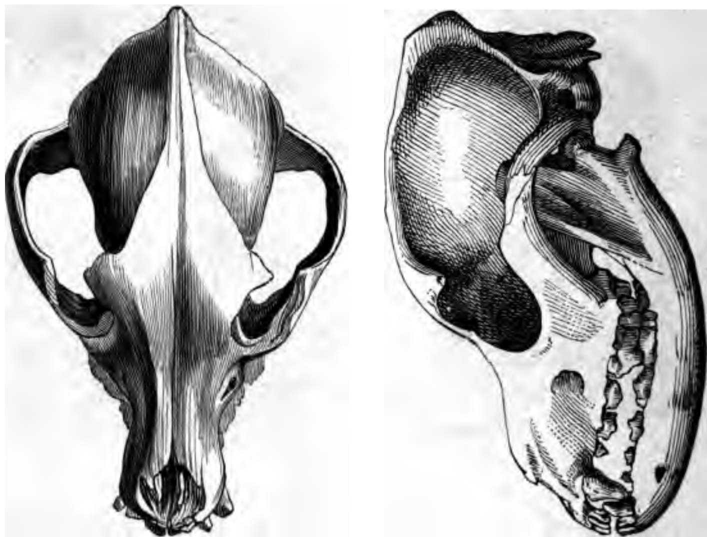
Fig. 18. — Chien à loups.



semble au chien de berger. Chez l'épagneul et le barbet, la capacité du crâne est encore beaucoup

plus grande que chez le chien de bergér, et ces races, dans toutes leurs variétés, sont remarquables par le développement des sinus frontaux, développement qui est assez considérable pour donner à la ligne du front une direction presque perpendiculaire à celle des os du nez; la mâchoire inférieure est très arquée. La tête du dogue diffère remarquablement de toutes les variétés précédentes; les parties postérieures du système des os faciaux sont placées plus haut que le museau, et les mâchoires ont une direction recourbée; le museau est raccourci et plus large que long (dans le rapport de quatre à trois); enfin, le crâne du dogue est beaucoup moins développé que celui du chien de berger, et les os pariétaux, au lieu d'être arqués, se portent directement l'un vers l'autre, et

Fig. 19. — Crâne du chien barbet.



se rencontrent sous un angle presque droit. Le degré d'intelligence que l'on observe dans ces races est évidemment en proportion de la capacité du crâne. Le chien à loups, l'épagneul et le barbet sont d'une intelligence merveilleuse, et semblent comprendre la voix de l'homme.

Fig. 20. — Dogue.



Lorsqu'elles repassent plus ou moins complètement à l'état sauvage, qu'elles reprennent un genre de vie peu différent de celui qui leur était naturel avant qu'elles eussent été soumises à l'homme, les diverses races de chiens se rapprochent partout du type que l'on suppose avoir appartenu à l'espèce dans son premier état.

Les diverses variétés de chiens diffèrent beaucoup entre elles relativement à la taille, au volume, à la

forme des oreilles et de la queue, au nombre des vertèbres caudales qui, suivant les races, varie depuis seize jusqu'à vingt-et-une et même vingt-deux. Quelques races ont aux pieds de derrière un doigt additionnel, de même que dans l'espèce humaine certaines familles ont six doigts, et beaucoup de chiens ont une fausse molaire de plus, placée tantôt d'un côté de la mâchoire, et tantôt de l'autre.

Le pelage présente dans les diverses races de chiens de très grandes différences sous le rapport de la couleur, de la finesse, de la longueur et de la disposition. Les chiens des climats froids ont ordinairement deux sortes de poils, un poil fin et laineux près de la peau, et de longs poils soyeux. Dans les climats tropicaux, le premier diminue et finit par disparaître entièrement. La même chose arrive dans nos demeures où ces animaux sont à l'abri de l'inclémence des saisons. Le chien turc, ou pour mieux dire le chien de Guinée, a la peau nue et huileuse; le dogue, le lévrier et le chien courant ont le poil ras et lisse. Le chien de berger, le chien de la Nouvelle-Hollande, le mâtin et le chien d'Islande ont le poil plus long que ces derniers, mais beaucoup plus court que l'épagneul, le barbet et le bichon; il y a encore quelques races de chiens qui ont le poil laineux et frisé. L'espèce du chien nous offre, quant à la nature du pelage, presque toutes les variations que l'on pourrait trouver dans la classe entière des mammifères (1). On doit

(1) *Recherches sur les caractères ostéologiques qui distinguent les principales races de chien domestique*, par M. Frédéric Cuvier. (*Ann. du Museum*, Paris, 1812, tome XVIII, page 333.)

observer que ces variétés dans le poil, ainsi que d'autres caractères de race, ont eu d'abord une re-

Fig. 21. — Chien d'Islande.

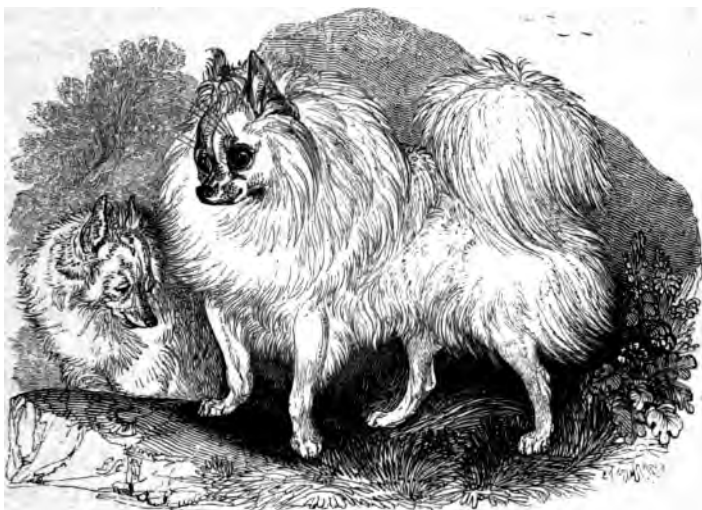
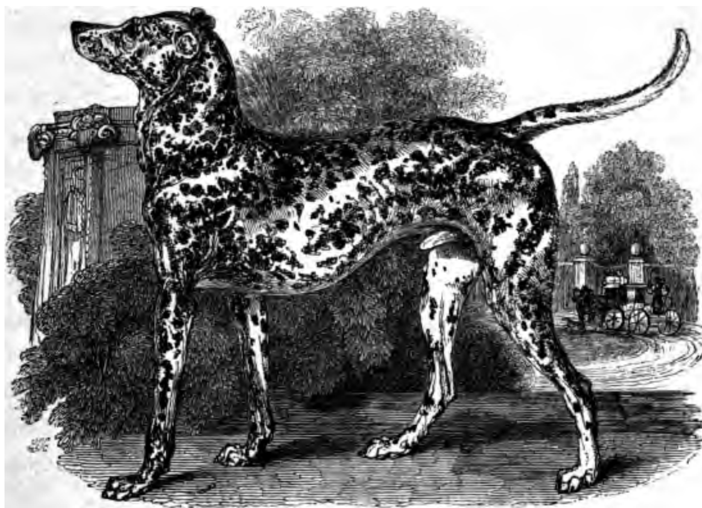


Fig. 22. — Chien de Dalmatie.



lation avec le climat, mais sont devenus des variétés permanentes qui se perpétuent sans s'altérer, comme cela arrive pour les traits distinctifs de certaines races humaines, car nous voyons à-peu-près toutes les variétés de chiens se propager dans le même climat, sans éprouver aucune modification remarquable, et, lorsqu'il n'y a point de croisement, les qualités physiques et psychologiques de chaque race se transmettent avec très peu de variations. Les variétés parmi les chiens sont donc devenues des variétés permanentes.

Pallas a depuis long-temps fait remarquer qu'il n'y a point d'animaux domestiques qui offrent une plus grande variété que les Gallinacés. Certaines races sont très grandes, d'autres petites, d'autres tout-à-fait naines. Il y en a qui ont de petites crêtes; d'autres les ont grandes et doubles; d'autres, enfin, n'ont sur la tête qu'une touffe de plumes. Chez quelques-unes, les jambes sont nues et jaunes; chez d'autres elles sont garnies de plumes dans toute leur longueur. Ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'il existe une race sans croupion, laquelle même est assez commune dans quelques parties de l'Angleterre, et une autre qui a cinq doigts à chaque pied. La poule de Padoue, dont Pallas a donné la description, présente dans la conformation et la capacité du crâne un caractère de singularité qui constitue une déviation de la structure ordinaire plus grande peut-être qu'aucune de celles qu'on peut rencontrer dans les autres espèces d'animaux. (1)

(1) Pallas, *Spicilegia zoologica*, Berolini, 1769, 4°.

SECTION VIII.

THÉORIE DE LA VARIATION DANS LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES. — NISUS FORMATIVUS. — DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS DE CETTE TENDANCE. — VARIÉTÉS DANS LA STRUCTURE ORGANIQUE, DANS LES FONCTIONS DE L'ÉCONOMIE ANIMALE ET DANS LES CARACTÈRES PSYCHOLOGIQUES.

Après avoir examiné les phénomènes les plus frappans de la variété dans les races, nous devons essayer de tirer quelques conclusions relativement à la nature de ces déviations, et d'établir, relativement à leur étendue, un petit nombre de propositions générales.

Il est certain que nous devons considérer ces variétés non point comme des phénomènes fortuits et accidentels, mais comme le résultat d'une tendance particulière ou d'une force en vertu de laquelle il se produit dans l'économie animale des changemens qui sont nécessaires pour que l'espèce ou la race placée sous l'influence de certaines conditions extérieures, puisse continuer à exister.

Blumenbach, qui a été le premier à observer cette tendance, lui a donné le nom de *bildungstrieb* ou *nisus formativus*, et cette dernière dénomination a été adoptée par M. Geoffroy Saint-Hilaire, ainsi que par d'autres auteurs qui ont traité de l'histoire naturelle. C'est une puissance vitale existant dans les corps animés, puissance en vertu de laquelle l'organisation reçoit des circonstances extérieures une

direction particulière, et offre quelquefois des déviations très sensibles de son uniformité générale.

Comme exemple de l'action de cette force, Blumenbach cite le fait de l'apparition des galles sur plusieurs espèces d'arbres, et particulièrement sur le rosier. Dans ce dernier cas, la piqûre d'un insecte qui introduit son œuf dans l'écorce du rosier, détermine le développement d'une production très singulièrement organisée, qu'on désigne quelquefois sous le nom de bedeguar. Ces bedeguars ne ressemblent en rien aux diverses productions qu'on peut voir naître sur le rosier, quand ses fonctions végétales s'accomplissent d'une manière régulière, et que son organisation n'est soumise à l'action d'aucune cause perturbatrice; mais ils se ressemblent de tout point entre eux, et ressemblent aussi à beaucoup d'égards aux autres productions analogues qui se développent sur des arbres différens, sous l'influence des mêmes causes. Ces excroissances, quoique anormales en apparence, sont toutes régulières et sujettes à des lois déterminées. Les arbres d'espèces différentes ont chacun leur galle particulière. L'organisation, dans ce cas, reçoit, sous l'influence de circonstances particulières, une nouvelle direction, et c'est aussi le cas lorsque des plantes ou des animaux se trouvent, par une cause quelconque, placés dans des conditions différentes de celles auxquelles ils avaient été dans l'origine ou depuis long-temps soumis.

Les faits que j'ai déjà cités montrent clairement que des changemens de cette nature tendent, en général, à la conservation des espèces, tendent à assu-

rer la continuation de leur existence sous l'empire de conditions nouvelles, et c'est en cela que consiste la théorie de l'acclimatation. Mais il faut remarquer que le changement de climat n'est qu'une des occasions dans lesquelles cette tendance est appelée à agir, et par exemple, elle ne se manifeste pas moins dans les changemens d'habitudes qui sont la conséquence du passage à l'état domestique. La *domestication*, qu'il me soit permis de hasarder ce mot, paraît même produire dans toute l'existence, un changement beaucoup plus grand que ne le ferait tout déplacement d'un pays à un autre, tel qu'on le concevrait possible dans l'état d'indépendance; ses résultats matériels ont une bien plus grande portée pour modifier la nature des animaux. La domestication n'est point un changement accidentel et temporaire produit chez un individu, mais la modification d'une race qui par là devient propre à vivre dans de nouvelles conditions.

On a souvent observé que, sous l'influence de la domestication, les instincts de l'espèce sauvage paraissent se perdre ou s'altérer profondément. Le docteur Hancock a très bien remarqué que le chien, par suite d'une longue association avec l'homme, a acquis certains caractères que l'on ne peut considérer que comme des imitations, ou peut-être comme une faible lueur de raison (1). Ces manifestations, ainsi que le remarque l'habile écrivain, sont par leur nature complètement différentes des phénomènes psychologiques qui se peuvent observer dans des ani-

(1) Th. Hancock, *Essay on instinct*. London, in-8.

maux à l'état sauvage, à quelque espèce qu'ils appartiennent. Les facultés d'où dépendent ces phénomènes nouveaux, et en général toutes celles qui sont des caractères de l'état de domesticité, ne peuvent point être développées dans l'animal que l'on a pris dans les bois, même quand on l'a apprivoisé aussi complètement que peut l'être un individu considéré isolément.

L'immense différence qui existe sous le rapport des instincts et des habitudes entre nos chiens domestiques et leurs sauvages ancêtres (1), ne peut être considérée que comme la somme ou la résultante d'une série de changemens qui ont continué à se produire pendant une longue suite de générations; chacune de ces générations successives présentant des caractères de plus en plus en harmonie avec les nouvelles conditions d'existence sous l'empire desquelles la race a été amenée à exister.

La cause finale de cette aptitude à des transformations successives que la nature a donnée aux êtres vivans est sans doute très facile à découvrir, puisqu'il est évident que sans une telle aptitude il ne saurait y avoir, à proprement parler, d'animaux domestiques; mais ce n'est point à la théorie des causes finales que nous avons eu recours pour établir le fait, bien qu'il n'y ait pas grandes difficultés à

(1) On peut se faire une idée de l'immensité de ces différences, en étudiant l'histoire de certains chiens, qui, sous les rapports psychologiques, doivent différer fort peu de l'espèce type, par exemple, celle du chien de la Nouvelle-Hollande, et de certaines races qui vivent à l'état sauvage.

rattacher aux principes de la philosophie inductive un argument qui porte avec soi de tels caractères de probabilité : le fait repose sur des preuves positives, sur l'observation des phénomènes. Afin de pénétrer plus avant dans la nature des modifications produites par l'acclimatation et la domesticité, et pour avoir l'occasion d'ajouter quelques preuves à l'appui des conclusions que nous avons déjà tirées, nous établirons trois divisions dans l'ensemble des phénomènes de la variation. Nous considérerons donc séparément :

1° Les différences de structure organique, comprenant toutes les variétés d'apparence extérieure que l'on peut signaler chez des créatures appartenant à une même souche primitive, variétés dans la forme, la stature, la proportion des parties, etc.

2° Les différences physiologiques ou les variétés relatives au tempérament, à la constitution intérieure et aux fonctions de l'économie animale. Au premier abord, il semblera sans doute peu probable que des variations telles que nous en signalerons, puissent se produire dans des êtres appartenant à une même espèce, ou à des rejetons d'une souche commune ; mais si nous considérons les différences qui existent souvent entre les individus d'une même famille nés et élevés dans les mêmes conditions, on sentira qu'il n'y a aucune improbabilité à supposer que de plus grandes déviations puissent se produire sous l'influence de conditions très différentes entre elles.

3° Les variétés psychologiques ou les diversités dans les instincts, les habitudes, les facultés intel-

lectuelles et morales, autant que ces dernières pe vênt être le partage des animaux inférieurs.

I. *Variétés dans la structure organique.*

Puisque l'on peut observer, chez des individ descendans des mêmes parens, des variétés dans l forme et la structure, et qu'il existe d'ailleurs ma nifestement chez toutes les espèces d'êtres organis une tendance à la reproduction par voie de généra tions des particularités corporelles qui sont une fo survenues dans une lignée, nous avons dans la ré nion de ces deux faits un point de départ pour l formation des races, point de départ d'autant moi contestable, qu'il n'existe aucune espèce animale q ne nous offre des variétés. Mais ces déviations d'u type commun sont toutes comprises dans de certa nes limites, et n'altèrent point le caractère perma nent et spécifique de l'espèce.

Il n'est pas toujours facile de déterminer en qu consiste ce caractère spécifique, et quelles sont l propriétés susceptibles de variations. En général, l caractères qui sont le plus permanens sont ceux q ont la plus grande influence sur les habitudes et caractère psychologique de l'espèce, comme le nom bre et la forme des membres, les organes du mouv ment les organes des sens, le nombre et la dispos tion des dents.

Les caractères extérieurs, tels que la couleur, l nature du pelage, la taille, la longueur des membre et en général leurs proportions, sont plus sujets changer.

On sait que ces variétés sont plus nombreuses et plus remarquables dans les espèces passées à l'état de domesticité et qui continuent à se propager dans des conditions quelquefois bien différentes de celles qui leur étaient naturelles dans l'état libre et sauvage. Toutes les espèces d'animaux que l'on a trouvées capables de se plier à la domesticité sont donc divisées en un grand nombre de races diverses, tandis que parmi les habitans indomptés et indomptables des déserts, on trouve comparativement très peu de diversité.

Le chien, qui depuis les temps les plus reculés, est le compagnon de l'homme et l'a suivi dans tous les climats, est peut-être l'animal qui présente les variétés les plus nombreuses et les plus caractérisées.

Entre les différentes races de chiens nous observons en effet les plus grandes dissemblances, tant dans les formes que dans les caractères psychologiques. Sous ce double rapport, les chiens forment un contraste avec les éléphans, qui se propagent rarement en captivité, et qu'il faut presque toujours aller chercher dans leurs forêts natales; ceux-ci, comme on pouvait s'y attendre, s'écartent très peu du type commun, du type primitif d'organisation.

La forme de la tête nous offre les exemples les plus frappans de variétés relatives au système osseux, et elle nous fournit quelques-uns des principaux traits qui caractérisent certaines races particulières. C'est une remarque qui a déjà été faite par plusieurs anatomistes, particulièrement par J.-F. Meckel et par Sturm. Ce dernier même a écrit un livre *ex professo* sur les

variétés de forme que présente cette partie dans les races bovines. La longueur proportionnelle et l'épaisseur du cou constituent également des caractères distinctifs, particulièrement dans les races chevalines. Meckel remarque aussi que les proportions en longueur, largeur et épaisseur des parties postérieures du tronc, fournissent des signes de même ordre, et qu'il en est de même de la longueur de la queue et de sa grosseur. Le plus ou moins de largeur du bassin est encore un caractère qui se transmet par la génération et devient constant dans les produits; enfin, il y a des variétés également constantes dans la longueur relative des membres antérieurs et postérieurs, et dans les proportions qu'ils ont avec le reste du corps.

On trouve, de plus, dans certains tissus, dans certains systèmes de l'organisme, des variétés auxquelles Meckel n'accorde qu'une importance secondaire, mais qu'on voit néanmoins se transmettre fréquemment par la génération, et devenir des caractères permanens. Telles sont les variétés qui s'observent dans la structure et le développement de l'épiderme et de quelques autres parties des tégumens communs. Les écailles, les plumes, les poils, et, jusqu'à un certain point, les cornes, peuvent être considérés comme dépendans de ce tissu auquel correspond l'épithélium dans les surfaces internes.

De semblables variations se montrent encore, suivant Meckel, dans certaines parties de l'organisme qui sont en rapport plus ou moins direct avec les fonctions reproductrices, et avec l'allaitement. Ici notre auteur fait allusion à l'élongation des organes mammaires et

à ces accumulations de graisse que nous observons également chez quelques races humaines et chez quelques races de bétail de l'Afrique méridionale.

La taille et en général le volume du corps caractérisent aussi certaines races, comme on peut l'observer pour les chevaux, les bœufs, les moutons et les chiens. Chez la dernière espèce surtout on observe, sous ces rapports, de singulières variétés.

La couleur et en particulier celle de la peau et de ses dépendances, présente aussi des caractères distinctifs, quoique peut-être plus variables et moins généraux. Une seule couleur, avec des nuances diverses, est souvent, en effet, commune à toute une race. (1)

Variétés physiologiques ou diversités dans la constitution intérieure.

Les individus diffèrent tellement sous ces rapports qu'il n'y a aucune difficulté à concevoir les différences existant entre des races long-temps séparées, quoique sorties primitivement de la même souche. Une certaine uniformité de constitution, ou, sauf quelques déviations dont les limites sont toujours assez étroites, la constance à obéir à certaines lois de l'économie animale, appartiennent au caractère spécifique de chaque race originelle. Ainsi, la durée moyenne de la vie est, pour chaque espèce, comprise entre certaines limites. Pour chacune, il y a des limites semblables, quant aux circonstances relatives

(1) *Traité général d'Anat. comparée*, par J.-F. Meckel, trad., Paris, 1833, tome VIII, page 8.

à la reproduction, telles que le nombre des petits, les époques et la fréquence des naissances, la durée de la gestation chez les mammifères, et, chez les oiseaux, celle de l'incubation, etc. Il y en a enfin pour le temps que dure l'éducation ou l'allaitement des petits.

Le développement et la décadence physiques, également réglés par la nature, ont lieu dans chaque espèce, d'après une certaine loi. Les époques auxquelles les individus atteignent l'état adulte, les différens changemens que la constitution éprouve à certains âges, les époques de plus grande vigueur et de déclin, et la durée totale de la vie, sont fixés, quoique avec des exceptions individuelles et des variétés pour chaque espèce d'animaux. Il y a des exceptions et des variations, mais ces exceptions, je le répète, sont resserrées entre certaines limites et obéissent à des lois définies.

D'un autre côté, on peut observer comme un fait très général, que des animaux qui se ressemblent extrêmement, mais qui sont cependant spécifiquement distincts, diffèrent d'une manière tranchée sur tous ces points. D'après ce qui a été dit, nous devons nous attendre à trouver des variétés à cet égard, même dans les limites d'une seule espèce et ces variétés seront encore des signes caractéristiques de races. L'observation de M. Roulin que nous avons citée plus haut, sur la différence qui existe entre les vaches de l'Amérique du sud et celles de l'Europe, relativement au temps où elles donnent du lait, peut nous préparer à trouver d'autres déviations analogues.

L'histoire des maladies locales ou endémiques nous fournit un certain nombre de faits qui prouvent que des populations qui ont demeuré pendant plusieurs générations dans une certaine contrée, ont acquis une constitution différente de celle qu'avaient leurs ancêtres, quand ils s'y sont établis. Des maladies auxquelles les premiers colons n'étaient pas sujets apparaissent parmi eux. La disposition à contracter de telles affections n'existe dans la race qu'après un séjour constant, pendant plusieurs générations, dans les contrées où ces maladies sont endémiques; mais à la fin, la race est entièrement acclimatée et aussi susceptible que les autres habitans des maladies auxquelles ces derniers sont, depuis long-temps, sujets.

Des caractères psychologiques.

Les instincts et les habitudes des animaux ont été beaucoup étudiés comme objets de curiosité et de spéculation, mais pas autant comme signes caractéristiques d'espèces. Dans les animaux inférieurs, ces phénomènes sont étonnamment diversifiés, et l'on sait que chaque espèce a ses habitudes particulières qui diffèrent de celles des autres espèces du même groupe; quant aux différences qui peuvent se trouver, relativement aux caractères psychologiques, dans les limites d'une seule espèce, on s'en est encore très peu occupé. Ce sont là deux différentes séries de faits qui méritent d'être prises en considération.

On est porté à croire que dans l'état de nature ces propriétés, comme celles qui constituent les carac-

tères extérieurs, doivent en général être uniformes, mais qu'elles doivent aussi être susceptibles de varier sous l'influence de l'homme.

Chez les insectes, c'est une chose très remarquable que la diversité qui existe d'espèce à d'espèce, sous le rapport des habitudes, et cette diversité s'étend à toutes les manifestations de leur activité, à tous les actes de leur existence. Ils ont différentes méthodes de pourvoir aux besoins de leurs petits : ils construisent leurs nids de matériaux différens; ils les placent dans des situations différentes; ils ont des manières différentes de déposer leurs œufs et de les protéger; chaque particularité dans les habitudes de l'espèce étant d'ailleurs commune à tous les individus qu'elle comprend.

Afin d'être entièrement convaincu de la vérité de cette remarque, on n'a qu'à lire l'admirable description que MM. Kirby et Spence nous ont donnée des Hyménoptères, principalement des abeilles sauvages et des guèpes : la *Xylocopa violacea,* qui perce des galeries cylindriques dans des troncs d'arbre; la *Melitta fodiens,* qui perfore la terre; l'*Apis manicata,* qui dépose dans des trous ses œufs enveloppés d'une coque membraneuse; l'*Apis muraria,* qui bâtit pour eux des murs en maçonnerie; l'*Apis papaveris,* qui les couvre de feuilles de coquelicot; l'*A. centuncularis* ou *rosenbiene,* qui tapisse de feuilles de rose les trous qu'elle a creusés pour eux; ce sont là autant d'espèces d'abeilles beaucoup plus distinctes les unes des autres par leurs habitudes spécifiques, que par aucune particularité découverte dans leur organisation.

Des variétés analogues dans les instincts distinguent les différentes espèces de guêpes, parmi lesquelles l'*Odynerus muraria* est une des plus remarquables. Nous trouvons des différences de même nature parmi les diverses espèces de *Cynips*, dont l'une produit la galle du rosier, une autre celle du chêne, et une troisième la galle du *carica* ou figuier sauvage; nous en trouverions de tout aussi marquées parmi les diverses espèces du genre *Tinea* et du genre *Curculio*. Chaque espèce dans ces divers groupes obéit à des lois qui lui sont entièrement propres et qui sont distinctes de celles qui régissent toutes les autres espèces. D'autres familles d'Insectes et d'Arachnoïdes sont également diversifiées par des habitudes propres à leurs espèces respectives : ainsi, parmi les araignées, chaque espèce, pour ainsi dire, a une méthode particulière pour ourdir sa toile.

Parmi les instincts les plus surprenans des mammifères, il faut signaler les penchans qu'ont à émigrer les lemmings ou rats voyageurs. Leurs émigrations sont, comme chacun sait, exécutées avec une activité surprenante et un accord merveilleux; mais, pour ce qui a rapport à ces voyages, comme pour plusieurs de leurs autres habitudes, ils présentent des différences suivant les pays. Les lemmings des Alpes scandinaves ne s'avancent pas très loin du côté de l'orient, et sont même inconnus dans la Laponie russe. Près des côtes de la mer Polaire et dans l'Oural, ils sont remplacés par une race différente d'aspect et de couleur, et plus petite au moins d'un tiers. Ces races, qui pourraient être considérées comme des

espèces très voisines, se distinguent par une différence frappante d'instinct. Les lemmings scandinaves ne font point de provisions de vivres, et leur demeure se compose d'une seule chambre; pendant que ceux des races ouraliennes se creusent des appartemens à plusieurs chambres et se préparent leur nourriture d'hiver en faisant des magasins de *Lichen rangiferinus*.

Nous trouvons, parmi les animaux qui nous sont le plus familiers, des exemples de ces caractères psychologiques tout-à-fait propres à une espèce. Rien n'est plus remarquable dans les chiens que l'inclination de tous les individus à s'associer à l'homme, d'où il est résulté que, dans tous les temps et presque dans tous les coins du globe, ils ont été ses compagnons et ses esclaves dévoués. Sous ce rapport, le chien contraste d'une manière frappante avec ses congénères, le loup, le renard et le chacal. Le caractère féroce et indomptable du loup le place à une immense distance du chien, et ses habitudes grégaires le distinguent également du renard, animal solitaire. Les distinctions psychologiques sont dans ces cas-là plus frappantes peut-être que celles qui existent dans la structure anatomique.

Même pour le cas des moutons et des chèvres, dont les classificateurs ont généralement fait deux genres distincts, les caractères psychologiques comme quelques naturalistes en ont déjà fait la remarque, constituent les différences les plus frappantes.

Le mouton, toujours stupide ou du plus simple entendement, se montre dès sa naissance timide et inerte; cet être sans force et sans défense, que nous

voyons suivre sa mère, et qui a été dans tous les pays pris pour l'emblème de la faible innocence, est destiné à demeurer tel toute sa vie. La chèvre, agile et vagabonde, manifeste d'aussi bonne heure ses inclinations : le jeune chevreau poussé par son instinct, cherche dès les premières heures de son existence les précipices et les sommets des rochers que la nature lui désigne déjà comme son futur séjour.

Il semble que chaque espèce d'animaux a un caractère psychologique bien défini, qui est au moins aussi typique et aussi propre à la race que le peut être aucun des caractères pris de l'organisation. Le caractère psychologique, en tant que lié à l'organisation, est, en effet, le résultat final, le résultat le plus élevé des dispositions organiques de chaque être vivant, et ainsi peut être considéré comme distinctif et caractéristique. Mais le type organique, tout en se conservant, n'en présente pas moins des variétés individuelles, comme nous l'apercevons aisément dans toutes les espèces réduites en domesticité, et l'uniformité du caractère psychologique propre à chaque race est également susceptible de certaines nuances de variation.

Ces nuances se remarquent principalement dans les espèces diversifiées par les effets de la domestication; des différences dans les mœurs étant une suite presque nécessaire des différences dans l'organisation, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le faire observer en parlant des chiens.

Les cas qui nous offrent le plus de facilité pour assister en quelque sorte à l'apparition et suivre le développement de ces caracteres, sont ceux ou ils peuvent

confirmation de ses premières remarques. Il y disait qu'il avait commencé ses expériences sur les chiens depuis soixante ans, qu'il s'en était occupé pendant vingt ans avec beaucoup de suite, et que même, jusqu'à ce jour, il ne les avait jamais complètement discontinuées. « Dans une communication que j'eus l'honneur de faire à cette Société sur l'économie des abeilles, j'avançai, dit-il, que ces animaux sont, aussi bien que toutes les espèces domestiques, gouvernés plus ou moins par une force que j'ai appelée alors un penchant instinctif héréditaire, c'est-à-dire par un *penchant irrésistible* à faire ce que leurs ancêtres avaient été enseignés ou contraints à faire pendant plusieurs générations successives. J'avais fait à cette époque un grand nombre d'expériences du genre de celles que j'exposais dans mon premier mémoire, et depuis j'en ai considérablement augmenté le nombre. Comme il est peu probable qu'on recommence aujourd'hui une aussi longue suite de recherches, je crois que les faits que je suis prêt à communiquer méritent d'être consignés dans les Transactions de cette société.

A l'époque où je commençai mes expériences, on trouvait en abondance certains épagneuls de chasse (*springing spaniels*), de race pure et déjà tout dressés, et je m'en procurais autant que j'en avais besoin ; mais bientôt quelques faits frappèrent fortement mon attention : il arriva souvent que de jeunes chiens encore tout neufs à la chasse, montrèrent pour trouver les bécasses toute l'habileté que leurs parens tenaient de l'expérience. Dans les temps de gelée, les bécasses viennent chercher leur nourriture dans les ruisseaux

dont l'eau n'est pas encore prise. Je m'aperçus que mes vieux chiens connaissaient aussi bien que moi-même à quel degré de froid cet effet devait avoir lieu, et comme cette habileté me gênait, je les laissai à la maison et je n'emmenai que les jeunes chiens entièrement inexpérimentés; mais j'observai à mon grand étonnement qu'ils ne cherchaient que sur les portions de terrain non gelées, absolument comme l'auraient fait leurs parens dressés à cette chasse. Je fus ainsi amené à conclure que ces jeunes chiens étaient gouvernés par des sentimens et des penchans semblables à ceux de leurs parens. »

Dans ce mémoire, auquel je suis obligé de renvoyer mes lecteurs, faute de place pour en donner ici des extraits suffisans, M. Knight cite plusieurs exemples de facultés extraordinaires manifestées par des chiens, qui semblaient les tenir de leurs parens chez lesquels l'instinct, ou pour nous servir de l'expression de l'auteur, l'intelligence avait acquis par la culture un haut degré de développement.

M. Knight cite, en outre, des faits analogues observés chez d'autres animaux.

« Les penchans héréditaires des descendans des poneys norwégiens, qu'ils soient de race pure ou de race croisée, sont très singuliers. Leurs ancêtres ont eu l'habitude d'*obéir à la voix du cavalier* et non à la bride, et au dire des maquignons, il serait impossible de donner aux jeunes poulains cette dernière habitude, ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient excessivement dociles et obéissans du moment où ils comprennent le commandement de leur maître. Il est également très

difficile de les conserver renfermés dans des enclos, ce qui tient peut-être à la liberté illimitée à laquelle la race a dû être accoutumée en Norwège. »

M. Knight s'appliqua beaucoup, comme je l'ai déjà dit, à étudier l'économie des abeilles. Il montra que, toutes portées qu'elles sont par l'instinct naturel à faire leurs nids dans des arbres creux, elles n'en abandonnent pas moins ces sortes de demeures lorsqu'une ruche leur est offerte. « Cependant, ajoute-t-il, ce penchant qui pousse les abeilles à accepter une ruche de préférence à l'habitation qu'elles s'étaient préalablement choisie, est plutôt le résultat d'une habitude produite par la domestication, pendant une longue suite de générations, qu'un instinct inhérent à leur nature. » M. Knight a remarqué encore que la disposition à émigrer existe à un plus haut degré dans quelques essaims d'abeilles que dans d'autres.

Un effet également remarquable de la domestication, quoique plus ordinaire, et sous ce rapport seulement moins frappant, c'est le changement de naturel que subit toute une race. Peut-être ce fait, à le bien considérer, fournit-il la plus forte preuve qu'on puisse trouver d'une modification héréditaire du caractère psychologique; car la douceur des animaux domestiques ne doit pas être attribuée aux enseignemens qu'ils reçoivent de bonne heure, ou à l'état de sujétion dans lequel les jeunes sont élevées : il faut que leurs dispositions naturelles aient été altérées. Le naturel d'un petit sanglier enlevé à sa mère à l'heure de sa naissance, ne ressemble nullement à celui d'un petit cochon du même âge. Une différence semblable a été

observée entre les petits des lapins sauvages et des lapins domestiques, quoique cette espèce soit une de celles dont les formes s'altèrent le moins par la domestication. Une personne qui a coutume d'élever des animaux m'a assuré qu'elle avait pris dans la garenne de jeunes lapins, aussitôt après leur naissance, et qu'elle les avait élevés en captivité et les avait nourris à la cuiller; et pourtant les petits des lapins sauvages ne pouvaient être confondus avec ceux des lapins domestiques, quoiqu'ils leur ressemblassent complétement pour la forme et la couleur. Quoique élevés en captivité, ce n'étaient point des animaux privés.

SECTION IX.

CONCLUSIONS RELATIVES A LA THÉORIE DE LA VARIATION OU DE LA DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX.

D'après l'examen que nous venons de faire des phénomènes de variation observés dans les espèces animales, et des circonstances sous lesquelles ces variations apparaissent, nous pouvons nous hasarder à conclure généralement :

1° Que les espèces qui ont été réduites à l'état domestique et qui ont été transportées par l'homme sous des climats différens de leur climat natal, subissent de grandes variations dues à l'influence climatérique et aux changemens dans les circonstances extérieures qui tiennent à l'état de domestication.

2° Que ces causes modifient considérablement les propriétés extérieures des animaux, telles que la couleur, la nature des tégumens et du pelage, et, par une

action plus profonde, la structure de leurs membres et les proportions des diverses parties de leur corps; que ces mêmes causes ne se bornent pas à modifier les organes, mais qu'elles modifient encore leurs fonctions, constituant ainsi ce qu'on peut appeler des changemens physiologiques; qu'enfin les instincts, les habitudes et les facultés intellectuelles elles-mêmes n'échappent pas à l'action de ces causes, c'est-à-dire qu'il se produit, sous leur influence, des changemens psychologiques.

3° Que ces derniers changemens sont en plusieurs cas produits par l'éducation, et que la race acquiert peu-à-peu un penchant naturel qui pousse les petits à faire les choses qui ont été enseignées à leurs parens, en d'autres mots, que des caractères psychologiques tels que de nouveaux instincts, sont développés dans les races par la culture.

4° Que ces variétés sont quelquefois permanentes dans la race aussi long-temps que cette race se propage sans croisemens.

5° Que toutes ces variations sont possibles seulement dans certaines limites, et qu'elles n'altèrent jamais le type particulier de l'espèce. Chaque espèce en effet, a un caractère défini ou définissable qui comprend certains faits inaltérables et constans relatifs à la structure extérieure, et des phénomènes également constans et immuables en ce qui tient à son économie animale et à sa nature psychologique. C'est seulement entre ces limites que des déviations se produisent sous l'influence des circonstances extérieures.

Les hommes sont peut-être plus exposés qu'aucune



espèce d'animaux aux diverses influences du climat; et d'une autre part, la civilisation produit dans leur condition des changemens plus grands que ceux qui résultent de la domestication chez les espèces inférieures. Nous devons donc nous attendre à trouver dans les races humaines des diversités aussi grandes au moins que celles qui existent entre les races des animaux domestiques. L'influence des facultés intellectuelles doit d'ailleurs s'exercer d'une manière beaucoup plus large, beaucoup plus profonde chez les hommes que chez les brutes; et la différence est même telle qu'on ne peut établir à cet égard, nulle comparaison, nulle analogie. Nous pouvons donc, *à priori*, nous attendre à découvrir dans les caractères psychologiques des races humaines, des changemens semblables par leur nature à ceux que nous observons chez les animaux, mais qui seront portés à un degré incomparablement plus grand.

Dans les chapitres suivans de cet ouvrage, je passerai en revue les phénomènes de diversités qu'on peut observer dans les races humaines considérées sous les trois aspects que j'ai indiqués. Pour chacun de ces points de vue, je rechercherai s'il y a un type commun spécifique qui se conserve au milieu de toutes les variétés manifestées dans les diverses races, et je m'efforcerai de déterminer si les différences que l'on trouve, en comparant entre elles des races humaines fort éloignées les unes des autres, sont de nature à pouvoir rentrer dans les limites du principe de variation.

SECTION X.

DES DIVERSITÉS D'ORGANISATION DANS LES DIFFÉRENTES RACES HUMAINES, ET EN PREMIER LIEU, DES VARIÉTÉS DANS LA COULEUR ET DANS LA STRUCTURE DE LA PEAU.

Conformément à la division que nous avons indiquée plus haut, nous passerons maintenant à la considération des variétés d'organisation qui distinguent les races humaines, les différences organiques venant en première ligne et précédant celles qui peuvent exister dans les fonctions et dans les phénomènes vitaux.

Nous trouvons ici d'abord deux classes de faits très frappans et qui s'offrent comme d'eux-mêmes à l'observation : 1° les diversités dans les parties extérieures, dans la couleur, dans la structure de l'enveloppe tégumentaire du corps ; 2° les variétés dans les parties intérieures, dans les proportions qu'elles ont entre elles et dans la construction de la charpente osseuse.

Afin de nous former une idée juste de ces diversités et d'apprécier leur importance relativement à la question principale qui nous occupe, il sera nécessaire que nous les examinions collectivement, comme caractères des races où elles se montrent. Mais il y a quelques points pour lesquels nous ne pourrons pas nous arrêter là, et qui devront être l'objet d'une investigation poussée jusque dans les détails : ainsi nous aurons d'abord à étudier la nature

intime des particularités organiques d'où dépendent les différences dans la couleur de la peau, et en général dans les propriétés visibles du système cutané et du système pileux qui en est une dépendance; et chemin faisant, nous signalerons certaines circonstances propres à faire ressortir les rapports qui existent entre ces faits et la question de diversité ou d'identité spécifique. Nous nous occuperons plus tard des variétés de forme et de configuration qui nous serviront principalement de guide pour établir la division en différens groupes.

Les variétés dans la couleur et la contexture des tégumens internes et externes, dépendent de l'organisation de parties qui sont en quelque sorte extra-cutanées. Ces parties appartiennent à ce qu'on appelle quelquefois l'enveloppe cornée du corps, et elles sont souvent, quoique à tort, représentées comme étant de nature inorganique, ou tout au moins comme ne possédant pas de vitalité propre. Cependant elles sont réellement douées de propriétés vitales particulières, et présentent un mode d'organisation très remarquable et très curieux, dont les principaux caractères ont été récemment constatés par des recherches microscopiques. D'ailleurs, ces recherches ne peuvent pas encore être considérées comme complètes, et il reste même beaucoup à faire pour que le sujet soit complétement élucidé.

Des variétés de couleurs.

On a pensé jusqu'à présent que les différences de couleur ou de teint sont moins importantes, pour la

séparation à établir entre les races, que quelques autres caractères et particulièrement que les différences dans la forme du corps et dans la configuration du crâne. Cependant un savant français, bien connu pour l'étendue et l'exactitude de ses recherches sur divers sujets relatifs à l'anatomie et à la physiologie, M. Flourens, dans un écrit publié récemment, considère les différences de couleur comme constituant, pour les diverses races, un caractère plus essentiel qu'aucune autre particularité. Les raisons de cette opinion seront développées dans les pages suivantes.

C'est une remarque commune qu'il existe entre la couleur de la peau ou le teint, et la couleur des cheveux et celle des yeux ou plutôt de l'iris, une certaine correspondance. Le fait est vrai comme observation générale, mais il est sujet à beaucoup d'exceptions, particulièrement dans les individus et dans les races qui ont les cheveux noirs. Parmi les Européens, les deux variétés les plus marquées de teint sont celles qui se montrent chez les individus que les Français désignent par les mots de *blonds* et de *bruns*. Les uns ayant les yeux bleus, des cheveux blond-clair et la peau blanche; les autres ayant les yeux noirs, la peau brune et les cheveux noirs. A ces deux variétés, nous devons en ajouter une troisième qui est la *variété albine*, regardée comme une sorte de monstruosité, mais seulement peut-être parce qu'elle est beaucoup plus rare que les précédentes.

Dans les contrées du centre de l'Europe, la plupart des habitans ne sont, à proprement parler, ni blonds ni bruns; mais leur teint tient le milieu entre ces deux

extrêmes. Les blonds prédominent dans les contrées septentrionales, et les bruns dans les contrées méridionales. Si nous divisons les races humaines d'après ces trois variétés, fondées principalement sur la couleur des cheveux, nous devons considérer le groupe des bruns comme comprenant de grandes variétés qui se montrent dans la couleur de l'iris et dans la teinte de la peau. Chez plusieurs nations qui ont généralement les cheveux noirs, l'iris est souvent d'un brun foncé ou de couleur chocolat, comme parmi les Chinois; chez d'autres, il est fréquemment verdâtre ou noisette, comme dans quelques races de nègres du Congo; chez quelques populations à cheveux noirs, il est gris et même bleu. Ce sont autant de déviations de la couleur dominante qui est noirâtre quand les cheveux sont noirs. La tendance au développement des teintes claires n'apparaît donc quelquefois que dans la couleur des yeux, la peau demeurant très noire. Dans d'autres cas, on observe en outre que la peau est blanche ou plutôt étiolée. Dans quelques-uns enfin, les cheveux eux-mêmes varient et deviennent jaunes ou rouges, et cela arrive même chez les races à peau noire; cependant, en pareille circonstance, la couleur de la peau prend généralement une nuance plus claire.

Ces variations apparaissent, comme nous le prouverons par des exemples, chez des enfans nés de parens bruns ou même chez des enfans issus de races noires; mais des changemens analogues se manifestent encore chez un même individu considéré à différentes époques de sa vie. Des enfans nés blonds et continuant à avoir



les cheveux brun-clair pendant leur enfance, arrivent souvent à avoir des cheveux noirs en approchant de l'âge adulte. Une semblable transition transforme quelque fois en blonds des individus qui d'abord ne pouvait être compris que dans la variété albine. Dans cette dernière variété, la couleur de l'œil est rouge; parce que, en raison de l'absence de la matière colorante de l'iris et de celle du pigment noir qui tapisse la choroïde, la lumière réfléchie prend une teinte rougeâtre en traversant les vaisseaux sanguins transparens de l'iris et des parties internes de l'œil. Ce défaut, joint à l'absence totale de matière colorante dans les cheveux et dans la peau, constitue le véritable albinisme. Quand la matière colorante, qui n'existait pas dans l'enfance, vient plus tard à se produire, le teint du blond succède à celui de l'albinos. Il est, au reste, plus commun comme nous l'avons dit, de voir le teint de brun remplacer le teint de blond.

Les observations suivantes qui offrent plusieurs cas auxquels s'applique cette remarque, sont extraites d'un excellent mémoire du professeur Graves, de Dublin.

« L'année passée, dit notre auteur, le docteur Ascherson me fit part d'un cas où il avait vu le pigment de l'œil se développer chez un enfant albinos âgé de trois ans. Cet enfant avait en naissant les cheveux blancs et les yeux violets, avec les pupilles rouge-foncé; à la fin de sa troisième année, ses cheveux étaient blonds et ses yeux étaient bleus, mais ils conservaient encore à un degré très remarquable, quoique moindre qu'auparavant, cette mobilité et cette agitation particulières à l'albinos. C'était alors le seul cas de cètte nature

dont j'eusse entendu parler, excepté l'exemple cité par Michaëlis dans Blumenbach (*Bibliothèque de médecine,* volume III, page 679), exemple qui encore ne repose que sur l'autorité incertaine de quelques paysans. Par un hasard assez singulier, j'eus bientôt la bonne fortune de rencontrer moi-même un cas semblable. Dans ma jeunesse, vivaient non loin de chez moi deux enfans, le frère et la sœur, dont les yeux, les cheveux et le teint offraient à un tel degré les caractères de la *leucosis,* qu'ils étaient reconnus pour Albinos même par des personnes étrangères à la médecine. Dernièrement, j'eus occasion de me souvenir d'eux en lisant dans un journal, un avertissement où leur nom se trouvait : j'appris que le frère était devenu marchand de tabac; en allant le voir je trouvai, à mon grand étonnement, que ses yeux, de violet-rouge qu'ils avaient été, étaient devenus gris, et que ses cheveux, de blancs, étaient devenus blonds; la sensibilité morbide des yeux pour la lumière avait aussi grandement diminué. »

Le système dans lequel toutes ces variétés ont leur siège est le système extra-corial ou exodermal, lequel constitue, si je puis m'exprimer ainsi, l'enveloppe externe du corps, enveloppe extérieure même à la vraie peau. Ce système auquel appartiennent, chez les animaux, les diverses productions cornées, comprend, quand on le considère dans l'ensemble des vertébrés, non-seulement les cornes, mais aussi les sabots et les ongles en général, les cheveux, les plumes, et autres appendices de même nature. Les diversités qu'il nous présente dans sa couleur, sa constitution et son organisation sont infinies, et c'est

certainement, de tous les tissus du corps, celui qui est le plus variable. On a fait, depuis quelques années, de grandes recherches relativement à la nature et à la texture des parties d'où dépend la variété de couleur, et, afin d'obtenir à cet égard des notions tant soit peu satisfaisantes, il sera bon d'embrasser d'un coup-d'œil rapide l'histoire de ces investigations qui ont conduit leurs auteurs à des opinions qui, il faut le dire, ne sont pas toutes parfaitement conformes entre elles.

Les anciens anatomistes ne connaissaient que deux des parties dont se composent les tégumens communs; ils n'avaient aucune idée d'un tissu interposé entre la vraie peau, c'est-à-dire le derme (appelé aussi quelquefois *corium*), et la peau extérieure ou superficielle, c'est-à-dire l'épiderme; ce sont là d'ailleurs, réellement, les deux parties principales de l'enveloppe tégumentaire commune, tant chez l'homme que chez tous les mammifères. En général, le nom d'épiderme ne s'applique qu'à la portion de l'enveloppe superficielle qui revêt les parties véritablement extérieures du corps, et celle qui se continue sur les surfaces intérieures est désignée plus particulièrement sous le nom d'*épithélium*. Au reste, quelques personnes ne font point cette distinction, et emploient le mot *épithélium* pour désigner l'épiderme, aussi bien que l'épithélium proprement dit.

Le célèbre anatomiste Malpighi fut le premier qui découvrit une troisième couche interposée entre le derme et l'épiderme. Il vit que le siège de la coloration du nègre ne se trouve ni dans l'épiderme, ni dans le derme, ces deux parties de la peau étant, chez

l'homme noir, de même couleur que chez l'Européen. Quelque temps auparavant, Malpighi avait découvert dans la langue du bœuf une membrane muqueuse de texture réticulaire située au-dessous de l'épiderme, et il supposa que la muqueuse qu'il venait de trouver en pareille situation dans la peau du nègre, c'est-à-dire placée au-dessus du derme, devait avoir la même disposition. De cette supposition naquit l'expression restée si long-temps populaire de *rete mucosum*.

Albinus rectifia plus tard l'observation de Malpighi, et il montra que la substance colorée qui s'étend entre le derme et l'épiderme forme une membrane continue. De son temps, on admettait que la peau du nègre se composait de trois parties distinctes : le derme blanc, l'épiderme de couleur cendrée, et le corps muqueux noir.

Long-temps après Albinus, Cruikshank, dans une série d'observations sur la peau d'un nègre atteint de la petite-vérole, ne découvrit pas moins de quatre couches interposées entre l'épiderme et la vraie peau; deux placées au-dessous de la couche colorée, cette couche elle-même et une autre placée au-dessus. Ces recherches furent continuées par G. A. Gaultier (1), qui s'appliqua principalement à examiner les effets des vésicatoires sur la peau du nègre, et il trouva aussi les quatre couches, savoir : une composée de bourgeons vasculaires sanguins, qu'on a nommée le *corps papillaire;* une seconde que cet auteur nomme *membrane albuginée* profonde; puis une autre formée

(1) *Recherches sur l'organisation de la peau de l'homme*, Paris, 1809, in-8.

d'une substance brune (la couche de matière colorante); enfin la membrane albuginée superficielle.

M. Flourens, qui a écrit récemment un savant mémoire sur ce sujet, a essayé d'arriver encore à une plus grande précision. Dans les préparations qu'il a mises sous les yeux de l'Académie des sciences, il a montré entre l'épiderme et le derme quatre couches distinctes, sans compter le corps papillaire ou vasculaire dont nous avons parlé plus haut. Les découvertes de ce célèbre anatomiste sont extrêmement curieuses et l'ont conduit à d'importans résultats. Les quatre couches qu'il reconnaît, sont : 1° une qui repose immédiatement sur le derme (cette première membrane est de structure celluleuse et forme un tissu réticulaire); 2° une membrane continue et qui a l'aspect des muqueuses ordinaires; 3° le *pigment* noir, qui repose sur celle-ci, et qui peut être considéré comme constituant une couche, bien qu'il n'ait pas assez de consistance et de cohésion pour recevoir le nom de membrane; 4° enfin, la lame interne de l'épiderme, qui est placée au-dessus du pigment coloré, et qui forme la quatrième couche.

De ces quatre couches, la seconde est celle qui doit fixer le plus particulièrement l'attention, d'autant mieux que, selon M. Flourens, elle constitue un corps organisé distinct, qui se trouve seulement chez les hommes à peau colorée et manque complètement chez les blancs; chez ces derniers, du moins, M. Flourens dit n'avoir pu la découvrir par la méthode ordinaire de la *macération*. (1)

(1) *Recherches anatomiques sur le corps muqueux*, ou *Appareil pigmental de la*

Le *pigmentum*, ainsi que nous l'avons vu, est étendu sur la membrane muqueuse, et lorsqu'il est mis à nu par la macération, il est beaucoup plus foncé qu'il ne le paraît à travers la demi-transparence des deux épidermes. La surface interne de la couche muqueuse est hérissée de prolongemens qui passent par les interstices du tissu cellulaire, et vont se fixer au derme. Ces prolongemens, qui forment la gaîne des poils, se portent jusque sous leur racine et paraissent constituer la lame interne de leur bulbe. On ne les trouve que dans les régions où il y a des poils. Quant à la *membrane pigmentale* même, elle est d'une consistance partout à-peu-près égale, et assez épaisse pour pouvoir être divisée en deux feuillets : c'est sur sa face extérieure que la substance colorante est étendue. Cette dernière substance, comme nous l'avons observé, ne forme point une membrane distincte, mais une simple couche, un dépôt, une sorte d'enduit; elle est recouverte par une véritable membrane continue, qui est la lame interne de l'épiderme.

M. Flourens a démontré, au moyen de la macération, l'existence de toutes ces couches dans la peau d'un nègre, dans celle d'un mulâtre, et aussi dans celle de deux Indiens Charruas, indigènes de l'Amérique du Sud (1) qui appartiennent à une race de couleur très foncée. La même méthode de macération,

peau dans l'Indien Charrua, le nègre et le mulâtre, par M. Flourens (*Annales des sciences naturelles*, 2e série, *zoologie*, tome VII, page 156).

(1) Cette race a été tout-à-fait exterminée. Les deux individus qui furent examinés par M. Flourens avaient été amenés en France d'un pays voisin de l'Uruguay. Ils vivaient encore lorsque j'étais à Paris, il y a quelques années, et j'eus occasion de les voir. Leur teint était aussi

essayée sur la peau d'une personne blanche, ne put lui faire découvrir ni la membrane muqueuse, ni le pigmentum qui y est déposé. Il ne trouva, entre le derme blanc et la lame externe de l'épiderme, rien autre chose que cette lame interne de l'épiderme dont nous avons déjà fait mention; c'est, pour le remarquer en passant, dans ce second épiderme qu'il croit reconnaître le siège de la couleur brune qui se produit dans le teint des blancs, par suite d'une longue exposition à la chaleur du soleil.

M. Flourens n'est pas le premier anatomiste qui ait essayé sans succès de découvrir le *rete mucosum* dans la peau des blancs. Il y a long-temps que le docteur Gordon en a également reconnu l'impossibilité, après avoir essayé de tous les moyens ordinaires.

M. Flourens, avons-nous dit, établit dans le mémoire dont nous venons de citer des extraits, que l'altération qui se produit dans les peaux blanches par l'action du soleil a son siège dans la lame interne de l'épiderme; dans un mémoire postérieur, il s'attache à démontrer que cette même membrane est le siège de la couleur brune que l'on observe chez les femmes dans l'aréole mammaire. (1)

foncé que celui de beaucoup de nègres, et le nom de *peaux-rouges*, que l'on donne assez généralement à toutes les tribus américaines, n'aurait pu assurément leur convenir. Don Felix de Azara a fait la même remarque sur la peau des Indiens de cette même tribu. Les Charruas étaient des hommes très féroces, d'un caractère taciturne et sombre, et qui, bien différens en cela de leurs voisins les Guaranis, paraissaient incapables de recevoir aucune civilisation.

(1) *Recherches anatomiques sur les structures comparées de la membrane cutanée et de la membrane muqueuse*, par M. Flourens (*Annales des sciences naturelles*, 2e série, *zoologie*, tome IX, page 239).

[illegible]

[illegible] M. Flourens a [illegible] par ses observations [illegible] dernier, en effet, considère [illegible] se produit sous l'influence de diverses causes dans la peau des blancs, comme étant, par sa nature, entièrement différente de celle qui est naturelle à la peau du nègre, et comme ayant son siége dans un tout autre tissu. La première altération, selon lui, dépend simplement d'une teinte accidentelle de l'épiderme, tandis que la couleur du nègre est donnée par une membrane particulière qui ne se trouve point chez les races blanches. M. Flourens établit ainsi une ligne de séparation très distincte entre ces deux divisions du genre humain. Il considère la diversité en question comme constituant une véritable distinction spécifique, ou, en d'autres mots, comme prouvant que le nègre et l'Européen appartiennent à des espèces différentes. En effet, l'existence d'un tissu tout-à-fait particulier à une race, d'un tissu dont on ne peut trouver aucune trace dans les races voisines, constitue une différence beaucoup plus grande que celle que l'on trouve souvent en comparant les espèces qui sont placées les unes auprès des autres dans les séries zoologiques.

Cependant, une foule de faits consignés depuis long-temps dans les ouvrages de médecine, et d'autres qui se présentent journellement à l'observation, seraient pour ainsi dire inexplicables si l'on admet[illegible]

tait la supposition de M. Flourens. Par exemple, on sait qu'il y a diverses affections générales qui, chez les Européens, donnent à la peau une teinte très foncée; chez beaucoup de femmes, une teinte brune paraît à l'entour des mamelles, et s'étend considérablement pendant le temps de la grossesse, puis, après l'accouchement, s'efface presque complétement. L'altération de couleur qui se produit dans cette circonstance varie non-seulement quant au degré d'intensité de la teinte, et à l'espace qu'elle occupe, mais aussi quant aux régions qui en sont le siége : chez certaines femmes, c'est l'abdomen seulement qui présente cette coloration; chez d'autres, c'est le corps tout entier. Ces faits qui ne sont pas rares suffisent pour prouver qu'indépendamment de l'influence de la chaleur solaire, il peut survenir dans la constitution tel changement qui donne à la peau, une couleur noire semblable à celle qui est naturelle à la race africaine. (1)

(1) Bomare, dans un article cité par Blumenbach, fait mention d'une paysanne française dont l'abdomen devenait complétement noir pendant chaque grossesse; et Camper parle d'une femme de haut rang qui avait naturellement la peau blanche et un très beau teint, mais qui, chaque fois qu'elle devenait enceinte, commençait immédiatement à brunir. « Vers la fin de sa grossesse, ajoute-t-il, elle devenait une véritable négresse. » Après l'accouchement, la couleur noire s'effaçait graduellement.

Le docteur C. Strack (*Observationes medicinales de febribus intermittentibus* Ticini, 1791, in-8°) fait mention d'un homme qui devint aussi noir qu'un nègre à la suite d'une fièvre. Blumenbach dit qu'il possède un morceau de la peau de l'abdomen d'un mendiant, laquelle est aussi noire que celle d'un Africain. Haller, Ludwig et Albinus ont également cité des faits de ce genre. — *Voy.* aussi P. Rayer, *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, Paris, 1835, tome III, page 553, et planche XXII.

La substance colorante du derme est d'ailleurs susceptible d'être résorbée, et de disparaître ainsi, même des peaux où elle se trouve naturellement. On a vu assez fréquemment, et dans différens pays, des nègres perdre leur couleur noire et devenir aussi blancs que des Européens. (1)

Ces cas de développement accidentel, dans la peau des blancs, d'une substance qui la colore en noir, et ceux de disparition, dans la peau de certains noirs, du pigment coloré qui y est naturel, sont, je le répète, des faits qui paraissent inexplicables, si on admet les idées de M. Flourens sur la composition de la peau dans les différentes races. Or, les faits étant constans, on est naturellement reporté vers l'autre alternative qui paraît s'être présentée à l'habile anatomiste lui-même, savoir, que la méthode d'investigation employée par lui (les procédés ordinaires de la macération et l'examen à l'œil nu) n'était pas suffisante pour nous faire pénétrer dans la structure intime de la peau.

Les recherches microscopiques, en effet, nous offraient le seul mode d'investigation qui pût lever tous nos doutes à cet égard, et nous révéler la structure intime des organes tégumentaires. Ces recherches ont été entreprises et poursuivies avec succès par plusieurs anatomistes allemands, parmi lesquels nous citerons comme les plus distingués, Henle, Purkinje

(1) Un exemple de ce genre est consigné dans le LVII[e] volume des *Transactions philosophiques*. Klinkosch cite le cas d'un nègre qui de noir devint jaune; et Caldani nous apprend qu'un nègre, qui exerçait à Venise l'état de cordonnier, et qui était noir lorsqu'on l'amena encore enfant dans cette ville, devint en grandissant de moins en moins foncé, et finit par avoir le teint d'une personne affectée d'une légère jaunisse.

et Schwann (1). Il résulte de l'ensemble des travaux de ces savans, que la peau n'est point composée de membranes continues, mais qu'elle est de structure cellulaire, c'est-à-dire formée de nombreuses couches superposées de cellules, de sorte que ses diverses parties ne sont point aussi nettement séparées les unes des autres qu'on l'avait jusqu'ici supposé.

Les anatomistes désignent sous le nom de cytoblastes, ces cellules qui offrent dans leur arrangement des dispositions très remarquables, et dont l'ensemble constitue en totalité l'enveloppe tégumentaire. Cette enveloppe n'est pas propre exclusivement aux surfaces extérieures du corps; elle se continue aussi sur les membranes muqueuses et dans les conduits excréteurs; elle revêt la surface lisse et polie des membranes séreuses, les cavités du cœur et l'intérieur des vaisseaux sanguins, jusque dans leurs dernières ramifications.

Les cellules ou cytoblastes contiennent un noyau solide de forme ronde ou ovale et marqué par un ou deux granules ponctués. La structure de ces noyaux est constante, mais celle des cellules transparentes qui les enveloppent est variable, et de cette variété résultent les différences qui s'observent entre les *épithélium* ou tuniques membraneuses externes des diverses surfaces.

(1) Henle, *Symbolæ ad anatomiam villorum intestinalium, imprimis eorum epithelii et vasorum lacteorum*, Berol., 1837, in-4°. — *Ueber die Ausbreitung des Epithelium im menschlichen Körper*, von prosector D[r] Henle in Berlin (Muller, *Archiv.*, 1838, page 103). — Purkinje (Muller, *Archiv.*, 1836, page 290). — *Mikroskopische Untersuchungen*, vom D[r] Th. Schwann, Berol., 1839.

Selon Henle, on peut distinguer trois sortes d'épithélium. Dans l'une, les cellules sont en contact immédiat avec le noyau qui les remplit, et sont disposées en couche continue. Comme cette disposition rappelle celle des pierres dans les pavés de nos rues, Henle désigne l'espèce d'épithélium qui la présente sous le nom d'épithélium en pavé (*pflaster-epithelium*). Cette espèce est celle qui recouvre le derme et la plupart des membranes séreuses, y compris la conjonctive qui s'étend sur le globe de l'œil.

Des cellules de forme conique, disposées de différentes manières, composent les deux autres espèces d'épithélium (l'épithélium cylindriforme et l'épithélium cilié), qui couvrent différentes surfaces internes du corps.

Dans l'épithélium en pavé, qui forme l'enveloppe superficielle de la peau, on voit les cellules rangées par couches superposées placées au-dessus du derme, et présentant des formes un peu différentes, selon qu'elles sont plus ou moins extérieures, et par suite plus ou moins exposées aux compressions. Dans les couches supérieures, les noyaux et les cellules s'aplatissent progressivement et finissent par ressembler à des écailles. Le contour des cellules, de rond qu'il était dans les couches profondes, passe par suite de la pression à la forme polygonale dans les couches moyennes; dans les couches externes de l'épiderme, les noyaux sont à peine visibles, et les lamelles ou écailles sont tellement confondues, que ce n'est qu'au moyen des plus forts grossissemens qu'on peut distinguer la véritable structure de ces parties,

et encore y parviendrait-on difficilement, si l'on n'avait pu suivre les changemens graduels de forme des cytoblastes.

On voit, d'après cela, que l'on ne peut plus se représenter l'appareil tégumentaire comme composé d'un nombre déterminé de membranes continues, indépendantes des tissus avec lesquels elles sont en contiguïté, et ayant chacune une organisation distincte; cette idée reposait évidemment sur des observations incomplètes et des déductions erronées.

Henle a porté aussi son investigation sur ce qu'il nomme les membranes pigmentaires, c'est-à-dire sur ces parties d'apparence membraneuse qui donnent la couleur à différentes surfaces; il a trouvé qu'elles offraient aussi une structure cellulaire, mais qu'elles ne constituaient point de véritables membranes. La couche pigmentaire de la tunique choroïde de l'œil est composé de cellules polygonales, offrant chacune à leur centre un noyau incolore et ayant l'espace environnant rempli en partie de granules du pigment coloré. Le même anatomiste a fait aussi des observations sur la peau du nègre, et il a découvert, outre les cellules dont nous venons de parler, d'autres cellules renfermant le pigment noir qui communique sa teinte foncée à la peau de l'Africain : il les a trouvées agglomérées surtout sur les parties saillantes du *rete Malpighii* qui correspondent aux rides ou aux petites éminences de la surface du derme. Ces cellules qui ressemblent, pour la forme, à celles du pigment de l'œil, représentent quelquefois une sorte de prisme à six pans; mais le plus communément leur forme

est celle d'un polyèdre irrégulier arrondi sur les angles. Selon les mesures prises par Henle, leur longueur serait de 0,0039 à 0,0062 de ligne, et leur largeur d'environ 0,005. (1)

Postérieurement aux recherches de Henle, le docteur G. Simon, de Berlin, en a entrepris de nouvelles dans le but de déterminer si les diversités de couleur qui s'observent dans la peau des Européens (tant celles qui ne sont autre chose que des variétés naturelles du teint dans l'état de santé, que d'autres qui se produisent dans certains états maladifs), dépendent de la présence de semblables cellules remplies de pigment, ou proviennent de quelque autre cause. (2)

Parmi les variétés normales ou naturelles qui s'observent à cet égard dans la peau des Européens, il faut distinguer surtout la coloration de l'aréole mammaire. Le docteur Simon dit qu'il a souvent examiné l'aréole sur des cadavres dont la peau était elle-même assez fortement colorée et d'une teinte brune bien décidée. En examinant de minces lames séparées au moyen d'incisions perpendiculaires, il a vu que la couleur brune était causée par la présence de cellules remplies de pigmentum. Elles sont placées dans le *rete Malpighii,* et on les trouve en grand nombre dans les espaces compris entre les papilles tactiles (*den Gefühlswarzchen*). Lorsqu'il isolait les cellules en détachant un fragment de cette partie de la peau, il n'avait qu'à enlever l'épiderme pour apercevoir bien

(1) Muller, *Archiv. fur die Physiologie,* 1840, Sept. 2, 189.

(2) Page 181, *Ueber die Structur der Warzen und ueber Pigment-bildung in die Haut,* von D. G. Simon (Muller, *Archiv.,* 1840, 189).

nettement le pigmentum qu'elles contiennent sous forme de petits noyaux; quelquefois il aperçut aussi des cellules qui n'avaient de noyaux pigmentaires que vers leur périphérie, tandis qu'on n'en pouvait découvrir aucun dans leur centre. Pour la forme et la grandeur, ces cellules de l'aréole ressemblent tout-à-fait aux cellules pigmentaires du nègre, telles que les décrit Henle. Le véritable épiderme paraissait toujours *incolore,* soit qu'on l'observât par transparence, soit qu'on l'observât par réflexion. Afin de mieux constater le fait, le docteur Simon eut recours à la macération ; un morceau de peau de l'aréole mammaire fut maintenu dans l'eau assez long-temps pour que l'épiderme commençât à s'en détacher; or, dans cet état même, des observations répétées ne purent faire découvrir de cellules pigmentaires dans les lames superficielles.

On sait qu'il y a encore d'autres parties de la peau dans lesquelles on trouve chez les Européens une coloration semblable à celle de l'aréole mammaire. Ces parties furent aussi pour le docteur Simon l'objet d'un examen attentif, et le résultat de ces observations fut exactement le même que pour celles dont nous venons de parler.

Dans la catégorie des colorations anormales de la peau dues à la présence de cellules pigmentaires, il faut ranger en première ligne plusieurs espèces de *nævi materni* ou taches de naissance, et ce que l'on nomme les taches de rousseur. On sait qu'il y a deux espèces de *nævi materni* : les uns vasculaires et les autres pigmentaires. Ces derniers consistent tantôt

en de grandes plaques de couleurs variées (ce sont ceux qu'on désigne plus spécialement sous le nom de *taches de naissance*), et tantôt en de petites taches brunes, parfois même tout-à-fait noires, qui ne s'élèvent pas du tout ou ne s'élèvent que de très peu au dessus de la superficie de la peau. Ces petites taches sont généralement de forme arrondie et irrégulière : on les désigne quelquefois sous le nom de *signes*, nom qu'on donne aussi aux taches des éphélides, ou *pityriasis versicolor*, avec lesquelles cependant il faut éviter de les confondre.

Le docteur Simon a fait des observations sur deux cas de grandes *taches de naissance ;* une de ces taches était d'un brun foncé et l'autre d'un gris noir. Il trouva, pour toutes les deux, la substance colorante contenue dans les cellules pigmentaires du *rete Malpighii.* Ces cellules sont plus confluentes que celles de l'aréole mammaire, mais d'ailleurs elles leur ressemblent parfaitement.

Quant aux petites taches de naissance ou *signes*, le docteur Simon a pu en examiner un grand nombre, puisqu'il s'en trouve fréquemment sur le corps humain. Celles qui ne font pas saillie au-dessus de la surface de la peau, lui ont offert exactement la même structure que les taches en plaques dont nous venons de parler. Dans celles qui sont saillantes, on observe qu'il s'élève de petits prolongemens qui consistent en un tissu celluleux imparfaitement organisé ; les cellules pigmentaires sont dispersées à la surface de ces prolongemens et recouvertes par l'épiderme. Cette dernière membrane a paru au docteur Simon, être

incolore, et il n'a pu apercevoir aucune cellule pigmentaire dans ses couches superficielles.

Même dans les taches de rousseur (*lentigo*), la substance colorante se trouve dans le *rete Malpighii,* qui, quand on l'observe par transparence, offre une teinte d'un brun clair sur les points où existent ces taches. En faisant usage de forts grossissemens, il est facile d'y constater la présence des cellules pigmentaires.

Toutes ces colorations anormales de la peau, remarque le docteur Simon, ont beaucoup de rapports avec les colorations normales ou naturelles que nous offrent, chez le nègre, l'ensemble de la surface du corps, et chez l'Européen certaines parties seulement de cette surface; et de plus, elles forment une sorte de transition à cette affection générale de l'enveloppe cutanée, qu'on désigne sous le nom de *mélanose*, affection dans laquelle, comme l'a prouvé Muller, il y a production de cellules pigmentaires, production qui augmente ou diminue selon les progrès de l'état maladif.

Ce que l'on doit conclure des résultats de ces recherches, c'est qu'il n'y a point, entre la peau de l'Européen et celle des autres races, de différences organiques qui puissent faire supposer, dans le genre humain, une diversité d'espèces, et qu'au contraire, indépendamment même des effets dus à l'action du climat ou des autres causes modificatrices principales, il y a véritablement transition, passage, des conditions de structure qui caractérisent une race, à celles qui en caractérisent une autre.

Avant d'abandonner ce sujet, il ne sera pas inutile

de faire remarquer que le système épidermoïque ou corné, auquel appartiennent les appendices extra-cutanés (poils, plumes, écailles, etc.), qui sont chez beaucoup d'animaux le siège des variations de couleur, est précisément de tous les systèmes organiques celui qui subit les altérations les plus remarquables, les plus étonnantes. Ainsi, ce sont des productions épidermoïques que ces cornes qui arment la tête de beaucoup de ruminans, et qui, dans une même espèce, offrent, chez les diverses races, de si grandes différences : dans quelques-unes, les cornes atteignent des dimensions énormes; dans d'autres, elles manquent complétement; et non-seulement ces différences se montrent entre des races qui existent depuis long-temps comme distinctes, mais on les voit naître parmi les descendans de parens communs. Les sabots, qui sont des parties de même nature, subissent aussi chez divers animaux de semblables changemens. Entre tous les cas que l'on peut citer de cette dernière sorte de déviations, celui des *porcs solipèdes* est peut-être le plus remarquable en ce qu'il paraît offrir la reproduction des caractères spécifiques qui appartiennent à un autre famille d'animaux. Personne, d'ailleurs, n'a jamais eu l'idée que cette race, qui est bien connue, constituât une espèce distincte.

Il y a long-temps que Buffon a observé que la peau présente de grandes variations dans beaucoup d'espèces animales, et que c'est la modification la plus sensible produite par l'état de domesticité. La peau de l'âne, par exemple, s'adoucit beaucoup chez les races domestiques. L'âne sauvage de la Perse a la peau



rude et tuberculeuse; elle cesse de l'être dans la domesticité. C'est avec la peau de l'âne sauvage que les Lévantins font le cuir grenu que l'on nomme *peau de chagrin.* (1)

L'histoire de la *famille porc-épic* offre un exemple curieux des anomalies que l'on peut observer dans les appendices épidermoïques de la peau, et nous montre l'étendue des variations qui se peuvent produire dans l'enveloppe extérieure du corps.

En 1731, on présenta à la Société royale de Londres un garçon âgé de quatorze ans, né dans le Suffolk, et qui présentait, sous le rapport de l'enveloppe tégumentaire, quelque chose d'extrèmement remarquable. Voilà la description qu'en fait M. Machin :

« Sa peau, si on peut l'appeler ainsi, donnait l'idée d'une sorte de carapace de couleur obscure exactement appliquée sur les diverses parties du corps. Cette carapace, qui semblait formée d'une écorce rugueuse ou d'un cuir grossier, et qui en quelques points, offrait des soies rudes, recouvrait tout le corps, à l'exception de la face, de la paume des mains et de la plante des pieds; d'où il résultait que ces parties avaient l'air d'être nues et tout le reste couvert d'une sorte de vêtement. Cette enveloppe était insensible et calleuse; elle ne donnait point de sang quand on l'entamait avec l'instrument tranchant. On me dit qu'elle se détachait chaque année à l'époque de l'automne, ayant alors acquis

(1) Le grain de la peau de chagrin tient surtout à un procédé particulier qu'on emploie pour la préparation de cette peau.

environ trois quarts de pouce d'épaisseur. Quand cette desquamation a lieu, c'est que sans doute une peau nouvelle qui s'est formée au-dessous de la première repousse celle-ci et la fait tomber. »

Quelques personnes, comme on vient de le voir, comparaient cet étrange tégument à une écorce d'arbre; d'autres trouvaient qu'il avait de l'analogie avec la peau de certains phoques; quelques-uns l'assimilaient à la peau de l'éléphant ou à celle des jambes du rhinocéros; bref, il était difficile de trouver dans toute la série des êtres organisés quelque enveloppe tégumentaire qui pût servir convenablement de termes de comparaison, et les personnes qui la caractérisèrent comme une immense verrue, ou plutôt comme une multitude de verrues contiguës qui s'étendait sur tout le corps, en donnèrent peut-être une plus juste idée. Les soies cornées, situées principalement sur le ventre et sur les flancs, résonnaient au toucher comme des piquans de hérisson qui auraient été coupés à un pouce de la peau.

De nouveaux détails sur cet homme étrange furent communiqués à la Société royale par M. Baker. Il avait alors quarante ans, et il avait été montré à Londres sous le nom de l'homme *porc-épic*. « C'était, dit M. Baker, un homme de bonne mine, bien fait, au teint fleuri, et qui ne paraissait différer aucunement des autres hommes, lorsqu'il était habillé et que ses mains étaient couvertes. D'ailleurs, tout son corps, à l'exception du visage, de la paume des mains et de la plante des pieds, offrait encore la même nature de tégumens que M. Machin avait

exemples sont si multipliés et si authentiques, qu'ils ne laissent aucun doute sur la légitimité de la conclusion que nous en devrons tirer dans la grande question de l'unité ou de la diversité de l'espèce humaine.

SECTION XI.

STRUCTURE DES CHEVEUX HUMAINS.

La structure des cheveux n'est pas aussi bien connue que celle de la peau, malgré les nombreuses recherches microscopiques qui ont été faites à ce sujet depuis la publication des savans ouvrages de B. Eble et de J.-C. Heusinger (1). Ces écrivains pensaient que les cheveux de l'homme, de même que les piquans des hérissons et des porcs-épics, et les soies des cochons, étaient composés de deux parties distinctes, c'est-à-dire d'une enveloppe corticale extérieure et d'un tissu spongieux intérieur. Cette supposition a été démentie par de plus récens observateurs. Ainsi Weber, soutient que les cheveux humains sont formés d'une substance homogène, dans laquelle il n'y a rien qui ressemble à ce qu'on pourrait distinguer sous les noms d'écorce et de moelle.

Le cheveu sort de son follicule par une racine renflée ou un bulbe qu'on a comparé à un bourgeon (*keim*), et qui est plus épais que la partie filiforme. Muller suppose que la substance du cheveu est formée par la sécrétion d'une matière cornée qui a

(1) « *System der Histologie* » von Heusinger, *Eisenach*. 1823. 2 part. in-4. — « *Die Lehre von den Haaren* » von Dr Burkard Eble, *Wien*. 1831. 2 vol. in-8.

lieu à la surface d'un cône vasculaire contenu dans l'intérieur du follicule, ou plutôt qui n'est réellement qu'un prolongement vasculaire du fond de ce follicule (1). Le cheveu, dit-il, croît en longueur parce que, à sa racine, une nouvelle quantité de matière sécrétée s'ajoute à celle qui l'était précédemment et la repousse; son extrémité est, en conséquence, la partie la première formée.

Depuis que les travaux de Henle et Schwann ont mis hors de doute l'organisation cellulaire de la peau, plusieurs recherches ont été faites dans l'espoir de découvrir dans les parties constituantes des cheveux une structure analogue. Ainsi on trouvera, dans les *Archives de Muller,* deux mémoires sur ce sujet : l'un de M. Gürlt (année 1836), l'autre de M. le docteur Bidder, de Dorpat (année 1840).

Le docteur Bidder distingue dans la racine du cheveu deux parties : le follicule qu'il nomme gaîne (*haarbalg*), et le germe ou bourgeon (*haarkeim*). Le bourgeon descend jusqu'au-dessous du point où commence la gaîne, et à sa base, où il se joint aux parties molles environnantes, il offre une teinte foncée qui permet de le distinguer même à l'œil nu. L'extrémité du cheveu présente, sous le microscope, une masse de couleur sombre, formée de petits grains qui peuvent être séparés au moyen de l'acide acétique, et à l'aide d'une division mécanique faite avec soin. On voit alors qu'elle se compose de cellules ou *cytoblastes* infiniment petites mais distinctes, con-

(1) Muller, *Physiologie*, vol. 1, page 398.

faisant des rapprochemens entre les tissus analogues dans les différens êtres organisés, « ce que l'on sait aujourd'hui sur ce sujet semble nous autoriser à croire que chacune des cellules contenues dans le bourgeon du cheveu donne naissance à un faisceau de fibres, comme le fait la substance corticale de la plume, et que, dans les deux cas, les fibres sont réellement des cellules secondaires allongées. » (1)

Des différences nationales dans les cheveux.

Les variétés dans la couleur et la structure des cheveux forment un des traits les plus remarquables parmi ceux dont l'ensemble constitue pour chaque nation le caractère physique distinctif.

La couleur du poil des animaux varie avec le climat. Eble observe que dans les régions septentrionales il n'y a pas de chevaux noirs, et que les lièvres, les écureuils, les belettes, y sont blancs, ainsi que beaucoup d'autres animaux. La remarque, quant à la couleur noire, n'est pas exacte pour toutes les espèces d'animaux, ainsi que le prouve l'exemple des zibelines qui nous sont apportées de la Sibérie. Pour l'espèce humaine, l'observation est vraie en général, mais avec de nombreuses exceptions; c'est ce que nous reconnaîtrons plus tard quand nous passerons en revue les faits qui se rattachent à cette question.

Quant à la quantité des cheveux et, en général,

(1) *Principles of general and comparative physiology*, by Dr W. B. Carpenter, 2e ed., London, 1841. C. F. Burdach, *Traité de physiologie*, Paris, 1837, t. 7, p. 231.

des poils qui viennent sur le corps humain, il y a, sous ce rapport, entre les différentes races humaines, des différences bien connues. On peut citer les Mongols et les autres peuples qui leur ressemblent dans le nord de l'Asie comme ayant peu de cheveux et la barbe très peu fournie. Le même caractère paraît se trouver chez toutes les nations américaines qui se rapprochent d'ailleurs, en quelques autres points, de celles de l'Asie septentrionale. Blumenbach et Eble supposent que l'habitude de s'épiler pendant plusieurs générations peut avoir produit à la fin cette variété nationale, mais elle est trop générale pour être attribuée à une cause aussi accidentelle. Nous avons d'une autre part quelques races chez lesquelles il y a exubérance du système pileux : par exemple, parmi les *Ainos,* ou hommes de la race Kurile, on voit des individus dont les cheveux poussent jusque sur le dos, et dont le corps est presque entièrement velu.

Il est probable, au reste, que ces diversités nationales ne dépassent point la mesure des variétés qui s'observent entre différentes familles appartenant à une même nation.

Les nations septentrionales de l'Asie et de l'Amérique ont généralement les cheveux plats et raides; il y a néanmoins quelques exceptions. Les Européens les ont souvent plats et souples, et d'autres fois très frisés et crépus. J'ai vu quelques Européens dont les cheveux étaient presque aussi crépus que ceux des nègres, et, parmi les nègres eux-mêmes, il y a une très grande variété. Si nous prenons l'ensemble des races noires originaires de l'Afrique et que nous les

comparions entre elles, nous en verrons qui, étant semblables par le teint et la plupart des particularités physiques, diffèrent cependant par les cheveux, et offrent toutes les gradations possibles, depuis la chevelure complétement crépue, la chevelure laineuse, pour nous servir d'une expression reçue, jusqu'à la chevelure simplement frisée ou même ondée. Cette remarque est également vraie pour les indigènes des îles du grand Océan méridional : on trouve parmi eux quelques individus dont les cheveux sont crépus et d'autres dont les cheveux sont légèrement frisés. Cette variété se rencontre même dans une race prise isolément, et dans des cas où on ne peut suspecter aucun croisement. Ce sont encore là des faits qui méritent notre attention et que nous examinerons plus tard.

On a remarqué que les cils et les sourcils, bien que plus frisés chez le nègre que chez l'Européen, n'offrent pourtant pas chez ce dernier une apparence laineuse. La structure qui donne aux cheveux du nègre cet aspect laineux doit être l'objet d'une investigation soigneuse, et qui est d'autant plus nécessaire que cette particularité est un des caractères qui ont fait soupçonner une différence spécifique entre les noirs et les blancs.

De la nature des cheveux du nègre.

Les cheveux du nègre ont été considérés comme essentiellement différens de ceux des autres races humaines. On a coutume de dire que chez les races

africaines et chez quelques autres tribus noires, habitant principalement entre les tropiques, la tête porte de la laine et non pas des cheveux. Afin de savoir à quoi s'en tenir sur ce point, il faut d'abord avoir une idée bien nette de la différence qu'il y a entre les cheveux et la laine.

Le docteur Eble a examiné au microscope la laine du mérinos et du mouton chinois, et il a trouvé que cette substance présente des caractères particuliers fort remarquables. Il dit que toute espèce de laine se présente comme un amas de filamens tordus et entrelacés dans toutes les directions, et que, de plus, chaque brin de laine, au lieu de conserver dans toute sa longueur un calibre uniforme, offre çà et là des renflemens, et souvent l'apparence de nœuds. Il ajoute : « Je pouvais voir partout la prétendue moelle ou canal transparent qui se distinguait parfaitement de la substance corticale; cependant c'est dans les proportions qu'ont entre elles ces deux parties que consiste la principale différence entre la laine la plus fine et la laine la plus grossière. La partie corticale m'a paru être, dans l'une et l'autre, également épaisse et opaque, au moins sur le bord; mais le canal intérieur, dans la laine commune, semble offrir des divisions plus nombreuses ressemblant à des cellules irrégulières, tandis que dans la laine du mérinos, les cellules paraissaient plus régulièrement disposées. Le canal paraît être divisé dans toute sa longueur par des petites lames transverses très minces interposées régulièrement. Le duvet de la chèvre du Thibet, dont on fait les châles de cachemire, appro-

che beaucoup par sa texture de la laine du mérinos. Le diamètre du brin est seulement plus petit, et les lames transverses semblent ne pas être aussi régulièrement placées. Chez le mouton chinois, la laine est mêlée de poils rudes et grossiers. » (1)

M. Monge suppose que la propriété qu'a la laine de se feutrer est due à l'aspérité de la surface des différens brins, chacun d'eux étant en quelque sorte barbelé sur les bords. Cette conjecture a été faite également par d'autres écrivains; mais c'est à M. Youatt qu'appartient le mérite de l'avoir démontrée. Selon cet écrivain, ce qui donne à la laine sa propriété *feutrante,* ce qui la distingue essentiellement des cheveux, c'est la disposition en scie que présente sa surface extérieure. Le brin de la laine de mérinos, examiné au microscope avec un fort grossissement, se présente sous la forme d'un ruban à bords dentelés. Si au lieu de l'observer en l'éclairant par dessous, ce qui ne permet de bien distinguer que sa silhouette, on l'éclaire par dessus à la manière des corps opaques, on trouve que ces dentelures des bords tiennent à ce que le brin entier, au lieu d'être régulièrement cylindrique, se compose d'une série de cônes ou petits cornets renversés entourant une tige centrale, et ayant chacun son sommet reçu par la base du cône qui lui est supérieur. Toutes ces capsules ont leur bord libre coupé obliquement et dentelé, ainsi qu'on le voit dans les figures ci-jointes.

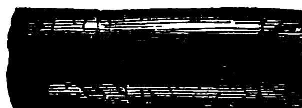
(1) *Die Lehre, von der Haaren*, von Dr Eble, tome I.


Fig. 23. — Brin de laine de mérinos éclairé en dessus, à la manière des corps opaques.


Fig. 24. — Le même, éclairé en dessous, à la manière des corps transparens.

Les poils soyeux ou poils vrais, bien qu'ils soient couverts parfois d'écailles et de rugosités, n'offrent rien qui ressemble à ces dentelures. Les poils soyeux du tigre sont couverts d'écailles semblables à celles qui couvrent le dos d'une sole ; tandis que dans les poils laineux du même animal, les dentelures sont nombreuses et distinctes.


Fig. 25. — Laine du tigre éclairée par transparence.


Fig. 26. — Poil du tigre éclairé par transparence.

La laine du lapin est fine, avec des dentelures angulaires très nettes, au nombre de 2,880 par pouce. Le poil du même animal a un diamètre qui varie de $\frac{1}{250}$ à $\frac{1}{300}$ de pouce ; il est couvert d'écailles imbriquées, mais qui ne donnent pas à ses bords l'aspect dentelé.


Fig. 27. — Laine d'un lapin éclairée par-dessus.

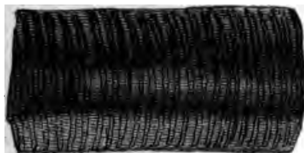

Fig. 28. — Poil d'un lapin éclairé par-dessous à la manière des corps transparens.


Fig. 29. — Poil d'un lapin éclairé par dessus à la manière des corps opaques.

La laine de l'ours, qui est très fine, a des dentelures qu'on peut comparer, dit M. Youatt, à autant d'épines, naissant à des distances irrégulières, sous des angles fort aigus. Chez le grand limier d'Italie (*Italian Wolf-dog*), qui a sous le poil une portion assez considérable de laine courte, M. Youatt a trouvé que les dentelures de la laine ne sont que superficielles et fort irrégulièrement placées, quelques-unes ressemblant à de petites épines, et d'autres se présentant sous forme de petites éminences arrondies. En observant un brin de cette laine à la manière des objets opaques, on voyait chaque cornet comme formé par la réunion de deux ou trois feuilles arrondies.

Fig. 30. — *a*. Poil du veau marin; *b*. laine du même animal.

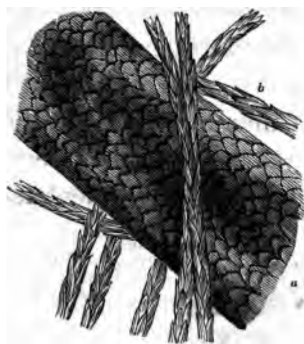


Fig. 31. — La laine de l'ours.



Fig. 32. — Laine du grand limier d'Italie vue par transparence.



Fig. 33. — Laine du même animal éclairée par-dessus.



Il paraît certain, d'après les observations de M. Youatt, que dans la race mérinos, et dans quelques autres races encore, la laine se compose de brins à bords dentelés. Mais il y a des laines fournies par différentes races de moutons, dans lesquelles cette dis-

position ne peut être aperçue, quel que soit le grossissement qu'on emploie. Dans celles-ci, néanmoins, le brin laineux ne ressemble en aucune façon à du poil, il présente une grosseur inégale, et a des bords rudes et irréguliers; tandis que le poil est un tube uni, à contours réguliers, et dont le calibre est presque égal dans toute sa longueur.

Ceci posé, si l'on examine avec soin au microscope les cheveux du nègre, on restera, ou je me trompe fort, pleinement convaincu que ce sont de véritables cheveux, des cheveux tortillés, il est vrai, et recourbés sur eux-mêmes, mais qui, d'ailleurs, ne peuvent en aucune façon être assimilés à de la laine. J'ai fait sur ce point beaucoup d'observations avec l'assistance de M. Estlin, qui a une longue pratique du microscope et se sert fort habilement de cet instrument; j'ai vu et examiné avec soin, au moyen d'un grossissement d'environ quatre cents fois, des cheveux appartenant à différentes races d'hommes, et je les ai comparés à la laine d'un de nos moutons anglais. Les cheveux d'un nègre, d'un mulâtre, de plusieurs Européens et de quelques Abyssiniens (1), ont été tour-à-tour comparés avec la laine du mouton de Southdown, en les éclairant successivement à la manière des corps transparens et à la manière des corps opaques. Le brin de laine avait une surface très rude et fort irrégulière, mais ses bords n'offraient pas, à proprement parler, de dentelures distinctes. Les cheveux du nègre, qui étaient extrê-

(1) Ces derniers m'avaient été envoyés par M. d'Abbadie, le célèbre voyageur.



mement différens de cette laine et de toutes celles que nous avons mentionnées plus haut, se montraient sous forme de cylindre à surface unie; tous étaient remplis plus ou moins d'une substance colorante qui cependant ne détruisait pas entièrement leur transparence, et cette substance semblait plus abondante dans les cheveux du nègre que dans les autres. Les cheveux des Abyssiniens étaient aussi fort noirs, mais tellement diaphanes, qu'on aurait dit un ruban noir s'allongeant à l'intérieur d'un tube cylindrique. Les cheveux du mulâtre ressemblaient, à cet égard, à ceux de l'Abyssinien. Les cheveux de l'Européen semblaient presque complètement transparens; ils avaient l'apparence de tubes vides tapissés à l'intérieur d'une sorte d'enduit de couleur obscure, qui leur enlevait un peu de leur transparence. Les cheveux blonds d'un Européen avaient le même aspect, mais l'enduit était d'une teinte moins foncée.

D'après les résultats de ces observations, il reste pour moi parfaitement démontré, que le nègre a des cheveux proprement dits et non pas de la laine. La principale différence entre les cheveux du nègre et ceux de l'Européen consiste simplement en ce que les uns sont plus frisés et plus crépus que les autres, et ce n'est réellement qu'une différence du plus au moins, puisque chez quelques Européens les cheveux sont aussi extrêmement crépus. Une autre différence, que nous avons également signalée, consiste dans la plus grande quantité de substance colorante ou pigment qui se trouve dans les cheveux du nègre. Il est très probable que cette particularité est avec la première dans

des rapports nécessaires, et même qu'elle en est la cause. Nous ne pouvons, à la vérité, déterminer comment l'une dépend de l'autre; mais, comme ces qualités varient simultanément et proportionnellement, nous devons en inférer qu'elles ne tiennent pas à des causes indépendantes.

Il convient d'ailleurs de remarquer que, quand bien même la production épidermoïque qui revêt la tête du nègre aurait offert au microscope une structure différente de celle des cheveux et tout-à-fait assimilable à celle de la laine, cela ne prouverait en aucune façon que les nègres fussent descendus d'une souche distincte de la souche des blancs, puisque nous savons que dans quelques espèces d'animaux il y a des races qui portent de la laine, tandis que quelques autres sont couvertes d'un véritable poil. Il est vrai que dans beaucoup de cas cette particularité dépend immédiatement du climat et subit souvent des modifications lorsque la race est transportée dans un nouveau pays; mais, dans d'autres cas, la particularité persiste malgré le changement de circonstances extérieures et s'élève presque au rang de variété permanente.

SECTION XII.

DES VARIÉTÉS DE FORME ET DE CONFIGURATION, — ET DE LA SUBDIVISION DES RACES EN GROUPES PARTICULIERS.

Les variétés qui s'observent dans la forme et la structure des organes intérieurs et particulièrement

dans la charpente osseuse, en y comprenant le crâne, sont considérées par la plupart des écrivains qui se sont occupés des diversités de l'espèce humaine, comme fournissant les caractères principaux des différentes races, et comme constituant les marques de séparation qui peuvent le mieux servir pour établir les distinctions spécifiques. Les différences dans la forme générale du corps, dans la proportion de ses diverses parties, dans le volume de la tête, dans le développement du cerveau, ont été considérées comme des caractères plus essentiels et plus importans que les phénomènes extérieurs relatifs à la couleur ou à la structure de la peau et des cheveux. On a supposé qu'ils étaient sujets à moins d'irrégularités ou de changemens anormaux.

Les variétés relatives à la forme générale dépendent surtout des différences que présente la charpente osseuse; or, comme parmi les différences du système osseux, il n'en est point de plus frappantes que celles qui ont été observées dans la forme du crâne, on a tenté à plusieurs reprises, depuis Camper et Blumenbach, de diviser l'espèce humaine par groupes, en prenant ce caractère pour base principale de distinction. Quelques auteurs n'ont fait que peu de divisions; d'autres en ont fait de nombreuses, et à peine trouve-t-on deux écrivains qui soient en cela d'accord. Il est un point sur lequel la plupart d'entre eux se sont trompés. Ils ont généralement admis en principe que toutes les nations qui se ressemblent par la forme de la tête se tiennent nécessairement de plus près qu'elles ne tiennent à aucune des autres nations qui

diffèrent d'elles sous ce rapport, et en conséquence ils ont considéré les groupes formés d'après ce caractère comme constituant autant de races différentes. Ceci paraîtrait tout-à-fait légitime, si l'on avait commencé par prouver que toutes les différences organiques observées dans le genre humain sont absolument permanentes et sont, de fait, les marques distinctives d'espèces séparées. Mais, tant qu'il est encore permis de croire, malgré tout ce qu'on a dit pour prouver le contraire, que ces différences peuvent être de simples variétés dues à l'action d'influences extérieures sur les différentes branches issues d'une même souche originelle, il n'y a point d'invraisemblance à supposer que des causes analogues, agissant sur plusieurs tribus différentes, ont produit en elles des effets semblables, et par conséquent on n'est point autorisé à considérer une simple ressemblance dans quelques caractères anatomiques, comme preuve irrécusable d'une proche consanguinité. Ainsi, lorsque nous trouvons dans différentes parties du monde des populations qui se rapprochent les unes des autres par la forme de la tête ou par telle autre particularité de même genre, nous ne devons pas nous hâter d'affirmer qu'elles appartiennent à une même race, ou qu'elles sont étroitement liées à leur origine (1). Au reste, en répartissant dans différens groupes les variétés qui se montrent dans l'espèce humaine, notre but prin-

(1) Ainsi lorsque Barrow, a conclu, principalement d'après quelques ressemblances dans les formes de la tête, que les Hottentots descendent des Chinois, il a évidemment tiré une conséquence qui a besoin d'être appuyée sur de nouvelles preuves.

cipal doit être d'arriver plus facilement à estimer l'étendue de la variation dans cette grande famille, de mieux établir la comparaison entre les tribus les plus différentes, et par conséquent il importe assez peu qu'on multiplie ou qu'on restreigne le nombre des divisions.

Si de toutes les méthodes d'après lesquelles on peut subdiviser en groupes l'ensemble des hommes, il en est une qui soit particulièrement propre à jeter du jour sur l'histoire naturelle de l'espèce, c'est certainement celle qui sera fondée sur un rapport entre les caractères physiques des différentes populations, et les plus importantes des conditions extérieures auxquelles ces populations sont soumises. En parcourant l'esquisse ethnographique que nous allons donner, on verra clairement que les variétés de couleur dépendent en partie du climat, de l'élévation du pays au-dessus du niveau de la mer, de la distance plus ou moins grande à laquelle il se trouve de la côte, etc. Ces mêmes conditions, on ne peut guère en douter, exercent aussi une action sur la configuration du corps humain; mais on a remarqué que les formes du corps chez les différentes races paraissent se modifier plutôt sous l'influence du genre de vie et des habitudes que sous celle du climat, et cette remarque a quelque chose de vrai, quoique jusqu'à présent on ne l'ait guère appuyée que sur des conjectures : prouver par de bonnes observations, dans le cas de l'espèce humaine, la réalité de ces rapports entre les formes et les habitudes, serait réellement une très belle découverte.

Si j'osais indiquer ici quelques-uns de ces rapports,

ce serait en remarquant d'une manière très générale, et sans prétendre que la loi ne soit pas sujette à beaucoup d'exceptions, qu'il y a dans l'espèce humaine, relativement à la forme de la tête et à quelques autres caractères physiques, trois variétés principales lesquelles prédominent l'une chez les peuples sauvages et chasseurs, l'autre chez les races pastorales et nomades, l'autre enfin chez les nations civilisées.

Dans les tribus les plus grossières, composées de chasseurs ou d'habitans des forêts, qui ne comptent pour leur nourriture que sur les productions spontanées du sol ou les produits incertains de la chasse, dans ces tribus, dis-je, parmi lesquelles il faut ranger les nations les plus dégradées de l'Afrique et les sauvages de l'Australie, on voit prédominer une forme de tête que je nommerai forme *prognathe;* ce mot, qui fait allusion à l'allongement ou proéminence des mâchoires, rappelle, en effet, le trait principal de leur physionomie. A ce premier caractère, d'ailleurs, s'en rattachent quelques autres que j'aurai bientôt occasion de signaler.

Une seconde forme de tête, très distincte de la première, appartient surtout aux races nomades qui promènent, dans de vastes plaines, leurs troupeaux de gros et de menu bétail, et aux tribus qui errent misérablement sur les bords de la mer Glaciale, vivant en partie des produits de leur pêche et en partie de la chair de leurs rennes. Les Esquimaux, les Lapons, les Samoïèdes et les Kamtschadales, appartiennent à cette division, aussi bien que les nations tartares, c'est-à-dire les Mongols, les Tungouses et

les races turques nomades. Dans l'Afrique méridionale, un peuple autrefois nomade, qui errait avec ses troupeaux de bœufs dans les vastes plaines de la Cafrerie, les Hottentots, qui se rapprochent des Tungouses par leur manière de vivre, ont aussi la face large, le crâne pyramidal, et ressemblent encore par plusieurs traits de leur organisation aux nations du nord de l'Asie. D'autres tribus du sud de l'Afrique, ainsi que plusieurs races indigènes du Nouveau-Monde, nous présentent également quelque chose d'approchant de ce caractère de têtes.

Les races les plus cultivées, celles qui vivent par l'agriculture et les arts de la civilisation, toutes les nations de l'Europe et de l'Asie qui sont le plus avancées sous le rapport intellectuel, ont une forme de tête différente des deux formes que nous venons de mentionner : c'est la forme elliptique ou ovale qui, chez eux, est caractéristique.

Nous aurons plus tard occasion de citer de nombreux exemples de nations qui ont passé d'une de ces formes de tête à une autre, et nous trouverons ces altérations chez les peuples qui ont modifié leur manière de vivre. Je n'en citerai pour le moment qu'un seul cas. Les tribus nomades de Turcs répandues dans l'Asie centrale offrent à un très haut degré la configuration pyramidale. Les Turcs depuis long-temps civilisés qui descendent des premiers conquérans du Maweralnahar et du Khorasan, de même que les Seljoucides, qui, depuis huit siècles, sont établis dans l'empire ottoman et dans l'empire persan, sont complétement transformés, et ont pris, dans la configuration de leur

tête le caractère européen. Quelques écrivains ont attribué à l'introduction des esclaves circassiennes dans les harems, ce changement de structure physique observé chez la race turque; mais cette cause n'aurait d'influence que sur les riches et sur les grands, la masse de la population n'ayant point formé d'unions hors de son propre sein : la différence de mœurs, comme la différence de religion, a tenu, dans les pays ottomans, les Turcs vainqueurs séparés des Grecs, premiers occupans du pays; tandis qu'en Perse les Tajiks, ou Persans véritables, appartiennent à une secte différente de musulmans, et sont encore un peuple distinct des Turcs qui les gouvernent, et qui vivent en général dans des plaines éloignées des villes.

Je vais maintenant donner de plus amples détails sur les variétés ci-dessus remarquées dans la forme du crâne, et faire connaître les méthodes d'investigation qu'ont suivies les écrivains les plus célèbres qui se sont occupés de ce sujet.

SECTION XIII.

DES FORMES PRINCIPALES DU CRANE ET DES DIVERSES MANIÈRES DE LE MESURER QUI ONT ÉTÉ PROPOSÉES PAR LES ANATOMISTES.

La forme *prognathe* du crâne est très fortement prononcée chez quelques tribus de l'Afrique occidentale, et se montre à un moindre degré chez plusieurs peuples de l'Afrique orientale qu'on désigne ordinairement sous le nom de nègres; cependant

on ne peut dire qu'elle soit universelle chez les nègres, si l'on étend cette dénomination à tous les peuples qui ont à-la-fois la peau noire et les cheveux laineux ou crépus. On voit aussi des crânes *prognathes* dans l'Océan oriental : les nègres pélagiens des grandes îles de la mer du Sud, aussi bien que les Alfourous et les Australiens, par la forme générale du crâne rentrent dans cette catégorie, et cependant leurs têtes diffèrent, sous d'autres rapports, des têtes *prognathes* des nations africaines. Je décrirai, par la suite, toutes ces variétés; pour le présent, je ne parlerai que des nègres de la Guinée ou de l'Afrique occidentale. Chez toutes les nations qui habitent le pays compris entre la longue chaîne des montagnes de Kong et le bord de la mer, pays qui s'étend, de l'est à l'ouest, depuis le cap Palmas jusqu'au fond de la baie de Bénin, la forme *prognathe* est très fortement marquée.

On a souvent dit que la forme de la tête chez les nègres se rapproche de celle qu'on observe dans les Chimpanzés et autres grands Singes. Il y a dans cette assertion quelque chose de vrai; mais la ressemblance porte sur un trait fort peu important, et consiste uniquement dans la proéminence des mâchoires; elle est nulle pour ce qui concerne le crâne proprement dit, c'est-à-dire la boîte osseuse qui contient le cerveau. Je comparerai néanmoins les formes de la tête osseuse chez les grands singes et chez l'homme, afin de bien faire comprendre la nature de ce rapport qui est le plus facile à saisir quand on établit le rapprochement avec le Chimpanzé et l'Orang.

On peut se faire une idée assez exacte de l'ensemble des caractères de la tête osseuse, si on l'examine successivement sous trois de ses aspects, de profil, par dessus et par dessous. On réunit ainsi les données fournies par trois méthodes distinctes d'investigation dont chacune à son tour a été préférée par un anatomiste bien connu pour s'être occupé de ces questions : le professeur Camper recommandait l'étude de la face latérale et mesurait, comme on le sait, l'ouverture du profil, au moyen de l'angle formé par ses deux célèbres lignes faciales; le professeur Blumenbach attachait surtout de l'importance à la forme du contour et à l'étendue de l'aire qu'on obtient en regardant la tête par sa partie supérieure, l'œil étant placé à quelque distance au-dessus du vertex; enfin plus récemment, le professeur Owen a montré, ce qui n'avait pas été suffisamment aperçu avant lui, tout le parti qu'on peut tirer de la comparaison des crânes vus par dessous, et après que la mâchoire inférieure a été enlevée. Nous mettrons à profit ces trois méthodes afin de porter dans la comparaison que nous ferons des races humaines, une idée complète des caractères de la tête.

1° *Profil ou vue latérale de la tête osseuse : lignes faciales de Camper.*

Camper fut le premier anatomiste qui tenta de distinguer et de décrire avec soin les différences de forme qui s'observent quand on compare les têtes osseuses dans les diverses races humaines. Cet écrivain

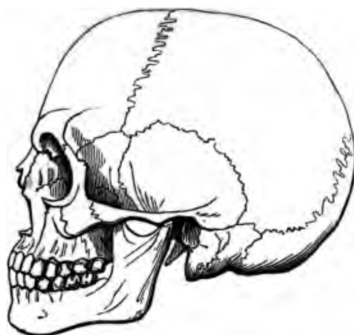


Fig. 34. — Crâne européen.

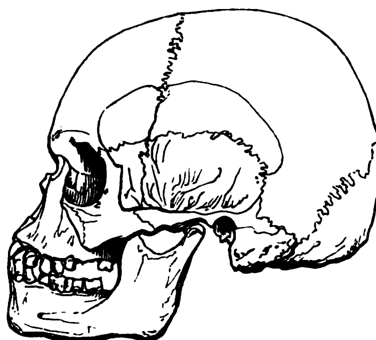


Fig. 35. — *Id.* de Nègre.



Fig. 36. — Chimpanzé.

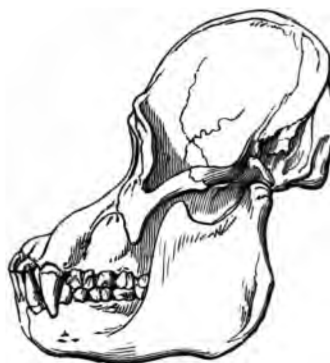


Fig. 37. — Orang.

imagina une méthode graphique au moyen de laquelle il croyait pouvoir faire ressortir, par une seule mesure, les différences essentielles dans la capacité des crânes, et il regardait ce procédé comme applicable non-seulement aux diverses races humaines, mais aussi aux espèces inférieures. Voici en quels termes il expose sa méthode.

« Le caractère fondamental sur lequel repose la distinction des nations peut être rendu sensible aux yeux au moyen de deux lignes droites, l'une menée du *méat auditif* à la base du nez, l'autre tangente en haut à la saillie du front, et en bas à la partie la plus proéminente de la mâchoire supérieure. L'angle qui résulte de la rencontre de ces deux lignes, la tête étant vue de profil, constitue, on peut le dire, le caractère distinctif des crânes, non-seulement quand on compare entre elles les diverses espèces d'animaux, mais aussi quand on considère les différentes races humaines. Il semble que la nature elle-même se soit servie de cet angle pour marquer les divers degrés dans le règne animal et établir une sorte d'échelle ascendante, depuis les espèces inférieures jusqu'aux plus belles formes qui se rencontrent dans notre espèce. Ainsi, on verra que les têtes d'oiseau offrent l'angle le plus petit, et que cet angle devient de plus en plus grand à mesure que l'animal se rapproche davantage de la forme humaine. Il y a, par exemple, parmi les singes, une espèce chez laquelle l'angle facial a quarante-deux degrés ; chez un autre animal de la même famille, qui est un des singes les plus semblables à l'homme, cet angle est exactement de cinquante degrés. Immédiatement après, vient la tête du nègre africain, qui, ainsi que celle du Kalmouk, présente un angle de soixante-dix degrés; enfin dans la tête des hommes de l'Europe, l'angle est de quatre-vingts degrés. C'est de cette différence de dix degrés que dépend la beauté plus grande de l'Européen, ce qu'on peut appeler sa beauté comparative; quant à cette beauté absolue, qui

nous frappe à un si haut degré dans quelques œuvres de la statuaire antique (comme dans la tête de l'Apollon et dans la Méduse de Sisocles), elle résulte d'une ouverture encore plus grande de l'angle qui, dans ce cas, atteint jusqu'à cent degrés. »

La théorie que Camper fonda sur cette mesure et qui consistait à établir, pour les différens ordres d'êtres vivans, une sorte d'échelle descendante, à les montrer comme composant une chaîne non interrompue dans laquelle le nègre formait l'anneau intermédiaire entre l'Européen et l'Orang-outang, cette théorie, dis-je, a été complétement renversée, en ce qui concerne le crâne humain, par les curieuses et intéressantes découvertes du professeur Owen.

Il est essentiel de remarquer que Tyson, Camper et d'autres anatomistes plus modernes, qui ont écrit sur la structure des Orangs, ont fondé leurs observations sur des individus qui n'avaient pas encore atteint tout leur développement; d'où il résulte que leurs remarques sur l'angle facial, les dents et les proportions relatives du crâne et de la face, sont erronées, lorsqu'on les applique à l'animal adulte, et que, comme l'a prouvé clairement M. Owen, il s'en faut de beaucoup que la transition de l'homme aux premiers Singes soit aussi graduelle qu'ils l'ont supposé.

On sait que, dans un état peu avancé de développement, il y a, entre les organismes, des ressemblances beaucoup plus grandes que celles qu'on trouvera en comparant entre eux ces mêmes organismes arrivés à l'état parfait et propres à toutes les fonctions auxquelles la nature les a destinés. Ainsi, dans le fœtus humain

nous trouvons un os intermaxillaire distinct tout comme chez les singes et autres animaux inférieurs, tandis que, chez l'homme fait, l'absence de cet os comme pièce séparée constitue aux yeux des zoologistes, une des particularités anatomiques qui caractérisent notre espèce. Il n'est donc point surprenant qu'ayant examiné le crâne d'un jeune Chimpanzé dans le moment où il n'y avait de développées que les dents de lait, on lui ait trouvé une très grande ressemblance avec le crâne humain. Le cerveau du singe atteint tout son volume de très bonne heure : il n'est point destiné comme celui de l'homme à un développement ultérieur; par conséquent, à l'âge où par suite de l'accroissement de l'appareil dentaire, les mâchoires s'élargissent et s'allongent, et où il y a en même temps développement de l'arcade zygomatique, comme il n'y a point agrandissement correspondant du cerveau et par suite de la boîte osseuse qui le renferme, les proportions du crâne avec la face deviennent très différentes de ce qu'elles étaient d'abord.

Dans le jeune âge où la portion crânienne est très développée relativement à la portion faciale et maxillaire, la tête de l'Orang s'approche à plusieurs égards de la forme humaine: l'angle facial est très ouvert, le trou occipital est plus central, et les arcades zygomatique, sont presque entièrement comprises dans la moitié antérieure de la base du crâne.

Tous ces traits de ressemblance sont singulièrement altérés lorsqu'on compare les crânes d'adultes. On reconnaît alors, comme M. Owen l'a démontré, que des caractères très fortement marqués distinguent la

tête des animaux quadrumanes de celle des hommes. Chez les premiers, le crâne proprement dit est une boîte arrondie, proportionnellement fort petite, qui est placée en arrière de la face et non au-dessus.

Les différences dépendantes de l'âge sont très importantes à considérer chez les Singes, quand il est question de l'angle facial. D'après les mesures de Camper, cet angle, comme nous l'avons dit, va jusqu'à quatre-vingts degrés dans la tête de l'Européen : il est beaucoup moindre dans certains crânes humains, et, selon notre auteur, on ne l'a trouvé que de soixante-dix degrés chez les nègres. Dans le crâne de l'Orang, cet angle a été estimé à soixante-quatre, soixante-trois ou soixante degrés; mais ces mesures étaient prises sur de jeunes sujets. M. Owen a constaté que l'angle facial de l'Orang noir ou Chimpanzé n'est que de trente-cinq degrés, et celui de l'Orang roux de trente degrés seulement.

La différence qui existe à cet égard entre l'homme et les premiers singes est donc si considérable qu'il n'y a rien qui puisse lui être comparé dans les diversités les plus grandes que présentent entre elles les races humaines. Aussi doit-on considérer plutôt comme curieuses que comme importantes pour la solution d'aucune grande question, les recherches qui nous conduiraient à reconnaître que dans une de ces races le crâne tend à se rapprocher un peu du type que nous présentent les crânes du Chimpanzé ou de l'Orang. Toutefois, les faits qui ont été indiqués par Sœmmerring et par d'autres anatomistes, méritent d'être pris en considération.

De la configuration du crâne vu par en haut.

Les quatre figures que nous donnons ici montrent suffisamment en quoi consiste la méthode verticale, *norma verticalis,* adoptée par Blumenbach comme fournissant la mesure la plus importante pour la comparaison des têtes osseuses. Ces quatre figures représentent le crâne d'un Européen, celui d'un Mongol

Fig. 38. — Caucasien.

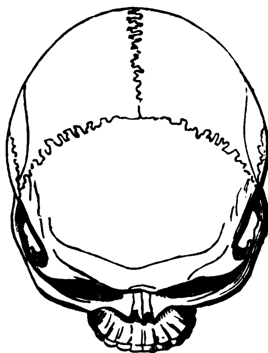


Fig. 39. — Mongol.



Fig. 40. — Nègre.

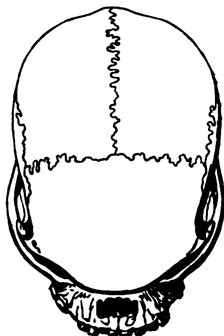


Fig. 41. — Ancien Péruvien.



ou Tartare, le crâne d'un nègre, et enfin le crâne allongé artificiellement d'un ancien Péruvien trouvé par M. Pentland dans une sépulture près de Titicaca.

Blumenbach nous dit que sa méthode est le résultat des observations qu'il a eu occasion de faire dans le cours d'une longue et constante étude des crânes de différens peuples dont se compose son importante collection. Il fait remarquer que la comparaison de la largeur des têtes, surtout du vertex, fait ressortir les principales différences dans la configuration générale du crâne, les différences le plus fortement marquées. Il ajoute que l'ensemble du crâne est susceptible de tant de variétés dans sa forme (les parties qui contribuent à déterminer le caractère national présentant des proportions et des directions si différentes), qu'il est impossible de soumettre toutes ces diversités à un arrangement fondé sur une mesure unique de lignes ou d'angles; de sorte que, pour comparer et classer les crânes selon leurs variétés de forme, il convient de les examiner suivant la méthode qui permet d'embrasser d'un seul coup-d'œil le plus grand nombre de particularités caractéristiques. « Or, dit-il, le meilleur moyen pour arriver à ce résultat, c'est de placer la série de crânes que l'on veut comparer de manière à ce que les os malaires se trouvent sur une même ligne horizontale, comme cela a lieu quand ces crânes reposent sur la mâchoire inférieure, puis de se placer derrière en amenant l'œil successivement au-dessus du *vertex* de chacune : de ce point, en effet, on saisira les variétés dans la forme des parties qui contribuent le plus au caractère national, soit

qu'elles consistent dans la direction des os maxillaires et malaires, soit qu'elles dépendent de la largeur ou de l'étroitesse du contour ovale présenté par le vertex, soit enfin qu'elles se trouvent dans la configuration aplatie ou bombée de l'os frontal. »

Lorsque toutes les différentes formes observables dans le crâne humain sont comparées entre elles de la manière qui vient d'être indiquée, il y a suivant Blumenbach dans le contour qu'elles nous présentent, trois variétés bien tranchées et qui se distinguent bien nettement l'une de l'autre. Il nous donne pour type de ces trois variétés de forme les crânes d'un Géorgien, d'un Tungouse et d'un nègre de Guinée, et les désigne sous les noms de formes caucasique, mongole et éthiopienne.

Mesure de la base du crâne.

Des trois aspects sous lesquels la tête osseuse peut être observée, il n'en est aucun qui nous permette mieux de juger de sa configuration générale que celui qui nous la fait voir par sa base. L'importance de ce mode d'examen a été démontrée de la manière la plus complète par M. Owen, dans son excellent mémoire sur la structure de l'Orang et du Chimpanzé; et en effet, l'étendue, les proportions relatives et les particularités des différentes parties du crâne s'aperçoivent bien mieux par ce mode de comparaison, trop négligé jusqu'à présent, que par toute autre méthode.

trou est placé plus en arrière dans la tête des animaux que dans la tête de l'homme. Chez l'homme, ainsi que nous l'avons dit, il se trouve près du milieu de la base du crâne, où, selon l'indication plus exacte de M. Owen, il est placé immédiatement en arrière du diamètre transversal, c'est-à-dire d'une ligne perpendiculaire au diamètre antéro-postérieur et qui le divise en deux parties égales. Dans la tête du Chimpanzé adulte, le grand trou occipital occupe le milieu du tiers postérieur de la base. Dans les jeunes sujets qui seuls pendant longtemps avaient été pris comme termes de comparaison, ce trou est placé beaucoup plus en avant et presque au milieu du diamètre antéro-postérieur; toutefois, il est encore évidemment situé plus en arrière que dans la tête de l'homme. Sœmmering avait cru apercevoir quelque différence à cet égard entre les crânes des Européens et ceux des nègres; il la considérait, à la vérité, comme très légère et ne s'exprimait même sur ce point qu'avec doute; mais tous les auteurs modernes qui ont cité son observation sans se donner, à ce qu'il paraîtrait, beaucoup de peine pour la vérifier, l'ont répétée dans des termes bien plus forts.

J'ai examiné avec le plus grand soin la situation du trou occipital dans beaucoup de crânes de nègres : dans tous, j'ai vu qu'il se trouvait exactement derrière la ligne transversale qui coupe par la moitié le diamètre antéro-postérieur de la base du crâne; or, c'est là précisément que M. Owen a indiqué la position générale du trou occipital dans le crâne humain. Chez les nègres qui ont l'arcade dentaire ou plutôt le bord alvéolaire très protubérant, la moitié antérieure de





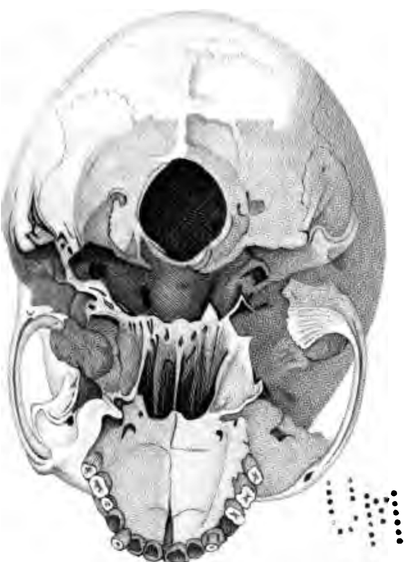
BASES DU CRANE.



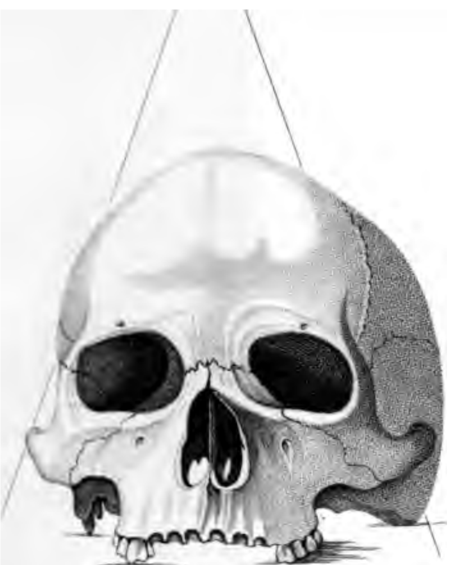
NEGRE DU CONGO.



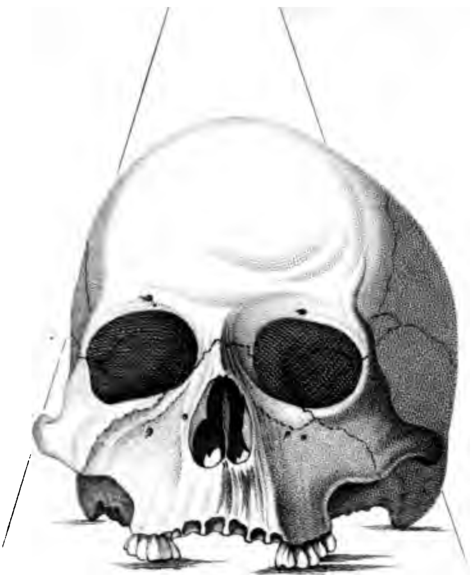
CHITAMACHE AMÉRICAIN



CHINOIS DE CANTON.



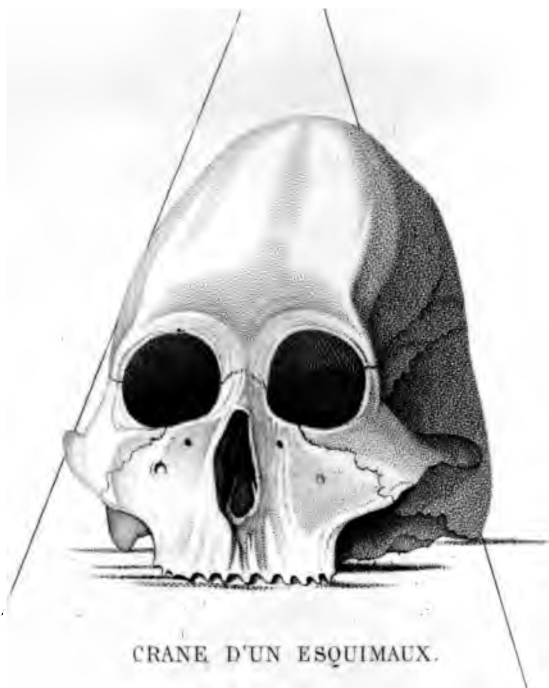
NEGRE DU CONGO.



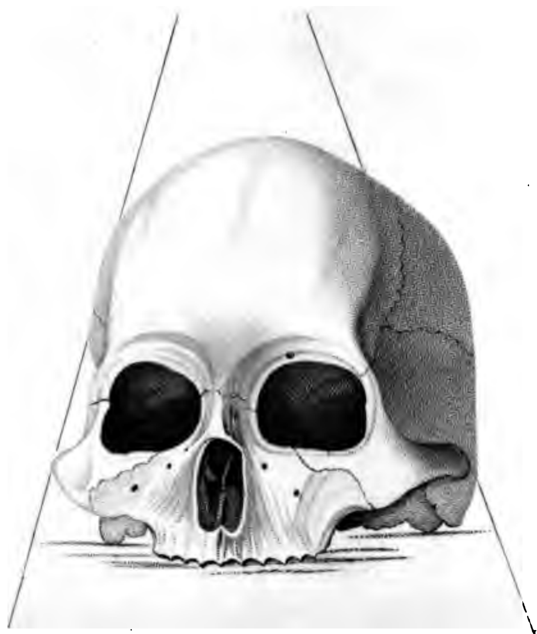
CHITAMACHE AMÉRICAIN
de la Louisiane.



CHINOIS DE CANTON.



CRANE D'UN ESQUIMAUX.



CRANE
tiré d'un ancien tombeau du Niagara.

la ligne dont nous venons de parler se trouve par là légèrement allongée; mais si l'on tient compte de cette particularité, la différence devient insensible; dans tous les cas, elle est très peu considérable, et on peut en apercevoir également dans d'autres races d'hommes, si l'on examine des crânes qui ont la mâchoire supérieure proéminente.

Si on abaisse du sommet de la tête une ligne perpendiculaire au plan de la base, on verra que le trou occipital est placé immédiatement derrière le point de rencontre, et c'est ce qu'on peut observer dans les têtes de nègres aussi bien que dans celles des Européens.

2. *Crânes pyramidaux.*

Ni l'angle facial de Camper, ni la projection verticale de Blumenbach ne peuvent faire ressortir complétement les particularités caractéristiques des crânes pyramidaux, c'est-à-dire des crânes appartenant aux hommes à face en losange. Ces caractères se voient beaucoup mieux dans les figures où la tête est prise de face, comme dans la Pl. II, fig. 1 et 2, où l'on a représenté des exemples très prononcés de cette forme, et dans la planche III, figure 1, 2 et 3, où elle est moins caractérisée. Dans la figure 1, qui représente le crâne d'un Esquimaux, les lignes, qui partant des arcades zygomatiques sont tangentes aux tempes vont se rencontrer au-dessus du front, et forment avec la base une figure triangulaire. Dans les têtes bien conformées des Européens, ces deux lignes sont parallèles entre elles, ce qui tient à ce que le front est beaucoup

plus large que chez les Esquimaux et chez les races qui leur ressemblent par la forme du crâne, tels que les Mongols autres et nomades du nord de l'Asie. Le caractère le plus frappant de la tête chez toutes ces nations, c'est sa grande projection latérale dépendante du développement de l'arcade zygomatique. L'os malaire qui forme la partie moyenne du bord inférieur de l'orbite ne se projette pas en avant et en bas au-dessous de l'œil, comme dans la tête prognathe du nègre, mais il se, dirige d'abord en dehors, puis se recourbe en arrière pour aller rejoindre une projection correspondante du temporal, et les deux réunis forment un large arceau fortement courbé. Les orbites sont grands et profonds. La partie supérieure de la face étant singulièrement aplatie, le nez étant également plat, et l'espace compris entre les yeux, se trouvant à-peu-près sur le même plan que les os malaires, l'espace triangulaire qui, sur notre planche, se trouve compris entre deux droites, peut être comparé à une des faces d'une pyramide. Le visage entier, au lieu du contour ovale qu'il a chez la plupart des Européens et chez beaucoup d'Africains, présente une sorte de losange.

Un caractère de la plupart des têtes pyramidales ou plutôt de la forme du visage qui résulte de cette conformation du crâne, c'est l'obliquité des yeux ou plutôt de leur ouverture : les yeux étant supposés fermés, les deux fentes des paupières, au lieu de se trouver en droite ligne, sont comme placées sur deux lignes convergentes. L'obliquité ne tient pas à un défaut de parallélisme dans les orbites, ou à ce que les axes transver-

ses de ces cavités ne seraient pas sur le prolongement l'un de l'autre, mais elle résulte de la structure même des paupières : la peau étant étroitement tendue sur la grande saillie que forme l'os malaire au-dessous de l'angle externe de l'œil, et au contraire, n'ayant rien qui la soulève du côté interne puisque les os du nez sont peu relevés et que l'espace inter-orbitaire est presque de niveau avec le bord inférieur de l'orbite, il en résulte que l'axe transverse de l'œil semble être dirigé obliquement en dedans et en bas.

La forme ovale ou elliptique du visage est propre aux Européens et aux Asiatiques méridionaux qui leur ressemblent; les arcades zygomatiques et les mâchoires étant moins protubérantes, la silhouette de la tête vue d'en haut n'a point d'angles saillans et présente un contour ovalaire. Mais dans cet ovale, ou plutôt dans cette ellipse, il s'en faut de beaucoup que le rapport des deux diamètres soit constant; en d'autres mots, certaines nations ont la tête plus arrondie, d'autres l'ont plus allongée.

Le grand développement que présentent, relativement au volume du cerveau, les arcades zygomatiques, les mâchoires et les os de la face en général, annonce dans les têtes prognathes un agrandissement correspondant de l'espace occupé par les organes des sens; ainsi, par ses résultats, cette conformation est celle qui convient le mieux à la condition des peuples nomades ou chasseurs. En admettant donc que l'une ou l'autre de ces deux conditions, ait été primitivement celle de l'espèce humaine, il y a lieu de supposer que les premiers hommes devaient ressembler aux Es-

quimaux ou aux nègres. Mais c'est là une question historique dont nous n'avons pas pour le moment à nous occuper.

Les caractères physiques des races que nous venons de nommer offrent de l'analogie avec ceux des animaux sauvages et non encore modifiés par la culture. Mais comme nous avons vu que les traits distinctifs des espèces qui n'ont point encore perdu leur indépendance, peuvent, après s'être en partie effacés sous l'influence de la domesticité, reparaître par suite du retour à la vie sauvage, il est réellement peu important pour nous de savoir si les caractères particuliers aux races humaines les plus grossières ont appartenu à la forme primitive de l'espèce, ou s'ils sont le résultat d'une dégradation : or, la dégradation d'une race, loin d'être un fait exceptionnel, aurait eu lieu chez toutes les nations que nous voyons aujourd'hui à l'état de barbarie, si l'on admettait avec quelques écrivains, mais contrairement à l'opinion généralement reçue, que le genre humain a commencé par un état d'élévation morale et intellectuelle dont plus tard il serait déchu.

Ceux qui soutiennent cette dernière hypothèse n'ont pas besoin d'ailleurs pour la défendre de recourir au témoignage des histoires sacrées et profanes; ils peuvent objecter, contre la vraisemblance de l'hypothèse contraire, ce fait remarquable que les nations le plus bas placées, telles que les Esquimaux et les tribus nomades de l'Afrique et de l'Amérique, ne montrent aucune tendance à se civiliser, ce qui semble indiquer que l'espèce humaine, si elle eût été originairement sauvage,

serait restée à tout jamais privée des bienfaits d'une culture morale et intellectuelle. D'un autre côté, il y a beaucoup d'exemples très connus de nations qui sont devenues barbares après avoir été dans un état de civilisation assez avancé, et il est très facile de concevoir quelles sont les causes qui ont pu amener de pareils résultats. Au reste, quelque valeur que l'on attache à ces argumens, il suffit de savoir que l'opinion en faveur de laquelle on les a allégués n'a rien qui soit physiquement démontré impossible, et ainsi en comparant les différentes formes du crâne humain, rien ne nous empèche de prendre pour point de départ le type des races les plus perfectionnées, et d'y rapporter toutes les variétés qui se montrent dans les tribus nomades et sauvages; il nous est tout aussi permis de procéder dans cette direction que dans la direction contraire, et la première méthode même a un certain avantage, en ce qu'elle nous offre, pour les rapports et les rapprochemens à établir, un terme de comparaison bien défini et bien connu.

SECTION XIV.

DE LA VARIÉTÉ OBSERVÉE DANS LES DIFFÉRENTES RACES, RELATIVEMENT A LA STRUCTURE ET AUX PROPORTIONS DES OS.

On sait qu'il existe entre les différentes races d'hommes quelques variétés relativement à la stature moyenne du corps, à la grandeur et aux proportions des membres et du tronc, et aux rapports des diffé-

rentes parties. Ces variétés ont été diversement considérées par les anatomistes : quelques-uns ont pensé que, prises dans leur ensemble, et surtout prises conjointement avec les autres faits de déviation qui peuvent se présenter dans les races, elles constituent des caractères vraiment spécifiques et suffisans pour autoriser à admettre dans le genre humain l'existence de plusieurs espèces distinctes.

Dans ces dernières années et depuis que les voyageurs ont songé à recueillir les faits relatifs à l'histoire physique de l'espèce humaine, on a pris les mesures absolues et relatives des diverses parties du corps, et l'on a fait, au moyen d'un instrument nommé *dynamomètre*, des expériences destinées à faire connaître avec quelque précision la force musculaire des races nouvellement découvertes. Les faits qui ont été recueillis jusqu'ici sont loin d'être assez complets pour permettre une vue d'ensemble, et le seul résultat général auquel on soit arrivé, c'est que chaque nation offre à cet égard quelque particularité qui est pour elle caractéristique. Il n'y a pas un continent, il n'y a pour ainsi dire pas une île dont les habitans n'offrent dans les proportions de leurs membres, dans les dimensions relatives des diverses parties de leur corps, quelque chose de particulier qui peut servir à les distinguer.

Dans le nombre de ces variétés, l'une des plus importantes est celle qui se rapporte à la conformation du bassin. Camper, Sœmmerring, White et plusieurs autres anatomistes ont depuis long-temps observé que la race nègre présente à cet égard quelque

chose de particulier; et afin de bien faire ressortir la différence qu'ils apercevaient, ils ont donné plusieurs des mesures de cette partie du squelette. Le sujet a été repris depuis par le docteur G. Vrolik d'Amsterdam (1), dont les recherches portent un cachet encore plus marqué de précision, et dont les résultats ont pu d'ailleurs être comparés à ceux du professeur M. J. Weber de Bonn (2), qui a examiné la question d'un autre point de vue. M. Vrolik semble avoir été conduit à ces recherches par la remarque que la forme du bassin devait exercer une influence plus ou moins grande sur la conformation du fœtus. Il a essayé de découvrir quelles sont les particularités caractéristiques de la forme du bassin dans différentes nations, en examinant la forme de cette partie du squelette chez un homme et chez une femme de race nègre, chez une femme de race hottentote ou boschismane, chez deux Javanais, homme et femme, et chez un métis issu d'un blanc et d'une mulâtre.

M. Vrolik a remarqué que chez les Européens les différences entre le bassin de l'homme et celui de la femme sont très considérables, mais beaucoup moins frappantes et moins prononcées que celles que l'on aperçoit en comparant les deux sexes dans la race nègre. « Dans cette race, dit-il, le bassin de l'homme, quand il serait pris de quelque bête féroce, ne pourrait pas être d'une substance plus ferme

(1) *Considérations sur la diversité des bassins de différentes races humaines*, Amsterdam, 1826, in-8 et atlas de 8 planches in-fol.

(2) *Die Lehre von den Ur- und Racenformen der Schädel und Becken des Menschen*, Dusseldorf, 1830, in-4 avec 33 planches.

ou avoir des os plus forts; le bassin de la femme, au contraire, réunit la délicatesse et la légèreté à la rondeur... cependant, quelque délicate que soit sa composition, il est difficile d'en écarter l'idée de l'animalité.

« La direction verticale des iléons; leur élévation aux tubérosités postérieures et supérieures; la grande proximité des épines antérieures et supérieures, la moindre largeur du sacrum, la moindre étendue des hanches, la petite distance entre le bord supérieur du pubis et la proéminence du sacrum, la brièveté des diamètres transverses aux épines et tubérosités ischiatiques, la forme allongée que le bassin acquiert par là; tout cela rappelle à notre esprit la forme du bassin du singe.

« La structure des mêmes parties dans la race hottentote et boschismane n'est connue jusqu'à présent que par le squelette de la femme qui mourut à Paris en 1815. La forme du bassin chez cet individu indique, selon le docteur Vrolik, la condition inférieure de la race ou sa plus grande animalité, comparée même avec la race nègre.

« On n'observe, ajoute notre auteur, dans aucun homme exempt de difformité, une direction si verticale des os des îles. Ils se distinguent en outre par leur hauteur très grande, en comparaison de leur largeur. Cette largeur est à-peu-près d'un pouce et demi moindre que dans les bassins de femmes européennes. Leur hauteur, au contraire, est de beaucoup supérieure à celle des autres, s'élevant à plus de la moitié de la quatrième vertèbre lombaire.

« La distance mutuelle des épines antérieures et supérieures des os des îles, est d'un quart de pouce moindre que dans le plus petit bassin de négresse que j'ai mesuré, et il s'en faut bien de trois quarts de pouce ou d'un pouce entier dans les plus grands. »

Ceux de mes lecteurs qui n'ont pas l'habitude des descriptions anatomiques comprendront mieux la signification de ces remarques en jetant les yeux sur les figures ci-jointes, qui représentent la face antérieure et postérieure du bassin humain en regard avec les

Fig. 44.

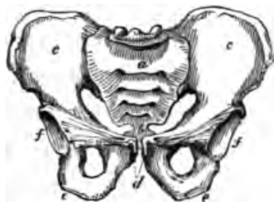


Fig. 45.

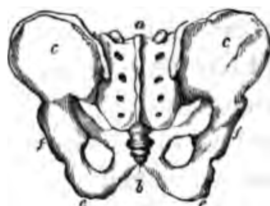


Fig. 46.



Fig. 47.



Fig. 44, 45. Vue antérieure et postérieure du bassin humain. — Fig. 46. Vue antérieure du bassin d'un Chimpanzé. — Fig. 47. Vue antérieure du bassin de l'Orang; *a*, os sacrum; *b*, extrémité coccygienne, composée de vertèbres dont le nombre varie dans plusieurs mammifères; *c*, *c*, os iliaques; *d*, os pubis; *e*, *e*, os ischiatiques; *f*, *f*, cavité cotyloïde, destinée à recevoir la tête du fémur (les mêmes lettres indiquent les mêmes parties dans toutes les figures ci-dessus).

bassins des deux plus grands singes, les Chimpanzés et les Orangs. L'animalité ou la dégradation de forme, qui apparaît dans le bassin des femmes nègres et hottentotes, semble les rapprocher de la forme de ces espèces inférieures.

Le docteur Vrolik oppose à la forme du bassin chez ces Africains, celle de la même partie chez les naturels de Java, et il insiste particulièrement « sur la singulière légèreté, la petitesse apparente, et l'ouverture à-peu-près ronde au détroit supérieur du bassin de la femme javanaise. »

M. Vrolik nous donne dans son ouvrage, la figure du bassin d'une femme et d'un homme de Java.

Le professeur Weber, comme nous l'avons dit, a examiné d'un autre point de vue les différences dans la forme du bassin humain. Il réduit à quatre toutes les variétés de forme que peut présenter cette partie du corps, et il les décrit ainsi qu'il suit:

1° La forme ovale (*die ovale Urbecken-Form*). Un bassin ovale est celui dans lequel le détroit supérieur présente la figure d'un œuf, c'est-à-dire, qu'étroit en avant, vers la symphyse des pubis, il va en s'élargissant vers la partie moyenne qui correspond à-peu-près aux articulations sacro-iliaques, puis au-delà se resserre jusque vers le promontoire où il se termine en pointe mousse.

2° La forme ronde. Un bassin rond est celui dans lequel l'ouverture supérieure est ronde. La partie de la circonférence correspondant à la symphyse et aux branches horizontales du pubis, est moins resserrée que dans la forme ovale, ce qui fait que le diamètre an-

téro-postérieur a à-peu-près la même étendue que le diamètre transverse.

3° La forme carrée ou quadrilatère. C'est la forme du bassin dont les côtés, principalement celui qui est formé par les os pubis, sont jusqu'à un certain point rectilignes, de sorte que le détroit supérieur représente à-peu-près un carré parfait; le diamètre transverse cependant est plus grand que l'antéro-postérieur.

4° La forme en coin (*keilförmige Urbecken-Form*) est celle d'un bassin qui est comme comprimé latéralement, de manière à être notablement plus étroit d'un côté à l'autre que d'avant en arrière. Les os pubis s'unissent sous un angle aigu, et les branches horizontales se portent en arrière suivant une ligne plus droite que dans la forme ovale. Le diamètre antéro-postérieur est allongé, et le détroit supérieur est plutôt oblong qu'ovale.

Ce qui résulte des recherches faites par notre auteur sur les différentes formes du bassin, c'est qu'on trouve des exemples de chaque forme dans les différentes races d'hommes; d'où on doit donc tirer la conclusion importante qu'il n'y a point, pour cette partie du corps, de conformation qui soit particulière à une race, et constitue chez elle un caractère permanent. Dans la première partie de son ouvrage, M. Weber avait établi une classification semblable pour les formes du crâne. Il avait posé en fait que quatre formes principales, qu'il désigne chacune par un nom particulier, peuvent être distinguées dans les têtes humaines, et que la configuration crânienne correspondante à chacun de

ces quatre principaux types, se montre dans plusieurs races différentes. Les exemples qu'il donne de chacune des formes du bassin sont les suivans :

1° Pour la forme ovale : le bassin d'un Européen et celui d'un Botocudo ;

2° Pour la forme ronde : le bassin d'une femme européenne, celui d'une négresse, celui d'une Hottentote, enfin celui d'une Javanaise.

3° Pour la forme carrée : le bassin d'une Européenne, celui d'un Javanais, d'une Javanaise, d'un métis, d'un second Javanais, d'un second métis.

4° Pour la forme en coin ou forme oblongue : le bassin d'une Européenne, celui d'un Botocudo, d'un Caffre, et de plusieurs négresses existant dans les collections de Sœmmerring et de Vrolik.

M. Weber conclut que chacune des formes du bassin qui dévie du type ordinaire, peut être rencontrée dans des individus appartenant à plusieurs races différentes, et que cependant il y a une de ces formes prédominante dans chaque race. Ainsi la forme la plus commune chez les Européens, c'est la forme ovale ; chez les nations américaines, c'est la forme ronde ; chez les Mongoles et ceux qui leur ressemblent, c'est la forme carrée ; chez les races africaines, enfin, c'est la forme oblongue qui prédomine.

De la structure du squelette.

En comparant entre elles plusieurs races humaines, les anatomistes ont observé des variétés dans la longueur relative des os et la forme des membres, et ils ont cru remarquer que les races les plus grossières, les

moins civilisées, avaient, dans plusieurs particularités de leur organisation, une ressemblance éloignée avec les animaux inférieurs. Ces différences ne s'aperçoivent que lorsqu'on considère, dans chacune des races que l'on compare entre elles, un grand nombre d'individus; car, dans chaque race, quelle qu'elle soit, on trouve des hommes qui, sous le rapport des particularités en question, s'écartent tellement de la moyenne, qu'on pourrait, si l'on n'avait égard qu'à ce caractère, les rattacher à une race fort différente de celle à laquelle ils appartiennent effectivement.

Il est évident qu'on ne saurait considérer comme caractères spécifiques des particularités de cette nature; elles ne doivent être considérées que comme variétés, même quand elles se rencontrent dans la grande majorité des individus dont une race se compose, puisque les causes, qui, agissant sur un individu, donnent naissance à cette particularité de conformation, ont bien pu modifier toute la tribu.

Proportions des parties.

Les races d'hommes peu avancées dans la civilisation ont, ainsi que les races d'animaux qui n'ont point été modifiées par la culture, les membres grêles, maigres et allongés.

Les nations qui ne vivent que d'alimens empruntés au règne végétal, et en quantité à peine suffisante, sont moins vigoureuses que celles qui sont mieux nourries, et il semble que les proportions de leurs membres soient différentes. Les Hindous, c'est un fait bien connu, ont les bras et les jambes proportionnellement plus

longs et moins musculeux que les Européens; et l'on a remarqué de plus, lorsque des sabres de soldats Indiens ont été apportés en Angleterre, que la poignée en était trop petite pour les mains anglaises. On sait encore que toutes les races sauvages ont moins de force musculaire que les peuples civilisés; c'est ce qu'ont prouvé pour la première fois les expériences de Péron, qui trouva les naturels de l'Australie, de Timor et de la Tasmanie, faibles en comparaison des Européens. Ces expériences ont été répétées plusieurs fois sur d'autres nations sauvages, et toujours avec le même résultat. Mackensie, Lewis et Clark nous assurent que les indigènes de l'Amérique offrent la même infériorité de force physique: dans les combats, de troupe à troupe ou d'homme à homme, les Virginiens et les Kentuckiens ont toujours, suivant Volney, l'avantage sur les Américains sauvages.

Dans toutes les autres races comparées à la race européenne, les membres présentent une plus grande courbure des os longs, et des formes moins parfaites. Chez les nègres, les os des jambes sont déjetés en dehors. Sœmmerring et Lawrence ont observé que, chez ces hommes, le tibia et le péroné sont en avant plus convexes que chez les Européens; leurs mollets sont très hauts et atteignent jusqu'au jarret; leurs pieds sont très plats, et le calcanéum, au lieu d'être arqué, se continue presque en ligne droite avec les autres os du pied, qui est remarquablement large. Leur main présente aussi, dans sa disposition générale, quelque chose d'analogue.

White a avancé, et l'on a cru généralement d'après

lui, que l'avant-bras est chez le nègre beaucoup plus long que chez l'Européen, et que la différence est portée au point de constituer un véritable rapprochement vers les caractères des singes. Les faits cependant prouvent que cette différence est très légère, et ne dépasse en aucune façon les variétés qu'on peut observer chaque jour en comparant plusieurs individus appartenant à une même race ou à une même nation. D'ailleurs, il y a une telle disproportion, sous le rapport de la longueur des extrémités, entre les hommes et les singes adultes, qu'on ne voit pas trop de quelle importance pourrait être le rapprochement qu'on voudrait établir, et quelle serait la conclusion qu'on en pourrait tirer. Les bras de l'Orang, selon M. Owen, atteignent ses talons ou au moins sa cheville, et ceux du Chimpanzé ou Troglodyte, descendent encore au-dessous du genou. C'est-là une différence très tranchée, très positive entre les espèces de singes les plus anthropoïdes et les races d'hommes les plus incultes. Cependant le plus léger rapprochement vers le type des quadrumanes serait, s'il était bien constaté, une circonstance très digne de fixer l'attention et qui, conjointement avec d'autres faits, tendrait à prouver que même dans la conformation physique on retrouve plus de l'animal chez les races humaines à l'état sauvage que chez les races cultivées ou chez celles dont la civilisation remonte à une époque très reculée dans l'histoire du monde.

Depuis le temps de Sœmmerring, on s'accorde généralement à admettre que, chez le nègre, la colonne vertébrale rencontre la base du crâne en un

point situé assez en arrière pour qu'il en résulte une différence sensible dans l'aspect général du corps. Daubenton avait observé que dans les quadrupèdes, le trou occipital est placé derrière le centre de gravité de la tête, circonstance qui exerce une grande influence et à laquelle tient la différence qu'on observe entre l'homme et les animaux inférieurs quant à la position relative de la tête et du tronc. M. Owen, dans la comparaison qu'il a faite du squelette humain avec le squelette d'un singe, nous a parfaitement montré l'étendue de cette différence, et a prouvé qu'elle est beaucoup plus grande pour le singe adulte qu'on ne l'avait supposé avant lui. Mais si on compare entre elles les races humaines, on ne trouve réellement pas qu'elles présentent sous ce rapport des différences appréciables. Le trou occipital, dans le crâne du nègre, n'est pas en effet plus en arrière que dans le crâne de l'Européen; s'il paraît l'être, cela tient seulement à la projection de la mâchoire supérieure, et particulièrement à la saillie de l'arcade alvéolaire.

En résumé, l'examen des faits relatifs aux différences que présentent, dans les races humaines, les formes du corps et les proportions des parties, nous conduit à conclure qu'aucune de ces déviations ne s'élève au rang de distinction spécifique. Cette conclusion repose sur deux argumens principaux. Le premier, c'est qu'aucune des différences en question n'excède les limites des variétés individuelles, qu'aucune n'est plus tranchée que les diversités qu'on rencontre sans sortir du cercle d'une nation ou même d'une famille; le second, c'est que les variétés

qui se montrent dans les races humaines, ne sont pas, sous tous les rapports, aussi considérables à beaucoup près, que celles qu'on voit se présenter chaque jour dans les différentes races d'animaux issues d'une même souche; et il n'y a pas, on peut le dire, une seule espèce domestique qui n'offre des exemples nombreux de beaucoup plus grandes déviations du caractère typique de la race.

Après ce qui a été dit à ce sujet, nous pouvons regarder la conclusion générale que nous venons d'énoncer comme suffisamment établie. Cependant, ces particularités propres à certaines races n'en devront pas moins fixer notre attention, et nous les considérerons plus spécialement quand nous en serons à décrire les diverses tribus dans lesquelles elles ont été observées comme faisant partie du caractère national.

SECTION XV.

DE LA DIVISION DE L'ESPÈCE HUMAINE EN GROUPES, ET DE LA CLASSIFICATION ADOPTÉE DANS LES SECTIONS SUIVANTES.

Nous avons déjà passé en revue les exemples les plus tranchés, les cas extrêmes des diversités de forme et de couleur qui se montrent dans les races humaines; et nous l'avons fait dans le but de déterminer s'il n'y en a pas dans le nombre qui s'élèvent au rang de différences spécifiques. Nous avons démontré qu'aucune des particularités physiques qui distinguent entre elles les diverses familles humaines, ne dépasse les limites auxquelles peut atteindre une variété naturelle, qu'au-

cune ne sort de la sphère de cette sorte de variations qui, dans presque toutes les espèces vivantes, sont prêtes à naître sous l'influence de causes favorables à leur développement. Il nous reste à étudier maintenant l'ordre dans lequel la nature a groupé ou distribué ces phénomènes, et à découvrir les circonstances au milieu desquelles ils se montrent.

On a proposé déjà bien des systèmes différens de classification pour les variétés de la famille humaine, et parmi les écrivains qui considèrent le genre humain comme comprenant plusieurs races distinctes, il n'y en a pas deux qui s'accordent sur le nombre de groupes à établir. Cette division ne reposant point sur des principes fixes, laisse un champ libre à l'arbitraire, et permet à chaque auteur d'établir, suivant que cela lui convient mieux, un grand ou un petit nombre de sections. De là il arrive que chaque nouvel ethnologiste défait l'arrangement de son prédécesseur, subdivise les nations qu'il avait réunies, réunit celles qu'il avait séparées. Pour moi qui suis loin de regarder comme un fait établi que l'espèce humaine soit sortie originellement de plusieurs souches distinctes, je n'ai point à entrer dans cette discussion. Je m'efforcerai de décrire brièvement les principales races d'hommes, en considérant comme familles distinctes celles dont l'existence repose sur des preuves historiques, et spécialement sur les preuves dérivées de la considération des langues; car de tous les caractères par lesquels un peuple se distingue des autres, la langue est le plus permanent, et on peut montrer que, dans beaucoup de cas, il a survécu même à des

changemens très considérables dans les caractères physiques et moraux. La glossologie, ou l'histoire des langues, fondée sur une analyse attentive et profonde de leurs rapports, est un champ d'investigation pour ainsi dire tout nouveau, mais qui a déjà été exploré avec beaucoup de succès, et dans lequel on fait chaque jour de grandes découvertes. Chaque jour aussi on arrive à se mieux convaincre de la nécessité de donner pour base à l'ethnologie, c'est-à-dire à l'histoire des nations, l'étude des rapports qui existent entre leurs langues respectives. Le grand but qu'on se propose dans cette étude est, en effet, bien moins de tracer l'histoire des langues, que celle des races d'hommes dont elles servent à attester l'affinité. Nous tiendrons compte en même temps des grandes distinctions physiques dont il a été question dans les chapitres précédens, et surtout des trois divisions relatives à la forme du crâne. C'est probablement la plus permanente de toutes les variétés physiques, et on ne peut du moins se dispenser d'y avoir égard quand, dans une classification, il s'agit de distribuer des nations. Je m'efforcerai dans celle que je suivrai, de grouper les races qui paraissent, d'après des preuves de différente nature, avoir été dans les temps anciens unies par des connexions plus ou moins intimes.

La distribution la plus connue et la plus généralement reçue aujourd'hui, est celle qui se recommande par l'adoption qu'en avait faite G. Cuvier. Elle n'appartient pas tout entière à ce grand écrivain, mais il l'a exposée d'une manière plus complète et plus précise qu'on ne l'avait fait avant lui. Ce système

rattache les différentes races humaines à autant de chaînes de hautes montagnes qui en sont en quelque sorte le berceau. On suppose que la première patrie ou la station primitive des races qui ont peuplé l'Europe et l'Asie occidentale, est le mont Caucase. D'après cette conjecture, les Européens, un grand nombre de nations asiatiques et même quelques Africains, ont reçu la nouvelle désignation de Caucasiens. On suppose de même que les nations de l'Asie orientale ont leur origine dans le voisinage de la chaîne Altaïque; on les désigne sous le nom de races mongoles, généralisant ainsi le nom qui appartient en propre à des peuples habitant les plus hautes régions de cette vaste chaîne de montagnes. Les nègres africains, auxquels on donne pour berceau le versant méridional de l'Atlas, sont désignés simplement sous le nom de race éthiopienne, les Ethiopiens étant le seul peuple noir connu dans la haute antiquité.

C'est par suite de quelques notions assez vagues empruntées, les unes à la physique spéculative, les autres à l'histoire ou plutôt à la mythologie qu'on a été conduit à rapporter à certains points très élevés du globe, l'origine des races humaines. Les premières cimes de montagnes qui surgirent au-dessus de la surface de l'océan primitif durent, comme disent certains philosophes théoriciens, être « le premier théâtre sur lequel se montra la vie organisante de la nature. » Wildenow et d'autres naturalistes qui comme lui se sont occupés de l'histoire des familles végétales, les supposent concentrées d'abord sur un petit nombre de régions montagneuses, d'où elles se seraient, avec

le temps, répandues vers le plat pays, en poussant des colonies le long des torrens et des rivières qui prennent leur source dans ces montagnes. Ainsi, c'est à tous les êtres organisés, à tous les êtres vivans, que les hautes montagnes, suivant une opinion fort commune, auraient autrefois servi de berceau.

Les théories géologiques ont dû aussi contribuer à populariser ces idées ; et nous ne voulons pas ici parler seulement des théories du comte de Buffon et du savant Bailly, mais encore des opinions des anciens philosophes, qui, long-temps avant l'époque de Justin et de Pline, soutenaient déjà que les montagnes de la haute Asie devaient avoir été la première partie du monde habitée par les hommes, attendu que cette région devait, dans l'abaissement graduel de température qui s'opère à la surface de notre planète, avoir été refroidie la première, et que la première aussi elle avait dû s'élever au-dessus du niveau de l'Océan.

D'un autre côté, les traditions poétiques du monde ancien représentent les hautes montagnes comme ayant été le théâtre des premières aventures mythiques des dieux et des hommes, comme les points de la terre sur lesquels venaient d'abord se poser les êtres célestes, lorsqu'ils descendaient de leurs demeures éthérées pour habiter parmi les hommes et pour devenir les patriarches du genre humain.

Les hautes montagnes sont les points du globe sur lesquels l'aurore de l'histoire a jeté ses premiers rayons, c'est de là que part le fil des légendes des premiers âges. Dans la cosmogonie des Indous, c'est sur le sommet du Maha-Meru, montagne qui s'élève au milieu des sept

grandes péninsules (Dwipas), « comme le pistil du lotus au milieu de ses pétales épanouies, » c'est sur cette montagne, disons-nous, que Brahma, le créateur, siège sur un trône élevé couvert d'or et de pierreries, et est adoré par les Rishis et les Gandharbhas, tandis que les gouverneurs des quatre divisions de l'univers ont leur place sur les quatre faces de la montagne. Célèbre aux mêmes titres dans la mythologie de Zoroastre et de l'Iran, la montagne sacrée Albordj, dont la base repose sur la terre, élève à travers les sphères célestes, jusqu'aux régions de la lumière surnaturelle, son gigantesque sommet qui est le siège d'Ormuzd; c'est de ce sommet que part le pont Tshinevad, qui conduit les esprits bienheureux des hommes pieux à Gorodman, la voûte solide du ciel, et la demeure des Ferouers et des Amshaspands. Les prosaïques disciples de Confucius ont aussi leur montagne sacrée, le Kuen-Lun, qui fut, selon les légendes, le séjour des premiers patriarches de leur race. Les musulmans de l'Arabie et de la Perse ont leur Kâf poétique. Les monts sourcilleux de la Phrygie et de l'Hellade, l'Ida, l'Olympe et le Pinde, étaient, comme on le sait, fameux dans l'histoire grecque. Enfin le Caucase lui-même réclamait sa part de la vénération accordée aux lieux les plus élevés du globe: le Caucase cependant, dans les idées anciennes, n'était pas le berceau de la race humaine, mais la demeure de Prométhée, le créateur de l'homme et l'inventeur de l'astronomie.

Cependant toutes ces traditions ne sont autre chose que les rêves poétiques d'hommes dont l'imagination était excitée par le spectacle des phénomènes

météoriques qu'offrent les régions montagneuses, phénomènes splendides et pour eux incompréhensibles. Il est impossible de prouver, et l'on ne peut même supposer avec quelque vraisemblance, que l'espèce humaine ait commencé à exister avant une époque postérieure de beaucoup à celle des dernières révolutions physiques qui devaient préparer notre planète pour l'ordre actuel de la création, et élever une grande partie de la surface de la terre au-dessus du niveau de l'Océan. S'il nous était permis de former une conjecture, ce serait que la race humaine date d'une époque comparativement beaucoup plus récente, et qu'elle est née dans une région abondante en productions végétales et animales. Il y a d'ailleurs une ancienne tradition conforme à cette hypothèse qui place le berceau du genre humain, non pas sur le sommet neigeux des montagnes, mais sur le bord de grandes rivières qui fertilisent les régions les plus riches de la terre; c'est la tradition de l'*Histoire Sacrée* des Hébreux. Hiddekel et Perath, deux des quatre rivières du paradis mosaïque, sont bien connues comme étant le Tigre et l'Euphrate, et à l'époque où a été écrit le livre de la *Genèse*, il est bien probable que les deux autres rivières étaient également connues.

Je n'essaierai pas de suivre l'histoire des nations, depuis la première période à laquelle se rapportent les documens de l'archéologie patriarcale contenus dans la première portion du *Pentateuque;* le chemin qu'il faudrait tenir est interrompu à chaque pas par des abîmes dont l'œil ne saurait sonder la profondeur,

et tellement enveloppé de ténèbres que tous les écrivains qui ont essayé de s'y avancer, se sont perdus dans les obscurités de systèmes tout hypothétiques. Pour trouver un terrain solide, quand on approche des anciens temps, il faut suivre la marche adoptée pour les sciences inductives, procéder *à posteriori*, commencer par les évènemens les plus récens, et remonter vers le passé en se guidant sur des traces qui deviennent de moins en moins distinctes. Si en suivant cette méthode, nous cherchons à obtenir une vue un peu nette de l'état, et même de la position locale des races humaines dans les premières périodes de la société, nous trouvons les hommes réunis en grand nombre, non sur les points les plus élevés et les plus stériles de la terre, mais sur le bord des rivières et près de leurs embouchures, là où se trouvaient réunis les moyens de communication avec l'extérieur aussi bien qu'avec les contrées intérieures. Le berceau des nations primitives (de celles du moins qui ont formé de grandes populations et ont laissé un nom célèbre), semble avoir été placé dans de grandes plaines ou de grandes vallées, parcourues par des canaux navigables, et fertilisées par des ruisseaux nombreux. C'est dans trois contrées favorisées par de tels avantages que la civilisation a fait ses premiers pas, qu'ont été fondées les premières cités; c'est là que se sont développées les premières institutions politiques, que sont nés les arts qui embellissent la vie. Dans une de ces contrées, les nations Sémitiques, ou Syro-Arabes, échangèrent leurs simples habitudes de peuples pasteurs, contre

la splendeur et le luxe de Ninive et de Babylone. Dans une seconde, la race Indo-Européenne, ou Japétique, porta au plus haut point de perfection le plus savant de tous les dialectes humains, dialecte destiné à devenir par la suite, et avec des modifications diverses, la langue-mère des nations de l'Europe. Dans une troisième enfin, dans la terre de Ham arrosée par le Nil, naquirent et la littérature hiéroglyphique, et les arts dans lesquels l'Égypte, pendant la première ère historique, avait une telle supériorité sur le reste du monde.

On verra que dans ces trois grandes familles, et dans celles qui leur sont alliées par l'origine et le langage, sont comprises presque toutes les nations civilisées, et même, on peut le dire, la plupart des nations connues de l'antiquité. En considérant ces trois familles comme autant de branches de l'espèce humaine, il devient intéressant de rechercher les différences physiques qui existaient entre elles. Les informations que nous donnent sur ce sujet les anciens écrivains sont en général très incomplètes; cependant, en réunissant divers renseignemens épars dans leurs ouvrages, nous pouvons arriver à la preuve que les trois races dont nous parlons différaient entre elles par de certaines particularités physiques. Nous voyons qu'au temps d'Hérodote, tous les peuples basanés, bruns, ou noirs, tous les peuples à cheveux crépus ou frisés, à nez aplati et à grosses lèvres, c'est-à-dire tous ceux qui se rapprochaient un peu du nègre africain, étaient supposés, à raison de ces caractères et non pour d'autres causes, être alliés de très près aux Égyptiens, quoique probablement ceux-ci ne ressemblas-

sent point aux véritables nègres dont la race était presque inconnue des Grecs. Les peuples de la haute Asie, c'est-à-dire des contrées Assyriennes, sont signalés par Hippocrate comme remarquables par la beauté de leurs formes, par leur taille avantageuse, et diffèrent très peu entre eux par leur apparence et leur stature (1), de sorte qu'ils se ressemblaient plus entre eux que ne se ressemblent les peuples Européens. Nous pouvons considérer cette description comme se rapportant à la race Syro-Arabe. D'une autre part, nous trouvons çà et là, données incidemment, des descriptions des Grecs, des Thraces, des Italiens, des Celtes, des Germains, et nous pouvons par ce moyen nous faire une idée assez juste des particularités physiques qui caractérisaient les peuples européens. Mais ces peuples ne composent pas à eux seuls notre troisième branche de l'espèce humaine, laquelle comprend aussi certaines nations de l'Asie méridionale; nous désignerons donc par l'épithète composée d'Indo-Européens les hommes appartenant à cette race que Schloezer et d'autres écrivains allemands, nomment Japétique, de même qu'ils désignent sous le nom de Sémitiques, ou Shémites, les peuples appartenant à la race que nous avons nommée Syro-Arabe.

Nous ne pouvons pas, d'ailleurs, considérer ces trois divisions de l'ancien monde civilisé comme répondant exactement aux trois grandes divisions qui reposent sur la forme du crâne : parmi les peuples qu'elles comprennent, on n'en voit point de nomades, point de

(1) *OEuvres complètes*, trad. par E. Littré, Paris, 1840, t. 2, p. 55.

sauvages; aussi ne trouve-t-on pas chez eux ces formes de crânes qui appartiennent presque exclusivement aux races d'hommes vivant dans l'un ou l'autre de ces deux états; tous ont cette forme de tête ovale ou elliptico-sphérique, que nous avons reconnue être la forme dominante chez les nations dont la civilisation a développé les facultés. Mais bien qu'on ne puisse pas dire que les Égyptiens eussent le crâne étroit, le crâne *prognathe* du véritable nègre, ni que les nations Indo-Européennes eussent le crâne pyramidal des peuples nomades de la haute Asie ou des *Ichthyophages* du nord, cependant on ne laisse pas que d'apercevoir certain air de parenté, d'une part entre les Indo-Européens et les Asiatiques septentrionaux, de l'autre, entre les Égyptiens et les nations de l'Afrique centrale. Par le teint et par plusieurs autres caractères physiques, les Égyptiens étaient une race africaine. Dans l'Est et même dans le centre de l'Afrique, il existe, ainsi que nous le ferons voir, diverses tribus qui ressemblent beaucoup aux Égyptiens par leurs caractères physiques; et même, en prenant les diverses peuplades noires qui habitent cette partie du monde, on pourrait former une série qui nous conduirait par degrés insensibles, du type égyptien au type nègre le plus fortement prononcé.

Si nous passons à des considérations d'un autre ordre, nous remarquerons que la langue égyptienne, dans les principes essentiels de sa construction grammaticale, a beaucoup plus d'analogie avec les idiomes africains qu'avec aucune des langues parlées chez les autres peuples; de même, les langues de l'Asie

septentrionale portent avec ellès de nombreux indices de la parenté, à la vérité un peu éloignée, qu'elles ont avec les idiomes de la race Indo-Européenne. La forme ovale du crâne, qui est le type prédominant chez ces dernières nations, les distingue sans doute des Asiatiques à face élargie; mais nous pouvons montrer par de nombreux exemples que ce caractère n'est pas constant, et que lorsque les nations nomades se sont organisées et civilisées, elles ont acquis une forme de tête semblable à celle des Européens. J'avoue que ces données qui ne sont qu'approximatives exigeraient de nouvelles recherches et des preuves plus précises avant de pouvoir être définitivement acceptées comme bases d'un système ethnologique; mais en attendant, j'en ferai usage pour arriver à une certaine classification qui sera celle que je suivrai dans cette esquisse, et à laquelle, en ne la considérant même que comme provisoire, je trouve du moins cet avantage qu'elle rapproche les branches de la famille humaine qu'on a le plus d'intérêt à comparer entre elles, celles dont la comparaison paraît devoir jeter le plus de jour sur quelques questions de l'histoire physique de notre espèce.

Le premier groupe dont nous nous occuperons sera celui des nations Syro-Arabes, qu'un célèbre chirurgien français, le baron Larrey, considère comme le type le plus parfait et même comme le prototype du genre humain. Ces nations occupent une position centrale, et sont, de chaque côté séparées du contact des barbares par les peuples compris dans les séries suivantes. Les Égyptiens formeront notre second groupe, et les Indo-Européens le troisième. Les différences phy-

siques entre toutes ces nations ne sont pas tellement grandes que la plupart des observateurs ne puissent les attribuer à l'influence du climat et à la diversité des mœurs et du genre de nourriture.

De la description des Égyptiens nous passerons à celle du grand corps des nations de l'Afrique; et de même après avoir décrit les Indo-Européens, nous parlerons des peuples de la haute Asie.

Parmi les peuplades africaines, il s'en trouve plusieurs qui sont à l'état sauvage dans son dernier degré, se nourrissant seulement des fruits que la terre donne sans culture, ou du produit accidentel de leur chasse, et vivant au milieu des forêts, presque sans vêtemens et sans abri. Quant aux habitans de la haute Asie, ils sont principalement nomades; la rigueur du climat, la nature même du pays qui n'offre guère que de vastes steppes, et où rien de ce qui peut servir à la nourriture de l'homme ne naît spontanément, exclut de ces régions toute tribu réduite au-dessous de la condition des peuples pasteurs. Pour y pouvoir subsister à l'état nomade, l'homme doit déjà posséder quelques biens, être familier avec quelques-uns des arts les plus simples, et connaître l'usage des vêtemens, des tentes et des chariots. Toute peuplade que l'indolence ou le malheur auraient privée de ces ressources périrait infailliblement dans les déserts de la Tartarie : sur les bords du Sénégal ou de la Quara, elle dégénérerait seulement et descendrait à l'état sauvage, c'est-à-dire passerait dans une classe qui, ainsi que nous l'avons vu, offre des caractères physiques différens de ceux des nomades.

Parmi les sauvages de l'Afrique, nous trouvons la forme de tête prognathe avec tous les traits qui l'accompagnent; et ces traits sont d'autant plus prononcés, que la dégradation morale et physique de la race est plus grande. Quant aux habitans de l'Asie septentrionale, ils ont pour la plupart le crâne pyramidal et la face élargie.

Après avoir décrit les nations de l'Afrique et du nord de l'Asie, nous passerons aux tribus indigènes de l'Amérique et à celles de l'Australie et de la mer du Sud.

Ayant ainsi indiqué l'ordre dans lequel seront traités dans cet ouvrage, les différens sujets dont je dois m'occuper, je ne reviendrai plus sur ce point, et je décrirai successivement les races humaines les plus remarquables.

SECTION XVI.

DE LA RACE SYRO-ARABE, OU SÉMITIQUE.

Les nations Syro-Arabes, appelées par Eichhorn, et d'autres écrivains allemands, nations Sémitiques, occupaient comme nous l'avons remarqué, une région de l'Asie intermédiaire à celles qu'habitaient d'une part, la race Égyptienne, de l'autre, les races Indo-Européennes : d'ailleurs elles différaient de ces deux races par leurs caractères physiques et moraux. Suivant d'anciennes autorités citées par Strabon, et qui ont paru à Bochart et Heeren tout-à-fait dignes de crédit, le domaine de ces nations s'étendait vers le nord jusqu'au Pont-Euxin, comprenant le pays des Cappadociens, nommés par les Grecs, au temps d'Hérodote, *Leuco-Syri*, ou Syriens blancs; à l'est, il confinait avec l'Arménie et la Perse, et plus au midi, il s'étendait

jusqu'à l'Océan indien, comprenant les pays arrosés par les grandes rivières de la Mésopotamie; enfin la Syrie, la Palestine et l'Arabie, formaient ses parties orientales et méridionales. Cependant il conviendrait peut-être d'y comprendre encore quelques portions de l'Afrique, qui paraissent avoir été colonisées dans des temps fort reculés par des peuples parlant des dialectes de la langue Syro-Arabe.

Entre toutes ces nations, si différentes de mœurs, dont les unes sont nomades, les autres agricoles, d'autres manufacturières et commerçantes, il existe un lien commun, c'est celui du langage. Ce langage si remarquable, si complétement différent de tous les autres idiomes humains, en même temps qu'il établit la liaison entre les diverses nations qui le parlent, nous donne un moyen sûr et commode pour les distinguer entre elles, pour les répartir en groupes.

Les langues parlées par les nations anciennes et modernes appartenant à cette famille peuvent être divisées en quatre classes, correspondant à quatre embranchemens principaux, savoir :

1° La branche septentrionale et orientale, appelée Araméenne ou Syrienne. La langue qu'elle parlait dans les anciens temps se trouve dans le syriaque des versions de l'*Ancien-Testament* et le Chaldéen des dernières parties de ce livre et des *Targums* ou paraphrases. Si les Cappadociens étaient en effet des Syriens, comme nous le supposons, c'était assurément là leur idiome. C'était aussi, suivant toute apparence, celui des anciens Hébreux, jusqu'au moment où les Abramides occupèrent la terre promise

de Chanaan, et adoptèrent des premiers habitans de ce pays le chananéen, ou hébreu propre.

Plusieurs écrivains allemands, particulièrement Michaëlis et Schloezer, ont supposé que les Chaldéens, ou Chasdim, étaient un peuple distinct des Assyriens et des Syriens, et que la Chaldée primitive était une région située au nord de la Syrie et de la Mésopotamie. Les Chaldéens, ou plutôt les Chasdims, sont souvent mentionnés par les écrivains sacrés dans les dernières périodes des dynasties royales de Judas et de Samarie, comme étant un peuple guerrier du nord. Les écrivains grecs rattachent les Chaldéens, aux Carduchi et aux Chalybes, peuples montagnards et barbares, qui occupaient quelques parties de la haute région du Kurdistan, et dont les premiers ne commencèrent à être connus des Européens que par l'opposition qu'ils firent à la retraite de Xénophon. Michaëlis pense que ces Chasdims montagnards, qu'il suppose ne point appartenir à la race sémitique, mais avoir été une tribu scythe, ou peut-être slave, firent une invasion dans les plaines de la Mésopotamie, vers le temps d'Isaïe, et que là, ils établirent un nouvel empire qui fut celui des derniers souverains Chaldéens ou Babyloniens; cette hypothèse du célèbre orientaliste n'est soutenue par aucune preuve historique de quelque valeur, et semble reposer uniquement sur un petit nombre d'interprétations fort hasardées des noms de certains souverains babyloniens. (1)

(1) Michaëlis, *Specim. Geograph. Hebræor.* Ext., part. II, pag. 80. — Schloezer « *von den chaldæern*, » (Eichhorn's « Repertor für Bibl. und

2° L'hébreu, le chananéen ou le phénicien (car c'est la même langue ou peu s'en faut, ainsi que Gésenius l'a prouvé toutrécemment), fut parlé par les Hébreux, depuis le moment où ils l'adoptèrent à leur arrivée en Palestine, jusqu'à l'époque de la captivité de Babylone, époque à laquelle on suppose qu'ils le changèrent pour le chaldéen, ou qu'ils revinrent à l'usage d'un dialecte plus rapproché de celui qu'ils parlaient avant Abraham. Ce langage était peut-être, avec de légères différence, celui des états de Tyr et de Sidon, de Carthage et des colonies carthaginoises. Gésenius suppose même que la langue numide était un hébreu pur ou presque pur. Il faut remarquer que l'on n'a découvert aucune trace d'inscriptions phéniciennes au nord des colonnes d'Hercule, et Gésenius déclare positivement qu'il n'existe aucune preuve des prétendues colonisations, que les Phéniciens auraient, au dire de plusieurs historiens et antiquaires du siècle dernier, fondées sur divers points des côtes européennes.

3° La troisième division des dialectes syro-arabes, se compose des idiomes arabes proprement dits comprenant le maugrebin, ou l'arabe occidental.

4° Un quatrième langage, appartenant à la souche Syro-Arabe, paraît avoir été découvert dernièrement dans la partie méridionale de l'Arabie. M. Fresnel a soutenu que les habitans barbares de Mahrah, parlent encore l'idiome qui était en usage à la cour

Morgenlaendl. Lit.» Th. 8)—J. R. Forster's «*Epistola de Chaldæis*,» (Michaël. «*Spec. Geog. Hebr. Ext.*») —Voyez aussi des remarques d'Adelung, sur ce sujet dans la première partie du «*Mithridates oder Allgem. Sprachenkunde*.»

de la reine de Saba, c'est-à-dire le dialecte des Arabes Hhimyarites, qui sont les homérites des Grecs. M. Fresnel, qui a fait des recherches sur les formes de ce langage, le désigne sous le nom d'ekhkili, « nom, dit-il, que se donne à elle-même la noble race qui habite les montagnes de Hhacik, Mirbât, et Zhafar, sur la côte méridionale de la péninsule arabique (1). L'ekhkili, par ses formes, se rapproche plus de l'hébreu et du syriaque que de l'arabe ancien ou moderne, et ce fait confirme jusqu'à un certain point, l'assertion des écrivains anciens, qui déclarent que les Phéniciens vinrent originairement en Palestine, des bords de la mer Erythréenne ou de l'Océan indien. Les Homérites étaient, nous dit-on, le peuple Shémite, qui traversa la mer Rouge et fonda le royaume abyssinien d'Axoume ou Axum, où se parlait, dès le temps de Frumentius, et peut-être à une époque fort antérieure, le gheez, qui est l'ancien éthiopien des versions du Vieux-Testament et des autres livres sacrés de l'église abyssinienne. L'opinion de M. Fresnel a reçu une puissante confirmation par les découvertes récentes du lieutenant Wellsted et d'autres voyageurs qui ont trouvé en différentes parties de l'Oman ou Arabie méridionale, des inscriptions dont les caractères diffèrent du *cuffic*, c'est-à-dire de la plus ancienne forme de lettres connue parmi les Arabes du nord, tandis qu'ils se rapprochent d'une manière frappante des lettres du gheez. Ces découvertes ren-

(1) Articles de M. Fresnel dans divers numéros du *Nouveau Journal asiatique*. Paris.

dent très probable l'existence d'un ancien langage voisin du syriaque, de l'hébreu et de l'arabe, mais ayant son caractère propre, langage qui aurait été parlé jadis sur une vaste étendue de pays située au sud des pays occupés par les Arabes proprement dits; peut-être était-ce l'idiome des Arabes cushites, dont la race passe pour être plus ancienne que celle des Joktanides (1) et qui sont alliés de plus près aux Phéniciens ou Canaanites, appartenant, comme ces derniers, aux nations Chamites, et non aux Shémites, ainsi que nous l'apprennent les généalogies bibliques.

Des différens peuples liés par cette communauté de langage, quelques-uns jadis célèbres sont aujourd'hui presque éteints, tandis que d'autres, répandus au loin sur la face du monde, soit comme des fugitifs persécutés pour leur croyance, soit comme les apôtres victorieux d'une religion triomphante, semblent destinés, par l'énergie de leur esprit indomptable, à durer jusqu'à la fin des temps. La race Syriaque existe à peine : son langage survit seulement dans quelques districts, sur les frontières du Kurdistan ; partout ailleurs, il s'est perdu par suite de la domination arabe. Les Homérites d'Arabie, s'il en existe encore, sont peu connus ; quant aux Homérites abyssiniens, ils sont les uniques habitans de la province de Tigré, province située à l'est du Tacazze, et dont l'idiome ressemble encore à l'ancien gheez. Les Arabes qui, par leurs victoires, ont répandu l'islamisme depuis l'Atlantique jusqu'au Gange, et les Juifs qui se sont disséminés sur

(1) Descendans de Joktan qui, suivant la tradition est le père des tribus arabes.

tous les points du globe, sont peut-être plus nombreux aujourd'hui que ne l'étaient leurs ancêtres.

Les Juifs ont pris les caractères physiques des nations au milieu desquelles ils ont fait une longue résidence, et pourtant ils peuvent toujours se reconnaître à certains traits particuliers de leur physionomie. Dans les contrées septentrionales de l'Europe, ils ont la peau blanche; les Juifs anglais ont généralement les yeux bleus et les cheveux blonds; dans quelques parties de l'Allemagne, on en voit beaucoup avec la barbe rouge; en Portugal, ils sont basanés. On sait que depuis des temps fort reculés, ils se sont répandus sur un grand nombre de points de l'Asie orientale, en Chine, en Tartarie et dans le nord de l'Inde. Il y en a beaucoup dans les villes de la province de Cochin et dans l'intérieur du Malabar. Des communications mutuelles se conservent entre ces diverses colonies orientales qui paraissent appartenir à une même souche, être le produit d'une même migration : à quelle époque, cependant, cette migration a-t-elle eu lieu? c'est ce qu'on ignore complétement.

Les Juifs établis dans la province de Cochin paraissent y avoir fixé depuis très long-temps leur résidence. Aujourdhui ils sont noirs et si complétement semblables, pour le teint, aux indigènes, que le docteur Claudius Buchanan dit qu'il ne pouvait pas toujours les distinguer des Indous (1). Il donne à entendre que la couleur noire des Juifs qui se rencontrent dans les diffé-

(1) Il y a à Mattacheri, ville de Cochin, une colonie particulière de Juifs arrivés dans ce pays à une époque postérieure, et que l'on nomme Juifs de Jérusalem ou Juifs blancs.

rentes parties de l'Inde, pourrait dépendre d'un mélange par mariage avec les Indous; mais il n'y a aucune preuve que cette supposition soit fondée; et au contraire, il est probable que la conservation des Juifs dans ces contrées comme peuple distinct n'est due, là comme ailleurs, qu'à leur constant éloignement de tout mélange avec les indigènes. Les Jésuites qui ont été en Chine disent positivement que les Juifs du Honan qui se sont établis dans cette province depuis bien des siècles, forment toujours une société à part, et ne se marient qu'entre eux (1). Il y a lieu de croire que les anciens habitans Juifs de la province de Cochin faisaient partie de la même migration que ceux de la Chine, et il n'est pas probable qu'ils aient différé de leurs frères sous le rapport des relations avec les indigènes.

Caractères physiques des Arabes.

Les Arabes sont en partie pasteurs, ou comme on dit dans leur langue, Ebn-el-Arab, et Bedauwi (d'où les Européens ont fait le mot Bédouin), en partie cultivateurs ou Felahin, en partie Haddri, c'est-à-dire habitans des villes. Les Arabes agriculteurs sont plus grands et plus robustes. Les Bédouins sont minces et grêles. M. Fraser nous assure que chez les vrais Arabes, les formes n'ont rien d'athlétique, mais indiquent de l'énergie et de l'activité. « Les hommes des classes supérieures que nous avons eu l'occasion d'observer, tels que les sheiks et leurs familles, avaient tous le même caractère de figure. Le visage était généralement long et mince, le

(1) Duhalde, *Recueil de voyages d'Asie*, vol. 4, page 227.

front peu élevé avec une protubérance arrondie vers le sommet, le nez aquilin, la bouche et le menton fuyans, ce qui donne au profil un contour arrondi plutôt que droit, les yeux enfoncés, noirs et brillans. Leurs membres, grêles et peu musculeux, étaient petits, surtout les mains, qui offraient chez quelques-uns une délicatesse presque féminine. La barbe était généralement d'un noir foncé, ou on lui donnait artificiellement cette couleur lorsqu'elle n'était pas naturelle; quelques-uns cependant conservaient leur barbe grise, et nous remarquâmes un vieillard dont la barbe blanc de lait avait été teinte en jaune, ce qui, joint à des yeux bleus, produisait un effet très singulier. »

M. de Pagès a dépeint les Arabes du désert entre Bassora et Damas. « Ils sont, nous dit-il, très légers « à la course, de moyenne taille, nerveux, maigres, « et d'un brun noir; les véritables Bédouins portent « leurs cheveux et leur barbe, et généralement tous « les Arabes portent la barbe qu'ils ont très fournie, « leur figure est allongée; leurs traits sont grands et « réguliers, leurs yeux sont grands, secs, noirs, et « d'une vivacité sombre. Cette physionomie et l'idée « qu'on se fait d'eux, leur donnent l'air un peu fa- « rouche au premier abord; mais on leur trouve « bientôt de la noblesse et l'air mâle. J'ai remarqué « que les Arabes du milieu du désert avaient les che- « veux presque crépus et à-peu-près de même nature « que ceux des nègres. »

La peau chez les Arabes de la côte du Yemen est généralement d'un jaune tirant sur le brun, couleur qui, évidemment est naturelle à la race, et ne vient

pas d'un mélange avec les Africains. Niebuhr nous dit : « que les femmes arabes des contrées basses, et exposées aux chaleurs, ont naturellement la peau d'un jaune foncé, mais que dans les montagnes on trouve de jolis visages, même parmi les paysannes. »

Les crânes de la race arabe offrent selon le baron Larrey, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, le type le plus parfait de la tête humaine.

Ce savant remarque « que les crânes des Arabes ont « une forme à-peu-près sphérique, et que la voûte « de cette boîte osseuse présente chez eux une grande « élévation.

« La perfectibilité que nous avons reconnue dans « tous les organes de la vie intérieure, et dans ceux de « la vie de relation chez les Arabes, ajoute M. Larrey, « annonce une intelligence innée proportionnée à cette « perfectibilité physique et sans doute supérieure, tou- « tes choses égales d'ailleurs, à celle par exemple, des « peuples du nord de la terre.

« En Égypte, nous avons remarqué que les jeunes « individus arabes de l'un et de l'autre sexe, imitaient « avec une facilité surprenante tous les travaux de nos « artistes ou de nos ouvriers. Ils apprenaient également « les langues avec une rapidité remarquable.

« Indépendamment de cette élévation de la voûte « du crâne et de sa forme presque sphérique, la surface « des mâchoires a une grande étendue et se trouve dans « une ligne droite ou perpendiculaire; les orbites plus « évasés qu'on ne l'observe en général sur les crânes des « Européens, sont un peu moins inclinés en arrière : « les arcades alvéolaires sont peu prononcées et garnies

« de dents très blanches et régulières; les dents ca-
« nines surtout sont peu saillantes, ce qui confirme
« l'assertion émise par les voyageurs qui ont été à
« même d'observer le régime des Arabes, portant que
« ce peuple mange peu et rarement de la viande. Nous
« nous sommes également convaincus que les os de la
« tête des individus de cette nation, sont plus minces
« que chez les autres peuples, en leur supposant les
« mêmes dimensions; ils m'ont aussi paru plus denses,
« ce qui est indiqué par la plus grande transparence
« que nous présente cette boîte osseuse. (1) »

Le baron Larrey a observé que cette supériorité d'organisation des Arabes ne se manifeste pas seulement dans la conformation de la tête osseuse, mais qu'on l'observe également dans les autres parties du squelette. Ces observations sont importantes, et ne peuvent manquer de nous intéresser, puisqu'elles se rattachent à l'histoire d'une race qui, en y comprenant toutes les branches, et notamment les Hébreux et les Phéniciens, peut être considérée comme la première et la plus grande de toute la famille humaine.

« Nous avons observé encore, dit plus loin le
« même auteur :

« 1° Que les circonvolutions du cerveau, dont la
« masse est proportionnée à la capacité du crâne, sont
« plus multipliés, les sillons qui les séparent plus pro-
« fonds, et les substances qui forment cet organe plus
« denses ou plus fermes que chez les autres races.

« 2° Le système nerveux, qui part de la moelle al-

(1) *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, tome VI, pages 771 et suivantes.

« longée et de la moelle épinière, nous a paru être
« composé de nerfs plus denses que chez les peuples
« européens en général.

« 3° Le cœur et le système vasculaire artériel pré-
« sentent une régularité et un développement parfaits.

« 4° Les sens des Arabes sont exquis et d'une per-
« fectibilité remarquable; la vue chez eux s'étend fort
« loin; ils entendent à de très grandes distances et
« ils perçoivent les odeurs les plus subtiles; cette per-
« fection se fait remarquer aussi dans tous les orga-
« nes de la vie intérieure.

« Le système musculaire ou locomoteur est forte-
« ment prononcé, et se dessine sensiblement sous la
« peau : ses fibres sont d'un rouge foncé, fermes et
« très élastiques, ce qui explique la force et l'agilité
« de ce peuple.

« On est loin de trouver cette perfectibilité physique
« chez les nations mélangées d'une partie de l'Asie,
« de l'Amérique, et surtout chez celles des parties
« septentrionales de l'Europe. D'après cela, je me
« persuade que le berceau du genre humain se trouve
« dans le pays que nous avons désigné (le pays com-
« pris entre la mer Rouge et le golfe Persique, la Mé-
« diterranée et l'Océan Indien).

« Ces idées générales, dit en terminant le savant
« médecin, sont le résultat de mes recherches et des
« observations comparatives que j'ai été dans le cas
« de faire chez plusieurs nations des quatre parties
« du monde. »

Si, comme le pense M. Larrey, l'organisation des nations Sémitiques est réellement supérieure à celle des

autres races humaines, à quelles causes doit-on attribuer cette différence? Le climat de la Palestine et de l'Arabie serait-il plus favorable au développement de l'organisation que celui de tout autre pays? ou faut-il croire que la supériorité des facultés admise pour les habitans de cette contrée tient à ce qu'elles ont été chez eux plus anciennement cultivées que chez les habitans des pays septentrionaux?

La couleur des Arabes varie selon les différens cantons qu'ils habitent. Volney dit qu'il y a des Bédouins qui sont noirs. Niebuhr et de Pagès nous assurent que la couleur des classes inférieures est généralement d'un brun foncé ou jaunâtre. Selon Burckhardt, dans la portion de la vallée du Nil qui borde la Nubie, les Arabes sont noirs. Ce voyageur a soin de distinguer les Arabes des nègres et des Nubiens. Dans cette même vallée du Nil, au-dessus de Dongola, on trouve les Arabes Shegya, dont un voyageur anglais très distingué nous a donné une excellente description. « La couleur des Arabes Shegya, dit M. Waddington, est en général d'un noir de jai, d'un noir pur, brillant, et qui à mes yeux alors certainement peu prévenus en faveur de cette teinte, parut la plus belle couleur qui pû être choisie pour une créature humaine. Ces hommes se distinguent complétement des nègres, par l'éclat de leur couleur, par la nature de leurs cheveux, par la régularité de leurs traits, par l'expression suave de leurs yeux humides et par la douceur de leur peau qui, à cet égard, ne le cède en rien à celle des Européens. » D'après Burckhardt et Rüppell, il paraîtrait que les Arabes du Nil ne contractent point de mariages



contractent point de mariages



MELIK DES ARABES SHEGYA.

avec les indigènes. C'est donc au climat seulement que l'on doit attribuer la noirceur de leur peau (1).

Dans les pays situés plus au nord, et surtout dans les régions plus élevées, le teint des Arabes est aussi blanc que celui des Européens. Bruce dit: «Les femmes arabes, bien loin d'être noires, sont quelquefois extrêmement blanches. » Dans un autre passage où il décrit les montagnes de Ruddua, près de Yambo, sur la côte de l'Yemen, montagnes très hautes, très escarpées, mais arrosées par d'abondantes sources, couvertes en quelques points d'une belle végétation, et où certaines espèces de fruits se recueillent en grande abondance, il dit: « Les habitans m'assurèrent que dans leur pays l'eau gèle en hiver, et qu'il se trouve parmi eux des hommes dont les cheveux sont roux et les yeux bleus, chose qui ne se voit guère que dans les plus froides montagnes de l'Orient.

SECTION XVII.

DE LA RACE ÉGYPTIENNE.

Quoique habitant de temps immémorial des contrées très voisines et presque contiguës l'une à l'autre, les anciennes races Egyptienne et Arabo-Syrienne offrent le contraste le plus fortement marqué. D'une part nous voyons les Arabes, peuple plein d'énergie, et en proie à une activité inquiète, changer à plusieurs

(1) Je renvoie mes lecteurs pour plus de détails sur les Arabes Shegya au second volume de la dernière édition de mes *Recherches sur l'histoire physique du genre humain*. La planche que nous donnons ici, représente un chef, ou mélik des Shegya.

reprises son genre de vie: tantôt nomade, cherchant loin des lieux habités, des pâturages pour ses troupeaux; tantôt, fixé au sol par des habitudes agricoles, remplissant le pays de villages populeux, de villes et de cités fortifiées; tantôt enfin, animé par l'amour de la gloire et l'ardeur du prosélytisme, se répandant jusque dans les contrées les plus lointaines. D'une autre part, les Égyptiens nous présentent une nation jouissant en un profond repos de toutes les recherches du luxe, vivant mollement au milieu de l'abondance que lui procure un sol riche, fécondé par le limon de son grand fleuve, ne quittant jamais son pays pour une terre étrangère, et ne souffrant que par force l'introduction du moindre changement dans son mode d'existence et dans ses habitudes.

Sous le rapport du caractère intellectuel, des tendances métaphysiques, des croyances et des pratiques religieuses, les deux nations diffèrent également. L'une, adore un esprit invisible et éternel, dont la parole toute puissante fit sortir l'univers du néant: « Quand les étoiles du matin se réjouissaient et que les fils de Dieu chantaient en triomphe (1) »; l'autre, décore avec splendeur des temples magnifiques, dans lesquels, par une étrange infatuation, elle place quelque animal immonde, un serpent, une tortue, un crocodile, un singe, qu'elle honore par des rites mystérieux et par un burlesque cérémonial (2). La destinée de ces deux races a été également différente. On peut dire de toutes

(1) Job., *Chap.* 38.

(2) Clemens Alexandrin. *Pædag.*, lib. III. *Origenes adv. Celsum*, lib. III. pag. 121.

deux qu'elles existent encore : l'une a dans ses descendans, voyageurs toujours actifs et infatigables, des représentans vivans ; l'autre dort dans sa terre natale, vaste sépulcre où reposent embaumées les générations successives de trente siècles, hommes, femmes, enfans, avec leurs animaux domestiques, attendant au sein de ce sol conservateur, l'époque, depuis longtemps écoulée pour beaucoup d'entre eux, qui devait les amener pour subir le dernier jugement devant le tribunal de Sérapis ou dans le palais d'Osymandyas. — Les caractères physiques de ces deux races présentent aussi des différences tranchées : au lieu des traits effilés, de la physionomie mobile, animée et expressive, des formes sveltes et agiles de l'Arabe, on voyait dans le pays des Pharaons des formes pleines, mais délicates et voluptueuses, des visages calmes et posés, des traits doux et arrondis, des yeux longs, coupés en amande, à moitié fermés, languissans et relevés aux angles extérieurs, comme si la lumière et la chaleur du soleil les fatiguait habituellement ; des joues rondes, des lèvres épaisses et saillantes ; une bouche grande, mais souriante ; un teint foncé et d'un rouge cuivré ; tout l'ensemble offrant, ainsi qu'un de nos plus exacts voyageurs l'a observé, le caractère de l'Africain pur sang, dont le nègre n'est que le représentant exagéré, le terme extrême. (1)

Il n'y a point de peuple ancien, sur le caractère, les mœurs et les usages duquel nous possédions, à beaucoup près, autant de documens que sur le peuple

(1) Dénon, *Voyage en Égypte*.

Egyptien, et cependant il n'y en a pas dont l'histoire physique ait été l'objet d'une aussi grande diversité d'opinions. Volney et plusieurs autres ont soutenu que les Égyptiens étaient de véritables nègres. D'autres prétendent qu'ils appartenaient à la race caucasienne, et étaient tout-à-fait semblables de formes aux Européens. Dénon, dont je viens de citer le témoignage, me paraît avoir trouvé le juste milieu. Cette diversité d'opinions peut s'expliquer par la difficulté qu'on éprouve à faire accorder les différens récits que nous ont laissés les anciens, et les autres renseignemens qui ont pu être recueillis de différens côtés. Je ne demanderai point à mes lecteurs d'adopter de confiance mon opinion sur ce sujet, mais je me hâterai de leur présenter un exposé succinct des principaux témoignages au moyen desquels ils pourront former leur jugement, et je citerai d'abord quelques-uns des auteurs anciens.

1° Hérodote qui avait voyagé en Egypte, et qui, par conséquent, pouvait parler des hommes de ce pays d'après sa propre observation, n'a pas songé à nous donner de leur personne une description qui eût été en effet inutile pour les Grecs dont les Egyptiens étaient suffisamment connus; mais, ce qu'il en dit indirectement est très caractéristique. Ainsi, après avoir fait mention d'une tradition qui faisait descendre le peuple de la Colchide d'une colonie sortie d'Égypte, il ajoute que cette opinion est corroborée par le fait que les Colchidiens étaient μελάγχροες, et οὐλότριχες —« à peau noire et à cheveux laineux. » Ce sont là précisément les caractères distinctifs des nègres. Dans un autre passage, il dit que le pigeon qui, suivant la tradi-

tion commune, s'envola vers Dodone et y fonda l'oracle, était représenté comme noir, circonstance qu'il interprète en supposant que « l'oracle fut fondé par « une captive de la Thébaïde, qui était Egyptienne et « par conséquent noire. » D'autres auteurs grecs s'expriment de même sur ce point. Eschyle dans les « Suppliantes » parle d'une barque que l'on découvre du sommet d'une éminence voisine du rivage : la personne qui observe cette barque annonce que les hommes qui la montent sont Egyptiens, reconnaissables à leur peau noire.

Πρεπουσι δ' ἄνδρες νήιοι μελαγχρίμοις
Γυίοισι λευκῶν ἐκ πεπλωμάτων ἰδεῖν.

« Je remarquai aussi les matelots dont les membres « noirs ressortaient sur leurs vêtemens blancs. »

On trouve d'autres passages dans les auteurs anciens, où la couleur des Egyptiens est indiquée par une expression qui peut s'employer également pour désigner un noir complet ou le brun du Nubien. Nous voyons dans un des dialogues de Lucien le portrait grotesque d'un jeune Egyptien que l'on représente comme appartenant à l'équipage d'un vaisseau marchand mouillé dans le port du Pirée. On dit de lui : « Ajoutez à sa « couleur noire qu'il avait de grosses lèvres saillantes, « des jambes très menues, et que ses cheveux, dont les « mèches frisées étaient relevées derrière la tête, an- « nonçaient qu'il était esclave. »

La description qu'Ammien Marcellin fait des Egyptiens ne s'accorde plus avec les précédentes : « Ægyp-

« tii, plerique subfusculi sunt et atrati magisque mœs« tiores, gracilenti et aridi. » En disant que les Egyptiens sont, pour la plupart, de couleur foncée, ou d'un brun tirant sur le noir, l'auteur fait au moins entendre que cette teinte n'était pas chez tous la même, puisque les termes de *subfusculi* et d'*atrati* sont très différens de ceux de *nigri* ou *atri*.

On a découvert deux anciens contrats de vente égyptiens, qui renferment à cet égard de curieux renseignemens (1). Tous deux appartiennent à l'époque des Ptolémées, et le nom des personnes qui s'y trouvent mentionnées indique qu'elles étaient Egyptiennes d'origine. Les personnes intéressées dans ses contrats, sont dépeintes d'après leur aspect extérieur et leur couleur. Dans l'un de ces documens, le vendeur qui a nom Paminthes est appelé μελάγχρως, et l'acheteur μελίχρως; ce qui peut être traduit par « brun foncé », et par « jaune ou couleur de miel ». La même épithète est donnée dans l'autre manuscrit à l'acheteur qui se nomme Osarreres. La forme du nez et des traits est aussi constatée, mais rien dans les termes ne donne l'idée d'une physionomie de nègre.

De tous ces témoignages, nous pouvons, sans trop hasarder, conclure que les Egyptiens étaient un peuple de couleur foncée, et en même temps qu'il existait parmi eux de grandes variétés, ce qui se voit de

(1) Le *fac simile* d'un de ces documens est à Berlin; l'original de l'autre est à Paris. La traduction du premier a été faite par le professeur Boeckh, et celle du second, par M. H.-F. Martin, *Voy.* Heeren, *Ideen* 2, 2. Absch, I. « Ansicht des Landes und Volkes; K. O. Müller, *Handbuch der Archäologie*, etc. Breslau, 1830.

nos jours chez les Abyssiniens et les Indous. On peut remarquer que dans des climats extrêmes, comme ceux de l'Europe et de la Nigritie, où l'influence des agens extérieurs a une puissante action sur toutes les races d'hommes, leur couleur n'offre que très peu de variétés. L'homme est blanc ou noir selon qu'il vit sous l'équateur ou loin des tropiques, mais dans les régions intermédiaires, on trouve à-la-fois, dans la même nation, des individus noirs et des blancs. C'est ce qui se voit, je le répète, dans l'Inde et dans l'Abyssinie, et pour ces deux pays, ce fait a attiré l'attention des voyageurs qui, d'ailleurs, n'ont su comment l'expliquer. Une variété semblable paraît avoir existé chez les habitans de l'ancienne Egypte.

2° Il y avait cependant chez les hommes de ce pays une couleur de peau dominante et qui a quelque chose de très remarquable.

Autant que nous pouvons nous en faire une idée d'après les nombreuses peintures trouvées dans leurs temples et dans leurs splendides tombeaux, peintures dont quelques-unes sont parfaitement conservées, nous trouvons qu'ils avaient le teint cuivré, rougeâtre ou couleur de chocolat clair, et qu'ils devaient ressembler aux individus les plus rouges des tribus de Foulahs et de Caffres qui existent maintenant en Afrique. Cette couleur se voit dans les nombreuses planches de la *Description de l'Égypte* et dans les figures coloriées que nous a données Belzoni; on la trouve encore dans les têtes peintes sur les coffres en bois de sycomore qui servaient de sarcophages, et dans presque toutes les figures égyptiennes. Par cette couleur rouge,

l'artiste a voulu évidemment rendre avec exactitude le teint de l'Egyptien; il ne l'a pas employée à défaut d'une nuance plus claire, telle que la couleur de chair, et ce qui le prouve, c'est que, lorsqu'il a voulu représenter le corps vu à travers un voile fin et transparent, la teinte dont il s'est servi est presque semblable à celle qu'on emploierait pour rendre le teint des Européens; il aurait donc pu s'en servir dans tous les cas, s'il n'avait pas préféré une couleur plus foncée, comme imitant mieux la couleur de la race qui lui fournissait ses modèles. Les figures de femmes se distinguent quelquefois par une teinte plus jaune, approchant du fauve.

Les traits des Egyptiens sont aussi très bien exprimés dans leurs peintures et leurs sculptures, qui nous offrent en général un type particulier et très remarquable pour la physionomie et la conformation du corps. J'ai déjà cité le passage dans lequel Denon exprime l'impression que produisit en lui la vue de ces figures.

Personne n'a apporté plus de soin que Blumenbach, dans l'investigation des caractères de la race Égyptienne; il a examiné un grand nombre de momies en les comparant aux produits de l'art ancien, et, dans plusieurs de ses ouvrages, il a exposé l'opinion à laquelle l'a conduit cette étude comparative. Il est arrivé à conclure que de Pauw, Vinckelmann et d'Hancarville s'étaient singulièrement trompés quand ils avaient cru trouver dans les antiquités égyptiennes la preuve qu'il n'y avait pour toute la race qu'un seul type de physionomie. Selon lui, les peintures et les sculptures nous offriraient trois types principaux, auxquels

se rapporteraient, avec plus ou moins de déviations, les figures individuelles, savoir: le type Ethiopien, l'Indien et le Berbère. « Le premier, dit-il, coïncide avec la description des Egyptiens, faite par les anciens : il est caractérisé surtout par des mâchoires proéminentes, des lèvres épaisses, un nez large et plat, et des yeux saillans. » Le second diffère considérablement du premier; ses caractères particuliers sont: « Un nez long et étroit; des paupières minces et allongées, dont l'ouverture, légèrement oblique, se relève à partir de la racine du nez en allant vers les tempes; des oreilles haut placées dans la tête; le tronc court et mince et de très longues jambes. » Comme exemple de cette configuration, il cite la figure de femme peinte sur le dos du sarcophage de la momie du capitaine Lethieullier, figure qui ressemble décidément aux Indous. « Le troisième genre de figures égyptiennes participe, à quelques égards, des deux premiers. Il est caractérisé par une certaine turgidité des parties molles, des joues pleines, un menton court, de grands yeux saillans, et un embonpoint général. » Ce dernier type est celui qui se présente le plus fréquemment dans les peintures égyptiennes; il y a lieu de croire par conséquent qu'il était le plus commun dans ce peuple, et qu'il constituait ce qu'on pourrait appeler sa physionomie nationale. Blumenbach pense qu'il se rapproche beaucoup de celui des Barabras ou Berbères.

Les figures que nous donnons ici offrent des exemples des différens types qu'on retrouve dans les sculptures égyptiennes. La première représente la tête d'une statue qu'on suppose être celle de Ramesès. Suivant

M. Martin (1), elle rappelle le second type égyptien indiqué par Blumenbach, c'est-à-dire celui qui se rapproche des Indous.

Fig. 48. — Tête de Ramesès.



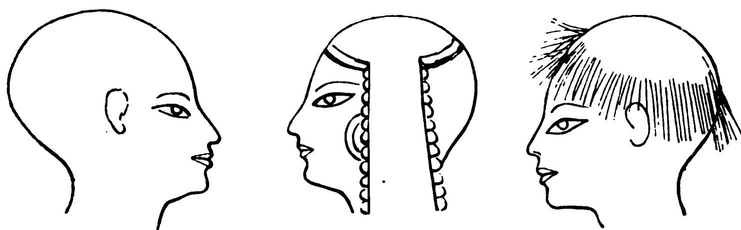
Dans cette figure, on remarque que l'expression générale est calme et digne; le front est légèrement aplati; les yeux sont très écartés l'un de l'autre; le nez a de

(1) Voyez *A general introduction to the natural history of mammiferous animal.* London, 1841, in-8., fig.

la saillie, et les narines sont très ouvertes; les oreilles sont hautes; les lèvres grandes, larges, retroussées, terminées par des bords vifs, caractères qui tous s'éloignent de ceux que présente le type européen.

Les figures suivantes, tirées de peintures à fresque, dans lesquelles les chairs ont la couleur rouge de l'Egyptien, nous représentent un caractère de physionomie qui, assurément, n'est pas Européen.

Fig. 49. Fig. 5). Fig. 51.



3° Les Coptes sont, comme on le sait, les descendans des anciens Egyptiens. L'Egypte, à la vérité, reçut quantité de colons Grecs et Romains; mais, selon toute apparence, ces nouveaux arrivans se fixèrent pour la plupart dans le Delta et dans un petit nombre de villes grecques et romaines. La race Égyptienne dut ainsi se conserver presque pure dans les provinces intérieures, comme le prouve en effet la conservation de la langue qui se maintint dans ses trois dialectes avec un léger mélange de mots grecs, jusqu'à l'époque de la conquête d'Egypte par les Musulmans. Postérieurement à cette époque, la population chrétienne a trouvé dans sa religion un obstacle à toute fusion avec les étrangers.

Plusieurs voyageurs ont trouvé aux Coptes un certain type de figure approchant du type nègre. Volney dit qu'ils ont la peau d'un jaune très foncé, et que leur teint ne ressemble ni à celui des Grecs ni à celui des Arabes. Il ajoute qu'ils ont le visage bouffi, de gros yeux, le nez plat, les lèvres épaisses et ont beaucoup de ressemblance avec les mulâtres. La description des Coptes, par le baron Larrey, est très semblable à celle-ci. Les principaux caractères qu'il remarque sont: « Un visage plein, des yeux allongés qui sont coupés en amandes, les pommettes saillantes, les narines dilatées, les lèvres épaisses et les cheveux et la barbe noirs et crépus. » M. Pugnet, savant médecin, dont les écrits (1) témoignent beaucoup de sagacité et d'esprit de critique, M. Pugnet, dis-je, a tenté de partager les Coptes ou Qoubtes, comme il les appelle, en deux classes distinctes : ceux dont les ancêtres se sont mêlés aux Grecs et aux Romains, et ceux qui sont de pure race égyptienne. Il dit que rien n'est plus frappant que le contraste entre les formes grêles et maigres des Arabes, et les grandes et belles proportions des Qoubtes. « A « l'extérieur chétif et misérable des premiers, ceux-ci « opposent un air de majesté et de puissance; à la ru- « desse de leurs traits une affabilité soutenue; à leur « abord inquiet et soucieux, une figure très épa- « nouie. » Cette description s'applique aux deux classes de la race Copte; la suivante à celle que l'on suppose être descendue sans mélange des anciens Egyptiens du temps des Pharaons. « Les Egyptiens,

(1) *Mémoires sur les fièvres de mauvais caractères du Levant des Antilles*, Lyon, 1804, in-8.

« dit notre auteur, sont en général d'une taille au-
« dessus de la moyenne, leurs formes se prononcent
« vigoureusement, la couleur de leur peau est d'un
« rouge obscur; ils ont le front large; le menton ar-
« rondi, les joues médiocrement pleines; le nez droit;
« les ailes nasales fortement sinueuses; les yeux grands
« et bruns; la bouche peu fendue; les lèvres grosses;
« les dents blanches; les oreilles hautes et très déta-
« chées, enfin les sourcils et la barbe extrêmement
« noirs. »

M. Denon dit qu'il a été frappé de la ressemblance des Coptes avec les anciennes sculptures égyptiennes, dont les caractères principaux sont: « un front plat, des yeux à moitié fermés et relevés aux angles, des pommettes élevées, un nez large, plat et très court, une bouche grande et aplatie, placée à une très grande distance du nez, des lèvres épaisses, peu de barbe, un corps mal proportionné, des jambes arquées, molles de contour, et des pieds longs et plats. »

M. Ledyard, dont le témoignage a d'autant plus de valeur, qu'il ne le donne à l'appui d'aucune théorie, nous dit: « Je soupçonne que les Coptes ont été l'origine de la race nègre; le nez et la bouche sont tout-à-fait ceux du nègre; les cheveux, du moins d'après ce que j'ai pu voir chez les habitans de ce pays (les Coptes), sont crépus, non comme ceux des nègres, mais comme ceux des mulâtres. »

4° Les crânes d'Égyptiens, qu'on observe dans les momies, nous offrent généralement la forme qui appartient à toutes les races très anciennement civilisées, je veux dire la forme ovale. Mais il y a sous ce

rapport, de grandes variétés, suivant les individus. La plupart de ces crânes ressemblent, il est vrai,

Fig. 52. — Tête égyptienne de Memphis.



dans plusieurs points, à des crânes d'Européens; mais, dans quelques autres, on a vu ou cru voir un rapprochement avec le caractère africain. La figure que je donne ici est faite d'après une tête appartenant au Musée du Collège des chirurgiens de Londres.

Il y a dans le même Musée un crâne égyptien qui, pour le poids et la densité des os, rappelle les crânes pesans de certains nègres de Guinée. Sa forme est européenne, à cela près que l'arcade alvéolaire de la mâchoire supérieure est un peu plus proéminente. Ceci, joint à une structure correspondante des parties molles, peut avoir donné à l'ensemble des traits beaucoup du caractère nègre. Sœmmerring a décrit les têtes des quatre momies qu'il a examinées. Il y en avait deux qui ne différaient sous aucun rapport des têtes d'Européens; la troisième avait la forme africaine reconnaissable en ce que l'attache du muscle temporal s'y fait sur une surface plus grande que chez les Européens.

Blumenbach a publié (1) les gravures de trois crânes égyptiens. Un de ceux-là, comme il l'a observé, diffère notablement des crânes des nègres de Guinée, mais a quelque chose du caractère éthiopien, et ressemble au portrait de l'Abbas Gregorius. Un autre ressemble tellement au crâne d'un Indien du Bengale, qu'on ne peut découvrir entre eux aucune différence matérielle.

Conclusions qui se déduisent des remarques précédentes.

De tous les renseignemens que nous avons pu réunir sur ce sujet, il semble résulter que, chez les anciens Egyptiens, bien que le crâne présentât la forme ovale et complétement développée qui est commune à tous les peuples avancés en civilisation, il y avait pourtant dans le type physique de cette race plusieurs traits qui indiquaient une sorte de parenté avec les peuples africains. La face pleine et comme bouffie, les joues grosses, les lèvres épaisses et retroussées, la forme particulière de la bouche et des yeux, la couleur cuivrée de la peau qui, chez quelques individus, devient plus foncée et passe presqu'au noir, tandis que chez d'autres elle est rougeâtre comme celle des Foulahs, et seulement un peu plus claire que celle des Berbères, dont nous aurons bientôt à parler; voilà les traits dans lesquels se montre cette ressemblance. La pesanteur de certains crânes égyptiens, et la densité de leurs os, la proéminence, déjà signalée, de l'arcade alvéolaire, la forme particulière des jambes et l'aplatis

(1) *Collectiones suæ craniorum diversarum gentium illustratæ*, Decas, a VII; Gottingue, 1790-1826, in-4.

sement des pieds, doivent être pris aussi en considération. En examinant l'ensemble des faits qui prouvent les rapports avec la race africaine, nous devons tenir compte de toutes les circonstances relatives aux habitudes morales, aux superstitions particulières et aux principes généraux de la langue qui n'était pas particulière aux Egyptiens, mais leur était commune avec plusieurs autres nations du même continent. Il serait impossible de développer suffisamment ces divers points dans le présent ouvrage, mais ceux de mes lecteurs qui les trouveraient assez importans pour désirer de les mieux étudier, pourront recourir au second volume de mes *Recherches sur l'histoire physique du genre humain*, lequel est entièrement consacré à l'ethnographie africaine.

S'il est vrai que les Egyptiens se rapprochent par plusieurs traits de leur constitution physique des autres peuples africains, comme le pensaient Ledyard et Denon, et si l'on admet que les traits dans lesquels consiste cette ressemblance se sont développés chez eux sous l'influence de certaines circonstances extérieures auxquelles leur race a été soumise pendant des milliers d'années, on pourra, avec grande vraisemblance, supposer que les mêmes causes agissant sur des nations à peine sorties de la barbarie, et par cela même beaucoup plus sujettes à l'influence du climat et des autres agens qui modifient les caractères physiques et moraux des races, produiront un effet beaucoup plus grand et plus général. Cette remarque, d'ailleurs, n'est présentée ici que comme une conjecture.

Nous allons maintenant décrire la troisième des trois

grandes nations civilisées de l'antiquité : la race Indo-Européenne ou la race Ariane. Nous examinerons d'abord cette famille en Asie, puis nous considérerons les nations qui en Europe en sont des colonies.

SECTION XVIII.

DE LA RACE ARIANE.

Des nations dont les langues appartiennent à une même famille, et qui, par conséquent, doivent elles-mêmes descendre d'une souche commune, s'étendent, comme chacun le sait, depuis les bouches du Gange jusqu'aux îles britanniques et jusqu'à l'extrémité nord de la Scandinavie : on les nomme collectivement nations Indo-Européennes. S'engager à les décrire toutes serait s'imposer une tâche bien pesante ; aussi pour le présent me bornerai-je à parler de la grande branche qui a peuplé quelques-unes des plus belles contrées de l'Asie.

Cette grande branche Asiatique, qui est si étendue qu'on peut la considérer comme une famille de nations, est divisée en deux rameaux principaux. La tradition ne nous apprend rien sur l'époque de leur séparation, et nous ne pouvons les suivre jusqu'à leur naissance ; mais nous les voyons, dès les premiers temps et dans l'enfance des nations, s'élever ensemble de deux foyers principaux peu éloignés l'un de l'autre, et situés à l'est et à l'ouest de l'Indus. Il est bon d'observer que toutes deux ont un nom qui leur

est commun : le nom d'Arians ou d'Arias (1) qui est à-la-fois, pour la branche persane et pour la branche indienne, la désignation nationale. Les anciens Mèdes se donnaient le nom d'Arii (2), nom qui a été conservé dans l'Aria et l'Ariana des géographes grecs (3); le pays compris entre les monts Himalaya et Vindhya, ancien séjour des Indous et qui est la terre sainte des Brahmes, est appelé Aryavarta. C'est dans la partie nord-ouest de cette contrée, qui est arrosée par le Saraswati, que les plus antiques traditions des Brahmes placent les ancêtres de la race indienne (4); et le saraswati bala bani, c'est-à-dire la langue des enfans des bords du Saraswati est le terme consacré pour désigner le dialecte prakrit (5), langue vulgaire qui nous offre la plus ancienne modification usuelle de la langue savante, de la langue écrite, c'est-à-dire du sanskrit. C'est de là qu'a commencé l'existence nationale des Indous, vingt-cinq siècles avant l'ère chrétienne, et c'est de là que, sous la hiérarchie des Brahmes et sous leurs deux dynasties royales descendantes du soleil et de la lune, ils paraissent s'être répandus progressivement dans le Rajputána, l'Ayodhya, le Saurashtra, et à l'est s'être avancés, jusqu'à Indraprest'ha, ou Delhi, et avoir atteint Magadha et les provinces du Gange. Du côté du

(1) *Commentaire sur le Yaçna*, par M. Eug. Burnouf, in-4, Paris, notes, Ritter, *Erdkunde von Asien*, Iranische Welt.

(2) Herod., lib. 7, c. 62.

(3) Strabon., *Geog.* Ed. Casaub. p. 724.

(4) *Instituts de Menou*, liv. II, 17, 18. Wilson, Préface du Vishnu Purana. *Histoire de l'Inde*, par Elphinstone, vol. I, p. 388.

(5) *Essai sur les dialectes sanskrit et prakrit*, par Colebrooke.

nord, ils pénétrèrent dans la célèbre vallée de Cachemire, bassin d'un ancien lac, que le saint ou Muni Kasyapa mit à sec en ouvrant d'un coup de son cimeterre le rocher qui en formait l'enceinte.

Les montagnards de l'Himalaya formaient une race aborigène qui n'avait rien de commun avec la race indienne; mais il paraîtrait qu'un petit rameau de cette dernière souche aurait été très anciennement implanté sur les hauteurs de l'Hindu-Kush, ou Caucase indien, non loin du froid plateau de Pamer. Les descendans de ces premiers colons ont continué à vivre dans les mêmes lieux inconnus du monde entier, si ce n'est de quelques Musulmans des cantons voisins qui les désignent sous le nom de *Kafirs*, c'est-à-dire infidèles. Ces hommes n'ont guère conservé de leur origine que leur langue qui est un dialecte du sanskrit. D'ailleurs, eu égard à la blancheur de leur peau, l'animation de leur teint, la couleur de leurs cheveux, c'est aux Danois et aux Suédois qu'il conviendrait de les comparer. Les indigènes du Dekhan, pays séparé de l'Indoustan par la chaîne du Vindhya, forment une race distincte et parlent un dialecte qui n'appartient pas au sanskrit, mais à la famille de langues tamoules. On a été même jusqu'à supposer qu'une partie des habitans d'Aryavarta descendait d'une ancienne population conquise par les Brahmes. Cela peut être vrai pour les Parias, mais on ne peut supposer avec vraisemblance que les Sudras qui sont comptés au nombre des hommes issus de Brahma, quoiqu'ils soient issus de ses pieds, proviennent d'une tige tout-à-fait étrangère; et ce serait encore moins admissible pour au-

cune des trois castes dites *régénérées* (1), c'est-à-dire les Brahmes, les Xatriyas et les Vaisyas, appelés aussi Aryas, qui formaient la masse de la nation indienne.

A l'est de l'Indus, non loin de Banian ou de Balkh, dans l'ancienne Bactriane (2), se trouvait (suivant Lassen (3) et E. Burnouf qui, les premiers, sont parvenus à tirer un sens historique des fragmens mages contenus dans le Vendidad et le Boundehesch) le pays que les plus anciennes traditions des Persans désignent comme la première demeure et le Paradis de leur race. « Eeriene Veedjo ou l'Iran pur était un lieu de délices jusqu'au jour où Ahriman, le génie du mal, créa, dans la rivière qui arrosait Eeriene, le serpent de l'hiver (4). Le peuple d'Ormuzd abandonna alors sa première habitation, et, sous la conduite de son patriarche Djemshid, arriva, en traversant différens pays, d'abord dans le Çughda ou la Sogdiane, et enfin dans la Verene ou la Perse. » La portion la plus ancienne du Vendidad est composée de fragmens d'anciens poèmes, qui se rapportent à la tradition de cette émigration. L'analyse des anciens documens historiques s'accorde ainsi avec le résultat des recherches philologiques, pour faire sortir ces deux grandes races Arianes, sinon d'un point commun, au moins de contrées presque contiguës, d'où elles se sont répandues, la branche

(1) *Twice born*, deux fois nées, pour lesquelles la science est comme une seconde naissance. (TRAD.)

(2) Burnouf, *Commentaire*..., Annotations.

(3) *Die heilige Sage und das gesammte Religions-system der alten Baktrer, Meder, und Perser, oder des Zendvolks*, von J. G. Rhode, Frankf. 1820.

(4) Ritter, *Erdkunde von Asien*, Iranische Welt. »

Indienne vers l'est et le sud, et la branche Persane ou plutôt Bactrienne, vers l'ouest. La principale preuve de ce fait est celle qui se tire de l'histoire des langues, histoire sur laquelle je ne puis entrer ici dans aucuns développemens, et dont je puis à peine mentionner les principaux résultats.

Qu'il nous suffise donc de dire que le Zend, le plus ancien idiome des Mèdes, des Perses et des Bactriens, peuples qui, ainsi que nous l'apprenons de Strabon et de Néarque, parlaient tous des dialectes d'une même langue, a incontestablement les rapports les plus étroits avec le sanskrit et le prakrit ou l'ancienne langue de l'Indoustan. Ces rapports sont si intimes et si bien établis, que personne aujourd'hui n'a le moindre doute sur l'affinité des nations qui parlaient le sanskrit et de celles qui parlaient le zend. Le zend, d'une autre part, se rapproche beaucoup de l'allemand et des langues de la même famille, qui se parlent dans le nord de l'Europe. (1)

Après cette rapide esquisse de la portion de l'histoire qui est commune aux deux branches de la famille Arienne (2), je vais les décrire séparément.

1. *Des Indous.*

Les indigènes de l'Inde ont été admirablement bien dépeints dans un passage de Denis le géographe, dont

(1) *Affinité du Zend avec les dialectes germaniques*, par Eug. Burnouf (Nouveau Journ. Asiat., tome IX, 1832).

(2) Le manque d'espace m'oblige de renvoyer ici le lecteur à mes *Recherches sur l'histoire physique du genre humain*, où j'ai traité plus amplement cette question.

M. Bryant nous a donné une élégante traduction dans les vers suivans :

« To the east a lovely country wide extends,
« India, whose borders the wide Ocean bounds.
« On this, the sun, new-rising from the main,
« Smiles pleased, and sheds its oriental beams.
« The inhabitants are swart, and in their locks
« Betray the tint of the dark hyacinth.
« Various their functions, —some the rock explore,
« And from the mine extract the latent gold;
« Some labour at the woof with cunning skill
« And manufacture linen; others shape
« And polish ivory with the nicest care;
« Many retire to river's shoal, and plunge
« To seek the beryl flaming in its bed,
« Or glittering diamond.
The rich soil,
« Wash'd by a thousand rivers from all sides,
« Pours on the natives wealth without control. »

« A l'est, s'étend une grande et délicieuse contrée, c'est l'Inde dont les côtes sont baignées par le vaste Océan ; c'est à elle que le soleil, au sortir de la mer, accorde son premier sourire, c'est sur elle qu'il répand ses premiers rayons. Les habitans sont basanés, et la couleur de leur chevelure nous rappelle celle de la noire hyacinthe. Leurs occupations sont diverses. Il y en a qui fouillent le roc et vont chercher l'or caché dans les profondeurs de la mine; d'autres qui, adonnés à l'art du tisserand, fabriquent des tissus avec un art merveilleux; d'autres qui façonnent et polissent l'ivoire avec une extrême délicatesse; d'autres, plongeant dans les rivières, vont chercher parmi les sables qui en forment le lit le béryl flamboyant ou le diamant qui lance des éclairs. Un sol fertile, arrosé par mille fleuves qui le parcourent en tous sens, répand

avec profusion ses trésors sur le peuple de ce pays. »

Dans une description sommaire, telle qu'il serait si facile d'en faire une en analysant les ouvrages généraux qui traitent de l'Inde, je ne pourrais m'étendre assez pour donner les développemens convenables aux preuves qui viennent à l'appui de ma théorie sur l'origine des variétés; et cependant l'histoire physique des Indous fournit des faits qui y sont extrêmement favorables. Aussi, au lieu de présenter une vue d'ensemble, je me contenterai d'emprunter quelques détails à des observateurs dont le témoignage ne saurait être suspect. Voici dans quels termes divers voyageurs modernes nous parlent du peuple de l'Inde.

« Les Indiens, dit Le Gentil, sont en général « beaux et bien faits; l'œil noir, vif et spirituel; leur « couleur est connue, on y voit de très belles fem- « mes, bien faites, ayant des traits à l'européenne. « La caste des Bramines surtout est une très belle « caste, un très beau sang; dans cette tribu, on voit « les plus belles femmes, les plus jolis enfans, et tout « ce monde a l'air le plus propre. (1) »

L'abbé Dubois (2) qui a fait une longue résidence dans le Mysore en qualité de missionnaire, dit que les Indous sont basanés, mais que leur peau offre une teinte plus ou moins foncée, selon les provinces qu'ils habitent, et selon le genre de vie qu'ils mènent. « Les « hommes qui se livrent aux travaux de l'agriculture, « et qui restent toujours exposés au soleil, n'ont la

(1) Le Gentil, *Voyage aux Indes*. Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4°.

(2) *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, Paris, 1825, 2 v. in-8.

« peau guère moins noire que celle des habitans de « la Caffrerie ou de la Guinée, mais le teint de la plu- « part des Brahmes ou des personnes qui, par état, « travaillent à l'abri du soleil, ou mènent une vie « sédentaire, n'est pas à beaucoup près si foncé. Un « Brahme un peu noir et un Paria un peu blanc « sont regardés comme deux monstruosités : de là « sans doute est venu le proverbe : Méfiez-vous d'un « Brahme noir et d'un Paria blanc. La couleur des « Brahmes est celle du cuivre jaune ou plutôt d'une « infusion claire de café, c'est la plus estimée; et les « jeunes femmes au teint de *pain d'épice* sont celles « qui attirent le plus les regards. J'ai vu des Brahmes, « et leurs femmes surtout, moins basanés que bien des « habitans du midi de l'Europe : mais tous les Indiens « des deux sexes ont presque autant que nous le de- « dans des mains blanc, ainsi que la plante des pieds.

« Il existe sur les montagnes et dans les épaisses « forêts de la côte du Malabar, quelques hordes de « sauvages dont le teint est beaucoup plus clair.... « La cause de ce phénomène est sans doute due à la « température et à la nature du pays qu'habitent ces « sauvages, qui d'ailleurs passent toute leur vie sous « des arbres touffus dont l'ombrage les garantit de « l'ardeur du soleil.... Les Indiens ont en général « les cheveux noirs et lisses, le front petit, les yeux « noirs, quelquefois gris; fort peu d'embonpoint, « le ventre plat. Leurs jambes toujours tournées en « dedans et un peu tordues, ce qui vient sans doute « de l'habitude de s'asseoir par terre en les croisant « comme nos tailleurs, n'ont point de mollets; ils re-

« gardent même comme une difformité d'en avoir...
« Les Indiens, surtout les Brahmes, sont en général
« d'une complexion faible et de beaucoup inférieure
« sous ce rapport aux Européens : ils n'ont ni la force,
« ni la vigueur, ni l'activité de ceux-ci. Cette fai-
« blesse de constitution qu'ils tiennent en partie de
« la nature, s'accroît, pour le plus grand nombre
« d'entre eux, par l'état de misère et de privations
« auquel ils sont condamnés. » [1]

Les Indous, en effet, ne se nourrissent généralement que de graines ou d'autres substances insipides. La masse du peuple ne peut se procurer du riz pour sa nourriture ordinaire, et au contraire elle est obligée de vendre celui qu'elle récolte.

M. Orme a remarqué, que depuis la plus haute antiquité, l'Inde a été habitée par un peuple qui n'a aucune ressemblance, ni pour la figure, ni pour les mœurs, avec les nations contiguës, et, bien qu'à diverses époques, des conquérans se soient établis dans différentes parties de ce pays, cependant les habitans primitifs ont très peu perdu de leur caractère propre.

La grande variété de couleurs que l'on observe chez les Indous, a déjà été remarquée comme un fait parallèle à celui qui s'observe en Égypte et en Abyssinie. Ce fait a été envisagé sous son véritable point de vue par l'évêque Heber, qui en parle dans les termes suivans : « Je fus très frappé de la grande diversité de couleur que me présentaient les Indiens. Dans la foule dont j'étais entouré, je voyais des individus noirs comme des nègres, d'autres de couleur cuivrée, d'autres qui étaient à peine plus bruns que les Tuni-

siens que j'avais vus à Liverpool. Je fis part de mon étonnement au principal du *Bishop's college*, M. Mill, qui était venu à ma rencontre avec M. Cowie, l'un des chapelains attachés au service de la Compagnie, et il me dit, lui qui connaît plus de l'Inde que personne peut-être, qu'il n'avait jamais pu s'expliquer cette variété, qui est générale dans tout le pays et partout frappante. Ce n'est pas seulement le plus ou moins d'exposition aux rayons du soleil qui cause ces différences, puisqu'on les retrouve chez les pêcheurs qui sont tous également nus. Cela ne dépend point non plus des castes, puisque même dans la caste la plus noble, celle des Brahmes, on trouve quelquefois des individus noirs, et chez les Parias, des individus presque blancs. Cette différence paraîtrait donc purement accidentelle comme celle qui se voit sous le rapport du teint des Européens; mais ce qui la rend plus frappante ici que dans notre pays, c'est qu'une beaucoup plus grande partie du corps est découverte. »

Cependant, ce qui prouve que la couleur générale des Indiens dépend beaucoup de l'influence du climat, c'est que dans le nord du pays les habitans, surtout ceux des hautes castes, sont blancs et très beaux. Le major Tod et tous les écrivains qui ont eu à parler des Rajpoots du nord-ouest de l'Inde, nous les dépeignent comme étant grands, vigoureux, bien faits, ayant de beaux traits, le nez aquilin, les sourcils arqués et le teint blanc (1). Les habitans du Kattiwar, pays situé dans le nord de l'Inde, ont souvent, comme nous

(1) Tod. — *Rajast'han*, vol. I.

l'apprenons d'un homme qui a été bien à portée de les connaître, les cheveux blonds et les yeux bleus. (1)

Mais ce qui prouve surtout, et de la manière la plus frappante, que la couleur des Indous dépend du climat, c'est ce qui s'observe dans les colonies de race Indienne, établies depuis des temps plus ou moins reculés sur divers points de la haute chaîne de l'Himalaya, chaîne qui forme la frontière septentrionale de l'Indoustan.

Beaucoup de familles indiennes ont, à différentes époques, quitté le plat pays, et plusieurs sont fixées depuis des siècles dans des cantons fort élevés de l'Himalaya, surtout près des sources des rivières Sacrées, le Gange et la Jumna, qui sont, comme on sait, pour les hommes de cette race l'objet d'une vénération toute particulière. Dans le voisinage de Gangotri et de Jumnotri, c'est-à-dire des points où naissent ces deux rivières, les Indous, ainsi que nous l'apprend M. Fraser, sont très blancs, ont souvent les yeux bleus, la barbe et les cheveux frisés, châtains ou même roux de couleur. Il est à remarquer que la température de ces montagnes est assez froide pour exiger l'usage de vêtemens de laine et de couvertures pendant la nuit. (2)

Les habitans de la vallée de Cachemire sont Indous: ils parlent un dialecte de l'Hindi, qui est la langue propre de l'Inde centrale. Le climat de Cachemire est frais: ce pays produit des fruits semblables à ceux de l'Europe. Les Cachemiriens ont le teint aussi clair que les Européens méridionaux.

(1) Lieut. Mac Murdo, *Account of Kattiwar*. « *Bombay Transactions*, vol. I.

(2) *Travels in the Himalaya*, par James Baillie Fraser, Esq.

Mais les Siah-Pôsh ou Kafirs, qui habitent les hautes régions du Kohistan et le canton de l'Hindu-Kúsh nommé d'après eux Kafiristan, offrent l'exemple le plus curieux et le plus remarquable d'une branche de race Indoue établie depuis nombre de siècles dans un pays froid, et vivant dans des conditions tout-à-fait différentes de celles où sont placés les indigènes de l'Indoustan. Les Siah-Pòsh, comme l'ont prouvé, d'après une étude de leur langue, le géographe Ritter et le célèbre philologue Bopp, parlent un dialecte du sanskrit, et il n'est pas douteux qu'ils ne soient une branche de race Indienne. Ils adorent *Mahadeo*, mais ne connaissent point les autres dieux Indous, et ont des coutumes qui leur sont propres. (1)

Les Siah-Pôsh, d'après ce que nous ont appris l'honorable Montstuart Elphinstone et sir Alexandre Burnes, sont des hommes d'une beauté remarquable; ils ont les sourcils arqués et le teint blanc. Un jeune homme de cette nation, que Burnes eut occasion de voir à Kaboul, avait les traits du visage d'une régularité parfaite et rappelant tout-à-fait le type grec; ses yeux étaient bleus et son teint très blanc. Quelques autres individus qui ont été observés par les Européens, avaient les mêmes caractères physiques.

La figure que nous donnons ici représente le crâne d'un Indou. Suivant M. Martin, à l'ouvrage duquel nous avons emprunté cette figure, ainsi que plusieurs autres qui se trouvent dans notre livre, une pareille tête ne peut être rapportée qu'au type dit Caucasien.

(1) Ritter et Bopp, *ubi supra*.



RAM RUTTUN

Brahmane.



Brahmane.

« Les os sont minces et légers, et le crâne, dans son ensemble, approche de la forme sphérique; l'occiput est proéminent, les os malaires sont peu développés. »

Fig. 53. — Crâne d'un indigène de l'Indoustan.



Nous donnons aussi parmi les planches gravées le portrait d'un Brahme, *Ram-Ruttun*, qui était compagnon et secrétaire de *Ram-Mohun-Roy*. Le portrait original a été fait à Bristol par un excellent artiste, M. Branwhite, et est d'une parfaite ressemblance.

2. *Des Persans.*

Une grande partie de la Perse est occupée par un peuple à demi nomade, qui erre dans les campagnes, vit sous des tentes, ou fait cultiver la terre par ses esclaves et ses domestiques; ce sont les tribus Iliyates. Plusieurs de ces tribus n'appartiennent pas à la race Persane : quelques-unes sont Turques, d'autres sont composées de Mongols ou d'Afghans, dont l'origine est douteuse. Les villes et leurs environs sont occupés par la race pure des Persans qu'on n'appelle point Persans, mais Tajiks. Les Tajiks sont un peuple

bien connu qui s'étend très loin vers l'est. Ils habitent non-seulement les villes de la Perse, mais aussi celles de la Transoxiane, et tous les pays qui sont soumis aux Tartares Uzbecks. Quelques personnes supposent qu'ils vont même jusqu'aux frontières de la Chine, ou au moins jusqu'au Thibet.

Chardin, le plus célèbre de tous les voyageurs qui ont visité la Perse, était arrivé à croire que dans les temps anciens la race Persane était une race laide, à physionomie dure, très semblable aux races Mongoles, et que la beauté qui distingue les Persans modernes, leur vient du côté des femmes, « les harems s'étant depuis longtemps recrutés de Géorgiennes et de Circassiennes. » Il a formé probablement cette opinion en voyant des Iliyates, qu'il aura pris pour des Persans. Voilà ce qu'il en dit : « Le sang de Perse est naturellement grossier. « Cela se voit aux Guèbres, qui sont le reste des an« ciens Perses (1). Ils sont laids, mal faits, pesans, « ayant la peau rude et le teint coloré. Cela se voit aussi « dans les provinces les plus proches de l'Inde, où les « habitans ne sont guère moins mal faits que les Guè« bres, parce qu'ils ne s'allient qu'entre eux : mais « dans le reste du royaume le sang persan est pré« sentement devenu fort beau par le mélange du sang « géorgien et circassien, qui est assurément le peu« ple du monde où la nature forme les plus belles « personnes, et un peuple brave et vaillant, de

(1) On sait que les Guèbres et les Parsis descendent des Perses adorateurs du feu, qui, après la conquête de leur pays par les Musulmans, préférèrent l'exil à l'abandon de leurs antiques superstitions, et se réfugièrent en partie dans les provinces montagneuses du nord-est, et en partie dans l'Inde.

« même que vif, galant et amoureux. Il n'y a pres-
« que aucun homme de qualité en Perse qui ne soit
« né d'une mère géorgienne ou circassienne, à comp-
« ter depuis le roi, qui d'ordinaire est Géorgien ou
« Circassien, du côté féminin; et comme il y a plus
« de cent ans que ce mélange a commencé de se
« faire, le sexe féminin s'est embelli comme l'au-
« tre, et les Persanes sont devenues fort belles et fort
« bien faites, quoique ce ne soit pas au point des
« Géorgiennes. Pour les hommes, ils sont commu-
« nément hauts, droits, vermeils, vigoureux, de
« bon air et de belle apparence. Sans le mélange dont
« je viens de parler, les gens de qualité en Perse,
« seraient les plus laids hommes du monde, car ils
« sont originaires de ces pays entre la mer Caspienne
« et la Chine, qu'on appelle la Tartarie, dont les ha-
« bitans, qui sont les plus laids hommes d'Asie, sont
« petits et gros, ont les yeux et le nez à la chinoise,
« le visage plat et large, et le teint mêlé de jaune et
« de noir, fort désagréable. »

Rien ne pouvait être plus loin de la vérité que la conjecture de ce digne et respectable voyageur. Il a été contredit par sir W. Ouseley, qui a montré que tous les anciens auteurs qui ont eu occasion de traiter ce sujet, parlent uniformément des Perses et des Mèdes comme d'une race singulièrement belle et bien faite. On les dépeint comme des hommes d'une haute taille et d'un beau visage, κάλλει καὶ μέγεθει. Ammien Marcellin parle de la Perse comme d'un pays « *ubi feminarum pulchritudo excellit.* » Ces témoignages sont confirmés d'une manière qui rend superflue

toute autre preuve, par les figures que nous trouvons dans les nombreuses sculptures des monumens persans, à Istahkar, à Hamadn ou Persépolis, à Ecbatane, et dans plusieurs autres lieux. Les traits du visage ne nous offrent pas tout-à-fait le type grec; c'est un type propre, mais qui est noble et digne, et si l'expression n'en est pas animée, si elle ne semble pas indiquer le génie, elle annonce du moins l'intelligence et la réflexion. La forme de la tête est entièrement indo-européenne, et n'a rien qui rappelle le type Tartare ou Mongol.

Nous donnons ici une figure qui permettra de se faire une idée de la physionomie des anciens Médo-Perses; c'est une tête gravée par M. Morier, d'après un fragment de bas-relief, tête qui a le caractère commun à toutes celles que nous trouvons dans les restes de l'ancienne sculpture persane.

Les Tajiks modernes, ou les véritables Persans, que les Turcs appellent Kuzzilbashes, sont comme on le sait, remarquablement beaux; ils ont une grande régularité de traits, le visage ovale, un peu long, de grands sourcils noirs et bien marqués, et de grands yeux noirs, des yeux de gazelle, ce qui est considéré chez les Orientaux comme la plus grande beauté.

On trouve dans certains cantons situés près des frontières de la Perse, et compris pour la plupart dans les limites de l'ancien Iran, plusieurs races qui n'appartiennent point à la nation Persane proprement dite, mais qui y tiennent cependant de plus près qu'à aucun autre grand peuple de l'Asie; ils doivent je pense, être rattachés à la race Ariane. Ce sont les Afghans, les Kur-



Choubard sc.

Fragment d'un bas-relief Persépolitain.

des, les Béloutchis, les Brahuis, les Haikanis ou Arméniens, et enfin les Ossètes. Avant d'aller plus loin, je vais examiner rapidement ces diverses nations.

3. *Des Afghans.*

Les Afghans se donnent le nom de Pustaneh, et sont nommés Patans par les Indiens. Ils sont connus des Persans sous le nom d'Afghans, nom que les Européens ont adopté. La langue púshtú est un dialecte dérivé de l'ancien zend, et par conséquent, une langue sœur du persan. Ce púshtú a aussi quelques traces de parenté avec la langue des Kurdes.

Les Afghans habitent toute la région montagneuse qui se trouve au nord des contrées basses du Penjáb, c'est-à-dire des plaines de l'Indus. Ce qui constitue à proprement parler leur pays, c'est le versant méridional de la grande chaîne de l'Hindu-Kúsh, chaîne qui forme le prolongement occidental de l'Himalaya et du Parapomisus. Leur pays comprend aussi la chaîne de Soliman, et le plateau qui est à l'ouest de celle-ci. Les Afghans sont un peuple rude et guerrier, qui par ses mœurs et sa langue ne se distingue pas moins des Persans que des Indiens.

Les Afghans, comme on le sait aujourd'hui, sont les Assecanis d'Arrien, qui en parle assez longuement dans son *Histoire de l'expédition d'Alexandre*. Les principales villes des Assecanis étaient Massaca et Peucèle, situées à peu de distance de l'Indus. Pline désigne ce même peuple sous le nom d'Aspagonæ, et les termes dans lesquels il parle de leur pays ne per-

mettent pas de douter que ce ne fût l'Afghanistan. Tout récemment, le professeur Lassen a découvert le nom de ce peuple dans un catalogue des nations tributaires du grand roi qui est gravé en lettres cunéiformes sur les monumens de Persépolis. (1)

Le climat de l'Afghanistan est un des plus délicieux du monde. D'après ce que nous apprend M. Elphinstone, l'air y est sec, la température moyenne est plus élevée que celle de l'Angleterre, mais les extrêmes du chaud et du froid sont plus prononcés. Sir Alexandre Burnes nous dit que ce pays produit les fruits de l'Angleterre et ceux de l'Europe méridionale, des pêches, des prunes, des abricots, des poires, des cerises, des mûres, des raisins et des grenades; les bois sont peuplés de nos oiseaux : on y retrouve les rossignols, les merles, les grives et les tourterelles. Les poires et les pommes de Kaboul sont célèbres, et on dit que le climat y est délicieux. Kaboul est à plus de 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La partie orientale de l'Afghanistan offre des plaines interrompues brusquement par des chaînes de montagnes peu élevées; dans la partie occidentale, qui se compose principalement de plateaux et de plaines couvertes de graminées, le climat est en général plus âpre, et dans quelques parties il est très froid.

Dans un semblable pays, on doit s'attendre à trouver un peuple très différent de celui de l'Indoustan méridional. En effet, les voyageurs nous apprennent

(1) Il s'écrit Uskangbha, ou Us'çanga, ce qui ne peut pas être autre chose que Ασσ-ακ-α-νοι. — *Voy.* Lassen, *Alt-Persischen Keil-Inschriften*, s. 94; et les remarques du professeur Ritter, *Erdkunde von Asien*, V. s. 206.

que les Afghans sont des hommes de constitution robuste, très musculeux, ayant le nez proéminent, les pommettes saillantes et le visage allongé. Leurs cheveux sont le plus souvent noirs, quelquefois bruns, mais rarement roux. M. Fraser (1) dit avoir vu quelques soldats patans ou afghans, qui avaient les cheveux roux et les yeux bleus. M. Elphinstone nous apprend que les Afghans de l'est, ont généralement la peau de couleur très sombre, à-peu-près comme les habitans de l'Indoustan, tandis que ceux de l'ouest l'ont d'une couleur beaucoup plus claire, et ont un teint qui annonce la santé. Mais, ajoute-t-il, parmi ces derniers comme parmi les Afghans orientaux, on rencontre des hommes aussi noirs que les Indiens et d'autres aussi blancs que les Européens; seulement les blancs sont plus communs dans l'ouest, et les noirs dans l'est (1). Dans un autre passage, en parlant d'une tribu d'Afghans des environs de Dera, le même auteur dit : « Les enfans y étaient en nombre incroyable, et presque tous beaux et blancs. Les jeunes filles ont le nez aquilin, l'ensemble du visage agréable et qui rappelle beaucoup le type juif. Les hommes sont généralement très basanés, bien que quelques-uns soient tout-à-fait blancs. »

Les Afghans se divisent en un grand nombre de tribus ou de clans: le clan principal est maintenant celui des Duranis; on dit que c'était autrefois celui des Eusofzyis. Les Khyberis et les Ghiljis sont aussi de puissantes tribus, et il y en a encore beaucoup d'autres dont il serait inutile ici de faire con-

(1) *Travels in the Himalaya*, etc., par James Baillie Fraser.

est située entre le grand plateau de la Perse, et les plaines de la Mésopotamie. Le Kurdistan proprement dit s'étend depuis le voisinage des grands lacs d'Ormiah et de Van jusqu'aux frontières du Louristan. Parmi les habitans du Kurdistan, il y a des chrétiens de Syrie exilés autrefois de ce pays à cause de leur attachement à l'hérésie nestorienne et qui parlent encore le syriaque; mais la grande masse se compose de Musulmans demi barbares, qui sont les véritables Kurdes, et ceux-ci, comme le prouve la langue qui leur est propre sont une branche de la race Ariane. Ils se divisent en un grand nombre de tribus, qui ont toutes entre elles quelques différences pour la langue et qui sont plus ou moins barbares, plus ou moins civilisées. Les Kurdes du nord, se partagent en tribus qui occupent les quatre grands districts de Bahdinan, Buktan, Hakari et Rawandiz; les tribus du sud sont maintenant sujettes du pacha de Suleimaniyeh.

Les Kurdes sont représentés par le missionnaire Hoernle, à qui nous devons la meilleure description du pays et de ses habitans, comme des hommes au corps vigoureux, mais aux traits grossiers. Ils sont très robustes, ont de larges épaules, le teint très brun, les cheveux noirs, les yeux petits, la bouche grande, et une expression de physionomie sauvage.

6. *Des Arméniens.*

Les Arméniens sont reconnus pour une des nations Indo-Européenne. Leur langue a des affinités avec les plus anciens dialectes de la race Ariane; et leurs plus

anciennes traditions lient leur histoire à celle des Mèdes et des Perses. C'est une branche issue du même tronc que le peuple de l'Iran, mais qui en a été séparée plus tôt et qui a formé un peuple à part. Les Arméniens sont très fermement attachés à la religion chrétienne et à leur ancienne église. Sur trois millions d'âmes dont se compose à-peu-près le peuple Arménien, il y en a à peine cent mille qui se soient laissé rallier à la communion romaine. (1)

Les Arméniens des deux sexes sont remarquables par la régularité de leurs traits; les hommes le sont encore par leur haute stature. Ils ont la peau blanche, les yeux et les cheveux noirs.

7. *Les Ossètes.*

La dernière branche de la race Ariane en Asie, est celle des Ossètes qui habite une petite partie de la chaîne du Caucase; la grande majorité des habitans de ces montagnes appartenant d'ailleurs à des races très distinctes des Indo-Européens.

Ces Ossètes, ainsi que nous l'apprend Pallas, sont un peuple barbare, adonné au pillage, qui habite les régions montagneuses situées au-delà du Phase et du Térek. Leur langue n'est parlée que par eux exclusivement, mais elle a beaucoup de mots et d'expressions qui se trouvent également dans les langues germanique, slave et persane. Par les caractères extérieurs, les Ossètes ressemblent tout-à-fait aux paysans

(1) *Versuch einer Geschichte der Armenischen Literatur nach den Werken der Mechitaristen frei bearbeitet*, von K. F. Neumann, Leipzig, 1836.

du nord de la Russie; comme eux, ils ont généralement les cheveux châtains ou blonds, et quelquefois aussi la barbe rouge. Ils paraissent être de très anciens habitans de ces montagnes.

SECTION XIX.

COLONIES DE LA RACE ARIANE EN EUROPE.

Nations Européennes.

Les trois nations célèbres dont nous avons examiné l'histoire, paraissent être les seules qui aient possédé, dans les temps anciens, l'usage des lettres, et qui aient transmis à la postérité, par des monumens écrits, le souvenir de leur existence. Il semble improbable que ces nations soient arrivées, chacune séparément, à la possession de cet art important. Cependant les savans illustres, qui dans ces dernières années ont travaillé avec tant de succès à éclairer la question des formes orientales de l'écriture, ne sont pas parvenus à découvrir la moindre liaison entre les systèmes alphabétiques de l'Égypte, des Phéniciens, des Assyriens et des Indous. De ce que l'art de l'écriture n'était connu dans ces premiers temps qu'en Egypte et dans l'Asie méridionale, nous ne devons pas en conclure que les autres nations n'avaient aucun degré de civilisation et étaient dépourvues des arts qui embellissent la vie de l'homme. L'histoire des Grecs dans les temps homériques, et l'état de perfection auquel leur langue était déjà arrivée, nous prouvent l'existence d'une culture

intellectuelle assez avancée, à une époque antérieure à la connaissance des lettres ou du moins à l'usage habituel de l'écriture.

Après avoir rapidement esquissé l'histoire physique des trois nations qui seules possédaient des monumens écrits, il me reste maintenant à examiner successivement les principales races humaines qui s'en rapprochent le plus; et ici comme je n'ai point une route toute tracée qu'il me soit obligatoire de suivre, je commencerai par décrire cette branche de la famille humaine de laquelle sont descendus les peuples de l'Europe.

Les nations Européennes, prises dans leur ensemble, sont, comme on l'admet généralement aujourd'hui, une grande colonie ou une série de colonies de la race Ariane ou Indo-Européenne. Il serait impossible de présenter ici d'une manière complète les faits qui ont conduit à cette conclusion, et cela serait d'ailleurs étranger à la nature comme au plan de l'ouvrage. Mais je ferai connaître sommairement le procédé que l'on a suivi et les résultats généraux qu'on en a obtenus. La principale preuve repose sur la comparaison que l'on a faite entre les langues. Pour donner au lecteur une idée de ce genre de travail, je ferai remarquer que lorsqu'on établit un rapprochement entre des langues dans lesquels on soupçonne qu'il existe une certaine liaison, on peut rencontrer deux séries très distinctes de phénomènes, et qui conduisent à des conséquences fort différentes. S'il s'agit de nations dont les pays sont limitrophes, ou de nations qui ont été long-temps liées, soit par d'étroits rapports commerciaux, soit par des liens politiques,

leurs langues porteront des traces de cette connexion dans le grand nombre de mots communs aux deux vocabulaires (1). C'est ce genre de rapports qui existe entre les langues anglaise et française, et s'y montre à un très haut degré. On conçoit d'ailleurs, que si des relations aussi intimes et aussi prolongées avaient eu lieu entre deux nations, qui dans le principe eussent été à des états de civilisation très différens, l'une possédant des arts et ayant la connaissance d'une foule d'objets complétement inconnus à l'autre, le nombre de mots qui seraient passés successivement de la première langue dans la seconde eût été encore plus considérable. Mais des ressemblances de cette nature, si grandes qu'on pût les supposer, seraient encore loin d'approcher en importance de ce qu'on peut appeler des ressemblances de famille, c'est-à-dire des ressemblances qui indiquent une communauté d'origine entre les peuples auxquels appartiennent les deux langues comparées, des ressemblances telles que celles qu'on observe, par exemple, quand on fait le rapprochement entre l'anglais et l'allemand.

Le premier et le plus important caractère qui indique une pareille relation de parenté entre des langues, c'est l'analogie dans la construction grammaticale et dans les lois de combinaison des mots entre eux, ou dans ce qu'on peut appeler le mécanisme de

(1) J'ai choisi cet exemple comme un des plus familiers. On peut objecter que sans doute le Français et l'Anglais n'appartiennent point à des familles de langues originairement distinctes. Cependant l'Anglo-Saxon et le Français-Normand, étaient si différens, que, sous le point de vue pratique, cet exemple peut servir aussi bien que tout autre que j'aurais pu prendre.

la parole. Il y a des exemples de langues pour lesquelles on est fondé à admettre une communauté d'origine, et qui, de toutes les marques de parenté, n'ont conservé absolument que celle-là. Cependant il arrive généralement que lorsqu'il y a affinité grammaticale entre des langues, il existe aussi une ressemblance plus ou moins grande dans certaines parties de leur vocabulaire. Quelquefois à la vérité, cette ressemblance ne portera que sur un petit nombre de mots, mais ces mots-là seront d'un ordre particulier : ainsi, ce seront ceux qui servent à représenter les idées d'un peuple à l'état d'existence le plus primitif; ce seront des termes qui expriment les relations de famille, tels que père, mère, frère, sœur, fille, etc.; des noms pour les objets les plus frappans de l'univers visible; des mots pour distinguer les différentes parties du corps, comme la tête, les pieds, les yeux, les mains; des noms de nombre, jusqu'à 5, 10 ou 20; des verbes qui expriment les sensations et les actes corporels les plus généraux, tels que voir, entendre, manger, boire, dormir. Or, comme on n'a jamais connu de nation qui n'eût l'usage de semblables expressions, et comme d'autre part, il est prouvé, par l'observation aussi bien que par le raisonnement, que jamais un peuple, si barbare qu'il soit, n'abandonne ces mots primitifs qui forment en quelque sorte le fond de sa langue pour prendre ceux d'un idiome étranger, toutes les fois que nous verrons des dialectes se correspondre dans ces parties de leur vocabulaire, nous serons en droit de conclure qu'ils ne formaient à l'origine qu'une seule langue, ou la langue d'un seul peuple.

Cela posé, nous ajouterons que les travaux des philologues ont complétement démontré l'existence de cette sorte d'affinité, de ces rapports de parenté entre les langues des diverses races dont les descendans forment la grande masse de la population actuelle de l'Europe. Or, cette affinité que l'on a reconnue entre les langues de la plupart des nations de l'Europe s'étendant également aux langues des peuples de l'Orient que nous avons signalés comme appartenant à la race Ariane, nous sommes forcés d'en conclure que ces nations Européennes sont des colonies venues de l'Asie, et appartiennent à la souche Ariane, laquelle, à une époque fort antérieure aux premiers temps de l'histoire européenne, avait déjà étendu au loin ses branches vers l'occident et vers le nord. Dans quelles circonstances et par quelle route ces peuples ont-ils passé en Europe? C'est ce que nous ne pouvons que conjecturer. Il est très probable que les nations qui ont peuplé l'Europe septentrionale y sont arrivées par les pays situés au nord la mer Caspienne. De la Bactriane elles ont dû s'avancer, en traversant le Turkestan, entre le Pont-Euxin et l'extrémité méridionale de la chaîne des monts Ourals, jusque vers l'embouchure du Danube; de là elles se seront répandues dans la Sarmatie et les pays situés plus au nord. Les nations de l'Europe méridionale, les races Italienne, Hellénique et Illyrienne, seront sans doute arrivées dans l'Occident par un chemin différent, probablement par l'Asie-Mineure et en traversant l'Hellespont ou le Bosphore. Il n'est pas probable qu'aucun grand corps de peuple ait jamais pris la route intermédiaire, et franchi le

Caucase, puisque nous savons que cette chaîne de montagnes a été occupée, depuis les temps les plus reculés, par des tribus de race tout-à-fait distincte de la race Indo-Européenne. Il y a, il est vrai, parmi les nations du Caucase, ainsi que nous l'avons déjà dit, une petite tribu de famille Ariane, ce sont les Ossètes; mais cette horde est trop insignifiante par le nombre des hommes dont elle se compose et par l'étendue de pays qu'elle occupe, pour avoir joué un rôle de quelque importance dans les grands déplacemens des peuples.

Si nous essayons d'énumérer les différentes nations que l'on doit considérer comme des ramifications de la souche Indo-Européenne, et que nous prenions comme les plus anciennes celles qui sont le plus éloignées du point de départ ou de la route suivie par les émigrations, nous devrons commencer par les nations Celtiques de l'ouest de l'Europe, en y comprenant les deux branches qui sont représentées dans les temps modernes, l'une par les Irlandais, les Écossais et les Manks (1), et l'autre par les Gallois et les Armoricains ou Bretons. Après eux, dans le Nord, vient la famille Germanique, famille qui, d'après les recherches des philologues, paraît se composer de deux groupes principaux : 1° Les Normands (hommes du nord), ancêtres des Islandais, des Norwégiens, des Suédois et des Danois; 2° la souche Teutonique proprement dite dans ses trois subdivisions, qui sont les Saxons ou Allemands occiden-

(1) Habitant de l'île de Man.

taux, les Suèves ou Hauts-Allemands, et les Goths ou Allemands orientaux.

La branche de souche Indo-Européenne, qui vient après les rameaux germaniques, se compose de peuples qui parlent les dialectes de l'ancien prussien ou langue pruthenienne. Ces dialectes sont le lette, le lithuanien et le pruthenien proprement dit, langue qui se rapproche infiniment plus de l'original sanskrit qu'aucune autre langue de l'Europe. Les peuples qui parlaient ces dialectes avaient une mythologie propre et une hiérarchie très ancienne, très puissante, tout aussi fameuse dans le Nord que l'étaient dans l'Orient et dans l'Occident celles des Brames et des Druides.

Les Slaves, ou la race Esclavonne forment une quatrième famille Indo-Européenne : ses deux grandes branches sont les Slaves de l'Ouest ou Slaves proprement dits, qui comprennent les Polonais, les Bohémiens, les Obotrites et les tribus des bords de la Baltique; puis, la branche orientale, qui comprend les Russes, les Serviens et d'autres nations alliées de très près à celles-ci.

Les peuples du midi de l'Europe se rattachent aussi à la même souche. Toutes les nations Italiennes, à l'exception de celle des Rasenniens ou Toscans, appartenaient à une seule race et leurs différens dialectes, l'ombrien, l'osque ou sabin, le latin et le sicilien, ou œnotrien, ne sont que des variétés d'une seule langue. Quant aux Rasenniens, ils différaient par les caractères physiques de tout le reste des anciens Italiens, et ils parlaient une langue qui paraît n'avoir eu que très peu d'affinité avec les autres dialectes de la

Péninsule. Ces nations Italiennes ne sont point descendues, comme on l'a d'abord supposé, d'un mélange de Grecs ou Pélasges, avec les aborigènes barbares, mais elles forment une branche à part de la race Ariane, et d'après l'époque de leur migration, elles doivent être considérées comme les plus anciennes de cette division. Les autres races du sud de l'Europe, qui appartiennent à la même grande souche, sont les Thraces, les Arnautes, les Albanais, ou plus probablement les Skipetares, descendus des Épirotes et des Illyriens : puis enfin la célèbre race des Hellènes.

Une question qu'il serait intéressant de discuter, si l'on pouvait espérer de trouver pour cela des données suffisantes, serait celle qui aurait pour objet de déterminer si les nations Arianes trouvèrent, à leur arrivée en Europe, des pays déjà habités, ou bien des contrées désertes dans lesquelles elles purent s'établir paisiblement et sans que la possession leur en fût disputée. La première hypothèse paraît la plus probable, puisque nous savons que les pays les plus éloignés du point de départ de ces nations, ceux où elles arrivèrent en dernier lieu étaient déjà habités. Les Euskaldunes paraissent avoir été en possession de l'Espagne avant l'arrivée des tribus Celtiques dans ce pays. En effet, si, comme certaines personnes l'ont supposé, les Celtes étaient arrivés les premiers, et que les tribus Ibériennes ne fussent entrées dans le pays que plus tard, il n'est guère probable que ce dernier peuple, dont la valeur militaire n'a jamais pu être comparée avec celle des Celtes, eût été capable de s'emparer de la chaîne des Pyrénées, où nous savons

qu'il était établi à l'époque de la conquête romaine.

L'Espagne fut le dernier refuge de cette race, qui avait été probablement expulsée par les nations Italiennes et par les Celtes, de l'Italie et de la Gaule. Dans le nord de l'Europe, les nations Germaniques, ou plutôt les Normands, trouvèrent les pays qui bordent la Baltique occupés par les Jotuns, peuple de race Finnoise ou Ugrienne qui probablement était venu aussi de l'Orient, mais d'une partie différente de l'Asie, et dont l'émigration devait être encore plus ancienne. De quelle souche ce peuple s'était-il détaché? Quelles conjectures un peu vraisemblables peut-on faire à cet égard? C'est ce que nous examinerons dans un des chapitres suivans.

Comme j'aurai par la suite à parler d'autres nations qui, soit en Europe, soit en Asie, sont de même que celles-ci distinctes des nations de race Indo-Européenne, et n'appartiennent point d'ailleurs aux deux autres races primitives dont il a été question précédemment; comme j'aurai à en parler collectivement en les comparant ou les opposant aux nations de race Ariane, j'ai senti la nécessité d'avoir pour elles un nom collectif. J'ai déjà, dans un autre ouvrage, adopté à cet effet le terme *Allophyliens* qui fait allusion à cette origine distincte, et il me paraît encore préférable aux autres termes qu'on a voulu employer pour désigner les mêmes peuples; il a du moins sur eux l'avantage de ne pouvoir introduire en ethnologie aucune notion erronée. (1)

(1) Le professeur Rask a employé dans ce sens le terme Scythe. mais pour plusieurs de ces nations on n'a aucune certitude qu'elles se rattachent aux races Scythiques.

Avant de procéder à une description spéciale des diverses nations comprises dans l'une ou l'autre classe, il sera bon de comparer en masse les peuples Allophyliens aux peuples de la famille Indo-Européenne.

Les nations Allophyliennes paraissent s'être répandues de très bonne heure jusque dans les parties les plus reculées de l'ancien continent, au nord, à l'est et à l'ouest des peuples Indo-Européens qu'ils semblent avoir précédés en tous lieux; de sorte que, par rapport à ces colonies Indo-Européennes, leur position est tout-à-fait celle de peuples aborigènes qui ne peuvent résister à l'invasion de tribus plus puissantes, et qui souvent sont refoulés par elles dans des contrées fort lointaines ou obligés de se réfugier dans des montagnes presque inaccessibles. Si nous comparons les vaincus aux vainqueurs sous le rapport des facultés intellectuelles, nous trouvons que les derniers étaient généralement supérieurs aux autres. Quelques tribus avaient, à la vérité, conservé ou acquis une certaine férocité de mœurs et des habitudes de barbares, mais on pouvait encore retrouver chez elles des traces non douteuses d'un ancien développement intellectuel; par exemple une certaine perfection dans l'instrument de la pensée et des communications sociales, c'est-à-dire une langue déjà cultivée. Si nous recherchons quels progrès les Indo-Européens pouvaient avoir fait dans les arts utiles à l'époque où ils quittèrent leur commune patrie pour se répandre dans le monde, l'étude de leurs langues sera notre principal guide, et les résultats de ce mode d'investigation

seront de prouver qu'à l'époque dont nous parlons, les arts industriels étaient, chez ces peuples, encore très peu avancés. Les premiers ancêtres des nations Indo-Européennes ignoraient probablement l'usage du fer et des autres métaux, puisque ces métaux ont dans chaque langue, des noms différens et qui ainsi doivent avoir été adoptés postérieurement à l'époque de la séparation. Rien ne se ressemble moins que les mots *gold*, χρυσος, et *aurum*, que *silver* et *argentum*; que *ferrum* et σιδηρος. Ces considérations d'ailleurs ne sont pas les seules qu'on puisse faire valoir pour prouver que l'usage des métaux était inconnu aux premières colonies de l'Occident. Quant à l'usage des lettres, il est clair qu'il était complétement inconnu de la race Ariane, au moins des peuples de cette race qui passèrent en Europe; ceux-ci le reçurent, bien des siècles après, des Phéniciens à qui l'on attribue cette admirable invention et qui du moins certainement, ont le mérite de l'avoir communiquée aux nations de l'Occident. Mais bien qu'inhabiles dans les arts les plus utiles de la vie, les peuples Arians apportèrent avec eux une culture intellectuelle beaucoup plus avancée que celle des races Allophyliennes. Ils avaient une poésie nationale et une langue beaucoup plus cultivée, un cercle d'idées beaucoup plus étendu que ne semblaient le comporter leur condition extérieure et leurs habitudes. Ils avaient des bardes ou scaldes, *vates*, ἀοιδοὶ, hommes inspirés qui célébraient l'histoire des temps passés en y rattachant des révélations sur le futur, et un ensemble de dogmes fondés sur une métaphysique très compliquée. Parmi ces dogmes qui

se transmettaient d'âge en âge et d'un peuple à l'autre, comme la croyance primitive et le trésor de la race, il en est un qu'on trouve dans les parties les plus reculées de l'Occident, tout aussi bien que dans l'Orient, et qui y joue un rôle important, car il implique la croyance à un état futur de récompenses ou de punitions, et l'idée d'un gouvernement moral du monde, c'est le dogme de la métempsychose. Suivant un autre de leurs dogmes qui se rattachait jusqu'à un certain point au premier, l'univers matériel avait subi déjà, et devait subir encore une série de catastrophes par le feu et par l'eau, renaissant d'ailleurs, après chaque époque de destruction, avec une beauté nouvelle, et faisant recommencer l'âge d'or, mais toujours destiné à devenir, après un terme fatal, la proie de la corruption et le théâtre d'un nouveau cataclysme. Un troisième point capital dans cet ensemble de doctrines, consistait à ne voir dans tous les êtres animés que des émanations de l'âme universelle du monde, qui devaient un jour retourner dans son sein et s'y confondre. Cette idée, comme on le voit, touchait de bien près aux idées panthéistes et était sujette aux mêmes objections.

Chez la plupart des nations Indo-Européennes, la conservation des dogmes religieux, des traditions patriarcales et de la poésie nationale, au lieu d'être abandonnée au hasard des souvenirs et des récits populaires, était confiée à une classe particulière. Les hommes qui appartenaient à cette classe étaient l'objet d'une grande vénération, car on voyait en eux les médiateurs entre les puissances invisibles et les créa-

tures humaines, les dépositaires des légendes sacrées et les interprètes des volontés des dieux, volontés révélées à une première génération et transmises aux générations suivantes, soit par des traditions orales, soit par des poëmes divins, soit enfin par des écrits dont le sens n'était connu que des seuls initiés. Dans beaucoup de cas, ces hommes saints formaient une caste héréditaire : tels étaient, les druides, les mages, etc.

Chez les nations Allophyliennes, nous ne trouvons rien de semblable, mais nous voyons régner une sensuelle et grossière superstition qui attribue des facultés mystérieuses et une véritable vie à des objets inanimés. Ce n'est pas aux mains d'une caste savante qu'est confiée une religion dans laquelle on ne connaît que les talismans, les charmes, les conjurations : au lieu des doctes enfans de Brahma, nous trouvons des chamans ou sorciers qui frappent l'esprit de leurs crédules sectateurs en feignant des évanouissemens et des convulsions, en poussant des cris horribles, en se faisant des blessures et se livrant à mille actes désordonnés, de manière à faire croire qu'ils sont possédés par les démons; tels étaient les sorciers des Finnois et des Lappes, les Angekoks des Esquimaux, et tels sont aujourd'hui les chamans dans toutes les parties de l'Asie boréale où le boudhisme ni l'islamisme n'ont point encore pénétré.

L'histoire de ces nations sera traitée dans un des chapitres suivans; pour le présent, je m'occuperai de faire connaître en peu de mots les caractères physiques des nations Indo-Européennes.

Caractères physiques des nations Européennes.

On trouve dans les ouvrages des auteurs grecs et latins certains renseignemens indirects au moyen desquels nous pouvons jusqu'à un certain point, nous faire une idée des caractères physiques des anciens habitans de l'Europe. Ce que nous en apprenons de cette manière ne coïncide pas tout-à-fait avec ce que nous observons aujourd'hui dans les mêmes races, et, en considérant comme exact le témoignage des anciens, il a dû se produire chez elles une altération considérable. La possibilité qu'une modification dans les caractères physiques des nations en question se soit opérée sous l'influence de causes extérieures agissant pendant une longue suite de siècles n'a d'ailleurs rien qui répugne à la raison.

Il y a encore une autre source de laquelle nous pouvons espérer obtenir des informations à ce sujet; je veux parler des ossemens contenus dans les anciennes sépultures qui se trouvent en diverses parties de l'Europe: nous avons déjà, comme on l'a vu, tiré grand parti d'un pareil moyen, pour arriver à la connaissance des caractères physiques des anciens Égyptiens. Ces restes des temps passés sont, à la vérité, beaucoup plus rares et plus incomplets en Europe que dans l'Egypte; cependant, si nous les prenons tous ensemble, nous les trouvons encore assez nombreux, et il y a certains pays où l'on peut dire qu'ils sont très communs. Le nord de l'Italie, et particulièrement les provinces habitées par les anciens Toscans, abondent en magnifiques sépultures, dont le professeur K. O. Muller nous

a donné des descriptions. D'après ce qu'il en dit, il est évident que ces tombes sont l'ouvrage d'un peuple dont les caractères physiques différaient beaucoup de ceux que nous offrent leurs descendans. Nous extrayons les observations suivantes d'un mémoire que M. Muller a fait paraître dans les mémoires de l'Académie des sciences de Berlin. (1)

Les Etrusques avaient, autant qu'on en peut juger, le visage plein et arrondi, les yeux grands, le nez épais sans être long, le menton fort et un peu proéminent. Ils étaient de petite taille, avec la tête proportionnellement grande, les bras courts et gros, le corps épais et lourd, en un mot, nous retrouvons en eux les « *obesos et pingues Etruscos*. »

Les corps des hommes sont sans barbe, c'est-à-dire qu'ils ont le menton tout-à-fait rasé; ils sont vêtus d'une toge ou tunique qui est quelquefois ramenée sur la partie postérieure de la tête. Ils ont généralement une guirlande de feuilles sur la tête; quelques-uns tiennent dans la main gauche une petite coupe et dans la droite une patère. Ils reposent dans une posture aisée, le corps un peu relevé à la partie supérieure et appuyé sur le coude gauche, dans l'attitude de gens qui quittent satisfaits le banquet de la vie. Le petit doigt de la main gauche est communément orné d'un anneau. Les femmes sont couchées dans la même position que les hommes. Elles portent une tunique quelquefois serrée au-dessous du sein par une large ceinture munie d'une agrafe circulaire

(1) *Abhandl. der Berlin. Akad.* 1818-1819.

et un *peplum* qui, assez souvent, recouvre la partie postérieure de la tète. Dans une main, elles tiennent une pomme ou quelque fruit semblable, et dans l'autre un éventail. Ces figures sont sculptées en ronde-bosse sur le couvercle du sarcophage qui est en pierre ou en terre cuite; sur ces derniers, qui sont ornés d'une variété de couleurs, les figures elles-mèmes sont peintes. Les cheveux y sont rendus par une teinte d'un brun jaunâtre; les yeux sont bruns et l'armure ou le bouclier sont d'un noir tirant sur le bleu, par lequel on a voulu rendre sans doute la couleur du fer.

On trouve des *tumulus* sépulcraux sur un grand nombre de points de l'Europe occidentale et septentrionale, et, dans le nord de l'Asie, jusqu'au fleuve Yenissei; ces tombeaux contiennent les restes de races éteintes depuis long-temps ou de races qui, dans le cours des siècles, ont changé de mœurs et de pays, de manière à ce qu'on ne puisse plus les reconnaître dans leurs descendans. Ils abondent sur les bords de l'Irtish et du Yenissei, où la facilité qu'apportent pour les communications d'aussi grandes rivières avait alors accumulé une population très nombreuse. Dans le nord de l'Asie, ces tumulus sont attribués aux Tchudes, nation barbare, d'origine étrangère et ennemie de la race Slave. Ils diffèrent certainement de cette dernière race, et ne diffèrent pas moins de celle qui l'a précédée dans les mêmes lieux, de la race Tatare; car les tombes des Tatares et tous les édifices élevés par eux indiquent l'usage d'instrumens de fer, et l'art de travailler les mines de ce métal a toujours été pour les nations Tatares un art favori. Des ornemens d'or

et d'argent d'un travail grossier, mais en quantité abondante, sont ce que l'on trouve dans les tombes sibériennes. L'art de fabriquer des ornemens en métaux précieux semble avoir précédé de plusieurs siècles l'usage du fer dans les pays du nord de l'Asie.

Dans les plaines où se trouvent ces tombes, il n'est pas rare de rencontrer des cercles de pierres levées, comme celles qu'en Europe on désigne communément sous le nom de pierres druidiques, et qui ne sont pas d'ailleurs exclusivement propres aux pays où l'on sait qu'a régné le druidisme.

Dans l'ouest et dans le nord de l'Europe, il y a un nombre prodigieux de tertres tumulaires ou *barrows*. On en a examiné un grand nombre, tant dans les îles Britanniques qu'en Danemark et en Scandinavie, et il est fort à regretter qu'on n'ait pas un exposé méthodique des résultats de ces recherches. En Angleterre particulièrement, on n'a rien fait d'un peu général sur ces monumens considérés par rapport à notre archéologie nationale, sur laquelle cependant ils seraient propres à jeter du jour. Ce qui paraît d'ailleurs résulter des investigations récentes du professeur Eschricht, c'est que les restes sépulcraux des anciennes nations Européennes peuvent être rapportés à trois périodes. La première est celle dans laquelle les tumulus élevés pour les morts ne contiennent point encore d'ustensiles ou d'ornemens en métal (1). Des anneaux, des grains de collier et d'autres ornemens qui, dans les

(1) Le mémoire du professeur Eschricht a été publié dans un journal danois intitulé : *Danske Folkeblad.*

contrées voisines de la Baltique, sont souvent en succin, des instrumens en os, des têtes de flèches en silex ou en arêtes de poisson, des haches en pierre ou en silex, et divers objets faits de ces mêmes matériaux que nous trouvons avoir été partout employés avant la découverte des métaux, voilà ce qu'on rencontre communément dans ces sortes de tombes. Tout en elles indique l'état d'enfance des arts utiles qui devaient être arrivés à-peu-près au même point où nous les trouvons chez les insulaires de la mer du Sud.

Les caractères ostéologiques des crânes et des autres parties du squelette que l'on trouve dans les tombeaux appartenant à cette époque, ont quelque chose de particulier: ce sont ceux d'une très ancienne race balayée depuis long-temps du sol par une autre race qui l'y a remplacée.

On peut remarquer en passant que c'est à cette classe qu'appartient la grande majorité des *barrows* qui ont été fouillés dans divers points des Iles Britanniques. Ils sont même si nombreux que les archéologues croient généralement que, jusqu'à l'époque de l'invasion romaine, les tombes des Celtes étaient toutes ainsi. Cependant on en a trouvé, tant dans la Grande-Bretagne qu'en Irlande, qui appartiennent à la classe suivante.

La seconde classe de *tumulus* appartient évidemment à une époque postérieure à celle dont il vient d'être question. Il n'est pas rare d'y trouver des plaques d'or, des anneaux d'or ou de cuivre, différens ornemens de bronze; quelquefois on y a découvert des épées ou des lames en airain, mais jamais d'instrumens

en fer ou de sculptures qui indiquassent l'usage d'instrumens de ce métal.

Les tombes appartenant à la troisième classe renferment des instrumens en fer; elles sont évidemment d'une époque plus récente que celles qui contiennent des objets en or ou en cuivre.

Les tertres tumulaires présentent encore, suivant qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre des trois catégories que nous venons d'indiquer, quelque chose de différent dans leur disposition intérieure; mais c'est un point sur lequel il serait hors de propos de s'arrêter dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Le but que je me suis proposé en rappelant ces faits est d'appeler l'attention sur la série ostéologique qu l'on pourrait établir au moyen des restes que nous offrent ces différens *tumulus*. Il y a toute raison de croire qu'en recueillant et classant convenablement les ossemens trouvés dans les trois classes de sépulture dont nous venons de parler, on arriverait à former une série historique qui nous donnerait les principaux caractères des races appartenant aux trois époques correspondantes.

En Danemark, comme nous l'apprenons par les remarques du professeur Eschricht, les crânes et autres os que l'on trouve dans les *barrows* de la plus ancienne série, ont quelque chose de particulier. Le crâne est ample et bien développé; le front est bombé et assez spacieux; les os du nez sont proéminens. De plus, dans une tête dont M. Eschricht a donné la description, les arcades zygomatiques sont grandes et coudées vers le milieu, de sorte que deux lignes qu







ANCIEN CIMBRE.



FINNOIS D'ESTHONIE.



LAPON.

partiraient de leur bord externe et s'appuieraient sur le crâne, convergeraient vers le vertex, ce qui donne au crâne un peu de la forme pyramidale. On peut remarquer encore que les yeux étaient enfoncés, avec des arcades sourcillères très saillantes et des orbites très profondes. Un autre caractère très remarquable de ces crânes, c'est leur forme arrondie qui approche de la figure sphérique. (1)

Par ces deux derniers traits, les crânes des plus anciens tumulus se rapprochent jusqu'à un certain point de la forme particulière aux nations du nord de l'Asie, c'est-à-dire aux Mongols, aux Esquimaux, etc.; cependant les traits plus importans que nous avons signalés d'abord, ne permettent pas de les rapporter à un autre type qu'à la forme de tête ovale et développée qui est commune aux nations de l'Europe et de l'Asie occidentale. Ce sont probablement des crânes appartenant aux races celtiques, et ceux des tumulus danois, en particulier, des crânes de Cimbres.

Les tombes qui contiennent des ornemens en métaux précieux paraissent, ainsi que nous l'avons dit, dater d'une époque plus récente, mais on ne sait pas bien si elles ont été construites par des hommes appartenant à la même race que les premiers. Celles où l'on trouve des instrumens en fer sont de date postérieure à l'arrivée des nations Germaniques, nations qui, à ce qu'il paraît, connurent très anciennement l'usage de ce métal.

(1) La figure 1 dans la gravure ci-jointe, représente un crâne appartenant à cette classe, le dessin a été fait d'après un plâtre moulé sur nature, qui fait partie du Muséum du Collége des chirurgiens de Londres.

Il ne paraît pas que, pour la couleur de la peau, il y eut une différence bien marquée entre les Celtes et les Germains; quant à la couleur des cheveux, il paraît que chez ces derniers le roux était plus commun, tandis que chez les autres le blond clair était la teinte dominante: cela a été nié par plusieurs écrivains modernes, mais le témoignage des anciens est positif à cet égard. Je ne répéterai pas ici la longue liste d'auteurs que j'ai cités en preuve de ce fait dans un autre ouvrage (1), mais je me contenterai de donner un passage d'Ammien Marcellin qui avait vécu en Gaule et devait, par conséquent, savoir de quelle couleur étaient les Celtes.

« Les Gaulois, dit Ammien, sont presque tous de haute taille, très blancs, avec des cheveux rouges et des yeux aux regards farouches; ils sont d'un naturel querelleur, hautains et insolens dans leurs manières. Une troupe entière d'hommes d'autres pays ne tiendrait pas tête à un Gaulois, surtout s'il a pour second dans la bataille sa robuste femme aux yeux bleus, qui, les veines du cou enflées, serrant les dents, brandissant en l'air ses gros bras blancs, se servant même comme armes offensives de ses pieds aussi bien que de ses poings, fait pleuvoir les coups aussi raide que

(1) Ainsi on lit dans le huitième livre de l'Énéide :

« Galli per domos aderant, arcemque tenebant,
AUREA CÆSARIES OLLIS, atque aurea vestis;
Virgatis lucent sagulis; tum lactea colla
Auro innectuntur: duo quisque Alpina coruscant
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis. »

et Claudien (*in Rufinum*) dit :

« Inde truces flavo comitantur corpore Galli. »

les pierres lancées par la catapulte. Le son de leur voix a presque toujours quelque chose de terrible et de menaçant, même quand ils parlent sans colère. Tous les âges sont, parmi eux, réputés propres à la guerre : un vieillard prend les armes avec un cœur aussi ferme qu'un homme dans la fleur de l'âge, et ses membres endurcis par le froid et par le travail le portent encore avec vigueur. Ils méprisent le danger, et l'on ne voit point parmi eux des hommes comme ceux qu'en Italie nous appelons par dérision *Marci*, qui se coupent le pouce par peur, afin d'échapper au service militaire. Les Gaulois aiment beaucoup le vin et ont inventé plusieurs autres boissons enivrantes (1); on voit quelquefois chez eux des hommes appartenant à la plus basse classe, dont l'habitude de l'ivrognerie a hébété les sens, et dont elle a fait de véritables idiots. »

Les Germains sont représentés comme ayant la tête forte et le front large; il est partout question de leurs cheveux roux et de leurs yeux bleus; et ces caractères leur sont assignés comme constans, non-seulement par les poètes, mais par les écrivains les plus exacts en ce qui concerne des faits. Ainsi Ammien Marcellin mentionne les « *comas rutilantes ex more* » des Alemanni, c'est-à-dire des Germains du haut Rhin.

Il paraît certain que par la couleur de la peau, par celle des cheveux, de la barbe, et des yeux, les anciennes races qui peuplèrent les parties septentrionales et occidentales de l'Europe, appartenaient toutes à ce que nous avons appelé la *variété blonde* en parlant des différences de teint qui s'observent de nos jours

(1) Probablement du cidre, de la bière, du metheglin.

chez les Européens, or, ce n'est nullement aujourd'hui le cas pour la grande masse des populations qu'on suppose en être descendues. Dans une chronique poétique que le docteur O'Connor considère comme le plus ancien poème historique existant dans la langue gaelique, le barde s'adresse au peuple en ces termes :

« A eolca Albain uile
A shluagh feta, folt-buidhe, »

ce qu'on a traduit ainsi :

« Vos docti Albani omnes,
Vos exercitus peritorum flavo-comatorum. »

Cette apostrophe, à ce que l'on suppose, était adressée aux montagnards, à la cour de Malcolm III, A. D. 1057. La tradition nous représente constamment les Gaels comme des hommes à cheveux blonds. Suivant les anciennes légendes qui contiennent l'histoire des rois de Firbolg, un de ces rois était nommé Fiacha Cinnfionnan. Or, cinnfionnan signifie têtes blanches, et comme le remarque Keating, le célèbre historien irlandais, le peuple était désigné par ce nom, parce que la plupart des Irlandais à cette époque étaient remarquables par la couleur très claire et presque blanche de leurs cheveux.

Si les Ecossais, au temps du roi Malcolm, étaient une race blonde, ils ont aujourd'hui perdu ce caractère aussi bien que leurs compatriotes les Calédoniens, et que les Germains et les Gaulois du continent. Les montagnards, maintenant, ne peuvent être en aucune façon considérés comme appartenant à la *variété blonde*. Dans certains districts particuliers et dans quelques vallées du haut-pays, on a

remarqué que la majorité des habitans a les cheveux roux; mais cela a été observé pour des points très circonscrits, et où il n'y a d'ailleurs rien qui puisse faire supposer une colonisation étrangère. Dans presque toute la partie occidentale, les montagnards ont, en général des cheveux plats, d'un brun foncé, avec un teint assez brun, mais avec des yeux gris. Un homme à cheveux très noirs et bouclés, avec des yeux noirs, se remarque tout de suite comme faisant contraste avec la masse de la population; dans les lieux où ces cas exceptionnels sont fréquens, on rencontre également des cas de l'exception opposée, c'est-à-dire des hommes à peau décidément blanche avec des cheveux blonds ou roux.

Il paraît parfaitement prouvé que la couleur dominante aujourd'hui dans les Iles Britanniques diffère d'une manière notable de celle de toutes les races qui ont concouru à former la population actuelle. Nous avons vu, en effet, que les anciennes tribus Celtiques appartenaient à une race blonde, et tels étaient aussi les Saxons, les Danois et les Normands; enfin les Calédoniens et les Gaels étaient encore des hommes à peau blanche et à cheveux blonds, et cependant il s'en faut de beaucoup que chez les descendans mêlés de ces races aux yeux bleus, ces particularités forment un caractère constant. Au reste, les Bretons avaient dévié de la couleur des Celtes dès le temps de Strabon; car cet écrivain remarque qu'ils sont moins blonds que les Gaulois, qu'ils ont une plus haute taille, mais qu'ils ne sont pas aussi bien faits de corps et ne paraissent pas aussi dispos. En preuve

de cette assertion il dit : « Nous avons vu à Rome de jeunes hommes de Bretagne qui surpassaient d'un demi-pied en hauteur les hommes de la plus grande taille, mais qui avaient les jambes cagneuses et le corps mal proportionné... Leurs manières, ajoute-t-il, ressemblaient, dans quelques points, à celles des Gaulois, tandis que dans d'autres, elles étaient plus simples et plus barbares. »

Ce n'est pas seulement chez les descendans de nos vieux Bretons que nous pouvons observer de semblables changemens; les Germains ont aussi varié de complexion. Dans les villes surtout, le peuple est loin de nous représenter l'ancienne race aux cheveux roux; ce n'est pas même ce qu'on peut appeler une race de blonds. Or, comme ce changement s'est opéré plus particulièrement dans les villes, nous sommes jusqu'à un certain point autorisés à conclure qu'il dépend en partie des habitudes, de la manière de vivre et de la nourriture. Les villes sont des lieux chauds et secs, comparativement à la campagne; la campagne elle-même, telle que l'ont faite les défrichemens et les travaux de l'agriculture, est beaucoup plus sèche et plus chaude que n'étaient les forêts et les marécages dont se composait presque entièrement l'ancienne Germanie. L'altération du caractère physique de la population doit être attribuée à l'altération qui a eu lieu dans les conditions extérieures sous l'influence desquelles vit la race présente. (1)

(1) Les anciens Germains avaient tous les yeux bleus et les cheveux blonds ou roux, c'est-à-dire une constitution de blonds des mieux prononcées. Aujourd'hui dit Niebhur, dans une grande partie de l'Allemagne, rien

Des caractères physiques des Slaves.

Nous ne possédons pas sur les Slaves d'observations faites avec assez de soin pour être en état de déterminer s'il y a chez eux quelques particularités caractéristiques qui les distinguent des autres Européens; mais si ces particularités existent, elle ne doivent pas être de nature à frapper beaucoup, ni très aisées à apercevoir. Il existe entre les diverses tribus de cette race des différences qui paraissent dépendre uniquement du climat et des circonstances locales, et qui cependant sont beaucoup plus grandes que celles qu'on pourrait signaler entre les nations Slaves prises en masse et les autres nations Européennes. Dans les provinces du Sud-Est, les Slaves ont la peau brune, les cheveux et les yeux noirs: tels sont les Croates, les Serviens et les Slaves proprement dits ou Esclavons. Les Polonais ne présentent pas la même uniformité, mais on trouve chez eux beaucoup d'hommes dont les che-

n'est moins commun qu'une telle complexion. Je puis assurer d'après ma propre observation que les Germains de nos jours sont loin d'être une race blonde. J'ai vu à Francfort-sur-le-Mein un nombre considérable d'hommes réunis dans une immense salle, et j'ai remarqué qu'à l'exception de deux ou trois individus qui étaient des Anglais, il n'y avait pas dans le nombre un seul homme qui n'eût les cheveux de couleur foncée. Le chevalier Bunsen m'a dit qu'il avait cherché en vain les chevelures dorées et les yeux d'azur des anciens Germains et qu'il n'avait jamais pu trouver les originaux des portraits que les anciens ont donnés de ses compatriotes jusqu'au temps où il visita la Scandinavie; là il se trouva au milieu des Germains de Tacite. Évidemment, Niebhur a raison de soutenir que les caractères physiques de la population ont changé: quelques modifications dans les circonstances extérieures sous l'influence desquelles la race a existé, ont amené une modification dans ses caractères physiques. Le climat de la Germanie a de fait changé notablement depuis que le pays a été dépouillé de ses forêts.

veux et les yeux sont de couleur foncée. Les hommes de cette nation sont en général grands et bien faits. Les Russes du nord sont très blancs. M. Tooke remarque que les paysans russes ont souvent les cheveux châtain-clair, blonds ou roux : or ce caractère chez eux n'est pas, comme quelques auteurs l'ont supposé, le résultat d'un croisement avec la race Finnoise; il est beaucoup trop général pour dépendre d'une cause partielle et accidentelle comme celle-là. Ce qui prouve bien que la complexion des Russes du nord n'est point le résultat d'un mélange avec des étrangers, et particulièrement avec des Finnois, c'est que d'autres nations Slaves qui n'ont jamais vécu dans le voisinage d'aucune tribu Finnoise offrent, et à un plus haut degré encore, la même particularité; c'est ce que nous montrent par exemple les Slovaks.

Les Slovaks sont, comme nous l'avons vu, les anciens habitans Slaves de la Pannonie ou Hongrie. Ils occupaient fort anciennement ce pays, et probablement ils sont les descendans des anciens Sarmates Jaziges qui en étaient en possession au temps d'Ammien. Quoi qu'il en soit de cette supposition, on sait qu'ils peuplaient la Pannonie à l'époque où elle fut envahie par les Magyars, Ugriens ou Hongrois. Ce peuple, qui a donné son nom au pays, chassa les Slovaks des provinces centrales qui sont les plus fertiles, et les repoussa dans les terres ingrates et montagneuses voisines de la chaîne des Karpathes, où leurs descendans sont restés jusqu'à ce jour. Les Slovaks, qui forment encore une partie considérable de la population de la Hongrie, ont été, il y a peu d'années, l'objet des observations d'un

voyageur anglais auquel nous devons de bons renseignemens sur leurs caractères physiques et sur leurs habitudes. Nous savons, d'après ce qu'il nous a appris, que ce sont en général des hommes de moyenne taille, mais fortement bâtis ; leur teint est blanc, leurs traits sont lourds et grossiers, à demi voilés par de longs cheveux d'un blond-filasse. Dans quelques districts on rencontre des individus dont les traits sont beaux et les proportions élégantes. Les femmes des paysans sont jolies pendant leur première jeunesse, mais les rudes travaux auxquels elles sont condamnées et l'exposition au soleil, leur enlèvent bientôt toute leur beauté. Les hommes sont indolens et paresseux, et fort inférieurs aux Magyars sous le rapport de l'énergie et de l'activité.

Cette description des Slovaks modernes coïncide tout-à-fait avec ce que Procope nous apprend des Antes et des Sclavenes de son temps. « Ces deux peuples, dit-il, parlent la même langue qui est une langue très barbare, et ils ont aussi dans l'aspect extérieur la plus grande ressemblance ; car ils sont, les uns comme les autres, de grande taille, et remarquablement robustes ; ils ont aussi la même couleur de peau ; quant à la couleur de leurs cheveux, elle n'est ni très foncée ni très pâle, et chez tous elle tire plutôt vers le rouge.

Caractères physiques des Grecs.

Chacun sait que la plus belle forme du crâne humain, le plus beau développement du front, est celui que nous offrent certains produits de l'ancien art grec. On a même supposé que les sculpteurs célèbres qui

nous ont laissé ces têtes au noble profil, ne s'étaient pas contentés de copier les beaux types que la nature pouvait leur offrir, et qu'ils avaient exagéré certains caractères, c'est-à-dire qu'ils avaient idéalisé leurs figures; mais c'est une opinion qui a été réfutée victorieusement par Blumenbach, tant dans les Mémoires de Gœttingue que dans les notes de sa sixième Décade (1). Voici comment il décrit un crâne grec de sa collection : « Forma calvariæ subglobosa, maxillæ superioris ossibus, sub narium aperturis ferè ad perpendiculum, coadunatis, jugalibus ossibus modicè et concinnè declivibus, artificum laudatis proxima signis. » Cette tête grecque et une autre qui appartient à la race toujours barbare et toujours ignorante des Géorgiens, sont, nous dit-il, les plus belles de toute sa collection, composée de 170 crânes de nations différentes.

Fig. 54.—Crâne d'un Grec.



La figure ci-jointe donne une idée de la forme de la tête des Grecs modernes.

Dans la tête de l'Apollon du Belvédère nous avons probablement un bon modèle de la physionomie nationale des Grecs anciens.

Chez les Grecs, la couleur de la peau et des cheveux variaient autant que chez les autres Européens, comme nous le savons pertinemment par les auteurs anciens.

(1) *Collectiones suæ craniorum diversarum gentium illustrata*, Decas VI. Gœttingue 1820, p. 6.

Les épithètes de ξανθοὶ, πυῤῥοὶ, κυανοχαῖται, γλαυκώπιδες, aux cheveux blonds, roux ou noirs, aux yeux bleus...

Fig 55. — Tête de l'Apollon du Belvédère.



et beaucoup d'autres expressions semblables, nous prouvent qu'il existait autrefois chez les Grecs la même variété de couleur que l'on observe aujourd'hui chez les nations du sud de l'Europe, surtout dans les pays où le climat est modifié par certaines configurations du sol ou par l'élévation au-dessus du niveau de la mer. Les Grecs modernes paraissent avoir cela de commun avec leurs ancêtres et avoir également hérité de cette beauté de formes pour laquelle ceux-ci étaient célèbres. Pouqueville nous assure que les modèles qui ont inspiré Apelles et Phidias se retrouvent encore parmi les habitans de la Morée. « Ils sont généralement grands et bien faits, leurs yeux sont

pleins de feu; leur bouche est admirablement bien formée et garnie des plus belles dents. Cependant quoiqu'on puisse dire généralement de tous qu'ils sont beaux, il y a parmi eux des degrés. Les femmes de Sparte sont blondes, sveltes et ont de la noblesse dans le maintien. Les femmes du Taygète ont le port de Pallas lorsqu'elle portait au milieu des combats sa redoutable égide. La Messénienne se fait remarquer par son embonpoint; elle a les traits réguliers, de grands yeux et de longs cheveux noirs. L'Arcadienne, cachée sous de grossiers vêtemens de laine, laisse à peine apercevoir la régularité de ses formes, mais son visage exprime l'innocence et la pureté de l'âme. Chastes, avant le mariage, les femmes de Morée devenues épouses prennent un caractère de vertu qui va jusqu'à l'austérité. » Du temps de Pouqueville, les femmes grecques étaient extrêmement ignorantes et sans aucune culture intellectuelle, « car, dit-il, la musique et la danse paraissaient leur avoir été enseignées par la nature. Ce qu'il y a de bon dans le caractère des Grecs paraît être dû en partie à la manière indulgente dont ils sont traités dans leur jeune âge. « Dans ce pays, les enfans s'élèvent et grandissent dans une complète liberté, comme ces plantes vigoureuses qui naissent spontanément d'un sol fertile; ils ne sont jamais traités durement comme le sont, dans des pays plus civilisés, les enfans des classes inférieures, et leur figure ne porte jamais la trace d'un sentiment de peine. »

Le même auteur a dépeint les habitans de Sparte: « Les Laconiens, dit-il, diffèrent de port aussi bien que de mœurs de leurs voisins les Arcadiens; ces derniers

portent la panetière et la houlette et mènent une vie toute pastorale ; les habitans de Sparte, au contraire, ont la passion des combats ; leur caractère est vif et turbulent, peu de chose suffit pour les irriter. » M. Pouqueville parle des longs cheveux blonds des femmes de Sparte, de leur air imposant et de leur port majestueux, de l'élégance de leurs formes, de la régularité de leurs traits, de l'expression animée de leurs grands yeux bleus bordés de longs cils. Les hommes, parmi lesquels on trouve quelques blonds, sont de haute stature ; leurs traits sont mâles et réguliers ; ils ont conservé quelque chose des Doriens de l'ancienne Sparte.

SECTION XX.

DES CINQ GRANDES RACES NOMADES.

La grande région centrale de la haute Asie, d'où naissent tous les fleuves qui vont se jeter, au sud dans l'Océan Indien, à l'est dans la mer d'Okhotsk et du Japon, au nord dans la mer glacée de la Sibérie, peut être considérée comme un immense plateau égal en superficie au quart de tout le continent asiatique. Il est ceint de deux côtés, c'est-à-dire au nord et au sud, par une double chaîne de montagnes, dont chacune s'élève de beaucoup au-dessus du niveau des neiges perpétuelles. Des quatre chaînes dont se compose cette double barrière, les deux méridionales sont l'Himalaya et le Kuen-lun. Cette dernière chaîne, située au nord de la première, lui est en partie parallèle. Dans

l'espace qui les sépare et qui comprend les hauts pays du Thibet, de Ladak et de H'Lassa, près du lac sacré de Manasa-Sarowara, naissent les deux grands fleuves de l'Inde, l'Indus et le Brahmapoutra, qui embrassent des deux côtés et isolent toute la région connue sous le nom d'Indoustan. Au nord du Kouen-lun, on trouve le grand plateau central de la haute Asie où coulent plusieurs rivières qui, ne pouvant trouver d'issue à travers ces barrières de montagnes, versent leurs eaux dans des mers intérieures. Les rivières qui se jettent dans le Koko-Nor ou le lac Bleu, dans le Nor-Saisan, le Lob-Nor et la mer de Balkash, fertilisent de vastes pâturages; c'est là que, de temps immémorial, les nomades de l'Asie centrale ont conduit leurs troupeaux; c'est là que se sont multipliées les hordes qui devaient plus tard, sous la conduite des Attila, des Gengis-Khan, des Timour, changer la face de la société dans une grande partie du monde habitable. Au nord de la plaine centrale, le Thian-shan ou la montagne Céleste, et la montagne d'Or ou l'Altaï, limitent la région montagneuse qu'ils séparent des contrées basses, à travers lesquelles courent les fleuves de la Sibérie qui vont se jeter dans la mer Glaciale. Sur divers points de ce plateau que l'on peut nommer l'île de la haute Asie (car ce devait être une île à l'époque où l'Océan n'avait pas encore, dans sa retraite progressive, laissé à sec les plaines basses qui environnent de tous côtés ses hautes terrasses), demeuraient ou plutôt erraient les cinq races nomades. Nous en comptons cinq, bien qu'il y en ait une dans ce nombre que l'histoire ne peut suivre jusqu'au plateau; si l'on est conduit à

admettre qu'elle en est descendue du côté du nord-ouest, c'est par des déductions tirées de certaines affinités de langages, certaines conformités de caractères physiques et moraux, existant entre cette première famille de nations et les trois principales familles nomades. Une quatrième famille, celle du sud-est, n'appartient pas au centre du plateau, mais à son bord thibetain. Les trois familles du groupe central sont les races Turque, Mongole et Tongouse; la branche du nord-ouest, c'est la branche Ugorienne ou Ugrienne, que quelques écrivains désignent sous le nom de race Finnoise ou de Tschudis; la branche du sud-est et celles des Bohtyias, peuple montagnard établi vers les frontières nord de l'Indoustan, et qui s'est approprié le nom de Tartares, quoique n'ayant aucun droit à ce nom célèbre, lequel appartenait dans l'origine aux tribus Mongoles des bords du lac Bouyir.

Affirmer que toutes ces nations appartiennent à une même race, ce serait aller au-delà des limites légitimes de l'induction; et pourtant il faut reconnaître que, dans bien des cas, on s'est contenté, pour établir une identité de races, de preuves beaucoup moins satisfaisantes.

Toutes ces nations, excepté la race Ugorienne pour laquelle on ne peut à cet égard rien affirmer, ont habité ou plutôt ont erré de temps immémorial dans des pays contigus; elles sont, quant à l'état social et aux progrès dans les arts, à très peu près sur un même niveau; leur caractère moral, leurs mœurs et leurs habitudes, sont semblables; leur religion et leurs superstitions étaient anciennement les mêmes;

leurs caractères physiques peuvent à peine donner lieu à des distinctions (1). Leurs langues, quoique n'étant pas identiques, et ayant même été long-temps considérées par les auteurs les plus instruits, comme tout-à-fait distinctes, offrent cependant, quand on les analyse avec soin, des analogies qui prouvent entre elles une parenté éloignée, mais réelle, comparable à celle dont on a récemment démontré l'existence entre les membres les plus éloignés du groupe Indo-Européen. Il n'y a d'exception à faire que pour la langue du Boutan à laquelle cette remarque pourrait bien ne pas s'appliquer ou, du moins, ne s'appliquer que partiellement.

Bien qu'on ait une histoire des nations Mongoles écrite par un prince Mongol, une histoire des nations Turques écrites par un Khan Turc, et que les deux nobles historiens prétendent suivre les faits et gestes de leur race, à partir du commencement du monde, on peut dire réellement que les peuples nomades de l'Asie centrale ne possèdent point de titres historiques qui remontent jusqu'à leur origine. Les compilations d'Abulghasi Bahadur-Khan et de Sanang-Setzen (1), l'un Musulman, l'autre Bouddiste, rattachent l'origine de leurs races respectives, la première, à l'histoire des patriarches de l'Ancien Testament, comme c'est l'usage de tous les auteurs Mahométans, l'autre, aux dieux incarnés ou aux sages divins de l'Inde, célébrés dans les fables du Bouddhisme. Un fait remarquable, ce-

(1) Je ne fais cette remarque que relativement aux races encore nomades, mais je l'applique à celles de la souche Ariane aussi bien qu'à celles de la souche Turque.

pendant, c'est que, dans plusieurs traditions très répandues qui sont plus ou moins intimement liées à toutes ces histoires, et qui ont été recueillies à des époques et dans des lieux très éloignés, on semble apercevoir une obscure réminiscence de l'arrivée de quelques bandes fugitives, venant d'un pays lointain, et qui s'étant réfugiées dans les déserts, pour échapper à la destruction, seraient devenues par la suite la souche des races nomades. Une de ces Sagas fait fonder sur le mont Altaï la dynastie Turque par une famille issue d'une louve, ou si l'on veut donner à l'histoire une interprétation un peu raisonnable, nourrie par un de ces animaux. Le père de cette famille est représenté comme un être mutilé de tous ses membres, et échappé aux terribles calamités qui avaient accablé sa race. Une autre tradition est relative à l'origine des Mongols: suivant cette légende qui était si répandue, que non-seulement on la trouve reproduite par Rashid-Eddin et Abulghasi-Khan, mais que Sanang-Setzen y fait aussi allusion, la race Mongole avait été enfermée pendant des siècles dans la vallée de Irghænæ-Koun, vallée ceinte par des montagnes de fer. Quand, à la fin, la population se fut augmentée au point de ne plus trouver de quoi subsister dans des limites aussi resserrées, elle chercha à s'ouvrir une issue, et y parvint en fondant les roches de fer, au moyen d'un grand feu animé par les soufflets de soixante-dix forges. Cet évènement se célébrait par une fête annuelle jusqu'au siècle de Gengis-Khan. La petite horde qui sortit de Irghænæ-Koun pour conquérir le monde oriental, descendait de deux patriarches qui

s'y étaient réfugiés depuis nombre de siècles. La plus nombreuse et la plus célèbre de toutes ces nations, était celle des Hiong-Nu, qui possédait un vaste pays, s'étendant au nord de la grande muraille de la Chine jusqu'au fleuve Amur, et à l'ouest, depuis les montagnes d'In-Shan qui dominent tout le cours supérieur de la rivière Jaune ou Hoang-ho. Leurs guerres avec les empereurs de la dynastie de Han, qui correspondent au commencement de l'ère chrétienne, sont au nombre des évènemens les plus importans de l'histoire de ce grand empire. La politique chinoise sut arrêter les projets hostiles de Tan-Shu, souverain des Hiong-Nu, en lui donnant en mariage une princesse de la maison royale. Les lamentations d'une femme élevée au milieu de la civilisation et devenue reine d'un peuple barbare ont paru aux historiens chinois dignes d'être rappelées, et ils les ont reproduites, dans des vers que nous allons citer, parce qu'ils caractérisent bien les mœurs de ces races nomades :

« Mes parens m'ont abandonnée dans une terre étrangère,
Ils m'ont livrée au chef des Usuns.
Il habite une hutte misérable couverte de peaux.
Il se nourrit de chair crue, il ne boit que du lait.
Oh! quand je pense à mon ancien séjour,
J'envie les ailes de l'oie sauvage
Pour revoler au pays paternel. »

1. *De la race Ugorienne ou Ugrienne.*

Je commencerai la description sommaire de ces cinq races nomades par celle du nord-ouest, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, ne peut pas être directement rattachée

à la région centrale de la haute Asie. Il est probable que c'est une de ces races que l'histoire de la Chine nous dit avoir été chassée des hautes plaines par les Hiong-Nu (1); mais la meilleure preuve que l'on ait qu'elle est en effet descendue de ce plateau, c'est l'analyse et la comparaison de sa langue avec celle des grandes nations centrales. La race qui forme ce qu'on a nommé les nations Ugriennes ou les Ogres, avait abandonné le plateau oriental et pris possession des pays du nord-ouest, à une époque antérieure à celle dont il est parlé dans les plus anciennes histoires. Long-temps avant l'arrivée des nations Germaines et Slaves dans le nord de l'Europe, les Ugriens occupaient tout le pays qui s'étend depuis la Baltique jusqu'aux monts Ourals, et allaient même jusqu'à l'Obi et l'Irtisch, en Sibérie. Plus loin, vers l'ouest, se trouvaient les Finns et les Lappes, qui formaient une branche de cette race. Le peuple que les Russes nomment Tschudes appartenait aussi à la même souche. Plus loin, à l'est, le nom d'Ugriens ou Jugoriens prévalut. Les Ogres sont le prototype de ces monstres sauvages, qui habitaient les forêts et les montagnes, et, grâce à cette circonstance, leur nom s'est conservé dans les fables populaires, beaucoup mieux que dans les histoires. Ce nom cependant est le plus ancien de tous ceux que leur race a portés. Les hommes du Nord les considéraient comme une race de monstres et de géans. L'épithète de Jotnar ou Jotuns, qui se rencontre souvent dans les Sagas, avait cette signification.

(1) *Researches into the Physical History of Mankind*, vol. III, p. 394 et suiv.

Les Jotuns, pour les anciens poètes du nord, de même que les Titans pour les Grecs, étaient ennemis des dieux et des hommes, -- des créations de l'imagination, des symboles des maux physiques et moraux. Certaines races d'hommes qui étaient les ennemis constans et héréditaires des tribus Teutoniques, étaient aussi appelés Jotuns; et ce nom prend un sens historique lorsqu'il est employé pour désigner les aborigènes barbares du nord de l'Europe, dont la conquête et l'extermination par une race plus heureuse est célébrée dans les anciens poëmes des Scaldes. On retrouve la trace de ces premiers habitans de la Scandinavie dans l'histoire de leurs guerres, qui s'est transmise d'âge en âge depuis les premiers temps historiques. Adam de Brême qui, au onzième siècle, passa, tant en qualité de missionnaire, que comme engagé dans le service militaire, douze années près d'un roi de Danemark, Swen Ulfson, nous a conservé dans le passage suivant le souvenir d'évènemens de ce genre. « Narravit mihi, Rex Danorum sæpè recolendus, gentem quandam ex montanis in plana descendere solitam et incertum esse unde veniat... Subitò accedúnt; omnem depopulantur regionem. » Ennemis de la civilisation, ces barbares habitans des montagnes et des forêts étaient vêtus de peaux de bêtes fauves, et proféraient des sons plus semblables aux cris des animaux sauvages qu'à la parole humaine. « Qui ferarum pellibus utuntur pro vestibus, et loquentes ad invicem, frendere magis quam verba proferre dicuntur. » Ils habitaient des cavernes et des crevasses de rochers, qu'ils ne quittaient que la nuit

pour aller, comme d'ignobles brigands, surprendre et massacrer des hommes endormis. Les Islandais les nommaient Jotnen et Thursen, géans et enchanteurs. Ce qui prouve que ces noms n'étaient pas réservés à des êtres purement imaginaires, tels que ceux avec lesquels ils se trouvèrent plus tard confondus ou associés par la superstition, c'est que les Sagas historiques, dans les généalogies de beaucoup de familles, les font descendre d'ancêtres Jotniens. C'est de guerres très réelles, s'il faut en croire Geyer, que parlent les poèmes anciens dans leurs descriptions des combats contre les barbares des rochers et des montagnes. Dans le chant de Thiodulf en l'honneur de Thor, ce dieu est nommé l'exterminateur des loups des montagnes, le destructeur des autels élevés aux idoles de Fornjot, le vainqueur des Jotuns et des Finns. Ici vient se joindre à l'ancien nom de Jotuns, un nom historique qui montre ce qu'il signifiait dans sa plus ancienne acception; ainsi Snorro Sturleson, dans le Heimskringla, emploie comme synonymes, les mots Finns et Jotuns. Le peuple qu'il désigne sous ces deux noms, est certainement celui des Skrithfinni dont Procope parle comme habitant dans le sixième siècle l'île de Thule. Au huitième siècle, nous les trouvons encore mentionnés sous un nom qui est presque le même, par le fils de Paul Warnefrid; enfin plus tard, ainsi que nous venons de le dire, Adam de Brême en parle à son tour. Ces hommes, qu'il dépeint comme si légers à la course que dans leur fuite ils surpassaient les animaux sauvages, habitaient, selon lui, certaines parties du nord entre la Suède et la Norvège, principalement l'Helsingland; il en fait

mention aussi dans les Wermlands. Au onzième siècle, ils erraient sur les frontières méridionales de la Norvège, et à une époque antérieure, ils se trouvaient certainement dans le midi de la Suède où, dans une partie du Smaland, on retrouve encore des noms de lieux tels que Finweden, le Champ des Finns, Finnheide et Finnia.

Les Finns ou Finois étaient, au temps de Tacite, aussi sauvages que les Lappes; mais dans les siècles suivans, ils se civilisèrent assez pour quitter la vie nomade et se livrer à l'agriculture, tandis que les Lapons sont restés jusqu'à ce jour des barbares nomades, et il en a été de même pour les tribus sibériennes qui appartiennent à la même race, et notamment pour les Vogouls et les Ostiaks. Les Finnois, ainsi que leurs frères les Beormahs, Biarmiens ou Finnois de la mer Blanche, avaient probablement subi depuis long-temps ce changement dans leurs habitudes, lorsqu'ils furent visités par Otther, l'hôte d'Alfred. A l'époque où les Finnois furent subjugués par les Suédois, ils étaient déjà depuis long-temps une nation sédentaire, mais ils présentaient un caractère curieux de singularité et d'isolement.

Les branches orientales de cette race sont les Vogouls des monts Ourals, et les Ostiaks des bords de l'Obi: les Magyars ou Hongrois qui en descendent sont un peuple énergique et guerrier; ils ne ressemblent guère à leurs frères du Nord, chez lesquels une longue habitation dans le centre de l'Europe a développé les qualités physiques et morales de la race Ariane, en même temps qu'elle a révélé leur aptitude à s'élever

au plus haut degré de civilisation. Entre les nations Ouraliennes et les Finnois occidentaux, il y a diverses tribus de la même race, les Morduins, les Tscheremisses, les Votiaks, que le savant historien de cette famille de nations, Müller, nomme Bulgares finnois ou Ougres: ces tribus furent long-temps soumises au Khanat turc de Bolgari sur le Wolga.

2. *De la race Turque.*

Les tribus Turques ont été souvent, mais à tort, désignées sous le nom de Tartares. Les vrais Tartares ou plutôt Tatares, sont un peuple qui tient de près, non pas aux Turcs, mais aux Mongols, et qui demeuraient originairement dans le voisinage du lac Bouyir, dans l'est de la Mongolie. Les écrivains les plus versés dans l'histoire de l'Asie, de Guignes, Abel Rémusat, Klaproth, Ritter, sont tous d'accord sur ce point (qui, à la vérité, semble établi d'une manière incontestable), que les races Turques répandues maintenant dans différentes régions, depuis la grande muraille de la Chine jusqu'au Danube et à l'Adriatique, sont de la souche des Hiong-Nu, peuple puissant et célèbre qui menaçait déjà l'existence de l'empire chinois à une époque antérieure à l'ère chrétienne, et qui occupait anciennement une vaste contrée située entre le nord de la Chine et le mont Altaï, c'est-à-dire presque tous les pays dont se compose actuellement la Mongolie. Après la chute de l'empire des Hiong-Nu, ces mêmes peuples sont désignés dans les histoires chinoises sous le nom de Thu-K'iü ou Turcs, et sous celui de Whey-ou-euls, que les Européens écrivent Huy-Hurs, et plus correc-

tement Ouigours. Les Ouigours ou Turcs orientaux, dont l'histoire a été éclaircie par Abel Rémusat, forment le chaînon qui relie ces nations lointaines aux Seljukis et aux Turcs Osmanlis, mieux connus des historiens Européens. Il ne serait pas impossible, d'après ce qui nous reste de l'histoire des premiers temps de ces tribus, d'établir leurs filiations, mais cela nous mènerait fort loin (1), et je dois me contenter de présenter ici quelques remarques sur leurs caractères physiques.

On trouve chez les nations Turques aujourd'hui existantes, deux types fort différens de visage et de conformation corporelle. Les tribus nomades qui n'ont point quitté les pays occupés originairement par leur race, et qui mènent encore jusqu'à ce jour la même vie pastorale et errante, ont conservé la physionomie et les caractères généraux qui paraissent avoir appartenu aux Turcs primitifs.

Pour nous faire une idée de ce que sont les races Turques nomades, il nous suffira d'en considérer une seule, la race nombreuse des Kirghis, qui habite les pays situés sur les limites des empires Russe et Chinois et qui erre dans de vastes plaines, depuis le lac Aksakal et le lac Tenghiz ou Balkash jusqu'à la haute région de Pamer. Nous allons les faire connaître en reproduisant ce qu'en dit un voyageur qui a eu récemment occasion de les observer, et qui n'était bien certainement influencé par aucune idée préconçue.

(1) Voy. *Researches into the Physical History of Mankind*, vol. IV.

« Les Kirghis, dit le lieutenant Woods, dans la relation de son voyage aux sources de l'Oxus, sont d'une taille fort au-dessous de la moyenne : dans un kyl où il se trouvait sept hommes, le plus grand n'avait que cinq pieds cinq pouces et demi (mes. angl.). Ils sont fort laids de visage. La partie supérieure de leur nez étant très affaissée, l'espace compris entre les deux yeux est tout plat, et parfaitement de niveau avec le reste de la face; les yeux sont allongés, très couverts; le front très saillant à sa partie inférieure est fuyant vers la partie supérieure et se porte en arrière beaucoup plus brusquement que chez les Européens; leurs joues larges et bouffies semblent deux morceaux de chair crue qu'on leur aurait collés sur les côtés du visage; leur menton est recouvert d'une barbe rare qui, chez les individus dont la chevelure est le plus fournie, frise naturellement. Leur corps n'est pas musculeux. Leur teint est bruni, moins par l'ardeur du soleil que parce qu'ils sont exposés à toutes les intempéries. Comme chez les Hazaras, les femmes sont beaucoup mieux que les hommes, leur physionomie est assez agréable, et leurs formes ne manquent pas d'élégance; elles font de bonnes ménagères. »

Dans plusieurs endroits de sa relation, M. Woods revient sur la fraîcheur du teint et l'air de santé des femmes Kirghises. Il dit : « Les Kirghis ressemblent « aux Uzbecks; mais tandis que ces derniers, qui « vivent dans un climat tempéré, sont grands et bien « faits, les Kirghis, soumis à l'influence d'un climat « rigoureux sont petits et rabougris; ceux-ci, d'ail-

« leurs, disent être alliés aux Uzbecks, et ils parlent « la même langue.»

Le témoignage de Woods est confirmé par celui de plusieurs autres voyageurs. Les missionnaires, MM. Zwick et Schill assurent que la physionomie des Kirghis a une très grande ressemblance avec celle des Mongols. Blumenbach, qui a décrit deux têtes de Kirghis, faisant partie de sa collection, y trouve complétement les caractères Mongols. Comme preuve, il donne le dessin de deux têtes osseuses, dont l'une provient d'un Kirghis, et l'autre d'un Cosaque du Don, et ces deux têtes offrent en effet des exemples parfaits de la forme Mongole.

Fig. 56.
Tête d'un Kirghis.

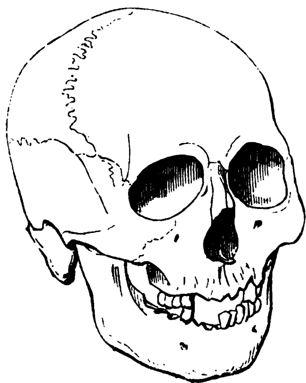


Fig. 57.
Tête d'un Cosaque du Don.



Si je voulais rassembler ici les descriptions de toutes les races de Turcs nomades que me pourraient fournir les relations des voyageurs, j'en remplirais plusieurs pages; j'en ai donné un assez bon nombre dans mes *Researches*, et j'y renverrai le lecteur. Ce qui ré-

sulte de ces diverses descriptions, c'est que toutes les races Turques qui ont persévéré dans leur ancienne vie nomade, et errent dans les déserts arides et froids du Turkestan, ont ce qu'on est convenu d'appeler la physionomie Mongole; aujourd'hui on retrouve encore beaucoup de ce caractère dans les Nogays de la Crimée, et (pour aller prendre un exemple dans la partie la plus reculée du vaste pays sur lequel se sont répandues les races Turques), dans la Sibérie orientale, on le retrouve chez les Yakouts qui habitent le long du cours inférieur de la Léna.

Plusieurs écrivains à qui ces faits ne sont pas inconnus, et qui sont pourtant déterminés à rattacher les Turcs à la souche Caucasique essaient de rendre compte de la ressemblance qu'il y a entre ces peuples et les Mongols, en supposant des mélanges de races; mais la considération des langues ne permet pas d'admettre cette supposition: la plupart des nations dont il s'agit parlent une langue qui est purement turque, avec peu ou point de mongol. Nous savons, d'ailleurs, par d'abondantes preuves historiques, que les Mongols ont toujours été un peuple si peu nombreux, si peu important, comparativement aux Turcs, qu'une pareille hypothèse devient tout-à-fait inadmissible, dès qu'on veut l'appliquer sur une grande échelle.

La race Turque est véritablement aborigène des régions lointaines de l'Asie centrale (en prenant le mot aborigène dans le sens restreint où je me hasarde à l'employer), c'est un peuple originairement lié de parenté aux Mongols et aux Tongouses, et qui participe de leurs caractères physiques.

Les premières conquêtes des Turcs dans l'Occident datent du règne de Yezdejird, le dernier des rois de Perse adorateurs du feu, qui avait été déjà en butte à leurs attaques avant qu'Omar n'apportât l'islamisme pour supplanter la religion d'Ormuzd. L'établissement des tribus Turques, dans le Mawera'lnahar et le Khorasan, et leurs premiers pas vers les habitudes des nations civilisées et agricoles, correspondent donc à-peu-près à l'époque de l'Hégire.

Les Turcs Osmanlis, descendus en grande partie des hordes qui formaient les armées des conquérans Seljucides du Khorasan, sont les plus anciennement civilisés de toute leur race; aussi trouve-t-on dans l'ensemble de leur organisation, et dans leur physionomie beaucoup de traits qui sont tout-à-fait ceux du type Européen, et les autres ne s'en éloignent que très peu. Cette ressemblance se voit fort bien dans la tête dont je donne ici le dessin, d'après l'ouvrage de M. Martin. Cette tête, comme M. Martin lui-même en fait l'observation, est remarquable par sa forme sphérique; le front est large, le menton proéminent. Toutes les parties sont dans de belles proportions, et l'angle facial est presque droit.

Fig. 58. — Crâne d'un Turc.



Le portrait d'un Turc Osmanli que je donne ici (fig. 59), vient encore confirmer cette remarque.

Fig. 59. — Ottoman moderne.



Les Tartares de Kasan et de quelques provinces adjacentes de l'empire de Russie, sont au nombre des nations les plus anciennement civilisées de la race Turque, et leur tête, ainsi que Blumenbach l'a prouvé par plusieurs exemples, a presque le caractère Européen. C'est ce qui se voit fort bien dans la tête que nous donnons ici (fig. 60) d'après Blumenbach qui en oppose les formes à celles de la tête du

Fig. 60. — Tête d'un Tartare.



Cosaque du Don (fig. 57), et de la tête du Kirghis (fig. 58).

3. *La race Mongole.*

La race Mongole proprement dite est généralement considérée comme un des exemples les plus frappans de la forme pyramidale du crâne, ou, ce qui revient au même, de l'élargissement de la face. La vérité est que ce caractère n'existe pas chez elle à un aussi haut degré à beaucoup près, que chez les Esquimaux et chez quelques autres nations qui errent sur les bords de l'Océan glacial; mais cependant elle appartient décidément à une variété de l'espèce humaine qui se distingue des races Européennes par la forme de la tête osseuse. Un autre trait de configuration qu'on donne comme un des caractères de la race Mongole, c'est la forme arrondie du crâne, forme très éloignée de la tête prognathe de la tête allongée du nègre Africain. Toutefois ce n'est pas encore là un caractère complètement distinctif car, ainsi que nous l'avons déjà dit, il se trouve dans beaucoup de races Européennes ; il a été particulièrement observé dans les têtes que renferment les tombeaux du nord de l'Europe, têtes que l'on suppose avoir appartenu à des peuples de race celtique.

Les caractères physiques des Mongols ont été bien exposés par Pallas dans les observations suivantes qui se rapportent plus particulièrement aux Kalmouks, tribu Mongole établie dans les plaines voisines de la mer Caspienne.

« Il est aisé, dit notre auteur, de reconnaître aux traits du visage les individus appartenant aux principales nations de l'Asie; ces nations ne se mêlant guère entre elles par voie de mariage, chacune a sa physionomie propre, et c'est surtout le cas pour les Mongols. Si l'on fait abstraction de la couleur de la peau, il y a certainement autant de différence entre la nation Mongole et toute autre nation à laquelle on pourrait la comparer, qu'il y en a entre le nègre et l'Européen.

« La forme du crâne, qui, dans la configuration particulière à cette race, constitue le trait le plus saillant, est surtout très remarquable chez les Kalmouks. Au reste, les Mongols proprement dits et les Bouriats ressemblent tellement aux Kalmouks par la physionomie, les habitudes et les mœurs, que ce qu'on peut dire d'une de ces nations convient également aux autres. »

Les Kalmouks sont généralement de taille moyenne, plutôt petits que grands. Ils sont bien faits; et je ne me souviens pas d'avoir vu parmi eux une personne contrefaite. Ils abandonnent entièrement leurs enfans à la nature; d'où il résulte que ceux-ci sont tous bien portans et ont le corps bien proportionné. Ils ont généralement les membres grêles et le corps assez svelte. Je n'en ai jamais vu un seul qui fût très gras.

« Les traits caractéristiques de la physionomie Kalmouque sont des yeux obliques, déprimés vers l'angle interne et très peu ouverts; des paupières charnues; des sourcils noirs, peu fournis et formant un arc surbaissé; un nez généralement court et aplati vers le

front; des pommettes saillantes; un visage rond et un crâne approchant de la forme sphérique. La prunelle de l'œil est très brune; les lèvres sont épaisses et charnues; le menton court; les dents fort blanches et qui se conservent belles et saines jusque dans un âge avancé. Les oreilles sont démesurément grandes et très détachées de la tête. Toutes ces particularités s'observent plus ou moins dans chaque individu, et souvent elles se trouvent toutes à un haut degré chez la même personne. » Pallas ajoute, ce qui ne me semble pas tout-à-fait d'accord avec ce qu'il vient de dire: « On croirait volontiers, d'après les relations de plusieurs voyageurs, que *tous* les Kalmouks sont des êtres difformes et à figure repoussante; nous trouvons cependant parmi eux des individus, tant hommes que femmes, qui ont un contour de visage et une physionomie agréables; nous avons même vu des femmes qui, par la régularité et la beauté de leurs traits, auraient été remarquées dans toutes les villes de l'Europe. »

Fig. 61. — Crâne de Mongol.



La figure que nous donnons ici est copiée d'après les planches de Blumenbach. La position oblique des yeux, chez les Mongols et autres tribus semblables, n'est pas apparente dans la forme ni dans la position des orbites; cette particularité ne tient point en effet à la forme de la charpente osseuse de la tête, mais résulte de la tension de la peau, produite par

la saillie des pommettes, et de l'aplatissement de l'espace compris entre les deux yeux. Nous donnons encore ici le portrait d'un Kalmouk, Féodor Ivanovitsch, qui était un peintre assez célèbre à Rome. On peut, d'après ce portrait, se faire une assez bonne idée des particularités et de l'expression générale du visage mongol.

Fig. 62.—Féodor Ivanovitsch, Kalmouk.



4. *De la race Tongouse.*

Les Tongouses errent sur les immenses régions montagneuses qui s'étendent depuis le lac Baïkal jusqu'à la

mer d'Okhotsk. Au nord, ils sont dispersés dans diverses contrées, sur la Lena, l'Indigirska, la Kolyma et la Tungouska, dans le voisinage de la mer Glaciale. Mais il est probable que leur pays propre et originel est la Daourie, au nord de la Corée et de la Chine, où ils occupent les districts arrosés par les rivières Amour et Usuri. On les trouve, au nord de la rivière Uda, sur les bords du grand Océan oriental. Toutes les tribus Tongouses, dans les limites de l'empire chinois, portent le nom général de Mantchoux, mais c'est à tort qu'on les appelle Tartares-Mantchoux. Les Tongouses qui vivent sous la domination de la Russie sont divisés, conformément aux animaux domestiques qui font leur principale ressource, en Tongouses à Chiens, Tongouses à Chevaux et Tongouses à Rennes.

Les Tongouses, depuis l'époque la plus reculée, existent comme race distincte. Long-temps avant la fondation de l'empire mantchou qui date du XVI[e] siècle, des nations appartenant à cette race paraissent avoir été puissantes sur les frontières septentrionales de la Chine. D'après les recherches de Klaproth, il paraît très probable que ce sont les ancêtres de ces mêmes Mantchoux, qui, au commencement du XII[e] siècle, élevèrent le puissant empire de Kin, et que les Kitans, qui, deux siècles auparavant, avaient établi l'empire de Liao, étaient une autre nation de la race Tongouse.

Les Tongouses ont une langue qui leur est propre, langue qui d'ailleurs, ainsi que le remarque Klaproth, a de très grands rapports avec les langues turque et mongole; mais ce qui est beaucoup plus remarqua-

ble et ce que notre auteur paraît avoir suffisamment prouvé, c'est que le vocabulaire mantchou offre un très grand nombre de points de correspondance avec certaines langues de l'Asie, et encore plus avec les langues européennes.

Pallas, qui a voyagé en Daourie, a donné une description des Tongouses. Suivant lui, leur figure est encore plus plate et plus large que celle des Mongols, et se rapproche davantage de celle des Samoyèdes, qui appartiennent au groupe des Ichthyophages, dont je parlerai bientôt. Voici, au reste, sa description :

« Leur visage est plus aplati et plus grand que « celui des Mongols, c'est une ressemblance que je « leur trouve avec les Samoyèdes. Ils ont peu de barbe; « plusieurs n'en ont point du tout, sans se l'être ar- « rachée. Lors de mon voyage en Daourie, j'avais « emmené avec moi un vieillard Tongouse et son fils. « Quoique âgé de soixante-dix ans, il était fort gai, « et avait la peau du visage aussi douce qu'un ado- « lescent. Leur chevelure est noire et longue; ils la « laissent pendre naturellement autour de la tête, à « une longueur uniforme. Ils conservent une houppe « de cheveux, plus longue sur le sommet de la tête, « et en forment une tresse pour y attacher leur arc, « et le tenir à sec, lorsqu'ils sont obligés, dans leurs « voyages ou à la chasse, de traverser une rivière « profonde à la nage. »

Les Tongouses-Mantchoux qui sont établis en Chine depuis près de deux siècles conservent encore beaucoup du caractère physique des Tongouses nomades; mais ce caractère paraît en général tendre à s'effacer,

et il est très commun de trouver à des individus appartenant à cette race un type de physionomie tout différent. C'est une remarque que fait sir John Barrow, dans sa description des Mantchoux de la Chine.

« Nous avons observé, dit-il, plusieurs individus, hommes et femmes, qui avaient la peau très blanche et le teint très fleuri; quelques-uns avaient les yeux d'un bleu clair, le nez droit et aquilin, les cheveux bruns; les hommes avaient la barbe très forte et très touffue, et ressemblaient beaucoup plus à des Grecs qu'à des Tartares. »

1. *De la race Bhotiyah.*

Les Bhotiyahs sont les peuples, souvent désignés sous le nom de Tartares, qui habitent une grande partie du Thibet et de la chaîne de l'Himalaya, particulièrement le Bhutan ou Boutan, auquel ils ont donné leur nom. On les dépeint comme ayant au plus haut degré la physionomie Tartare ou Mongole; mais en vigueur corporelle et en stature, ils sont, suivant M. Turner, très supérieurs aux nations dont nous venons de parler. Ils sont Boudhistes, et ont des coutumes qui leur sont propres, particulièrement en ce qui a rapport à leurs mariages : ainsi une femme est, en général, l'épouse de toute une famille de frères. Il paraît que sous le point de vue physique, cette coutume si étrange est moins préjudiciable que l'autre sorte de polygamie.

La langue des Bhotiyahs est une langue propre qui se rapproche d'ailleurs beaucoup du chinois et d'autres langues monosyllabiques. On conserve dans

les monastères du Thibet des masses de livres écrits dans cette langue.

SECTION XXI.

DES ICHTHYOPHAGES DE L'ASIE SEPTENTRIONALE, OU DES HABITANS DES BORDS DE LA MER GLACIALE.

Au-delà de la région centrale habitée par les cinq grandes races nomades que nous venons de décrire, il y a diverses tribus répandues sur les contrées basses de l'Asie septentrionale, et dans les plaines glacées que traversent les rivières de la Sibérie et que borne la mer Glaciale. Ces tribus errent de place en place avec leurs troupeaux de rennes, se nourrissant en partie de la chair et du lait de ces animaux, en partie des produits de la pêche et de la chasse. On peut considérer ces peuples comme appartenant à la même grande famille que les nations Tartares, auxquelles ils ressemblent, particulièrement par la forme du crâne; mais ils en diffèrent sous d'autres rapports, tandis qu'ils ont entre eux une telle ressemblance, qu'on peut les considérer comme constituant un groupe particulier, ou une subdivision de la famille humaine. Je les distinguerai ici par le nom d'Ichthyophages ou tribus de pêcheurs, ce qui exprime leurs habitudes et leurs moyens d'existence.

1. *Les Namollos.*

De ces diverses tribus, celle qui occupe les contrées les plus lointaines est la tribu des Namollos (1), éta-

(1) *Voyage autour du monde*, par F. Lutké, tome III, contenant les travaux de messieurs les naturalistes, par Alex. Postels.

blie sur la côte nord-ouest de l'Asie, depuis la baie de Koulioutschinskoi, jusqu'à la rivière Anadyr. Les Namollos habitent des villages fort éloignés les uns des autres et se nourrissent de la chair des veaux marins qu'ils tuent, des cadavres de baleines rejetés sur le rivage et des autres dons de la mer. C'est une race tranquille et timide. Ils sont d'une taille au-dessous de la moyenne, et ont le visage aplati avec les pommettes saillantes; leurs yeux sont petits, mais en général ne sont pas bridés et obliques comme ceux des Mongols ou des Tartares. Les femmes et les enfans ont le visage tellement plat, que leur nez est à peine visible.

Les Namollos peuvent converser avec le peuple de Kadjak, et parlent de fait un dialecte de la langue des Esquimaux américains. C'est une tribu de la race qui habite les îles des Renards ou îles Aleutiennes, îles qui forment dans l'Océan une longue chaîne à l'ouest du détroit de Behring. D'après le peu de données que nous avons jusqu'à présent, il est difficile de déterminer d'une manière positive le pays d'où cette race est originaire, de savoir si c'est de l'extrémité nord-est de l'ancien continent qu'elle est partie d'abord pour passer en Amérique, ou si elle a suivi une marche opposée et est venue du Nouveau-Monde dans l'Asie boréale? Comme les Skrellings ou Esquimaux du Groenland n'étaient pas encore dans ce pays à l'époque où les hommes du nord y établirent leurs premières colonies, on peut supposer que la race vient de l'ouest, puisque c'est seulement dans les temps historiques qu'elle est arrivée dans la partie la

plus orientale des pays qu'elle occupe, dans la partie qui la rapproche le plus de l'Europe.

Les Namollos, il faut le remarquer aussi, ressemblent à beaucoup d'égards à leurs voisins les Tscha-uk-thu, appelés communément Tschuk-tschi; les rapports sont si grands, que souvent on les confond avec ces derniers et qu'on en parle comme d'un même peuple, car les uns et les autres ont été compris jusqu'à présent sous le nom de Tschuk-tschi. (1)

Lorsque je parlerai des races américaines, je décrirai les Esquimaux, qui sont très proches parens des Namollos, et qui en sont ou la souche originelle ou les descendans.

2. *Les Tscha-uk-thu ou Tschuk-tschis et les Koriaques.*

Les Tscha-uk-thuou Tschuk-tschis sont, ainsi que les Koriaques, des tribus d'une nation habitant l'extrémité nord-est de l'Asie. Les premiers sont les plus puissans et sont indépendans. Sauer nous dit que les Tschuk-tschis sont grands et forts, et qu'ils ont le plus profond mépris pour les petits hommes. Cochrane prétend que les Tschuk-tschis ne sont pas remarquablement grands, mais que leurs vêtemens, qu'ils entretiennent avec soin et qui sont d'une très grande ampleur, leur donnent un aspect presque gigantesque. Ils ont la peau blanche et en général le teint clair, mais la physionomie vulgaire, quoique

(1) Quelques écrivains désignent les Namollos sous le nom de Tschuk-tschis stationnaires ou pêcheurs, et souvent ils les confondent avec les Tschuk-tschis véritables, qui sont une branche des Koriaques. Les renseignemens les plus précis que nous ayons sur eux, se trouvent dans le *Voyage en Russie*, du capitaine Lutké.

assez mâle. Ils sont d'un caractère brutal et sauvage. Ils ne sont jamais malades, et atteignent à un âge très avancé. Le langage des Tschuk-tschis n'a aucune affinité avec les idiomes asiatiques, bien qu'il soit compris des Koriaques. Les traits des Tschuk-tschis, leurs mœurs, leurs coutumes, décèlent leur origine américaine : l'habitude de se raser la tête, de se peindre le corps, de porter de grands anneaux aux oreilles, leur manière de marcher en se balançant, leur port, remarquable par une certaine fierté, leur costume, leur genre de superstitions, en sont des preuves évidentes ; et il n'est pas moins vraisemblable que les Esquimaux et autres tribus américaines du pôle arctique en sont descendus, car plusieurs expressions de leurs langages sont identiques, et leur costume est parfaitement semblable.

Il paraît, d'après des renseignemens recueillis par Cochrane, que les Tschuk-tschis nomades ont des rapports fréquens avec les nations américaines, dont quelques-unes leur ressemblent beaucoup par le physique et les manières. Il y avait à la foire des Tschuk-tschis deux individus appartenant au continent américain, appelés Kargaules. « Ils avaient, dit notre auteur, beaucoup plus de ressemblance avec les Tschuk-tschis, quoiqu'ils fussent plus bruns de peau, qu'avec les habitans si laids des îles du détroit de Behring. »

3. *Les Kamtschadales.*

Les Kamtschatkans ou Kamtschadales, sont un peuple bien connu depuis long-temps des navigateurs



KAMTSCHADALE.

peuple bien connu depuis long-temps des navigateurs



KAMTSCHADALE.

de la mer Glaciale. Leur nation était fort nombreuse jusqu'au moment où elle fut presque entièrement détruite par la petite-vérole et autres maladies introduites par les Européens.

Ce peuple n'habite que la partie méridionale de la péninsule qui porte son nom; toute la portion septentrionale appartient aux Koriaques. Les Kamtschadales se donnent à eux-mêmes le nom d'Itelmans. Stoller, qui les a observés avec soin, a pensé qu'ils pourraient être d'origine Mongole; mais cette hypothèse n'est fondée que sur une ressemblance physique et est en contradiction avec les résultats auxquels conduit l'étude de leur langue. Il paraît bien qu'ils forment une race distincte, laquelle cependant se divise en quatre tribus dont le langage est assez différent pour qu'elles se comprennent à peine les unes les autres. Les Kamtschadales sont Chamanistes; ils sont sales et ont des habitudes grossières.

Les descriptions que nous avons des Kamtschadales nous les montrent comme des hommes de petite taille, ayant le teint basané, les cheveux noirs, peu de barbe, la figure large, le nez court et plat, les yeux petits et enfoncés, les sourcils minces, le ventre gros et les jambes grêles. C'est par toutes ces particularités qu'on leur a trouvé de la ressemblance avec les Mongols.

4. *Les Yukagres ou Yukagiris.*

Les Yukagres sont une autre race très peu connue qui vit à l'ouest des Koriaques. Ils habitent les côtes de la Sibérie orientale, au-delà du fleuve Lena, entre le

pays des Yakouts, celui des Tschuk-tschis, et près des rivières Indigirska, Yana et Kolyma. Leurs mœurs ressemblent à celles des Samoyèdes. Sauer nous en donne une courte description dans sa relation du voyage de Billings; dans le même ouvrage on trouve un copieux vocabulaire de leur langue, qui paraît être entièrement distincte de tous les idiomes voisins, et n'avoir même presque aucune affinité avec les autres dialectes connus.

En 1739, les Yukagres étaient fort nombreux. Les tribus de l'Omolen portaient le nom de Tsheltieres; celles de l'Alasey étaient appelées Onioki et celles de l'Anadyr et de l'Anani, *Tschuvantsis* et *Kudensis*. Aujourd'hui la race est presque détruite par suite des guerres qu'elle a eues avec les Tschuk-tschis et les Koriaques. Il y a eu autrefois sur les bords du Kolyma une nation nombreuse qui portait le nom de Konghinis; cette nation est tout-à-fait disparue, mais on trouve encore les ruines de ses villages, avec des haches et des flèches en pierre.

Les descendans des Yukagiris habitent les bords des deux rivières Aniny. Ils formaient jadis un peuple guerrier et formidable, et les Russes ont eu beaucoup de peine à les subjuguer. Il n'existe plus de Yukagres de race pure, mais la race mêlée qui a conservé leur nom passe aujourd'hui pour la plus belle race de la Sibérie; les hommes sont bien proportionnés et ont une physionomie mâle et ouverte; les femmes sont d'une grande beauté. Ceci d'ailleurs ne s'applique qu'aux métis chez lesquels c'est le sang Russe qui s'est mêlé au sang Yukagre. Cochrane nous assure

que les Yukagiris pur sang ont les traits Tartares et Asiatiques, ce qui signifie probablement que leur visage offre le type communément appelé type Mongol; il remarque que ces peuples ne diffèrent que très peu des Yakouts.

5. *Les Samoyèdes.*

Les Samoyèdes sont une race errante; ils habitent le grand promontoire septentrional de la côte de Sibérie, et sont répandus des deux côtés de ce promontoire, sur les bords de la mer Glaciale, où ils vivent principalement de leur pêche et de leur chasse. Ils sont divisés en tribus nombreuses, s'étendant, dit-on, depuis la Dwina dans le voisinage d'Archangel, où le Bruyn a trouvé quelques-unes de leurs hordes, jusqu'à la Léna, dans la Sibérie orientale; on prétend que leur nom, signifie « Mangeurs de Saumons. » On trouve ce nom dans les chroniques russes, dès l'année 1096; et Jean de Plan de Carpin en fait mention dans le récit de son voyage à la cour du grand Khan, au commencement du XIIIe siècle. Les Samoyèdes étaient à cette époque du nombre des sujets de l'empereur Mongol. Pallas nous apprend que les Samoyèdes de l'Obi (d'après lesquels probablement on peut se faire une idée de toute la race) diffèrent complétement de leurs voisins les Ostiaks, par le langage aussi bien que par les formes du corps et par les traits du visage. Il ajoute : « Les visages de ces derniers ressem-
« blent à ceux des Russes, et beaucoup plus encore
« à ceux des Finnois; tandis que les Samoyèdes ont

« beaucoup de ressemblance avec les Tongouses. « Ils ont le visage plat, rond et large, ce qui rend « les jeunes femmes fort agréables. Ils ont de larges lè- « vres retroussées, le nez large et ouvert, peu de barbe « et les cheveux noirs et rudes. La plupart sont plutôt « petits que de taille médiocre, mais bien proportion- « nés, plus trapus et plus gros que les Ostiaks. Ils « sont en revanche plus sauvages et plus remuans « que ce peuple. »

Nous donnons ici le portrait d'un Samoyède, dans

Fig. 63. — Samoyède.



lequel on retrouve les traits caractéristiques dans la largeur de la face, et l'ampleur des pommettes qui

occupent une partie du visage; mais, en somme, l'original de ce portrait doit être un bel échantillon de la race.

Les Samoyèdes se donnent à eux-mêmes le nom de Khasova, mais les Tongouses leur donnent celui de Jiandals. Strahlenberg fait remarquer que quelques traces de leur langue se retrouvent dans les parties méridionales de la Sibérie, près de Tomsk et de Krasnoiarsk, et Pallas a prouvé clairement que les Samoyèdes sont originaires des parties méridionales du pays qui avoisine le Yenisei et la chaîne du Sayan. Un grand nombre de faits, ainsi qu'il le remarque, prouvent que ces contrées étaient autrefois beaucoup plus peuplées qu'elles ne le sont maintenant, et on ne peut vraiment pas douter que les Samoyèdes n'y aient anciennement habité quand on voit que les Koibals, les Kamaches, les Motors, les Soiots et les Karakasses qui y demeurent encore, ont les mêmes caractères physiques que les Samoyèdes, et parlent la même langue. Les Samoyèdes eux-mêmes disent être venus des contrées de l'Est.

Il serait bien à désirer que nous eussions une description exacte de ces tribus du haut pays, et que nous pussions les comparer avec les Samoyèdes qui habitent les plaines voisines de la mer. Pallas dit qu'elles présentent les mêmes caractères physiques que les Tongouses. Klaproth a trouvé les mêmes hommes, sous le nom de Uriangchai, dans des provinces frontières soumises à la domination chinoise, sur la chaîne du Sayan, qui est le prolongement oriental de l'Altaï.

Les langues parlées par ces tribus (autant qu'on en peut juger par les mots qu'on en connaît) paraissent

avoir quelques rapports avec les dialectes de la race Ugrienne, et en avoir aussi avec ceux des nations qui habitent la chaîne du Caucase.

6. *Les Ainos et les Kuriles.*

La race insulaire qui habite la chaîne des îles Kuriles, ainsi que la partie de la côte Asiatique située à l'ouest de l'embouchure du grand fleuve Amour et de l'île de Jesso, diffère par ses caractères physiques des nations de la côte septentrionale. Sous le rapport du climat et la situation, ces îles diffèrent aussi beaucoup de la côte habitée par les Samoyèdes, et c'est peut-être à cela que tient la grande dissemblance des hommes des deux pays; car d'ailleurs, ainsi que l'a démontré Klaproth, le langage des Ainos a tant de rapports avec l'idiome des Samoyèdes et avec les dialectes de plusieurs tribus du Caucase, qu'il y a toute raison de supposer entre ces différentes races une très proche parenté.

La description la plus complète que nous ayons des Ainos, se trouve dans la relation du voyage de Krusenstern. La Pérouse et Broughton nous ont aussi fait connaître quelques-unes de leurs particularités, et tous ces témoignages, il faut le reconnaître, ne sont pas parfaitement d'accord entre eux. Voici ce qu'en dit Krusenstern :

« Les Ainos sont d'une taille au-dessous de la moyenne et qui, chez les plus grands, ne dépasse pas cinq pieds trois ou quatre pouces. Leur barbe est épaisse et fournie, ils ont les cheveux noirs et

plats, ordinairement fort en désordre. A la barbe près, ils ressemblent complétement aux Kamtschadales; leurs traits seulement sont beaucoup plus réguliers. Les femmes sont assez laides; leur couleur brune, leurs cheveux d'un noir foncé qu'elles ramènent sur le visage, leurs lèvres peintes en bleu, leurs mains tatouées, ne leur permettent aucune prétention à la beauté.» La Pérouse, d'un autre part, dit que les Ainos sont d'une race beaucoup plus belle que les Chinois, les Japonais et les Mantchoux, que leurs traits sont plus réguliers et plus approchant de ceux des Européens. Il ajoute : « Les habitans de la baie de Crillon étaient remarquablement beaux, et avaient les traits réguliers. » Dans un autre endroit il dit que ces hommes ont la peau aussi basanée que les Algériens. Broughton nous les peints d'une couleur légèrement cuivrée; suivant Krusenstern, au contraire, la teinte de leur peau serait presque noire.

Mais le plus remarquable des caractères physiques des Ainos, c'est l'extrême développement qu'offre chez eux le système pileux; ce fait est d'autant plus digne de fixer l'attention que chez les Asiatiques orientaux, en général, les poils sont peu abondans et la barbe presque nulle, tandis que les Ainos sont au contraire, les plus velus de tous les hommes. « Leur barbe, dit La Pérouse, tombe sur leur poitrine, et ils ont les bras, le cou, le dos couverts de poil. J'insiste sur cette particularité, ajoute-t-il, parce qu'elle se présente comme un caractère général, au lieu qu'en Europe où l'on trouverait bien quelques individus aussi velus, ces individus forment une exception au carac-

tère commun. » Broughton dit qu'ils ont le corps couvert presque partout de longs poils noirs, et qu'il a même observé cette particularité chez quelques jeunes enfans.

SECTION XXII.

RACES CHINOISES ET INDO-CHINOISES.

Les vastes régions du sud-est de l'Asie, qui s'étendent du côté de la mer, depuis le delta formé par le Gange et le Brahmapoutra, jusqu'à l'embouchure du Hoang-Ho ou rivière Jaune de la Chine, et même plus loin vers le nord jusqu'à celle de l'Amour ou Selinga, sont habitées par des races qui se ressemblent à tel point par les caractères physiques et moraux, et par le caractère général de leurs langues, qu'on ne peut s'empêcher de soupçonner qu'elles dérivent toutes d'une même souche. On dirait que, de même que les rivières qui naissent dans les hautes contrées de l'Asie centrale et vont, en s'écartant à mesure qu'elles arrivent dans des pays moins élevés, se jeter au loin dans l'Océan, ces nations seraient elles-mêmes arrivées dans les différens lieux qu'elles occupent à présent, en descendant à diverses époques de la partie sud-est du grand plateau central où l'on trouve encore aujourd'hui des tribus qui ont avec elles une ressemblance marquée, tant dans les traits que dans le langage.

Les Chinois.

Parmi les nations diverses dont nous venons de parler, la nation Chinoise a été, depuis des temps fort

reculés, la plus nombreuse et la plus puissante. Les Chinois, d'après le témoignage de leurs propres historiens, furent dans l'origine une petite horde de barbares errant dans le voisinage de la forêt de Shensi, au pied des hautes montagnes qui séparent le Thibet de la Chine. Sans demeures fixes, n'ayant que des peaux pour vêtemens, et ignorant jusqu'à l'usage du feu (ce qui, pour le remarquer en passant, n'a été reconnu vrai relativement à aucune peuplade, si barbare qu'elle fût), ne se nourrissant que de racines et d'insectes, plus misérables enfin que les Boschismans et les habitans de la Nouvelle-Hollande, ces hommes, s'il en fallait croire les récits par trop naïfs de leurs légendes sacrées, seraient arrivés, en suivant les sages conseils de leurs empereurs ou patriarches, à sortir graduellement de cet état de barbarie et à étendre, par des victoires répétées, leur domination sur cette multitude de petits états voisins dont l'ensemble compose aujourd'hui l'empire Chinois.

Au temps de Confucius, 550 ans avant Jésus-Christ, ils n'avaient pas conquis le pays qui est au nord du Yang-tsi-Kiang ou rivière de Nankin (1). L'empire Chinois fut fondé probablement par Shi-hoang-ti, qui vivait 250 ans avant notre ère (2). Il paraît que beaucoup des nations aborigènes de la

(1) *Description de la Chine*, par Duhalde; —*Réflexions sur les anciennes observations des Chinois, et sur l'état de leur empire dans les temps reculés*, par M. de Guignes fils, lues à l'Institut de France (*Ann. des Voyages*, de Malte-Brun, tome VIII.)

(2) Voyez l'*Esquisse de l'histoire de Chine*, par M. Davis, dans son excellent ouvrage sur les Chinois.

Chine habitent encore les montagnes de l'intérieur du pays. Nous n'avons sur ces tribus aucun renseignement; la seule chose que nous sachions, c'est que les Chinois les rangent parmi les nations barbares. On les appelle Miao, et Miao-tseu. Les Chinois proprement dits semblent cependant appartenir tous à une seule race qui s'est excessivement multipliée. Ils ne parlent du moins qu'une seule langue, qui a d'ailleurs des dialectes différens. (1)

Les Koraï ou Coréens.

Les Coréens, dans une classification fondée sur les affinités des langues, seraient rangés auprès des races Tartares, ou peut-être des races Sibériennes (2), plutôt qu'auprès des races Chinoises; mais ils sont sujets de la Chine et ressemblent aux Chinois par leurs caractères physiques. Les Coréens, à ce que l'on croit, tirent principalement leur origine d'un pays situé au nord de la province chinoise de Pé-ché-li; ils étaient depuis long-temps sujets des Japonais, lorsque les Chinois firent la conquête de leur pays. (3)

Les Chinois, les Coréens et les Japonais appartiennent au même type que les nations de la haute Asie ;

(1) Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, Paris, 1825, 2 vol. in-8;—*Mémoires sur l'état politique de la Chine*, 2300 *ans avant notre ère, selon le Chou-King*, par M. Kurz (nouv. Journal asiatique);— *Coup-d'œil hist. sur la Chine*, par le professeur Neumann à Munich.

(2) Klaproth, *Nouv. Journ. asiatique*, tome III; Siebold,— *Nachrichten über Kooraï.*

(3) Duhalde, Klaproth, Ritter's Erdkunde, 3, p. 386.

mais ce type semble chez eux s'être adouci et mitigé, et offrir de fréquentes déviations du caractère, qui, s'il en faut croire certains voyageurs, est presque uniforme chez les Mongols. Pallas nous apprend qu'à Maimatschin, sur les frontières septentrionales de l'empire Chinois, beaucoup de femmes ont le teint blanc, de beaux cheveux noirs et des traits agréables. Il ajoute que, conformément à l'idée que se font les Chinois de la beauté, les femmes les plus belles sont celles qui offrent le type Mantchou, c'est-à-dire qui ont une face large, des pommettes saillantes, un nez épaté et d'énormes oreilles, remarque qui semble indiquer que ces caractères ne sont pas, à beaucoup près, aussi généraux parmi les Chinois que parmi les Mantchoux. M. Abel Rémusat, qui avait des connaissances très étendues et très précises sur tout ce qui a rapport à la Chine, nous dit que dans les provinces du centre les femmes sont blanches et offrent les mêmes variétés de teint que l'on rencontre chez les femmes des parties centrales de l'Europe (1). Le missionnaire Gützlaff trouve que les habitans de Tientsin ressemblent plus aux Européens qu'à tous les Asiatiques qu'il a eu occasion de voir (et il paraît comprendre dans le nombre les naturels de plusieurs parties de l'archipel Indien). « Leurs yeux, dit-il, n'offrent qu'à un faible degré cette courbure en bas et en dedans, qui est si caractéristique de la physionomie chinoise. » Les femmes sont blanches et peuvent sortir à pied.

Le portrait que nous présentons ici peut donner

(1) Abel Rémusat, *Recherches sur les langues tartares*, Paris, 1820, in-4.

une assez bonne idée de la physionomie des Chinois en général :

Fig. 64. — Chinois.



Les traits principaux qui la caractérisent sont : la largeur et l'aplatissement de la région sous-orbitaire de la face, l'extension en dehors des os zygomatiques, et la position angulaire des yeux. Le caractère général de cette physionomie est bien rendu dans le passage suivant du docteur Siebold, qui se trouve dans ce qu'il a écrit sur la Corée.



CORÉENS

« L'ensemble de leurs traits porte, en général, le « caractère de la race Mongole : la largeur et la ru- « desse de la figure, la proéminence des pommettes, « le développement des mâchoires, la forme écrasée « de la racine nasale et les ailes élargies du nez, la « grandeur de la bouche, l'épaississement des lèvres, « l'apparente obliquité des yeux, la chevelure raide, « abondante, d'un noir brunâtre ou tirant sur le « roux, l'épaisseur des sourcils, la rareté de la barbe « et enfin un teint couleur de froment, rouge jaunâ- « tre, les font reconnaître au premier abord pour des « naturels du nord et de l'Asie. Ce type se retrouve chez « la plupart des Coréens que nous avons vus, et ils « conviennent eux-mêmes que c'est celui qui distin- « gue le mieux leur nation. »

Il y avait cependant chez d'autres individus de telles déviations de ce type qu'elles ont conduit le savant voyageur à soupçonner la co-existence dans ce pays de deux races qui se seraient mêlées. Il dit, relativement aux hommes appartenant au premier type qu'il a décrit : « Ils ont le nez écrasé près des canthus internes, « et terminé par de larges ailes; les yeux obliques, « les canthus internes très éloignés l'un de l'autre, et « les pommettes saillantes. Mais, ajoute-t-il, lorsque « la racine nasale est élevée, lorsque le dos du nez « se prolonge en ligne droite, la figure du Coréen se « rapproche déjà du type des peuples d'origine Cau- « casienne, et la conformation des yeux ressemble « davantage à celle des Européens : les pommettes « s'effacent alors, et le profil fortement dessiné, qui « devient plus apparent, contraste surtout avec celui

« des Mongols; à mesure que la physionomie se rap-
« proche de celle de la première des deux races Co-
« réennes, la barbe est plus légère; elle est plus
« épaisse chez les individus de la seconde; le sommet
« de la tête est moins aplati; le front, au lieu d'être
« renfoncé, offre des lignes droites et pures, et tout
« leur aspect physique révèle une noblesse qu'on est
« loin de trouver dans les traits grossiers des Mon-
« gols. »

La conjecture de Siebold, relativement à la co-existence de deux races dans ce pays, est non-seulement dénuée de fondemens, mais elle manque de vraisemblance; car il est reconnu que les caractères de nations croisées depuis long-temps, finissent par s'amalgamer et se confondre. Il n'y a aucune raison pour ne pas attribuer à une déviation spontanée les différences dont il est question. Nous avons vu que Barrow en a observé de tout-à-fait analogues chez les Mantchoux de la Chine; or, si dans chaque cas de ce genre nous voulons supposer que les diversités dans les caractères physiques sont dues à un croisement de races, il nous faudra admettre gratuitement l'existence de deux ou trois races dans chaque nation et presque dans chaque famille.

Les Japonais appartiennent au même type que les Chinois, et leur ressemblent à beaucoup d'égards. Ils doivent à la Chine leur civilisation, leur littérature, et au moins une de leurs religions populaires. La figure que nous reproduisons ici d'après l'ouvrage de Siebold, donnera une idée de ce qu'est en général la physionomie japonaise.

Fig. 65. — Ko-tsching-Dschang.



Le passage suivant, extrait du même ouvrage sur le Japon, nous fait connaître les variétés que le savant voyageur a eu occasion d'observer relativement à la couleur et aux traits du visage parmi les habitans de Kiu-Sin, une des grandes îles qui forment l'empire de Nippon ou du Japon. Nous devons faire remarquer que la couleur des cheveux est souvent brune ou rouge, bien qu'on ait donné les cheveux noirs comme un

caractère constant de la race à laquelle se rattachent les Japonais.

« La population du Fizen, comme celle de toute « l'île de Kiu-Sin, se divise en habitans des côtes de « l'intérieur et des villes, qui diffèrent entre eux par « l'aspect physique, la langue, les mœurs et le ca- « ractère. Les côtes et les îles innombrables qui les « avoisinent sont habitées par des pêcheurs et des « marins, hommes petits mais vigoureux, d'une cou- « leur plus foncée que celle des autres classes. La « chevelure, plus souvent noire que brun-rougeâtre, « est crépue chez quelques individus qui ont aussi « l'angle facial très prononcé, les lèvres gonflées, le « nez petit, légèrement aquilin et renfoncé à la ra- « cine. L'adresse, la persévérance, l'audace, une « franchise qui ne va jamais jusqu'à l'effronterie, « une bienveillance naturelle et une complaisance « qui touche à la soumission; tels sont les traits ca- « ractéristiques de ces habitans des côtes.

« Ceux de l'intérieur de Kiu-Sin, qui se vouent en « grande partie à l'agriculture, sont d'une race plus « grande, reconnaissable à sa figure large et aplatie, à « la proéminence des pommettes et la distance des can- « thus internes, à son nez gros et écrasé, à sa grande « bouche, à ses cheveux d'un brun foncé tirant sur « le brun rougeâtre, et à la couleur plus claire de sa « peau. Chez les cultivateurs qui journellement s'ex- « posent à l'air et au soleil, la peau devient rouge : les « femmes qui se préservent des influences atmosphé- « riques l'ont ordinairement blanche, et les joues des « jeunes filles brillent même d'un vif incarnat. »

Fig. 66. — Crâne Chinois.



Le profil d'un crâne chinois, que nous donnons ici, diffère très peu du type Européen. Le lecteur verra dans les planches III et IV le dessin exact de la tête osseuse d'un Chinois vue de face et de la même vue par la base. On y pourra remarquer la forme pyramidale du crâne fortement accusée, la rondeur de sa base, la grandeur du diamètre transversal comparativement au diamètre longitudinal, et enfin la largeur des os zygomatiques ainsi que l'arrondissement de leur contour. En comparant à ces figures celles de deux autres têtes qui se trouvent sur la même planche (la tête d'un Américain et la tête d'un naturel de l'Afrique australe), un observateur attentif sera nécessairement conduit à conclure qu'aucun des caractères dont nous venons de parler, ne peut être considéré comme spécifique. Quoique provenant, en effet, de races très différentes, et bien que deux d'entre eux, celui du Chinois et celui de l'Africain à cheveux laineux, appartiennent aux variétés que l'on regarde communément comme les plus divergentes de toutes celles qu'on connaît, ces trois crânes ont cependant, dans l'ensemble de leurs contours, une ressemblance extraordinaire.

Races de la Péninsule Indo-Chinoise.

La partie du continent Asiatique, qui en se prolongeant, constitue la Péninsule de l'Inde-au-delà

du Gange, est formée par diverses chaînes de montagnes qui se détachent de l'Himalaya pour se porter vers le sud, tandis que cette grande chaîne elle-même, poursuivant une direction un peu plus orientale, va se terminer près du golfe de Tonquin. Entre ces chaînes secondaires, et pourtant fort élevées, coulent des rivières considérables qui, naissant aussi de la chaîne principale, arrosent de longues vallées, où demeurent depuis long-temps plusieurs nations intéressantes à étudier. La langue que parlent ces nations, de même que leurs caractères physiques, donnent lieu de penser qu'elles sont issues, dans l'origine, du même pays que les Chinois. On doit les diviser cependant en deux classes, dont l'une comprend les habitans les plus anciens des parties méridionales de la Péninsule. Les peuples qui appartiennent à cette première classe, et qui, relativement à ceux de la seconde, peuvent être considérés comme aborigènes, habitent principalement aujourd'hui les sommets des montagnes de diverses parties de la Péninsule, et paraissent avoir été expulsés des terres basses et fertiles occupées maintenant par les peuples appartenant à l'autre classe. Ceux-ci sont plus civilisés, et sous le rapport des arts et de l'industrie, comme sous celui des mœurs et des usages, il tiennent de plus ou moins près aux Chinois; ils sont tous soumis au clergé Lamaïte, et suivent le culte de Bouddha ou de Fo, conformément au rite chinois. On les considère, dans les contrées qu'ils ont occupées, comme des colons Chinois, quoiqu'ils diffèrent par le langage du peuple de la Chine et doivent être considérés comme des nations distinctes. Il faut observer

que les langues parlées par les différentes races dans la Péninsule Indo-Chinoise, appartiennent toutes à un même groupe, au groupe des langues dites monosyllabiques.

A la seconde catégorie, c'est-à-dire à celle qui comprend les nations les plus civilisées, on doit rapporter 1° les nations de la race d'Anam, qui occupent les parties orientales de la Péninsule, la Cochinchine et le Tonquin; 2° les habitans du Lao ou Lia, et les T'hai ou Siamois (deux branches sorties originairement de la même souche), qui occupent les parties moyennes et centrales; 3° enfin les hommes de la race d'Arakan ou de Rukheng, les Birmans qui occupent les parties orientales et s'étendent jusqu'à la baie de Bengale.

La première catégorie, celle des nations aborigènes ou du moins très anciennement établies dans la Péninsule, comprend les Tchampas qui sont au sud du pays d'Anam; les Khomen ou habitans du Kambodje, au sud du pays de Lao, les Môn ou habitans du Pegu, au sud du pays Birman, enfin plusieurs autres races qui occupent des cantons montagneux de l'intérieur.

Dans cette énumération, j'ai omis à dessein les nations de la presqu'île Malaise, qui me paraissent, pour plusieurs motifs, devoir être considérées comme formant une classe distincte. J'aurai occasion de m'en occuper quand je traiterai des races insulaires, avec lesquelles leur histoire les lie beaucoup plus qu'avec les nations Indo-Chinoises. (1)

(1) *Researches into the Physical History of Mankind*, vol. IV.

La grande analogie que l'on aperçoit, tant pour la forme des mots que pour la construction grammaticale, entre ces langues, celle des Chinois et celle des Bhotiyas, est une forte présomption en faveur de l'identité d'origine de toutes ces nations, et s'il nous était permis de faire à cet égard une conjecture, nous dirions que toutes les nations qui habitent les régions basses du sud-est de l'Asie, à partir de l'embouchure de l'Amour ou au moins du Hoang-Ho, jusqu'au Brahmapoutra, sont issues de l'une des grandes races nomades de la Haute-Asie, probablement de la race Bhotiya, race qui occupe, comme il a été dit, le côté méridional du grand plateau central.

La meilleure description de ces nations est celle qu'en a faite M. Finlayson, voyageur philosophe et éclairé. Le résumé sommaire que nous allons donner de ses observations, s'applique à toutes les races que nous avons mentionnées ci-dessus, et aussi d'une manière générale aux Chinois, dans lesquels le savant voyageur voit les prototypes du groupe entier.

M. Finlayson commence par faire remarquer que les caractères physiques de ces diverses tribus sont loin d'être uniformes et constans. « On trouve, dit-il, dans chaque nation, une multitude d'individus dont les formes ont quelque chose de si indécis, qu'on ne peut les rapporter à aucun des types admis. » Après cette remarque, qui seule suffit pour écarter toute idée de l'existence de plusieurs races, il ajoute : « Pour le but que nous nous proposons en ce moment, nous devons considérer seulement les individus chez lesquels la forme particulière au groupe est le mieux caracté-

risée. Mais comme les différens traits dont se compose cette physionomie nationale ne se trouvent guère tous développés à un haut degré dans un même individu, c'est au moyen d'observations multipliées que nous pourrons arriver à nous faire une idée de la tendance prédominante.

« Chez toutes ces tribus, la stature est à-peu-près la même; les Chinois sont peut-être un peu plus grands que les autres, les Malais un peu plus petits; tous sont d'une taille moins élevée que les Européens. La taille moyenne pour les Siamois est de cinq pieds trois pouces (mesure anglaise). Chez les nations appartenant à ce groupe, la peau offre une teinte plus claire que chez la plupart des peuples de l'Inde-en-deçà-du-Gange; elle est presque constamment d'une couleur jaune, qui, dans les classes élevées, et particulièrement chez les femmes et les enfans, prend encore une nuance plus décidée par certains cosmétiques qui lui donnent pour ainsi dire la couleur de l'or. La peau est d'ailleurs remarquablement souple, douce et brillante.

« Il y a chez la race entière une disposition remarquable à l'obésité (1). Les sucs nutritifs ont une tendance à se porter vers la périphérie, d'où résulte l'accumulation, dans les mailles du tissu cellulaire, d'une quantité plus qu'ordinaire de matières adipeuses. Le système musculaire offre généralement une texture molle et lâche; il est très rare de lui trouver un grand développement ou de le voir se prononcer à l'extérieur par des contours arrêtés, comme cela a lieu dans les

(1) Dans un passage subséquent, il fait à cet égard une exception pour les Cochinchinois.

beaux types de la forme humaine. Chez les laboureurs et les ouvriers, surtout parmi les Chinois, les muscles deviennent parfois très volumineux, mais sans acquérir, pour l'ordinaire, la vigueur et l'élasticité que l'exercice développe dans les muscles des Européens. Au premier aspect, on croirait ces hommes plus forts qu'ils ne sont réellement; quoique plus petits que les Européens, ils ont souvent les membres aussi gros, particulièrement les cuisses. En général, ils sont ce qu'on peut appeler une race trapue.

« La face est remarquablement large et plate; les pommettes sont saillantes, larges, développées sur les côtés, et à contours arrondis; l'espace intersurcilier est plat et plus large que dans le commun des hommes; les yeux sont généralement petits, chez toutes les nations Indo-Chinoises, comme aussi chez les Malais; les bords libres des paupières sont peu écartés, mais, chez les Chinois surtout, ils se rencontrent sous un angle très aigu, et, du côté extérieur, ils forment une fente presque linéaire qui remonte vers les tempes; la mâchoire inférieure est forte et remarquablement développée dans la partie située au-dessous de l'arcade zygomatique, ce qui rend la face carrée; le nez est plutôt petit que plat, les ailes n'en étant pas extraordinairement distendues; chez les Malais, il est souvent élargi vers la pointe; la bouche est grande, et les lèvres sont épaisses; la barbe est remarquablement rare, et se réduit à quelques poils clairsemés; le front, quoique large d'un côté à l'autre, est en général très bas, et la naissance des cheveux est à une petite distance des sourcils. La tête a une forme particulière; le diamètre

antéro-postérieur étant beaucoup moins long que dans les autres races, la forme générale est presque cylindrique; le trou occipital est souvent placé tellement en arrière, que du sinciput à la nuque on descend pour ainsi dire en ligne droite. Le sommet de la tête est en général aplati. Les cheveux sont épais, rudes et plats; leur couleur est toujours noire. Les membres sont gros, courts et vigoureux, et les bras sont hors de proportion avec le tronc; parmi les Malais, surtout, les bras sont remarquablement longs. Le pied est communément petit, mais la main est plus grande que celle des habitans du Bengale; le tronc est carré, presque aussi large au-dessus des reins qu'à la hauteur des muscles pectoraux. Il y a sous ce rapport une différence très notable entre ces peuples et les Indiens, qui sont généralement remarquables par la finesse de leur taille à la ceinture. Le bassin est très large extérieurement, et il paraît que sa cavité est aussi plus grande que dans les autres races. (1) »

D'après cette description, il semblerait que la race serait, par sa structure, tout-à-fait propre aux exercices pénibles et laborieux; mais elle manque de l'énergie qu'on trouve dans les travailleurs Européens. Les diverses nations dont elle se compose ont la plupart une grande aptitude pour les arts mécaniques et une très notable patience pour l'exécution d'ouvrages délicats, et c'est par ce côté qu'elles sont remarquables beaucoup plus que par leur capacité intellectuelle; quelques-unes, cependant nous présentent une égale paresse de l'esprit et du corps.

(1) Finlayson's *Embassy to Siam and Hue*, p. 230.

SECTION XXIII.

DES RACES ABORIGÈNES DE L'INDE.

Je comprends sous cette dénomination un certain nombre de races diverses ou pour mieux dire de tribus qui, parlant des langues différentes et n'offrant d'ailleurs aucun signe manifeste d'affinités mutuelles, se trouvent dispersées dans diverses contrées de l'Inde. Toutes ces races sont distinctes des Indous, qui appartiennent à la souche Indo-Européenne ou Ariane, et elles étaient probablement répandues dans les contrées qu'elles habitent maintenant, quoique peut-être elles y fussent très clairsemées, long-temps avant que les ancêtres des Indous eussent traversé pour la première fois le fleuve Indus.

Leurs langues, d'après ce qu'on en connaît maintenant, ont un système de construction grammatical tout-à-fait différent du sanskrit et des langues de même famille. Plusieurs, comme le Tamoul, paraissent au contraire se rapprocher à cet égard des langues parlées par les nations tartares. Sous le rapport des caractères physiques, ces nations n'appartiennent pas toutes à un type unique. Quelques-unes ressemblent considérablement aux Indous, d'autres se rapprochent de la forme Indo-Chinoise. Faire une seule classe de nations qui se ressemblent aussi peu, c'est sans doute confesser l'imperfection de l'ethnologie; mais leur nombre est trop grand pour qu'on en fasse autant de classes distinctes, et on ne doit pas même le faire, puisqu'il est certain qu'on pourra les rame-

ner plus tard à un assez petit nombre de groupes; cette répartition d'ailleurs ne pourra être tentée avec quelque espoir de succès qu'après qu'on aura analysé et comparé leurs langues.

En attendant, et pour la commodité de l'étude, j'établirai maintenant les subdivisions suivantes:

1° Le groupe Cingalais, comprenant les Cingalais proprement dits, les Kandiens, les Vaidas, en un mot, tous les habitans de l'île de Ceylan qui n'appartiennent pas à la race Tamoule.

2° La race Tamoule qui habite une partie de l'île de Ceylan et est répandue dans la plus grande partie du Dekhan. Les Tamouls proprement dits occupent les parties méridionales de ce dernier pays; mais des peuples séparés d'eux par une assez grande distance, et qui parlent cependant des dialectes de la même langue, se trouvent jusque dans le voisinage des monts Vind'hya et du fleuve Nerboudda, qui forment la limite entre le Dekhan et l'Indoustan.

3° Différentes tribus des montagnes du Dekhan, sur lesquelles on n'a pu encore avoir assez de renseignemens pour déterminer si elles sont de la même souche que les Tamouls, ou si, étant tout-à-fait distinctes de ce peuple, elles n'auraient pas été repoussées par lui dans les gorges des montagnes.

4° Un grand nombre de petites tribus barbares situées sur les confins de la péninsule Indienne et de la péninsule Indo-Chinoise, c'est-à-dire dans des pays voisins du cours inférieur du grand fleuve Brahmapoutra. En voyant tant de tribus différentes situées tout près de cette grande voie de communication, et

considérant la ressemblance très marquée qu'elles ont pour la plupart avec les nations de la Haute-Asie, on est porté à supposer qu'à une époque très ancienne, elles sont descendues, en suivant le cours du fleuve, de pays situés au nord de l'Himalaya, et se sont établies soit dans la vallée même, soit dans des montagnes qui en sont peu distantes.

1. *La race Cingalaise.*

Les Cingalais habitent l'intérieur et la partie méridionale de la grande île de Ceylan, la Selendiva des anciens géographes, nommée aussi Taprobane, probablement de Tampabanni, un de ses noms indiens. La race Cingalaise occupe la moitié de l'île environ, depuis Chilaw jusqu'à Batticaloa. Le peuple que l'on désigne particulièrement sous le nom de Cingalais habite les parties du pays voisines de la côte méridionale. Dans l'intérieur, on trouve les Kandiens, sujets du roi de Kandi.

Il y a en outre, dans l'intérieur, une tribu sauvage qui habite les montagnes voisines de Batticaloa : c'est la tribu des Vaidas ou Vaddhas. Ces hommes vivent dans l'état de la plus complète barbarie, se nourrissant des fruits que la terre donne sans culture, et de la chair des animaux que le hasard fait tomber en leurs mains. On a supposé qu'ils appartenaient à une autre race que les Cingalais, et on a voulu voir en eux les restes de la race aborigène de l'île. Il se peut qu'ils soient au nombre des plus anciens habitans du pays, et même il est très probable qu'ils le sont en effet; mais

comme leur langue, ainsi que nous le savons depuis long-temps par Knox, est un dialecte de la langue que parlent les Cingalais, il y a tout lieu de présumer qu'ils sortent les uns et les autres d'une même souche, dont quelques branches se seront civilisées, tandis que d'autres seront demeurées dans leur état primitif de barbarie. Les Kandiens et les Cingalais se ressemblent par les mœurs, la langue et la religion, et il est évident qu'ils ne durent former dans l'origine qu'un seul peuple. Ils sont tous adorateurs de Bouddha, dont la religion fut introduite dans l'île de Ceylan quelques siècles avant l'ère chrétienne et établie par Asoka, roi de Magadha, qui régna sur une grande partie de l'Inde, très peu d'années après l'invasion d'Alexandre-le-Grand. Les Vaddhas, selon M. Cordiner, sont encore de la religion de Brahma, religion qui, avant l'introduction du Bouddhisme, était celle de toute l'île; le temple de Siva à Divinúr, près de l'extrémité méridionale de Ceylan, étant alors le terme du pélerinage qui aujourd'hui s'arrête à l'île de Ramisseram. Le brahmanisme est resté jusqu'à ce jour la religion des Tamouls ou Malabares qui habitent la partie septentrionale de l'île.

Voici la description que fait des Cingalais le docteur Davy, le plus moderne et le mieux informé de tous les écrivains qui ont parlé de l'île de Ceylan et de ses habitans :

« Les véritables Cingalais que l'on trouve dans l'intérieur, et ce ne sont que ceux-là que je décrirai, sont tout-à-fait Indiens, par la figure, le langage, les mœurs, les coutumes, la religion et le gouvernement.

« De même que les Indiens, les Cingalais ne diffèrent pas tant des Européens par les traits que par des caractères de moindre importance, tels que la couleur, la taille, les proportions du corps. La couleur de leur peau varie du brun clair au noir; celle de leurs yeux présente aussi des différences, mais moins marquées. Les cheveux et les yeux noirs sont les plus communs; les yeux châtains sont moins rares que les cheveux de même nuance; les yeux gris et les cheveux roux sont encore beaucoup plus rares. Pour la taille, les Cingalais de l'intérieur sont au-dessus des habitans des parties basses de l'île et de la plupart des habitans de la côte de Coromandel et du Malabar, mais au-dessous des Européens. La stature moyenne est chez eux d'environ cinq pieds quatre ou cinq pouces (mes. angl.). Ils sont bien faits, ont les os petits et les muscles bien dessinés. Ils sont vigoureux pour des Indiens, et ont généralement la poitrine très développée et de larges épaules, surtout les habitans du haut pays qui ont, comme presque tous les montagnards, les cuisses et les jambes un peu courtes, mais très fortes et très musculeuses. Leurs mains et leurs pieds sont communément très petits, et même si petits, comparativement aux nôtres, qu'ils nous paraissent disproportionnés. Leur crâne est généralement d'une bonne forme, peut-être un peu plus allongé que celui des Européens, ce qui, selon le docteur Spurzheim, est un caractère particulier aux Asiatiques. Leurs traits sont communément agréables et même parfois assez beaux. Leur physionomie est intelligente et ani-

mée. Ils ont reçu de la nature une abondance de cheveux qu'ils laissent croître à toute leur longueur. Ils en font de même pour leur barbe qui est très fournie, étant apparemment du nombre de ceux qui pensent que, loin de gâter le visage, la barbe l'embellit; et il est vrai que, dans beaucoup de cas, j'ai remarqué qu'elle donnait à la physionomie un air de dignité qui aurait assurément disparu avec l'usage du rasoir.

« Les femmes Cingalaises sont en général bien faites; elles ont bon air et on en trouve souvent qui peuvent passer pour belles. Les hommes de ce pays, grands connaisseurs en fait de beauté féminine, et qui ont des livres *ex professo* sur le sujet, avec des règles qui doivent guider dans ces sortes de jugemens, n'admettent point qu'une femme puisse passer pour une beauté accomplie, à moins qu'elle ne réunisse tous les caractères suivans que je vais rapporter tels qu'ils m'ont été énumérés par un dandy Kandien, très versé dans ces sortes de matières où l'on peut dire même qu'il avait une profonde érudition.

« Sa chevelure doit être fournie comme la queue du paon, assez longue pour atteindre jusqu'aux genoux, et se terminant en boucles gracieuses; ses sourcils doivent avoir la forme de l'arc-en-ciel; ses yeux, le bleu du saphir ou des pétales de la fleur du Manilla azurin; son nez doit être comme le bec d'un faucon; ses lèvres être rouges et brillantes comme le corail ou la jeune feuille de l'arbre de fer; ses dents petites, régulières, bien serrées entre elles et semblables aux boutons du jasmin; son cou doit être long et arrondi comme le Berrigodia; sa poi-

trine très développée, ses seins fermes et coniques comme le fruit jaune du cocotier, et sa taille assez fine pour qu'on puisse presque la saisir d'une main; ses hanches doivent être larges, ses membres arrondis et délicats vers les extrémités; la plante de ses pieds doit être plate; enfin la surface de tout le corps doit être douce, délicate, polie, à contours arrondis et ne présentant en aucun point de proéminence formée par la saillie des muscles ou des tendons. (1) »

Le docteur Davy, dans un autre ouvrage, nous donne, d'après ses propres observations, la description de trois individus appartenant à la race des Vaddahs ou Vaidas. (2)

« Ils faisaient partie d'une troupe assez considérable qui était venue à Kandi apporter un tribut de viande de cerf desséchée et de miel d'abeilles sauvages. Ils étaient entièrement nus, sauf un fragment d'étoffe qui leur ceignait les reins. Leurs cheveux et leur barbe, très longs et très mêlés, n'avaient été jamais, bien certainement, ni peignés, ni coupés; leurs yeux avaient de la vivacité, mais une vivacité inquiète et sauvage. Ils étaient bien faits et bien musclés sans être gros : c'était même surtout par ce qu'il y avait de grêle dans la forme de leurs membres, autant que par leur air hagard et l'apparence sauvage de toute leur personne, qu'ils se distinguaient des Kandiens. Nous sûmes d'eux-mêmes qu'ils venaient d'un pays voisin du lac de Birtenne, où ils vivent

(1) *Account of the Island of Ceylan*, par John Davy.

(2) *Physiological and anatomical researches*, par John Davy, Londres, 1839, vol. II.

du gibier qu'ils tuent à la chasse, de racines, de fruits sauvages et de quelques graines de végétaux qui croissent sans culture. Ils étaient profondément ignorans, ne pouvaient pas compter au-delà de cinq, et étaient presque complétement étrangers aux arts, même les plus simples. Bien qu'ils craignissent les démons, de même qu'ils craignent les bêtes féroces, ces hommes n'avaient aucune connaissance d'un être suprême et bienfaisant, et pas la moindre notion d'une vie future. Cependant ils se regardaient comme très civilisés, en se comparant aux tribus plus sauvages de Vaidas, qui ne quittent jamais leurs retraites dans les bois. Pour ces derniers, ils m'ont été dépeints par des Kandiens d'une province limitrophe, comme des hommes qui ne se nourrissent que de viande crue, qui vont entièrement nus, et qui, non-seulement n'ont aucune religion, mais n'ont pas même de superstitions; on me les représenta en un mot, comme des êtres qui vivent dans un état très peu différent de celui des brutes. »

On a souvent remarqué que les Albinos sont assez communs dans l'île de Ceylan. Le docteur Davy en parle lui-même, et je vais rapporter ici les observations qu'il a faites sur un de ces individus.

« L'Albinos que nous observâmes était une jeune fille de douze ans. En Angleterre et surtout en Norvège, on ne lui aurait rien trouvé d'extraordinaire; ses yeux étaient bleu clair et n'annonçaient pas une grande faiblesse; ses cheveux avaient la couleur qui va ordinairement avec ce genre d'yeux, et son teint était frais et presque rosé. Elle avait de très grandes

prétentions à la beauté, et n'était pas sans admirateurs parmi ses compatriotes. » Il est facile de concevoir qu'une variété accidentelle de ce genre ait pu se propager, et que la race blanche ait résulté d'une semblable variété. C'est l'opinion des Indiens, et il y a parmi eux une tradition ou une histoire où l'on nous assigne cette origine à nous autres Européens.

2. *La race Tamoule.*

Les Tamouls proprement dits habitent la partie septentrionale de l'île de Ceylan et le sud du Dekhan. Leur langue et leur race sont répandues dans ce dernier pays, sur toute la côte du Coromandel, depuis le cap Comorin en remontant au nord jusqu'à Pullicat, et sur la plus grande partie des provinces de Barahmahl, Salem et Coïmbatore. Vers l'ouest, ils confinent avec des populations qui parlent le Malaya'lma, et avec les Malabares qui de même que les habitans de la côte occidentale de la Péninsule, aussi loin que Tulava, parlent un dialecte de la même langue. Toutes ces nations peuvent être considérées comme appartenant à la nation Tamoule, en prenant ce mot dans un sens plus restreint et plus strict que celui où je l'ai employé précédemment en parlant de la *race* Tamoule.

Je rattache à la race Tamoule plusieurs autres grandes nations de l'Inde, dont les langues sont alliées de très près à celle que parlent les Tamouls proprement dits; ce sont, d'abord : les Télingas qui habitent la partie orientale du Dekhan (le royaume d'Andhra des auteurs sanskrits), et qui parlent la lan-

gue appelée Telinga ou Telugu. Les Karnates ou Canarais qui habitent le plateau situé au-delà des Gates dans l'intérieur de la Péninsule et dans la province de Mysore. Les habitans du pays de Tulava, dans la partie occidentale de la Péninsule, les Karnates dans sa partie moyenne et les Telingas dans sa partie orientale, sont les plus septentrionaux des peuples de race Tamoule. Les peuples situés encore plus au nord, d'un côté, les Mahrates, et de l'autre, les Uríyas ou habitans d'Oryssa, parlent des dialectes ou *bhâshâs* du sanskrit, et sont d'origine Indoue.

La littérature, les arts, la religion et la civilisation du Dekhan ont complétement le caractère Indou ou Brahmanique, et toutes les langues des nations Tamoules dont nous venons de faire mention, quoique offrant pour le fond des différences radicales avec le sanskrit, ont emprunté beaucoup à cette langue. Une question qui a été souvent agitée, c'est de savoir si les nations de la Péninsule avaient déjà une certaine culture qui leur fût propre, antérieurement à la domination des conquérans, c'est-à-dire des prêtres de l'Indoustan; quelques personnes supposent que jusqu'à cette époque elles n'étaient pas plus avancées que les tribus des montagnes et des forêts de l'intérieur, qui ont fui devant la civilisation et ont conservé dans les parties les plus inaccessibles du pays leur barbarie originelle. Les plus anciennes compositions poétiques dans la langue sanskrite représentent les habitans du Dekhan sous ce point de vue. Le fameux « Ramayana », le plus ancien poëme épique des Indous, et que l'on pense être antérieur de plusieurs siècles

à l'Iliade, a pour sujet une guerre soutenue par le héros Ráma, roi d'Oude dans le nord de l'Indoustan, contre Ravana, roi de Lankadwipa ou Ceylan, qui possédait une grande partie de la Péninsule. Dans cette région méridionale, le poème ne nous montre point d'hommes civilisés réunis dans des villes, ni même de sauvages habitant des forêts ou des cavernes, et il y place seulement quelques ermites, des singes, des ours, des vautours et des magiciens; le but des exploits de Ráma, en pénétrant dans ces solitudes, était de délivrer de saints pénitens des terreurs que leur causaient Ravana et ses géans, qui possédaient Ceylan et le Dekhan. A la tête de ces pénitens et pélerins, se trouvait Muni Agastya, le célèbre apôtre de la religion de Siva, dont les efforts furent secondés par Ráma et ses compagnons. A quelle époque les Brahmes et les guerriers Xatrias, qui les secondaient, réussirent-ils réellement à établir leur domination dans l'île de Ceylan? C'est ce qu'on ignore; mais ce doit être à une époque bien reculée, puisque le Bouddhisme qui, pendant plusieurs siècles, remplaça la religion des Vedas dans le Dekhan et enfin la remplaça dans l'île de Ceylan elle-même, fut établi dans ces contrées, ainsi qu'il a déjà été dit, par Asoka, prince que l'on sait avoir été contemporain du premier Antiochus.

Les personnes qui se sont le plus occupées de l'histoire de l'Inde croient cependant qu'il existait une certaine civilisation dans les contrées Tamoules, antérieurement à la conquête des Indous, et qu'on y connaissait même l'art de l'écriture; mais les sources de cette civilisation sont complétement inconnues, et

le caractère qu'elle avait ne peut être que matière à conjectures. Les relations commerciales avec l'occident ne commencèrent probablement qu'après la conquête Indoue. (1)

3. *Les Parbatíyas ou Montagnards, tribus sauvages de l'Inde.*

Le nom sanskrit de *Parbatíya* ou पर्व्वतीय, est employé pour désigner différentes races qui habitent les parties montagneuses de l'Inde septentrionale. Le nom signifie proprement montagnard ; mais, pris dans un sens plus étendu, il peut également être employé comme nom commun pour toutes les tribus qui vivent loin des villes et des pays civilisés, et qui mènent une vie sauvage au milieu des bois et des forêts ; en le prenant dans ce sens, on peut dire qu'il y a plusieurs races Parbatíyas dans différentes parties de l'Indoustan et du Dekhan. L'ethnologie est dans un état beaucoup trop imparfait pour qu'il soit possible aujourd'hui de déterminer les rapports que ces tribus peuvent avoir entre elles et avec les nations civilisées dans le voisinage desquelles elles se trouvent; il y a cependant quelque raison de croire que certaines races sauvages du Dekhan sont alliées aux tribus Tamoules, et on peut supposer que la plupart sont descendues de ces nations qui refusèrent de recevoir, des

(1) Parmi les objets qui furent d'abord échangés, le professeur Karl Ritter croit qu'un des premiers fut l'étain, et il est probable que dès le temps d'Homère les Grecs tiraient de l'Est ce métal. Le nom sanskrit de l'étain est *kastira*, dont les Grecs ont fait χασσίτερος : le métal avait son nom sanskrit dans l'Inde avant l'ère de Tooje.

apôtres de la religion Indienne une civilisation qui leur était apportée avec l'esclavage. Ces nations d'ailleurs se montrent dans les diverses parties de l'Inde, très différentes les unes des autres, par les mœurs et surtout par les caractères physiques; quelques-unes nous présentent des hommes vigoureux et ayant de belles formes, d'autres des hommes petits et mal faits. Dans beaucoup de cas, il est vrai, ces différences trouvent leur explication dans l'influence du climat et des circonstances locales.

Il faudrait des volumes pour écrire l'histoire de toutes ces nations. Pour le moment, je ne peux guère faire plus que d'en citer quelques-unes des plus importantes.

Il y a dans le Dekhan, trois régions qui sont peuplées principalement par des tribus aborigènes; ce sont, dans les parties centrales de la Péninsule, la chaîne du Vind'hya et les montagnes du Gondwana, et, dans sa partie méridionale, les Nilagiris, Nilgherries ou montagnes bleues. La chaîne du Vind'hia et les régions montagneuses, qui longent la rivière Nermadá, sont habitées par les Bhils, race sauvage et inculte qui paraît ne s'être guère modifiée par le voisinage des habitans de la plaine. Le major Tod suppose qu'ils sont originaires du Rajast'han et qu'ils ont été vaincus et réduits en esclavage, ou expulsés de leur pays natal par les Radjpoutes. La petite chaîne du Gondwana, a reçu son nom du peuple qui l'habite, des sauvages Gonds. Les Culi ou Coolies, se trouvent dans les parties hautes du Guzarate.

Dans les régions montueuses qui sont derrière

Orissa, et, plus loin au sud, dans les montagnes de Gumsúr ou Goumsor, il y a plusieurs tribus désignées sous les noms de Khonds et de l'K'oi-yati. Dans les petites montagnes du Sri-haricotta, on connaît les Yanadu-yatì. Enfin dans les Nilgheries, ou Montagnes Bleues qui forment la jonction des deux chaînes des Gates au point où elles convergent vers le sud, on trouve plusieurs races bien distinctes les unes des autres, qui sont désignées sous les noms de Tudas ou Thodaurs, de Buddagúrs et de Kothurs; elles diffèrent extrêmement entre elles par les caractères physiques et par les mœurs.

Dans le nord de l'Indoustan proprement dit, et vers sa partie orientale, les petites montagnes du Rajamahal, nous offrent encore un peuple remarquable. Les habitans de ces montagnes, distingués par des caractères physiques particuliers et des habitudes qui leur sont propres, ne paraissent pas être aussi sauvages que les Bhíls et les Gonds : ils ont une religion et une organisation cléricale qui semblent différer complétement de celles des Indous. Leur langue a, dit-on, de la ressemblance dans un certain nombre de mots avec le Tamoul, et elle en a évidemment avec les langues de quelques tribus établies au-delà du Brahmapoutra.

A ces différentes races barbares qui se trouvent dans les limites de l'Inde proprement dite, nous devons ajouter beaucoup de tribus qui habitent différens districts assez peu étendus situés dans la vallée du Brahmapoutra, dans les contrées voisines de l'embouchure et du cours inférieur de ce fleuve, et sur les bords du golfe du Bengale. Nous citerons entre autres

les Ahoms, les Garros, les Cachars, les Cossyahs, les Manipurs, les Miris, les Abors, les Kangtis et les Nagas ou Kukis. Il y a parmi ces races une grande diversité dans les caractères physiques : quelques-unes par la physionomie se rapprochent des Indous, d'autres ont plus de ressemblance avec les Bhotiyas. (1)

Si certains traits de ressemblance dans les caractères physiques, certaines analogies soupçonnées plutôt que constatées entre des langues encore mal connues, pouvaient servir de base à des conjectures sur la route que durent suivre les races par lesquelles l'Inde fut d'abord peuplée, et sur les points du globe d'où elles étaient parties, nous dirions que, de même que les nations chinoises sont descendues des montagnes du Yunnan et du Laos, dans les provinces méridionales et dans les districts maritimes de l'Inde au-delà du Gange, en suivant le cours du Mekon, du Menam, du Saluen et de l'Irrawadi, de même les tribus Allophyliennes de l'Indoustan et du Dekhan, descendirent vraisemblablement des pays situés au nord-est par la vallée du Brahmapoutra; et arrivées près de la côte où elles ne rencontrèrent aucun obstacle à leur marche, elles se répandirent dans les plaines centrales de l'Indoustan, pénétrèrent dans les parties de la Péninsule situées en-deçà et au-delà des Gates, et arrivèrent enfin dans l'île de Ceylan. Elles occu-

(1) Le lecteur qui s'intéresserait à ce genre d'investigations, trouvera tout ce qu'il m'a été possible de recueillir pour l'éclaircissement de l'histoire de ces races, dans le quatrième vol. de mes *Researches into the Physical history of mankind.*

paient déjà probablement toutes ces contrées, lorsque les Indous, peuple d'origine Ariane ou Indo-Européenne, franchirent la barrière de l'Indus. Repoussées de l'Indoustan par les nouveaux conquérans, elles ne laissèrent dans le pays dont elles avaient eu long-temps la possession non contestée que quelques hordes barbares réfugiées dans les cantons montagneux de la frontière orientale. Dans le Dekhan, elles conservèrent beaucoup plus long-temps leur indépendance, et là, comme dans l'île de Ceylan, la population descend en grande partie de la souche aborigène.

SECTION XXIV.

RESTES DES NATIONS ABORIGÈNES DANS LES CANTONS MONTAGNEUX DE L'OUEST.

Nous avons vu que, dans les parties les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie, se trouvent encore les restes de populations qui devaient s'avancer beaucoup plus loin dans l'intérieur du continent, avant que les nations Indo-Européennes, parties des régions méridionales, n'eussent envahi leur territoire. Ces restes des anciens habitans ne sont pas les seuls que l'on connaisse, et nous avons maintenant à parler de ceux qui, au milieu de pays conquis depuis un temps immémorial par les races Ariane et Syro-Arabe, ont pu se conserver dans des régions montagneuses et de difficile accès. Ainsi la chaîne du Caucase renferme de nos jours plusieurs peuplades dont l'origine est inconnue et dont la langue toute par-

ticulière prouve qu'ils ne doivent avoir aucune affinité avec les habitans des pays voisins. Dans l'ouest de l'Europe, les Pyrénées et plusieurs parties de la chaîne des Alpes étaient habitées au commencement de l'ère chrétienne par des tribus, peut-être aborigènes, d'Ibériens, de Liguriens et de Rhétiens. De ces trois peuples, le premier a conservé jusqu'à ce jour, dans les montagnes situées entre la France et l'Espagne, sa langue propre qui paraît être l'unique reste d'une langue parlée anciennement dans une grande partie de l'Europe occidentale, depuis la Sicile jusqu'aux colonnes d'Hercule. Enfin, dans le nord de l'Afrique, ainsi que dans la chaîne de l'Atlas et dans d'autres cantons de l'intérieur, on trouve encore des restes de l'ancien peuple Libyen. La race Libyenne occupait la côte méridionale de la Méditerranée, et, conjointement avec les tribus Ibériennes, elle avait peuplé plusieurs des îles de cette mer. Ce fut dans les contrées occupées par ces races que les Phéniciens fondèrent des colonies et répandirent au loin la langue syro-arabe. Au temps de Massinissa et de Jugurtha, comme nous l'apprenons par les recherches de Gesenius, la langue des Phéniciens était déjà la langue des nations civilisées de l'Afrique; plus tard par suite de l'invasion arabe, les Libyens aborigènes furent complétement repoussés et obligés de chercher un refuge dans les déserts et dans les montagnes de l'intérieur.

Je consacrerai un chapitre de cet ouvrage à dire quelque chose de l'histoire de ces différentes nations qui toutes ont dû à des circonstances semblables

d'échapper à une extinction complète; d'ailleurs, en les rapprochant ainsi je suis loin de vouloir faire entendre qu'elles aient entre elles des rapports de parenté. Je ne serais pas cependant, il est bon de le remarquer, le premier à faire une pareille conjecture : ainsi, on a supposé, d'après l'identité du nom, que les Ibères du pied du mont Caucase pouvaient être la souche d'où étaient sortis les Ibériens de l'ancienne Espagne; mais les différences radicales qui existent entre ces nations, sous le rapport de la langue et des mœurs, ne permettent pas de s'arrêter un moment à une pareille hypothèse. Une autre conjecture tout aussi peu fondée et qui n'est pourtant complétement rejetée que depuis peu de temps, faisait venir d'Afrique les premiers habitans de la Péninsule, et les supposait alliés du peuple qui habite le mont Atlas; jamais les recherches philologiques (1) n'ont pu donner à cette supposition le moindre degré de vraisemblance.

1. *Nations Caucasiennes.*

La haute chaîne du Caucase qui, à diverses époques, a opposé aux barbares du Nord un rempart, et a protégé ainsi contre leurs invasions les habitans plus civilisés et plus efféminés du sud de l'Asie, renferme des lieux d'un accès très difficile et qui peuvent être facilement défendus contre de puissantes armées d'invasion. Dans ces cantons, plusieurs tribus à demi barbares maintinrent leur indépendance contre les efforts

(1) Cette opinion a été soutenue par Jezreel Jones, auteur d'une dissertation, insérée dans l'*Oratio Dominica* de Chamberlayne.

des Grecs, des Romains, des Mongols, des Turcs, et encore aujourd'hui elles ne sont qu'imparfaitement subjuguées par les armes de la Russie. Les habitans de cette région appartiennent à des races anciennes, et diffèrent de toutes les autres nations par le langage aussi bien que par les mœurs; plusieurs même à cet égard diffèrent beaucoup entre elles (1). Nous devons pourtant faire une exception pour les Ossètes ou Ossetines, peuples qui parlent un dialecte de la souche Ariane ou Indo-Européenne, et qu'on suppose être les restes des Germains Alains. Ils demeurent près des sources du fleuve Terek, et on suppose qu'ils sont au nombre de quarante mille âmes.

Il y a aussi une exception à faire pour les tribus Basianes qui, avec les Chumyks, vivent dans l'intérieur du Caucase. Celles-ci, de même que quelques tribus Turcomanes établies entre le Kuma et le Terek, sont d'origine Turque.

Des recherches faites avec beaucoup de soin et d'intelligence sur l'histoire et sur les langues des peuples du Caucase, ont conduit à reconnaître que les habitans primitifs ou aborigènes de cette région montagneuse appartiennent à quatre familles distinctes, dont chacune compte plusieurs tribus lesquelles ne se

(1) Il faut remarquer qu'il y a de fortes indications d'une ancienne connexion plus ou moins intime entre quelques langues du Caucase et les dialectes de la Sibérie septentrionale. C'est un sujet dont on s'occupe maintenant, et sur lequel nous trouverons vraisemblablement des renseignemens satisfaisans dans le troisième volume impatiemment attendu du savant ouvrage de Muller sur la race Ugrienne. La langue géorgienne a été aussi depuis quelque temps considérée comme pouvant être, jusqu'à un certain point, ramenée aux langues de la famille Indo-Européenne.

comprennent pas toujours entre elles. Ces quatre races peuvent être, et sont communément distinguées par des dénominations relatives à leur situation locale; on a donc les Caucasiens occidentaux, ceux du centre, les Caucasiens orientaux et les méridionaux. Dans cette dernière division se trouvent compris les Géorgiens, dont les principaux centres d'habitation étaient sur le fleuve Kúr ou Cyrus. Je vais énumérer les tribus principales qui appartiennent à chacune de ces familles.

1. Le groupe des Caucasiens occidentaux se compose de deux nations que l'on a supposées long-temps devoir être distinctes, mais qui, d'après un examen attentif de leurs langues, et bien qu'elles diffèrent par les caractères physiques, ont été reconnues pour deux branches d'un même tronc. Ces nations sont les célèbres Circassiens et les Abassiens ou Abases.

Les Abases paraissent être établis très anciennement dans la partie nord-ouest de la chaîne du Caucase. Ce sont en général des hommes qui vivent des produits de leurs troupeaux et des produits de leurs brigandages. Ils se divisent en deux nations connues sous le nom de grands et de petits Abases.

Les caractères distinctifs des Abases sont, selon Klaproth, une tête comprimée latéralement, un visage étroit, très court dans sa partie inférieure, un nez proéminent, des cheveux d'un brun foncé.

Les Circassiens sont à l'est des Abases; ils habitent le pays compris entre le Caucase et le Kuban, et, plus loin à l'est, les provinces de la grande et de la petite Kabarda, sur le Terek. Les habitans de ces provinces sont aussi appelés Kabardines. Les Circassiens

se donnent à eux-mêmes le nom d'Adigi et ont reçu des Tartares celui de Tscherkesses, d'où est venu le nom sous lequel on les désigne en Europe. Les parties hautes de leur pays sont en général couvertes de forêts ; le climat en est froid.

Pallas nous dit que les Circassiens sont une race très belle : « Les hommes, surtout dans les classes élevées, sont presque tous d'une haute stature et taillés en Hercule, sans d'ailleurs avoir dans les formes rien de lourd et de grossier; ils sont étroits de ceinture, ils ont les pieds petits et ont dans les bras une force extraordinaire. Ils ont généralement la tournure martiale et le port vraiment romain. Les femmes Circassiennes ne sont pas toutes des beautés, mais elles ont généralement de belles formes, la peau blanche, des cheveux bruns ou noirs, et des traits réguliers. » Il ajoute : « J'ai rencontré un beaucoup plus grand nombre de beautés parmi les Circassiennes que parmi les femmes de tout autre pays non civilisé (1). » Suivant d'autres voyageurs, un mélange de rouge dans les cheveux est un trait caractéristique des Circassiens. Klaproth dit qu'ils ont les yeux et les cheveux bruns, la figure longue, mince, le nez droit et des formes élégantes (2). Reineggs refuse de reconnaître en eux cette prééminence qu'on leur accorde généralement pour la beauté des formes et du visage. « Je ne sais, dit-il, d'où est venu le préjugé en faveur des femmes de ce pays; je ne trouve rien qui le justifie : une jambe courte, un petit pied et des

(1) Pallas, *Voyages dans les provinces méridionales de l'Empire russe.*

(2) Klaproth, *Voyage dans les contrées Caucasiennes.*

cheveux d'un roux éclatant, voilà ce qui constitue une beauté Circassienne. »

2. Les Caucasiens du centre habitent le pays élevé qui domine la Kabarda et les cantons habités par les Circassiens; on les trouve près des sources du Terek et de quelques autres rivières qui descendent des régions supérieures du Caucase. Ce groupe comprend plusieurs tribus qui, d'ailleurs, paraissent être alliées de très près par le langage. Les principales sont celles des Mizjeghis, nom sous lequel, suivant Klaproth, se trouvent compris les Inguschis ou Ingousches et les Tschetschengis, aussi appelés Taschis. Ces derniers sont plus au sud et plus voisins de la Géorgie. Guldenstädt donne aux Inguschis le nom de Kistes ou Kistis.

3. Les Caucasiens orientaux, ou les Lesghis, habitent cette partie du pays que l'on a nommée d'après eux le Lesghistan. Guldenstädt les divise en sept tribus ou nations, dont l'une est celle des Avares, que l'on suppose être les restes du peuple qui autrefois s'est rendu si formidable sous ce nom.

4. Plusieurs nations qui habitent les chaînes méridionales du Caucase, appartiennent à la race Géorgienne ou Grusienne. Les Persans appellent leur pays Gúristan, d'après le fleuve Kúr, et de ce nom les Européens ont fait celui de Géorgien. Les Géorgiens proprement dits, sont les Kart'uhli, habitans du Kartuel et de l'Imeretie. L'ancienne langue géorgienne dans laquelle on a fait une version de l'Écriture sainte, est un dialecte du kartuel. Le dialecte parlé aujourd'hui dans cette province est le géorgien moderne.

Une seconde section de la race Géorgienne com-

prend les Mingreliens qui habitent l'ancienne Colchide, la Mingrelie actuelle, et le pays de Guriel ou Gourie sur les bords de la mer Noire. Les Souanes, peuplades de montagnards qui occupent les régions alpestres du midi du Caucase, forment dans cette race une troisième section. Une quatrième enfin est celle des Lazians ou Lazes, très connus dans le moyen âge comme une tribu barbare qui exerçait ses déprédations sur les côtes de l'Euxin et les étendait à l'ouest jusqu'à Trébizonde.

Les Géorgiens ont les traits et les formes des Européens. Reineggs dit que leurs femmes sont plus belles que les Circassiennes, mais qu'elles n'ont pas généralement la peau aussi blanche que ces dernières qui habitent une région plus élevée du Caucase.

2. *Habitans aborigènes des côtes et des îles de la Méditerranée.*

Si nous pouvons donner quelque crédit à d'obscures traditions puisées à différentes sources par les historiens et les géographes anciens, Thucydide, Strabon, Pline, etc., les îles et les deux côtes de la partie occidentale de la Méditerranée, étaient, à l'époque la plus ancienne à laquelle remonte l'histoire, occupées par des tribus de deux races différentes, les Libyens et les Ibériens qui souvent se trouvaient mêlés dans une même île ou s'en partageaient la possession.

1. La langue des anciens Ibériens s'est conservée jusqu'à nos jours dans celle que parlent les Biscayens en Espagne et les Basques en France, peuples qui oc-

cupent la région montagneuse située sur la limite des deux pays. Le nom national de ces hommes, celui qu'ils se donnent dans leur propre langue est celui d'Euskaldunes. Quant à leur langue même, ils l'appellent langue euskarienne ou euskara. Les Euskaldunes étaient anciennement divisés en un grand nombre de tribus, parmi lesquelles nous citerons seulement celles des *Vascones* et des *Varduli*, desquelles descendent les Euskaldunes modernes : ces tribus occupaient, en effet, le pays que possèdent aujourd'hui les hommes qui parlent euskara. C'est par erreur ou par vanité nationale qu'ils ont été désignés dans les temps modernes ou se sont désignés eux-mêmes sous le nom de Cantabres; car les Cantabres vivaient dans une partie de l'Espagne où l'on ne parle pas biscayen (1). Il a été prouvé que l'euskara est tout-à-fait distinct du celtique et des autres langues indo-européennes, et que dans sa construction il a beaucoup de traits de ressemblance avec les langues américaines : cependant cette analogie ne va pas jusqu'à être ce que nous avons appelé ailleurs une ressemblance de famille, c'est-à-dire, une de ces ressemblances qui sont l'indice d'une origine commune; d'ailleurs si l'on était tenté, pour le cas qui nous occupe, de tirer une pareille induction de rapports existant entre les langues, on trouverait des difficultés d'un autre ordre qui ne permettraient pas d'aller bien loin.

Les anciens Ibériens étaient arrivés de très bonne

(1) *Prüfung der Untersuchengen über die Urbewhoner Hispaniens*, von Wilhelm, von Humboldt, 4° Berlin.

heure à un certain état de civilisation, et possédaient l'usage des lettres; leur alphabet dérivé sans doute originairement de l'alphabet phénicien, ressemblait beaucoup à ceux de quelques-unes des anciennes nations Italiques. On ne les connaît d'abord dans l'histoire que comme habitans de la côte septentrionale et des îles de la Méditerranée. Les premiers habitans de la Sicile appartenaient à cette race, et les recherches de Guillaume de Humboldt semblent prouver que des traces de leur langue se peuvent encore retrouver dans une partie considérable de l'Italie, où peut-être ils précédèrent les nations Italiques de race Ariane. Les côtes de la Gaule, à l'ouest de l'embouchure du Rhône, étaient occupées par des Ibériens qui y vivaient conjointement avec les Liguriens, ce dernier peuple ayant seul la possession des cantons maritimes compris entre le Rhône et l'Italie : voilà du moins ce que nous apprend le périple de Scylax, que Niebuhr considère comme une compilation des notes recueillies par de très anciens navigateurs. On croit que les Liguriens vinrent du voisinage du fleuve Ligys ou Ligyros, que l'on suppose être la Loire, et qu'ils expulsèrent les Ibériens d'une partie de leur ancien territoire. Ces événemens furent probablement antérieurs à l'invasion des Celtes dans l'Europe occidentale. Les Celtes, qui étaient d'un naturel plus guerrier que les Ibériens, paraissent les avoir dépossédés d'une partie considérable de l'Espagne, car des traces de l'occupation celtique ont été reconnues par Humboldt dans les noms de villes et de populations de presque toute

la moitié occidentale de la Péninsule : cependant les Ibériens restèrent toujours en possession des Pyrénées. Les Ibériens étaient aussi du nombre des premiers habitans de la Corse, de la Sardaigne et des îles Baléares où ils portaient le nom de Balares. Il y avait plusieurs îles où se trouvaient à-la-fois des Ibériens et des Libyens.

Les populations qui, de nos jours, parlent dans les provinces espagnoles de la Biscaye et du Guipuzcoa, la langue *vascongada* ou *bascuence*, et dans les provinces Basques de France, le basque ou le dialecte labourdin, forment une race très intéressante et qui nous offre des traits particuliers de caractère et de mœurs; ces populations ont été tout récemment le sujet d'une description vive et animée dont je citerai ici quelques passages qui me semblent former une esquisse ethnographique (1) assez complète.

« Les Basques, tels qu'ils existent maintenant, hommes et femmes, ont dans leur extérieur un attrait que l'on ne trouve chez aucune autre race humaine. Les hommes, de taille moyenne, mais bien proportionnés, portent l'expression de la vigueur et de l'agilité; le proverbe, *courir comme un Basque*, est parfaitement juste. Leur costume léger, adapté à leur climat et à leurs mœurs, laisse apercevoir tous leurs mouvemens, naturellement plus gracieux que ceux d'aucun autre peuple. Une jaquette brune, négligemment jetée sur l'épaule gauche, un gilet rouge ouvert, une chemise toujours très propre, une culotte

(1) Extrait du voyage de Lunemann dans les Pyrénées (*Nouvelles Annales des voyages*, Paris, 1831.)

l'emporte sur la religion; cependant il ne connaît pas les vengeances de l'Espagnol et il est hospitalier comme lui. La profonde vénération avec laquelle les Basques parlent des morts est un trait caractéristique de la nation. C'est probablement à cette vénération que tiennent les marques d'une douleur outrée qu'ils donnaient autrefois lors du décès d'un parent; ils s'arrachaient les cheveux, ils se flagellaient; le gouvernement a défendu ces excès sous des peines sévères. Le Basque aime avec passion la petite guerre et les jeux où il peut déployer sa force et son adresse; il ne connaît d'autre patrie que ses montagnes, et aujourd'hui même il ne parle de la France que comme d'un pays étranger. Le Basque est probe dans le commerce, il ne montre point d'avidité et se contente d'un gain modéré; il a échappé dans sa solitude aux vices dont les peuples limitrophes sont d'ordinaire entachés. Il est fort rare que le pâtre des contrées les plus élevées descende de ses montagnes, et si cela arrive ce n'est que pour aller vendre une chèvre *à la ville*. Ainsi étranger à la culture intellectuelle et aux mœurs de notre siècle, il reste tout près de l'état primitif de nature, et il vit content dans son ignorance. Le cultivateur, plus aisé, fréquente les foires, et là il apprend un peu de français, il n'en rapporte point dans ses vallées les nouvelles mœurs et la politesse de ses voisins, mais il reçoit l'étranger qui vient le visiter dans sa demeure avec l'hospitalité et la franche bonhomie des anciens temps. »

2. Les anciens Libyens étaient maîtres de toute la côte septentrionale de l'Afrique depuis l'Égypte jus-

qu'au détroit, et, à partir de ce point, de toute la portion de la côte occidentale connue des Grecs et des Romains. Il paraît qu'ils étaient les seuls habitans de toute cette étendue de côtes jusqu'à l'époque où y arrivèrent les colonies Phéniciennes. Les Carthaginois ont été nommés : « *Tyrii bilingues,* » parce qu'ils parlaient également bien le libyen et le phénicien, c'est-à-dire le berbère et l'hébreu. Cette dernière langue cependant prit avec le temps une grande extension, et, comme nous le savons par Gesenius, devint dans toute l'Afrique septentrionale la langue des inscriptions. La langue libyenne s'est conservée chez les tribus grossières qui habitent le mont Atlas, et dans diverses provinces de l'intérieur. Dans le nord de l'Atlas, on appelle Berbères les hommes qui parlent cette langue; dans les provinces méridionales, ils portent le nom de Shulus ou Shelhas. Dans un canton montagneux qui dépend de Tunis, les Kabyles du mont Auress parlent le showiah qui est un autre dialecte de la même langue (1). Il est probable qu'on ne tardera pas à avoir sur le mécanisme de cette langue des notions plus satisfaisantes que celles qu'on possède aujourd'hui. Il paraît d'ailleurs qu'elle a dans son vocabulaire une partie qui lui est propre, et

(1) Le premier échantillon qu'on ait eu des dialectes berbères est un vocabulaire showiah imprimé dans le voyage de Shaw. Le berbère a été depuis étudié par M. Venture et par M. d'Avezac en France, par M. Hodgson et avec beaucoup de succès par M. Balliol qui a fait paraître dans le « *West of England Journal* » un excellent mémoire sur la construction grammaticale de cette langue. Ce travail qui est fait de main de maître et remarquable par sa lucidité, prouve que, quelque soit le *fond* de la langue, sa *forme* est une forme très ancienne des langues sémitiques ou syro-arabes souvent très différente de celle de l'arabe moderne.

est bien distincte, mais qu'elle a de plus un grand nombre de mots et de formes grammaticales syro-arabes, ce qui fait que dans sa structure et dans tout son système d'inflexions, elle a pris complétement le caractère des langues syro-arabes ou sémitiques. Le seul point maintenant indécis, c'est de savoir si cette langue était originairement syro-arabe, c'est-à-dire si l'on doit la considérer comme un rameau depuis long-temps séparé des souches orientales, sur lequel se serait enté plus tard un nombre considérable de mots particuliers, ou bien si l'on doit y voir un fond primitif, une langue plus grossière à laquelle sera venu se superposer ultérieurement le système grammatical des dialectes syro-arabes. C'est là un point sur lequel je ne me hasarderai pas à présenter d'opinion.

3. *Berbères de l'Atlas septentrional.*

On dit que les montagnes de l'Atlas sont occupées par plus de vingt nations différentes, constamment en guerre les unes contre les autres, tribu contre tribu, village contre village : des querelles héréditaires ne finissent que par l'extermination de familles entières. Les peuplades qui habitent les monts neigeux de l'Atlas vivent dans des cavernes depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril; leurs exploits ont été l'origine de traditions et de légendes qui remplissent de terreur les habitans des plaines. Toutes ces tribus sont très pauvres, et ce n'est guère que le butin qu'elles rapportent de leurs excursions qui peut leur procurer des moyens de subsistance. C'est une race très robuste et pleine d'activité.

1. Les Berbères du haut Atlas sont représentés par Lemprière, qui leur donne le nom de Brèbes, comme des hommes aux formes athlétiques, aux traits rudes, à la physionomie sévère; il ajoute qu'ils sont patiens, endurcis au travail et à la fatigue et peu enclins à s'éloigner du lieu de leur naissance. Ils se rasent le devant de la tête, mais ils laissent croître leurs cheveux depuis le sinciput jusqu'à la nuque.

Ils ont pour unique vêtement une tunique de laine sans manches, assujettie autour de la taille par une ceinture. Lemprière ajoute que ces peuples diffèrent complétement des Arabes et des Maures, et sont les habitans aborigènes du pays; ils ont leurs villages sur la montagne, où ils vivent, dans un état presque complet d'indépendance, des produits de leurs troupeaux et des produits de la chasse.

2. Les Shulus, qui sont les montagnards de l'Atlas septentrional, habitent des villages dont les maisons sont en pierre et en terre, et couvertes d'ardoise; quelquefois ils vivent sous des tentes ou même dans des cavernes. Ils sont principalement chasseurs, mais ils cultivent aussi la terre et élèvent des abeilles. Léon l'Africain les considère comme appartenant à la même race que les Berbères du nord de l'Atlas, et M. Venture nous apprend que leur langue à laquelle ils donnent le nom d'amazigh, ce qui veut dire la langue la plus noble, est de la même famille que la langue berbère. M. Jackson l'en croyait tout-à-fait différente, mais la justesse de l'opinion de M. Venture paraît bien établie par les preuves que le capitaine Washington a présentées dans le *journal de la Société géographique*

de Londres. Le capitaine Washington donne une liste de mots obtenus de la bouche d'un homme natif de Shelha, qui avait passé sa vie dans les montagnes de l'Atlas, et il la compare avec les listes formées par Venture et par quelques autres voyageurs.

3. Les Berbères des Régences de Tunis et d'Alger sont désignés par les habitans des villes sous le nom de Kabyles ou Kabaïles ; ils occupent toute la chaîne du petit Atlas. Les habitans de certaines parties de la montagne ont cependant des noms particuliers, tels que ceux de Beni-Sala ou Beni-Meissera, ce qui veut dire : « Enfans de Sala ou de Meissera. » Ils parlent la langue berbère qu'ils nomment showiah, et ceux de l'intérieur n'ont même aucune connaissance de l'arabe. Leurs habitations, sortes de huttes faites de branches d'arbres et couvertes d'argile, très semblables par conséquent aux *Magalia* des anciens Numides, sont dispersées en petits groupes sur les flancs de la montagne; les grains, les légumes et les divers produits qu'ils obtiennent de la culture du sol, sont conservés dans des *matmoures* ou excavations coniques pratiquées en terre. Ce sont les hommes les plus laborieux et les plus entreprenans des états Barbaresques. L'agriculture n'est pas leur seule industrie ; ils s'occupent encore avec succès de l'exploitation des mines que renferment leurs montagnes, et ils en tirent du plomb, du fer et du cuivre.

4. La nation des Touariks est partagée en un grand nombre de peuplades dont les caractères physiques varient avec les climats, et qui sont répandues dans toutes les parties habitables de l'immense plaine du

Sahara. Les Touariks ont été très bien décrits par Léon l'Africain qui avait visité tout leur pays, mais ils étaient à peine connus dans les deux siècles derniers, et leurs rapports de parenté avec les Berbères n'étaient pas mêmes soupçonnés jusqu'à l'époque du voyage de Hornemann, à qui l'on doit en quelque sorte la découverte de cette race répandue sur une si vaste étendue de pays. C'est à M. Marsden, d'ailleurs, que l'on doit la preuve de l'identité des Touariks et des Berbères. Il résulte des recherches de ces deux auteurs que les Touariks s'avancent à l'est jusqu'aux confins de l'Egypte. L'oasis d'Ammon est habitée par un peuple qui parle leur langue.

M. Rozet nous fait connaître dans les termes suivans, les caractères physiques des Berbères ou Kabyles de l'Algérie. « Les Berbères, dit-il, sont de taille moyenne; ils ont le teint brun, quelquefois noirâtre, les cheveux bruns et lisses, rarement blonds; ils sont tous maigres, mais extrêmement robustes et nerveux; leur corps grêle est très bien fait, et leur tournure a une élégance que l'on ne trouve plus que dans les statues antiques. Ils ont la tête plus ronde que les Arabes, les traits du visage plus courts, mais aussi bien prononcés; les beaux nez aquilins, si communs chez ceux-ci, sont rares chez les Berbères; l'expression de leur figure a quelque chose de sauvage et même de cruel; ils sont extrêmement actifs, et fort intelligens (1). »

Les Shuluhs des montagnes au-delà de Maroc, nous sont représentés par le capitaine Washington

(1) *Voyage dans la régence d'Alger*, Paris, 1833, 3 vol. in-8°, et atlas in-4°.

comme des hommes vifs, intelligens, bien faits, ayant des formes athlétiques, une taille peu élevée, un visage sans traits bien marqués, et un teint clair.

Nous devons encore citer ici une observation du docteur Shaw, concernant les Kabyles du pays de Tunis. « Les Kabyles, nous dit-il, sont généralement très basanés et ont les cheveux de couleur foncée; mais ceux qui habitent les montagnes d'Auress, ou le *mons Aurarius* des anciens, bien que parlant la même langue, ont la peau blanche, le visage coloré et les cheveux d'un blond jaunâtre. »

Des auteurs qui croient à la permanence des caractères physiques, au lieu de revenir de ce préjugé en présence d'un fait comme celui-ci, ont préféré supposer, contre toute vraisemblance, que les Berbères blonds du mont Auress sont les restes des Vandales vaincus par Bélisaire. Les Touariks sont blancs dans certaines contrées; ils sont noirs dans d'autres, mais sans avoir des traits de nègres.

L'extension de cette race dans toutes les îles Canaries est une découverte curieuse et intéressante des temps modernes.

Les îles Canaries et les mers voisines furent, pour le roi Juba, le sujet d'une exploration dont Pline nous a transmis les résultats, en reproduisant même textuellement à ce qu'il paraît, les descriptions de ce prince qui n'était pas seulement un hardi navigateur, mais encore un savant géographe.

Selon Juba, la première île, qui fut nommée Ombrion, ne présentait pas de vestiges d'habitation humaine: ce qu'elle avait de plus remarquable, c'était

un lac situé sur le haut d'une montagne; la seconde, dans laquelle on trouva les restes d'un édifice en pierre, fut appelée Junonia, et ce nom était aussi celui d'une petite île voisine; la suivante, nommée Capraria, abondait en très grands lézards; l'île de Nivaria (Ténériffe), qui avait reçu ce nom à cause de ses neiges, était un pays de brouillards; près de Nivaria se trouvait Canaria, ainsi nommée parce qu'il s'y trouvait des chiens de très haute taille, dont deux furent amenés à Juba: on y voyait des restes d'habitations. Toutes ces îles abondaient en fruits et en palmiers à dattes. Les bois étaient remplis d'oiseaux et de différentes sortes d'animaux.

Il paraîtrait, d'après cette description, que, du temps de Juba, les îles Canaries étaient, ou complétement désertes ou seulement habitées sur quelques points qui ne furent pas alors visités.

L'histoire moderne des Canaries commence avec la découverte qui en fut faite accidentellement entre l'année 1326 et l'année 1334 par suite du naufrage d'un vaisseau français. Depuis lors, ces îles furent le but de plusieurs expéditions de la part des Espagnols, qui n'y venaient que pour piller et pour y faire des esclaves; dans une de ces expéditions, le roi et la reine de Lancerote furent faits prisonniers avec soixante-dix des leurs. Au commencement du xv[e] siècle, un baron normand, Jean de Béthancourt, soumit plusieurs de ces îles, mais il se passa encore quatre-vingt-quinze ans avant que la conquête de Ténériffe fût complète, les habitans connus sous le nom de Guanches ayant opposé aux conquérans une hé-

roïque résistance. — Les meilleurs renseignemens que nous ayons sur ces Guanches se trouvent dans les relations de quelques anciens voyageurs, qui visitèrent les Canaries à l'époque où elles n'étaient encore que très incomplétement subjuguées.

La population de la grande Canarie s'élevait à 9,000 âmes, et celle de Ténériffe à 5,000. On raconte que les indigènes de cette dernière île étaient extrêmement grands et avaient même parfois des proportions gigantesques. C'était un peuple de mœurs simples, qui connaissait très peu d'arts, ignorait l'usage des métaux et se servait, dit-on, des cornes de bœuf pour labourer la terre. Ils croyaient à une vie future et adoraient un Etre suprême, qu'ils désignaient sous le nom d'Achuharahan, et qu'ils considéraient comme l'auteur et le conservateur de tout ce qui est bon et utile aux hommes. Ils croyaient aussi à un génie du mal qu'ils nommaient Guayotta; enfin ils admettaient un lieu de peines pour les méchans, et le plaçaient dans le cratère brûlant du pic de Teyde. Ils avaient des cérémonies pour sanctifier le mariage, et diverses pratiques liées à un système de dogmes moraux et politiques.

L'usage d'embaumer les corps et de les déposer dans les cavernes des montagnes, dans des espèces de catacombes, est le fait le plus curieux de l'histoire des Guanches; c'est au moins celui qui a le plus fixé l'attention. Les momies étaient placées debout et appuyées contre les parois de la grotte. Dans la main des chefs était un bâton de commandement et près d'eux était déposé un vase plein de lait. Nicol, voyageur anglais, dit avoir vu réunis en un même lieu trois cents de ces

cadavres dont la chair était desséchée et le corps aussi léger que du parchemin. On conta à Scorey que l'on avait trouvé dans le tombeau des rois de Guimar un squelette de quinze pieds de haut et dont les mâchoires étaient garnies de quatre-vingts dents. Depuis quelques années nous avons eu, par suite des recherches de Golberry, de Blumenbach et de Humboldt, des détails plus exacts sur ces momies et sur la manière dont on les préparait. Il paraît qu'on enduisait les corps avec une espèce de résine et qu'on les faisait sécher devant un petit feu ou seulement en les exposant au soleil. La dessiccation s'opérait si complétement que toutes ces momies étaient excessivement légères, et Blumenbach nous dit en posséder une qui, avec toutes ses bandelettes, ne pèse que sept livres et demie, ce qui est près d'un tiers de moins que le poids d'un squelette entier de même taille auquel l'on vient d'enlever la peau et les chairs. En ouvrant ces momies on trouve des débris de plantes aromatiques, au nombre desquelles est toujours dit-on, le *Chenopodium Ambrosioides*. Les corps sont ornés de bandelettes étroites auxquelles sont suspendus de petits vases en terre cuite.

M. Golberry nous a donné la description d'une momie qui est en sa possession, et qu'il a choisie dans un très grand nombre qui restaient encore de son temps dans les grottes de Ténériffe. Voici ce qu'il en dit : « Les cheveux étaient longs et noirs, la peau sèche et flexible, d'un brun foncé, le dos et la poitrine couverts de poil, les cavités pectorale et abdominale étaient remplies d'une espèce de graine qui

ressemblait à du riz, le corps était enveloppé de bandelettes de peau de chèvre. »

Blumenbach a cru découvrir quelque ressemblance dans le système d'ornemens des momies Guanches et celui des momies égyptiennes. On trouve dans les unes et les autres des colliers de corail, mais cela peut n'être qu'une ressemblance accidentelle, tandis que l'usage de la peau de chèvre en place d'étoffes tissées, la manière de remplir les corps et de les dessécher, et bien d'autres particularités encore, diffèrent essentiellement du procédé égyptien.

Les incisives des momies des deux nations sont usées de manière à représenter un cône tronqué. Cela peut venir de ce que ces deux peuples auraient fait usage de semblables alimens, de ce que tous les deux, par exemple, auraient eu l'habitude de manger des grains très durs.

Fig. 67. — Crâne d'un Guanche.



La figure que nous donnons en marge, et que nous reproduisons d'après une des planches de Blumenbach (1), suffit pour donner une idée assez juste de l'apparence des crânes de momies Guanches.

La langue que parlaient les anciens habitans des Canaries est perdue depuis long-temps; il ne nous en

(1) *Collectiones suæ craniorum, diversarum gentium illustrata,* Gottingue. 1808, pl. 42.

reste qu'un petit nombre de mots dont la conservation est due au hasard, mais qui suffisent pour nous porter à penser que cette nation, aujourd'hui complétement éteinte, appartenait à la race Atlantique. (1)

SECTION XXV.

DES RACES AFRICAINES QUI HABITENT LES CONTRÉES LIMITROPHES DE L'ÉGYPTE.

J'ai décrit, dans un des précédens chapitres, les anciens Egyptiens, et je vais maintenant passer rapidement en revue les races nombreuses qui, habitant de même des parties orientales de l'Afrique, présentent dans leurs caractères physiques quelques traits de ressemblance avec ce peuple célèbre. Plusieurs de ces races, il est vrai, se rapprochent d'une manière plus ou moins prononcée du type nègre, mais ne nous présentent pas certaines particularités d'organisation considérées comme caractéristiques de ce type qu'on ne voit atteindre son développement complet que dans les parties occidentales de l'Afrique intertropicale. En considérant successivement, et dans leur ordre de position géographique, les habitans des pays compris entre l'Égypte et la Sénégambie, nous verrons leurs caractères physiques se modifier, de manière à passer du type Égyptien au type nègre par

(1) M. Macedo de Lisbonne a soutenu dans un mémoire fort ingénieux qu'il a communiqué à la Société royale géographique de Londres, que la langue des Guanches était différente de celle des autres îles et différente aussi du dialecte berber. Ce sujet demande de plus amples éclaircissemens.

transitions graduées, sans qu'il y ait jamais saut brusque d'un terme à l'autre de cette série, sans qu'il y ait possibilité d'établir en un point une ligne de démarcation naturelle.

Nous avons donc ici l'exemple d'une famille de l'espèce humaine, dont le type caractéristique se transforme complétement, et par des degrés presque insensibles, sans que ce changement puisse être considéré comme le résultat d'un mélange qui aurait eu lieu, entre des races primitivement distinctes, sur les confins des pays échus jadis en partage à chacune d'elles. Une supposition semblable pouvait être faite il y a quelques années encore, et l'a été en effet assez souvent, car elle se présente d'abord à l'esprit comme offrant une explication simple du phénomène; mais les peuples intermédiaires ne sont point des métis, et ils n'ont aucun des caractères qui pourraient les faire regarder comme tels : ils ont chacun leurs traits distinctifs qui suffiraient, quand il n'y aurait pas la différence des langues, pour les faire reconnaître comme des races séparées et particulières, non moins distinctes des races nègres que ne le sont les races blanches elles-mêmes. Voilà ce qui résulte de recherches récentes faites sur les lieux par des personnes très versées dans l'histoire naturelle, dans la physiologie, dans l'anatomie comparée, et bien convaincues d'ailleurs de l'importance de pareilles investigations pour l'histoire physique de l'espèce humaine. Commencées par les savans qui accompagnaient l'armée française dans l'expédition d'Égypte, ces recherches ont été continuées depuis par divers voyageurs : je citerai en particulier,

comme fort étendues, celles de M. d'Abbadie, qui, au moment où j'écris, est engagé dans un second voyage en Abyssinie. Je suis heureux de pouvoir m'aider des distinctions judicieuses établies par cet habile observateur, dans la comparaison que je vais faire entre les peuples qui nous offrent les différens degrés de cette transformation par laquelle on passe d'un type à un autre. Je commencerai par les habitans à demi barbares des pays qui sont situés au-dessus de l'Égypte et s'étendent jusque vers les limites de l'Abyssinie.

Des nations Africaines qui habitent les pays situés entre l'Égypte et l'Abyssinie.

Les pays situés au-dessus de l'Egypte sont habités par deux races d'hommes qui se ressemblent par les caractères physiques, mais qui ont une langue et une origine différentes.

L'une est peut-être la race aborigène, et l'autre une race étrangère. Je les désignerai sous les noms de Nubiens orientaux ou Nubiens de la mer Rouge, et Nubiens du Nil ou Barabras. Tous ces différens peuples ont le teint d'un brun rougeâtre; quelquefois leur couleur se rapproche beaucoup du noir, mais ce noir est toujours très différent de la teinte d'ébène des nègres orientaux. Leur chevelure est épaisse, souvent frisée, et quelquefois même, dit-on, laineuse: cependant elle n'est pas tout-à-fait semblable à celle des nègres de Guinée.

1. Les Nubiens orientaux sont divisés en peuplades

errantes qui habitent le pays compris entre le Nil et la mer Rouge. La portion septentrionale de cette race est composée des Ababdehs qui, dans le désert de l'est, s'avancent au nord jusqu'à Cosseïr, et qui, vers le parallèle de Deir, confinent avec les Bicharyehs ou Bishari. Les Bicharyehs s'étendent à partir de là jusqu'aux frontières de l'Abyssinie, mais ils sont surtout nombreux vers le mont Offa qui est à quinze journées de marche d'Assouan. Les Hadharebs sont encore plus au sud et vont jusqu'à Souakin, sur la mer Rouge : les Souakinis eux-mêmes appartiennent à cette race. Macrizy parle de ces nations comme étant pour la plupart chrétiennes à l'époque où il écrit. Ils les désigne sous le nom de Bejawy ou Bejas. On dit qu'avant la dévastation de l'Afrique septentrionale par les apôtres de l'Islamisme, leur pays renfermait beaucoup d'églises et d'établissemens religieux. Les Bedjahs paraissent être les descendans du peuple connu dans l'antiquité sous le nom de Blemmyes, et dont Strabon, ainsi que d'autres auteurs, parle comme d'un peuple très puissant de la vallée du Nil. Etant pour les gouverneurs romains de l'Egypte des voisins incommodes, ils furent chassés de leur pays par Dioclétien, qui y amena pour les remplacer les Nobates de Libye. Ceux-ci sont très probablement les Barabras, qui habitent maintenant la vallée du Nil.

Les Bicharyehs sont extrêmement sauvages et inhospitaliers; on prétend qu'ils boivent le sang chaud d'animaux encore vivans : ils sont pour la plupart nomades, et se nourrissent de la chair ou du lait de leurs troupeaux.

Les caractères physiques de cette race ont été donnés par plusieurs voyageurs qui ont visité quelques-unes des tribus dont elle se compose. Nous citerons entre autres MM. Salt, Burckhardt, Dubois-Aymé, Belzoni et Wilkinson. Quant à leur histoire, les renseignemens qui s'y rapportent et qui se trouvaient épars dans différens ouvrages ont été réunis avec soin par M. Quatremère et par le savant professeur Ritter. Tous les écrivains s'accordent à nous les repré-

Fig. 68. — Chef Souakini.



senter comme de beaux hommes, ayant des traits réguliers, des yeux grands et expressifs, et une taille svelte

et élégante. Leur teint est d'un brun très sombre, ou, pour en donner une plus juste idée, il a une couleur foncée de chocolat. Belzoni, dans sa description des Ababdehs, dit qu'ils ont les cheveux très crêpus. « Leur coiffure, ajoute-t-il, est très curieuse. Ceux dont les cheveux sont assez longs pour descendre plus bas que l'oreille les laissent pendre en mêches droites, terminées chacune par une boucle. Cette chevelure est imprégnée de graisse, et si bien brouillée qu'il serait difficile d'y faire pénétrer un peigne; mais ces hommes se garderaient d'ailleurs d'y toucher, et afin de ne pas déranger leur coiffure, ils ont un morceau de bois de la forme d'une aiguille d'emballeur, dont ils se servent pour se gratter la tête. » Le portrait d'un Souakini que nous donnons (fig. 68) offre un exemple de ce genre de coiffure, en même temps qu'un bon spécimen de la physionomie de ces hommes.

La description la plus complète que nous ayons des Ababdehs, est celle qu'a donnée M. d'Abbadie. Il dit que les tribus des environs de Cosseïr ont les cheveux crêpus, longs de sept ou huit centimètres. Il remarque que les cheveux des hommes de ces tribus sont arrangés d'une façon toute particulière, ce qui leur donne une étrange apparence. Leurs lèvres ne sont pas épaisses. « Leur nez est un peu gros dans le bas, et se rapproche du type Cophte; leur teint est presque noir. »

Nubiens du Nil ou Barabras.

Les Barabras sont bien connus en Egypte, où ils arrivent du haut de la vallée du Nil pour chercher du

travail. Ils habitent la partie de la vallée comprise entre la frontière sud de l'Egypte et le Sennaar. Ils se donnent le nom de Barabras : les Arabes les appellent Nubas. C'est un peuple bien distinct des Arabes et de toutes les nations voisines; il habite sur les bords du Nil, et, partout où il trouve un sol propice, il plante des dattiers, établit des norrias pour les irrigations, et sème du dhourra et diverses plantes légumineuses. Au Caire, où il se trouve un grand nombre d'individus de cette race, ils sont estimés pour leur probité.

D'après ce qu'on a pu savoir de leur histoire, les Barabras paraissent, ainsi que nous l'avons déjà dit, être les descendans de ces Nobates qui, il y a quinze siècles, furent amenés d'une oasis de l'ouest, par ordre de Dioclétien, pour habiter la vallée du Nil. Ils furent un peu plus tard convertis au christianisme, tel qu'il existait dans ces contrées, mais maintenant ils professent l'islamisme.

Blumembach fut vivement frappé de la ressemblance des Barabras avec les peintures de l'antique Égypte. Sous le rapport des caractères physiques, ils ont en effet quelque analogie avec les Egyptiens : comme eux, ils ont la peau d'un noir rougeâtre, mais d'une teinte beaucoup plus foncée; chez les uns et chez les autres la teinte est sujette à varier d'intensité. Brown, auteur très exact, nous apprend que les habitans de l'île d'Eléphantine ont la peau noire, tandis que ceux de l'île Açouan, qui est en face, ont la peau rouge et les traits des Nubiens ou Barabras. Dans un mémoire sur cette dernière race, qui fait partie de la « Description de l'Egypte, » on parle des

Barabras comme étant d'une couleur acajou foncé. « Ils se prévalent de cette nuance, dit l'auteur du « Mémoire, pour se ranger parmi les blancs.... Leur « peau est d'un tissu extrêmement fin, sa couleur ne « produit pas un effet désagréable; la nuance rouge « qui y est mêlée leur donne un air de santé et de « vie... Ils diffèrent des Nègres par leurs cheveux, « qui sont longs et légèrement crépus sans être lai- « neux... Chez quelques enfans, on voit des touffes « de cheveux noirs mêlées à des touffes blondes. » Leur nuance de blond n'est pas, d'ailleurs, semblable à celle des Européens, mais ressemble à la couleur de cheveux roussis par le feu. Le docteur Rüppell, qui a donné les détails les plus circonstanciés sur ce peuple chez lequel il a fait un long séjour, dit qu'une « observation attentive peut nous faire reconnaître chez les Barabras la vieille physionomie nationale de leurs ancêtres, dont les statues colossales et les bas-reliefs des temples et des tombeaux nous offrent la reproduction. » Le docteur Rüppell fait ici allusion aux sculptures qui ont été trouvées sur le Nil, au-dessus de l'Egypte; mais, bien qu'elles nous offrent en effet des traits semblables à ceux des Barabras, elles n'ont point été faites d'après les ancêtres de ce peuple, mais d'après des hommes qui appartenaient à l'ancienne race Egyptienne. Voici le portrait qu'en fait Rüppell: « Un visage ovale un peu allongé; un nez aquilin et d'une très belle forme, légèrement arrondi vers le bout; des lèvres grosses sans être très proéminentes; un menton fuyant, une barbe clairsemée; des yeux animés, des cheveux très frisés sans être jamais crépus,

un corps parfaitement proportionné et en général de taille moyenne, une peau de la couleur du bronze, tels sont les traits caractéristiques du Dongolah de race pure. Les mêmes caractères se retrouvent généralement chez les Ababdehs, les Bécharyehs et chez une partie des habitans de la province de Sehendi: on en retrouve aussi plusieurs chez les Abyssins. »

Cette race nous présente un fait qui, s'il était bien constaté (et les témoignages historiques semblent autoriser à le regarder comme tel), serait du plus haut intérêt : c'est le passage, dans la succession des générations, du type Nègre à un type très semblable à celui des anciens Egyptiens. (1)

Les Barabras se partagent en trois groupes, dont chacun a son dialecte propre: les Núbas ou Noubas, les Kenous et les Dongolahs; tous habitent la vallée du Nil. Le nom de Núba n'est pas celui que ce peuple se donne à lui-même, et c'est par les Arabes qu'il est ainsi appelé. Au reste, les Arabes font aussi usage de ce nom pour désigner tous les noirs qui viennent des pays à esclaves situés au sud du Sennaar (2.) On doit remarquer au reste que ces noirs appartiennent à des races nègres qui se rapprochent réellement un peu par les caractè-

(1) MM. Costaz Burckbardt, Waddington, Rüppell, Seetzen, Ritter et d'autres auteurs ont recueilli beaucoup de renseignemens, tant sur l'histoire que sur l'ethnographie des Barabras ou Nubiens. J'ai tâché de donner une analyse de tous ces faits dans le second volume de mes *Researches into the physical history of mankind*, et je me vois obligé d'y renvoyer mes lecteurs; le défaut d'espace ne me permettant pas de reproduire dans l'ouvrage que je publie aujourd'hui ce que j'ai dit à ce sujet dans le livre que je viens de citer.

(2) Le mot *Nuba* est pour les Arabes ce qu'est le mot *Schangalla* pour les Abyssiniens, un nom qui dans chaque nation respectivement s'applique aux nègres en général.

res physiques des habitans de la vallée du Nil. Burckhardt en fait la peinture suivante : « Les Noubas se distinguent des Nègres par plusieurs points, et en particulier par la douceur de leur peau, qui est très unie, très souple, tandis que chez le véritable Nègre, la paume de la main est rude et dure comme du bois. Leur nez est moins aplati que celui des Nègres ; leurs lèvres sont moins épaisses et leurs pommettes moins saillantes. Leurs cheveux ressemblent généralement à ceux des Européens, mais ils sont plus gros et toujours frisés ; quelquefois aussi ils sont laineux. La couleur de leur peau est moins obscure que celle des Nègres et a une nuance cuivrée. »

D'autres auteurs s'accordent avec Burckhardt dans la description qu'ils font des Nègres du Quamâmil et du Bertat, pays natal des Noubas. M. Cailliaud dit que leurs cheveux sont généralement laineux, mais que souvent aussi ils sont seulement crépus ou même frisés. Le canton particulier d'où sont sortis les Barabras paraît être le Kordofan, et les nègres Koldagi, comme les appellent les voyageurs, conservent et parlent encore, à ce qu'il semblerait, un dialecte de la langue barabra. Leur idiome au moins présente beaucoup d'affinité avec celui des Barabras, et dans ce que l'on connaît du vocabulaire des deux nations, il y a une grande partie qui est commune. Il y a donc tout lieu de croire que l'oasis d'où l'on a fait venir les Nobatæ ou Noubas, au temps de Dioclétien, n'était autre que le Kordofan.

Etablis dans la vallée du Nil, où ils n'avaient pas tardé à se civiliser jusqu'à un certain point, les No-

bates, ancêtres des Barabras actuels, ont subi, dans les quinze siècles que l'on compte depuis l'époque de leur arrivée en ce pays, des modifications qu'on doit attribuer à l'action de circonstances extérieures différentes de celles à laquelle la race était soumise dans sa terre natale, et aussi peut-être à l'influence de la civilisation, mais qui ne sauraient être considérées comme le résultat d'un croisement avec une race étrangère; les Barabras, en effet, ne contractent point de mariages avec les Arabes, et ils n'ont pu se mêler non plus avec les anciens habitans du pays, les Blemmyes, puisque ceux-ci avaient été expulsés pour leur faire place.

Je sais bien que les conclusions qu'on peut tirer des faits sur lesquels on s'appuie dans l'ethnologie et dans l'histoire des races sont presque toutes fort sujettes à objection, attendu qu'on n'est jamais sûr d'avoir pris en considération toutes les données du problème, et qu'il est fort possible qu'une de celles dont on n'a pas eu connaissance ait exercé sur les résultats dont on s'occupe une influence marquée; mais, en faisant la part à cette cause d'erreur et en tenant compte de l'incertitude qui en résulte relativement aux résultats de ces sortes de recherches, je crois que l'on a dans l'histoire des tribus Nubiennes un bon exemple des changemens qui peuvent survenir avec le temps dans les caractères physiques d'une race. S'il est vrai que les Barabras ou Nubiens du Nil soient descendus des Nobas Koldagis, il nous est bien permis de supposer que les anciens Egyptiens, qui ressemblaient beaucoup aux Barabras de nos jours, sont descendus d'une

souche semblable. Cette supposition s'accorderait avec beaucoup de faits qui tendent à nous faire voir dans les habitans de l'Égypte ancienne une nation Africaine d'origine. D'un autre côté, il n'y a point d'invraisemblance à admettre la supposition contraire, savoir, que les Nobas eux-mêmes seraient descendus d'un peuple semblable aux Égyptiens : nous avons vu, dans le cas des animaux, que lorsqu'une race long-temps domestique repasse à l'état sauvage, elle reprend tous les caractères qu'elle avait avant d'être devenue l'objet des soins de l'homme, l'uniformité de ses couleurs, la teinte foncée, la conformation primitive de la tête et des membres... Il n'y aurait donc rien d'improbable à ce qu'une tribu, qui aurait offert à une certaine époque le type Barábra ou Égyptien ancien, se fût par la suite éloignée de ce type, et, en perdant au milieu des forêts de l'Afrique centrale ce qu'elle avait eu de civilisation, eût acquis insensiblement les caractères que nous voyons aujourd'hui dans les Noubas Koldagis. Ce changement est tout aussi aisé à concevoir que le changement opposé, de sorte que rien ne nous empêche de considérer ces Noubas comme descendans de la souche qui peupla dans l'origine l'Egypte et la Nubie.

De quelques autres peuplades du Kwolla et du Samhar qui présentent un type intermédiaire.

A Djouddah ou Jeddah, M. d'Abbadie vit un certain nombre de marchands et de marins des environs de Souakin, qui avaient tous un même type de visage, et

ce qu'on pourrait appeler une ressemblance nationale des mieux prononcées. Voici ce qu'il dit de leurs caractères physiques : « Tête d'une moyenne grandeur ; les « lèvres épaisses, la supérieure presque pointue dans le « milieu, le nez élevé à la racine qui est étroite, ensuite « abaissé un peu, puis renflé vers le milieu, et enfin « déprimé vers le bout qui est rond ; les yeux enfon- « cés ; la paupière inférieure en poche, mais très pe- « tite ; la supérieure entièrement cachée sous le sour- « cil, quand elle est ouverte ; les pommettes sail- « lantes et peu éloignées du menton qui est court et « retroussé ; les dents très belles par le soin qu'ils ont « de les brosser plusieurs fois par jour. Leur front a « un léger creux horizontal au-dessus des sourcils, « puis est très renflé dans la partie nommée *sagacité* « *comparative* par Spurzheim. Cet auteur aurait ap- « pelé le front des gens de Souakin large et philoso- « phique ; oreille petite, à lobe non détaché ; les joues « grasses en haut, mais élevées autour du menton qui « est dégarni de chairs ; bras longs ; peau bistrée, mais « presque noire ; cheveux *laineux* et portés comme « chez les Ababdehs, mais formant une perruque en- « core plus épaisse ; sourcils rares ; peau fine et ayant « peu de poils ; yeux bruns et enfoncés, cuisses moins « grêles que chez beaucoup d'Arabes ; point de mol- « let, la partie antérieure du tibia étant aussi sail- « lante que le derrière de la jambe. »

M. d'Abbadie dépeint encore une autre race, les habitans de Samhar et les Somalis, qui ressemblent, à ce qu'il dit, aux Européens pour la forme du corps, mais ont le teint complétement noir, des lèvres

épaisses et des cheveux qui ressemblent à ceux des Ababdehs. « Leurs cheveux épais naturellement frisés « se projettent derrière la tête en épaisse perruque « comme le chaume d'un toit. » Quelques-uns des Chohou ont les yeux gris ou bleus. « Comme chez « les Nubiens, la peau des Chohou et des Habab est « très douce, quoique presque noire. » Il paraît, d'après les observations de Burckhardt, que cette qualité de la peau est considérée comme un caractère particulier de ces noirs à chevelure laineuse qu'on appelle Nobas, et sert à les distinguer des véritables Nègres. Mais parmi les races que l'on considère comme bien décidément Nègres, nous trouvons cependant plusieurs des caractères des Ababdehs, c'est ce que prouve la description suivante de la race Nègre qui habite le Kwolla, c'est-à-dire le plat pays qui confine du côté du nord avec l'Abyssinie; je cite les propres termes de M. d'Abbadie :

« Ces Nègres forment l'une des races intermédiai-« res qui offrent la transition du type Européen à ce-« lui du noir de Guinée. J'ai dessiné ainsi leur portrait.

« Oreille en arrière du plan passant par le milieu « de la tête, lèvres épaisses, cheveux laineux, abso-« lument comme chez les Chohou ou Habab; racine « du nez sensiblement plus aplatie, mais beaucoup « moins que dans le Nègre de l'occident, nez court « et légèrement aquilin et s'approchant du camus; « menton fuyant un peu en arrière; visage paraissant « peu intelligent, mais bien au-dessus de celui des « Nègres en général. Leur langue s'appelle napat, et « l'on dit qu'ils ont plusieurs grandes villes. »

SECTION XXVI.

ABYSSINIENS, OU RACES QUI HABITENT LES PLATEAUX DE L'ABYSSINIE.

L'Abyssinie est certainement, après l'Égypte, plus digne qu'aucune autre partie de l'Afrique de fixer notre attention, en raison de la multitude de faits curieux qui se rattachent à son histoire. Toujours d'un accès difficile par la nature montagneuse de son territoire et par sa position locale, cachant dans son sein les sources long-temps cherchées du Nil, et l'origine plus mystérieuse encore de ses singuliers habitans, l'Abyssinie a seule conservé dans le cœur de l'Afrique et au milieu de nations païennes et mahométanes, sa littérature propre, et son ancienne église chrétienne. Ce qui est plus remarquable encore, l'Abyssinie a conservé des traces profondes, multipliées, d'un état antérieur, d'un judaïsme anciennement très répandu, et une langue qui se rapproche plus qu'aucune autre langue vivante de l'hébreu pur; enfin l'ensemble des habitudes et le caractère particulier de son peuple représente de nos jours les mœurs et les coutumes des anciens Israélites du temps de Gédéon et de Josué. La ressemblance entre les Abyssiniens modernes et les anciens Hébreux a quelque chose de si frappant qu'il nous est difficile au premier abord ne pas considérer ces deux peuples comme étant deux branches d'une même nation; si donc nous n'avions pas la preuve irrécusable du contraire, si nous ne savions pas positivement que les Abra-

mides tirent leur origine de la Chaldée, des pays situés au nord et à l'est de la Palestine, nous aurions pu fabriquer une hypothèse très probable qui les eût fait descendre en hordes nomades des montagnes de l'Habesh; ils se seraient ainsi trouvés identifiés avec les rois pasteurs, qui, selon Manethon, multiplièrent leurs bandes dans le pays des Pharaons pendant un séjour de plusieurs siècles, mais qui enfin, contraints par la volonté des dieux à fuir de ce pays, cherchèrent un refuge en Judée où ils élevèrent les murs de Jérusalem. Une semblable hypothèse ferait comprendre l'existence dans l'Afrique tropicale d'un peuple presque Israélite, et la conservation d'une langue si voisine de celle des Hébreux; malheureusement elle est d'une fausseté évidente, et c'est grand dommage, puisqu'elle nous fournirait, pour la plupart des faits qui se rattachent à l'histoire de l'Abyssinie, surtout pour l'extension si ancienne de la religion et des coutumes juives dans tout ce pays, une explication très simple et la seule qui puisse être sérieusement proposée, car la légende qui fait descendre de Salomon et de la reine de Saba la maison royale de Menilek, est un conte aussi absurde qu'aucun de ceux qu'aient pu jamais inventer les moines pour abuser de la crédulité des peuples dont ils étaient les oracles.

Le plateau de l'Abyssinie, comparé par M. de Humboldt à la plaine élevée de Quito, s'étend au nord de la grande chaîne de montagnes qui traverse l'Afrique de l'est à l'ouest. Les habitans de l'Abyssinie, d'après ce que nous apprend Tellez, nomment leur pays « Alberogran » ou la Haute-Plaine, par opposition au

Kwolla ou plat pays dont elle est entourée de tous les côtés, excepté du côté du sud. Ils comparent leur Alberogran à la fleur du denguelet, dont la magnifique corolle est environnée d'épines, faisant ainsi allusion à la barbarie des nombreuses peuplades qui habitent les vallées et les plaines environnantes. La plaine de Narea ou d'Énarea forme, du côté du sud, un prolongement du haut pays, et, ainsi que le fait observer Ritter, relie le Habesh aux montagnes encore plus élevées de Kaffa et au grand plateau de l'Afrique centrale. Les plateaux de l'Abyssinie proprement dite s'étendent du neuvième au quinzième degré de latitude nord, c'est-à-dire depuis les provinces méridionales de Choa et d'Éfat, qui ne sont pas très éloignées d'Énarea, jusqu'à Tcherkin et Waldubba, et là, les montagnes s'abaissent tout-à-coup et se perdent dans les forêts basses occupées par les Nègres Changallas. La plus grande partie du plateau du Habesh est un pays de pâturages alpestres. Il offre aussi quelques plaines cultivées, mais on y voit très peu de forêts; dans certaines saisons il est abondamment arrosé par de nombreux ruisseaux qui le fertilisent, et il nourrit d'innombrables troupeaux de bœufs et de chevaux. La race d'hommes qui l'habite est vigoureuse, belle, active, intelligente : c'est une race beaucoup plus portée vers les arts de la guerre que vers ceux de la paix, et, ainsi que Ludolph en fait la remarque, elle ne dépose guère les armes que lorsqu'elle y est contrainte par le retour périodique des pluies tropicales. (1)

(1) Ludolph., *Hist. Æthiop.*, lib. I — Ritter *Erdkund*, Th. I, c. 3.

Pendant des siècles, l'Abyssinie ne forma qu'un seul empire gouverné par un Negush, ou empereur, qui résidait d'abord à Axoum, ancienne capitale du Tugray, ou Tigré, et depuis quelques siècles à Gondar, dans une partie plus centrale du pays. Cet empire se divise en plusieurs provinces ou royaumes, et il est habité par différentes races d'hommes, qui, bien que semblables pour les caractères moraux et physiques, se distinguent les unes des autres par ce grand cachet d'origine diverse, la différence de langage. N'ayant rien reçu de l'ancienne civilisation de l'Égypte et de l'Éthiopie, l'Abyssinie paraît devoir ses premières connaissances aux nations sémitiques établies sur les rives opposées de la mer Rouge. De cette contrée leur vinrent probablement les caractères syllabiques qui furent à ce qu'il paraît, bien long-temps communs aux Abyssins et à des peuples qui leur sont alliés de parenté, les Homérites, ou Hymiarites du Yémen méridional. La portion de la côte de la mer Rouge correspondant à l'Abyssinie, et le plat pays qui la borde, constituent la province de Samhar ou Samhara; de là le voyageur gravit les coteaux élevés d'Assauli et de Taranta, et arrive au plateau occidental du Tugray. C'est dans ce pays, à Axoum, métropole des Negush, que les arts furent d'abord cultivés; là, quoique le judaïsme fût à ce qu'il paraît très prédominant, la connaissance de la sculpture et des lettres grecques avait pénétré en même temps que la mythologie polythéistique des Grecs égyptiens, vers l'époque des Ptolémées, époque où la province d'Adel et d'autres parties des bords de la mer Rouge étaient fré-

quentées par des marchands étrangers. Cependant l'ancien ghiz ou hébreu-éthiopique continua à être la langue du peuple d'Axoum, long-temps encore après l'arrivée de Frumentius qui, consacré par le grand Athanase, devint l'apôtre de l'Abyssinie. Frumentius traduisit les Saintes Écritures en ghiz, l'ancien dialecte parlé dans les provinces de l'est, chez les Tugrayens qui étaient alors la tribu dominante. Dans les provinces de l'intérieur, les Falashas conservèrent le judaïsme; tandis que les tribus du sud, les Agows et d'autres, persistèrent dans leur paganisme africain et leur adoration du Nil. Les Tugrayens qui habitaient à l'est de l'Astaboras ou Takazay, étaient les vrais Abyssiniens, de race Sémitique ou peut-être Cushite. Les Amharas, peuple qui parlait l'amharique, habitaient la plus grande des provinces de l'Abyssinie : c'est dans leur pays que se trouve Gondar qui devint plus tard le siège de l'empire. L'amharique nous offre un grand mélange d'arabe et de ghiz, mais les plus savans philologues pensent que cette langue n'est point d'origine syro-arabe : ce point d'ailleurs n'est pas encore tout-à-fait décidé, et c'est seulement lorsqu'il le sera qu'on pourra déterminer si les Amharas étaient une nation Sémitique ou une race purement Africaine. Au point où en sont les recherches, cette dernière opinion paraît être la plus probable, et elle peut s'étendre à toutes les autres nations qui étaient, ainsi que les Tugrayens, sujets du Negush.

L'Abyssinie, comme on le sait, a été envahie dans le cours des derniers siècles, et a perdu ses provinces

méridionales, conquises par les Gallas, peuple barbare qui l'environne du côté du sud, du sud-est et du sud-ouest. Les Gallas forment aujourd'hui une grande partie de la population de l'ancien royaume Abyssin, et leur nombre s'accroissant rapidement, il est probable qu'avant peu ils auront détruit ou absorbé les autres races.

Outre les deux langues principales qui sont, comme nous l'avons dit, le ghiz et l'ambarique, on parle encore en Abyssinie plusieurs idiomes dont quelques-uns, si nous pouvons en juger par le peu que nous en a fait connaître M. Salt, ne sont pas de simples dialectes, mais des langues tout-à-fait distinctes, que l'on doit considérer comme indiquant l'existence d'autant de races séparées; ce sont :

1° La langue des Agows dans la province d'Avergale; 2° celle des Agows, à l'ouest de Matscha, langue qui diffère de la première; 3° et 4° les idiomes que parlent les Falashas et les Waitos qui habitent les provinces de Janfangera et de Fangia.

Rüppell compte de plus deux autres langues : 1° celle des Shohos, nommée par Salt et quelques autres auteurs, Shihos et Hazortas, peuples pasteurs qui habitent vers la frontière nord-ouest de l'Abyssinie, sur les confins du Samhar (1). 2° Le dialecte des popu-

(1) Les Shohos ou Chaos habitent le pied des montagnes d'Assauli et de Taranta et quelques districts plus au sud. Rüppell suppose qu'ils sont d'origine Galla, parce qu'ils ressemblent à ce peuple par les caractères physiques. Ils ont cependant une langue qui leur est propre, et dont M. Salt nous a fait connaître un certain nombre de mots. Les Hazortas sont une subdivision de la même race. Salt les nomme Shihos. Selon Rüppell, leur véritable nom n'est pas Hazortas, mais Za-hortas. — *Voy.* Rüppell, *Reise in Abyssinien*, tome I, p. 263.

lations qu'on désigne sous le nom de Changallas du Takazay. (1)

Caractères physiques des Abyssiniens.

Les Abyssiniens sont considérés comme faisant partie des races noires. Les auteurs arabes qui ont écrit l'histoire des guerres entre les anciens princes du Yemen et les Negushs, leur donnent le nom de *Noirs*, et leur appliquent des épithètes que Shultens a traduites par : « Æthiopes crispâ tortilique comâ. » Un prince arabe en ambassade près du roi de Perse, le supplie de chasser ces vilains corbeaux dont la présence est odieuse à ses compatriotes. Burckhardt dit que les femmes Abyssiniennes sont les plus belles de toutes les femmes *noires*.

Le docteur Rüppell nous apprend qu'il y a deux types principaux chez les Abyssiniens, en ne comprenant sous cette dénomination ni les Gallas ni les Changallas. Le type le plus commun est un type, on peut le dire, Européen; les hommes qui y appartiennent ont de belles formes, et, par les traits comme par l'expression de la physionomie, ils ressemblent tout-à-fait aux Bédouins de l'Arabie. Leurs caractères distinctifs sont : une forme de visage ovale; un nez effilé, d'un contour pur; une bouche bien proportionnée avec des lèvres modérément grosses qui ne sont nullement ren-

(1) Ces derniers nous sont dépeints par Bruce et par Salt, comme des Nègres. Mais Rüppell dit qu'ils ressemblent par les caractères physipues aux Chobos. Pourtant, le nom de Changallas du Takazay, qu'on leur donne en Abyssinie, montre qu'ils sont considérés dans ce pays comme une sorte de Nègres, puisque le mot de Changalla est équivalent à celui de nègre.

versées ; des yeux vifs, des dents bien rangées, des cheveux un peu frisés ou lisses, et une taille moyenne. C'est à cette classe qu'appartiennent la plupart des habitans des hautes montagnes de Samen et des plaines qui entourent le lac Tzana ; les Falashas ou Juifs, les Gamauts, peuple idolâtre, et les Agows, malgré la différence de leurs dialectes, y appartiennent également. Suivant le même voyageur, une seconde classe encore très nombreuse d'Abyssiniens, se confond, du moins quant aux caractères physiques, avec la race qu'il désigne sous le nom de race Ethiopienne. « Ce dernier type, ajoute le docteur Rüppell, se distingue principalement par un nez qui est moins effilé et même un peu aplati dans toute sa longueur, par des lèvres épaisses; des yeux longs et peu animés, enfin par des cheveux très crépus, presque laineux et tellement épais qu'ils se tiennent droits sur la tête. Une partie des habitans de la côte d'Abyssinie, de la province d'Hamasen, et d'autres cantons voisins de la frontière nord de l'Abyssinie, appartiennent à cette race Éthiopienne. » Les caractères que Rüppell vient d'indiquer sont justement ceux qu'il avait, dans un ouvrage précédent, assignés aux Barabras du Nil et aux Ababdehs. Il dit que le portrait de l'Arabe Souakini, inséré dans les voyages de lord Valentia, et que nous avons reproduit page 367, donne une très bonne idée de ce qu'est en général la conformation et l'expression du visage chez les individus appartenant au type dont nous parlons.

Ce type, que Rüppell, ainsi que nous l'avons dit, désigne par l'épithète d'Ethiopien, et qu'il assure

être commun à une partie considérable des populations Abyssiniennes et Nubiennes, ainsi qu'aux Barabras, aux Ababdehs et aux Bicharis, est précisément le caractère de physionomie que la plupart des autres auteurs donnent pour le type le plus général de la physionomie Abyssinienne. Ainsi le baron Larrey, qui s'est beaucoup occupé de l'histoire physique de ces races, admet un type commun aux Cophtes, ou descendans des anciens Egyptiens, aux Barabras et aux Abyssiniens, mais fort éloigné de celui des races nègres. Je citerai ses observations comme celles de l'homme qui doit le plus faire autorité sur ce sujet. Les Egyptiens ou Cophtes qu'il nous représente comme formant une branche de cet assemblage de races, ont « un teint de peau jaunâtre et fumeux, « le visage bouffi, les paupières un peu tuméfiées, « le nez évasé vers sa pointe et à-peu-près droit, les « narines dilatées, les lèvres grosses, les pommettes « saillantes, la barbe et les cheveux noirs et crépus. « Cependant, ajoute notre auteur, je n'en conclus « pas comme Volney que ces hommes soient de la « race des Nègres de l'intérieur de l'Afrique; l'analo- « gie des traits de la face chez ces derniers avec « ceux des Ethiopiens présente des différences assez « sensibles pour ne pas les confondre. Les Nègres « africains ont les dents plus larges, plus avancées, « les arcades alvéolaires plus étendues et plus pronon- « cées; les lèvres plus épaisses, renversées, et la bou- « che plus fendue: ils ont aussi les pommettes moins « saillantes, les joues plus petites, les yeux moins « brillans et plus ronds, leurs cheveux sont lanugi-

« neux. » A cette description du Nègre, il oppose dans les termes suivans celle de l'Abyssinien :

« L'Abyssin a les yeux plus grands, d'un regard « plus agréable et dont l'angle interne est un peu in- « cliné. Chez lui les pommettes et les arcades zygo- « matiques sont plus saillantes; les joues forment avec « les angles prononcés de la mâchoire et de la bou- « che, un triangle plus régulier; les lèvres sont épais- « ses sans être renversées comme chez les Nègres; les « dents sont belles, bien plantées et moins avancées; « les arcades alvéolaires sont moins étendues. Le teint « des Abyssins n'est pas aussi noir que celui des Nè- « gres de l'intérieur de l'Afrique, et cette différence « est commune à presque tous les Ethiopiens ou les « hommes de couleur qui habitent les contrées de « l'Afrique correspondantes à la partie supérieure du « Nil. Ces derniers traits que je viens de décrire se « remarquent avec quelques nuances presque insen- « sibles chez les Quobtes ou vrais Egyptiens d'autre- « fois; on les retrouve dans les têtes des statues Égyp- « tiennes, surtout dans celles de sphynx.

« Pour vérifier ces faits, poursuit-il, j'ai recueilli « un certain nombre de crânes dans plusieurs cime- « tières des Quobtes, dont la démolition avait été « nécessitée par les travaux publics. Je les ai compa- « rés avec ceux des autres races, surtout avec ceux « de quelques Abyssins et Ethiopiens, et je me suis « convaincu que ces deux espèces de crânes présen- « tent à-peu-près les mêmes formes. » Il dit que les têtes des momies trouvées à Saccarrha lui ont pré- senté précisément les mêmes caractères, tels que la



WALDĂ KIROS, ABYSSIN

[illegible]idionale de l'Ethiopie.



GĂBRĂ EǓGZIABHER.

Né à Adwa en Teǔgray.

saillie des pommettes et des arcades zygomatiques, la forme particulière des fosses nasales, et le peu de projection des arcades alvéolaires, comparativement à ce que nous offrent ces arcades dans le crâne du Nègre.

Les figures coloriées que nous donnons ici d'un homme de la province de Shoa ou Chawa et d'un natif d'Adwa dans le Tugray, ont été faites l'une et l'autre sous les yeux de M. d'Abbadie et nous offrent chacune un excellent spécimen de l'une des deux principales variétés de type qui se rencontrent dans les races Abyssiniennes. La première nous représente cet ensemble de traits que Rüppell désigne sous le nom d'Ethiopien et qui, comme on le voit, se rapproche à beaucoup d'égards du caractère Nègre où, du moins, s'écarte décidément du genre de figure dominant parmi les Européens et les Arabes. Dans la seconde figure qui est celle d'un homme né dans le Shoa, la physionomie, tout en nous offrant un caractère particulier, n'a rien qui rappelle le Nègre. Son type est celui de la race sémitique des Abyssiniens. Le portrait bien connu du savant Abbas Gregorius paraît appartenir à la première classe de physionomies. Gregorius était un homme de pure race Amharique; ses traits larges et un peu aplatis ressemblaient à ceux d'un Cophte : il avait le teint presque noir, et, comme Ludolph le remarque, il avait, ainsi que ses compatriotes, des cheveux crépus ou frisés. Toutes ces particularités se voient assez bien dans la figure que nous reproduisons ici.

SECTION XXVII.

DE LA RACE DES GALLAS.

La race des Gallas, très répandue dans les parties orientales de l'Afrique intertropicale, est devenue, durant le siècle dernier, très formidable par son accroissement, et aujourd'hui elle menace d'un anéantissement complet l'empire Abyssinien. Considérée sous le rapport des caractères physiques, elle se range dans le nombre de ces races qui tiennent le milieu entre le type Arabe et le type Nègre. Nous n'avons eu jusqu'à ces derniers temps sur les Gallas que bien peu de renseignemens satisfaisans, et nous ne savons même presque rien de leur histoire; mais nous ne tarderons pas à recevoir sur tout ce qui les concerne d'amples informations, s'il est donné à un savant voyageur qui parcourt en ce moment pour la seconde fois l'Abyssinie, de revoir notre Europe, si M. Antoine d'Abbadie ne succombe pas dans sa courageuse entreprise et peut nous faire jouir du fruit de ses excellentes observations.

Dans l'état actuel des choses, tout ce que je puis, c'est de présenter ici quelques faits importans puisés aux meilleures sources où j'ai pu avoir accès. (1)

Les Gallas sont, dans leur pays natal, des hommes étrangers à toute civilisation, de vrais barbares : me-

(1) Ces faits sont empruntés surtout à un rapport écrit par le révérend C. W. Isenberg de la Société des missions anglicanes (*Church Missionary society.*)

nant pour la plupart une vie pastorale et nomade, ils sont répandus dans les vastes plaines qui s'étendent au sud de l'Abyssinie. Suivant le capitaine Owen, tout l'intérieur du pays qui correspond à la côte orientale de l'Afrique, est occupé par des tribus de féroces Gallas, qui s'avancent au sud jusqu'à la rivière de Juba, tandis que la côte elle-même est habitée par les Somâlis; ces derniers dont les mœurs sont au contraire douces et humaines, sont musulmans, et dans les ports de mer ils s'adonnent au commerce et à la navigation.

D'après ce que nous apprennent sur les langues parlées par ces différentes peuplades, les vocabulaires recueillis par Salt et par d'autres voyageurs, nous avons de fortes raisons de regarder comme descendus d'une même souche que les Gallas, non-seulement les Somâlis, mais aussi les Danakils qui, confinant de même avec les Abyssiniens, habitent la partie de la côte située plus au nord.

La contrée occupée aujourd'hui par les Gallas embrasse l'Abyssinie du côté de l'ouest, de l'est et du sud-est, et s'avance même dans l'intérieur entre les montagnes neigeuses du Shoa et du Gondar. Elle confine avec la province de Dankáli, le canton de Hururr, le pays des Somâlis, et avec les provinces de Zendjero, de Gurague, de Caffa et de Narea; au reste, son étendue n'est pas bien exactement connue. Il paraît que ce pays se compose principalement de plateaux dont le sol est fécond et le climat doux et salubre. On sait qu'il s'y trouve des montagnes qui ne sont pas moins élevées que celles du Shoa : elles sont

habitées par les Ittoos, les Allas et autres tribus Gallas.

La nation Galla se subdivise en grand nombre de branches : M. Isenberg, pendant son séjour dans le Shoa, a recueilli les noms de plus de cinquante de leurs tribus, toutes ou presque toutes des environs de cette province (1). Il y en a encore d'autres dont on ignore jusqu'au nom. Ces diverses tribus sont indépendantes les unes des autres, mais elles sont unies par l'origine et par le langage. Le gouvernement des femmes existe encore chez eux conformément à l'ancienne coutume éthiopienne : la tribu des Moolofalladas est gouvernée par une reine nommée Tohâmé, femme d'un caractère tout-à-fait belliqueux. Chez les tribus Gallas des provinces orientales, il y a une espèce de gouvernement patriarcal.

Quelques tribus ont embrassé l'islamisme, mais la plupart sont restées attachées à l'ancien paganisme africain. « Leur religion, dit Isenberg, ressemble à celle des Cafres. Ils adorent un être suprême qu'ils nomment Wak, dont les prêtres appelés Kalitshas, portent à la main un fouet et un grelot, comme les bouffons publics ou Zekarotsh du Tugray. Ils portent autour du cou une torsade faite d'intestins de chèvres, font des gestes bizarres dans lesquels le peuple voit quelque chose de mystérieux et de prophétique, et profèrent des sons inarticulés, des paroles inintelligibles. De même que les Chamans des Sibériens et

(1) M. Isenberg donne ces noms que je ne reproduirai pas ici parce qu'il me semble que cette longue liste de mots barbares n'offrirait aucun intérêt à mes lecteurs.

les prêtres de quelques nations plus civilisées, ils prédisent l'avenir, interprètent les songes et le vol des oiseaux; ils font des conjurations, jettent des sorts et pratiquent la médecine; de même que les anciens Grecs, les Étrusques et les Romains, ils tirent des présages de l'inspection des entrailles des victimes. Les Gallas s'adressent quelquefois directement à leur dieu Wak pour obtenir le succès dans leurs entreprises, ou pour appeler ses malédictions sur leurs ennemis; ces sortes d'invocations n'ont, d'ailleurs, chez eux rien de constant et de régulier. Ils ne se font pas de ce dieu une idée bien distincte, mais ils croient qu'il se révèle aux prêtres dans des songes. Leur manière de prêter serment a quelque chose de très particulier: ils s'asseyent au-dessus d'une fosse couverte seulement d'un cuir, et demandent au sort de les faire périr dans une fosse semblable si jamais ils étaient infidèles à leur promesse. Ils ont des cérémonies pour les funérailles, et ils croient à une vie future dans laquelle chacun sera rétribué suivant ses œuvres. Ils s'occupent de la culture des terres et de l'éducation du bétail. Ils connaissent l'art de forger les métaux, et sont très adonnés à ce genre d'industrie. »

Quoique les tribus Gallas soient, comme nous l'avons dit, complétement indépendantes les unes des autres, il existe entre elles de certains liens: ainsi de toutes les provinces, il vient des Gallas en pélerinage vers un arbre sacré qu'ils nomment Wodanâbè, et qui se trouve sur les bords du Hawash, au sud du Shoa. Cet arbre est l'objet d'un culte véritable, et on lui adresse des prières pour obtenir les richesses, la

santé, et tous les biens de ce monde. Ils n'est pas permis aux femmes d'en approcher.

Caractères physiques des Gallas.

La plupart des voyageurs qui ont visité l'Abyssinie ont jugé superflu de nous faire connaître les caractères physiques des Gallas; Bruce se contente de dire qu'ils ont le teint brun et de longs cheveux noirs; il

Fig. 69. — Edjow Galla.



ajoute que plusieurs de ceux qui habitent les vallées sont complétement noirs. Isenberg dit que les hom-



ĂMÓCHI, GALLA.

Né à Enaréa et agé d'environ 9 ans.

de grosses lèvres et une peau presque noire, races



AMOCHI, GALLA.

Né à Enaréa et agé d'environ 9 ans.

mes ne sont pas plus blancs que les Abyssiniens, mais que les femmes sont citées pour la teinte claire de leur peau. M. Salt nous a donné dans ses derniers voyages le portrait d'un Edjow Galla, que nous reproduisons ici.

Il y a aussi dans les voyages de lord Valentia, deux ou trois portraits qui sont beaucoup plus conformes à l'idée que nous pouvons nous faire du type ordinaire des visages gallas, ou qui du moins s'accordent mieux avec les descriptions du docteur Rüppell et de M. d'Abbadie.

Le docteur Rüppell donne une description courte mais caractéristique d'un certain type de configuration qui, comme il en fait la remarque, est commun à plusieurs nations de la partie orientale de l'Afrique, parmi lesquelles il cite en particulier les nations de race Galla et celle de race Shohu ou Hazorta dont il a été précédemment question. « Leur visage, dit-il, est plus arrondi que celui des autres nations Abyssiniennes; leur nez est droit, mais court et séparé du front par une dépression (*vertiefung*); leurs lèvres sont un peu épaisses, mais pas autant que celles des Nègres; leur chevelure est touffue fortement frisée et presque laineuse; leurs yeux sont petits, profondément enchâssés, mais très vifs; leur taille est assez élevée, et ils ont en général le corps assez gros. »

Les Gallas, d'après ce qu'on vient de lire, paraissent donc appartenir à ce groupe de races qui ont pour caractères communs une chevelure presque laineuse, un visage arrondi, des traits épais et courts, de grosses lèvres et une peau presque noire, races

qui, dans l'Afrique orientale, remplissent l'intervalle, forment la transition entre le type Syro-Arabe et celui des Nègres occidentaux.

SECTION XXVIII.

RACES SOUDANIENNES, OU NATIONS NOIRES QUI HABITENT L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

Rien n'a plus contribué à répandre des notions vagues et erronées en matière d'ethnologie que l'usage impropre de certains noms généraux. Ainsi on n'est pas toujours d'accord quand il s'agit de déterminer quelles sont, parmi les races Africaines, celles que l'on doit considérer comme des races Nègres, le sens de cette expression n'ayant été jamais rigoureusement déterminé. Il faut bien se le rappeler, le mot Nègre n'est point un nom de nations, un nom que certains peuples se soient appliqué à eux-mêmes; il désigne seulement un type idéal résultant de l'ensemble d'un certain nombre de caractères physiques tels que ceux que nous présentent les naturels de la Guinée, dans l'Afrique méridionale, et leurs descendans en Amérique et aux Antilles.

Quand quelques-uns de ces caractères viennent à manquer dans une nation africaine, quoiqu'elle ait la peau noire ou presque noire et les cheveux laineux, bien des gens ne veulent point la comprendre parmi les races Nègres. Ainsi on a dit que les Caffres et les Hottentots ne sont pas Nègres. D'après ce même principe, il faudrait aussi faire une exception pour les

nations de l'intérieur de l'Afrique ou du Soudan, dont quelques-unes ne nous offrent réellement pas dans leurs traits de ressemblances bien marquées avec les Nègres de Guinée.

On croit que l'Afrique centrale est partagée par une immense chaîne de montagnes qui s'étend sur toute la largeur du continent, à dix degrés environ au nord de l'équateur, depuis le cap Guardafui à l'est, jusqu'au cap Roxo, à l'ouest. Une partie de cette chaîne, du côté oriental, était désignée par les anciens sous le nom de montagnes de la Lune, montagnes qu'ils supposaient receler les sources du Nil. La partie occidentale au-dessus du Mandara, ainsi que nous l'apprennent Denham et Clapperton, est appelée aujourd'hui par les musulmans Jebel-Kumra, ce qui veut dire aux montagnes de la Lune; ce nom enfin est appliqué par les géographes modernes à la chaîne entière, chaîne dont la continuité est plutôt probable que bien complétement prouvée. La chaîne du Kong qui traverse dans une direction semblable la grande projection occidentale de l'Afrique, paraît être une prolongation du même système de montagnes. C'est immédiatement au sud de cette chaîne que se trouvent les seules races Africaines qui présentent les caractères distinctifs des Nègres dans leur complet développement et portés au plus haut degré. Cette chaîne sépare la portion comparativement civilisée de l'Afrique, les pays habités par des musulmans, des vastes solitudes du midi, pays sauvages où ne pénètrent jamais les chameaux et les caravanes, navires et flottes du désert.

Les montagnes du Mandara, d'après ce que nous dit Denham, ne sont pas très élevées, mais elles ne sont que les premiers contre-forts d'une vaste chaîne Alpine. On assura à notre voyageur qu'elles se prolongent vers le sud jusqu'à une distance égale à celle qu'on peut parcourir dans deux mois de marche, et que, dans plusieurs endroits, elles sont dix fois plus hautes que celles qui dominent les plaines du Mandara. Les seules communications qui existent entre le Soudan, et les régions les plus reculées vers le sud se font par l'entremise d'un petit nombre d'esclaves affranchis, hommes aventureux, qui pénètrent dans l'intérieur des montagnes avec des verroteries et d'autres articles de commerce qu'ils apportent du Soudan. Ils reçoivent en échange des peaux et des esclaves.

Les nations qui habitent ces lieux sauvages sont très nombreuses. Chez presque toutes on trouve la coutume de se peindre le corps de différentes couleurs. On dit que dans les relations des sexes, il règne une complète promiscuité, et que même les liens de parenté n'y apportent aucune restriction. Le pays renferme un assez grand nombre de lacs très étendus, abondans en poissons; les vallées produisent des mangues, des figues sauvages, et des pistaches de terre. Denham décrit les habitans de ces montagnes comme ayant des cheveux laineux ou plutôt crépus et durs qu'ils laissent retomber jusque sur leurs yeux; il vit autour de leurs bras et à leurs oreilles des anneaux qui lui parurent faits en os; chaque homme portait en outre à son cou, de un à six rangs de dents provenant

des ennemis qu'il avait tués à la guerre. Denham leur vit aussi des dents et des fragmens d'os attachés à l'extrémité des mèches feutrées de leurs sales cheveux. Leurs corps étaient marqués en différens points de plaques rouges, et leurs dents étaient teintes de la même couleur. Cette sorte de parure, le caractère de leur physionomie, leurs gestes, tout leur extérieur enfin avait quelque chose de si sauvage et à-la-fois de si farouche qu'on ne pouvait manquer d'en être vivement frappé. Les tentatives qu'on fit pour établir avec eux des relations furent sans aucun succès : ils se refusèrent à toute communication; mais ayant obtenu qu'on leur donnât la carcasse d'un cheval qui venait de mourir, ils s'empressèrent de l'emporter dans leurs montagnes, et les feux qui brûlèrent pendant toute la nuit, ainsi que les hurlemens sauvages qui faisaient retentir la vallée, prouvèrent qu'ils y célébraient leur sale festin.

Au nord de la ligne que nous avons ci-dessus indiquée, les nations Africaines sont comparativement civilisées. Elles s'occupent d'agriculture et possèdent non-seulement les arts nécessaires à la vie, mais encore quelques-uns de ceux qui servent à l'embellir ; elles ont de grandes villes dont plusieurs, dit-on, contiennent de 10 à 30,000 habitans, ce qui suppose une industrie assez avancée et des ressources régulièrement assurées pour les subsistances. L'état actuel est le résultat de changemens qui se sont opérés dans l'intérieur de l'Afrique depuis trois ou quatre cents ans environ, car nous avons la preuve historique que, dans ces mêmes régions où maintenant le commerce et l'a-

griculture sont dans un état florissant, la population ne se composait, avant l'introduction de l'islamisme, que de sauvages aussi féroces et aussi cruels que les naturels des régions du sud, chez lesquelles les missionnaires musulmans n'ont jamais pénétré. On voit donc que l'état de la société n'est pas resté stationnaire dans toutes les parties de l'Afrique, et que depuis son origine il a fait quelques progrès.

Dans ce que M. Park nous dit de Sego, nous voyons que cette capitale du Bambarra renferme environ 30,000 habitans, que les maisons ont deux étages et des toits plats: qu'il y a des mosquées dans chaque quartier et des bacs pour le passage des hommes et des chevaux d'un côté à l'autre du Niger. « La vue de cette grande ville, dit M. Park, la multitude de canots qui sillonnent la rivière, cette population nombreuse, l'état de culture des campagnes environnantes, tout ce que je voyais, en un mot, donnait l'idée d'une civilisation et d'une richesse que je ne m'étais guère attendu à trouver dans le cœur de l'Afrique. » Plus loin vers l'est, notre voyageur rencontra une grande ville nommée Kabba, située au milieu d'un superbe pays, parfaitement cultivé, qui rappelait à beaucoup d'égards les campagnes du centre de l'Angleterre.

Les premières descriptions du Soudan se trouvent dans les ouvrages des géographes et des voyageurs Arabes, Edrisi, Ibn Batuta, Léon l'Africain et plusieurs autres moins célèbres. Les ouvrages de ce dernier contiennent la description de presque toutes les parties connues de l'intérieur de l'Afrique, situé au nord de la

grande chaine de montagnes. Il paraît que plusieurs états mahométans s'étaient formés depuis peu de temps dans ce pays. Léon, qui semble avoir compris, mieux qu'aucun écrivain grec ou romain, la nature des renseignemens que réclame l'ethnologie, nous apprend pour chaque grand district, quelles étaient les langues parlées par les habitans, et quelles étaient les races auxquelles ces hommes appartenaient. Il divise toute la partie intérieure de l'Afrique qui lui était connue, en quinze états, gouvernés à cette époque par quatre rois, et il semble dire que dans chacun de ces royaumes il y avait une race et une langue différentes. Les souverains de ces états étaient mahométans, et parmi les noms qu'il leur donne se trouvent ceux d'Omar et d'Abraham, ou peut-être Ibrahim. Les pays situés à l'est du Bornou composaient le royaume de Gaoga; Bornou était le second royaume; Guber qui fait maintenant partie du Haüsa, était le troisième, et Tombutum, à l'ouest, le quatrième.

Nous avons quelques spécimens des principaux idiomes que parlent les nations de l'intérieur du Soudan, et, bien qu'ils ne soient pas suffisans pour servir de base à des conclusions positives, ils donnent lieu cependant de supposer que toutes ces langues se rattachent à une même famille. Sous le rapport des caractères physiques, ces peuples diffèrent considérablement les uns des autres. Tous les voyageurs s'accordent à nous représenter les habitans du Bornou comme se rapprochant du type idéal du Nègre, beaucoup plus que les naturels du pays de Haüsa; ces derniers sont décrits comme de très beaux hommes. M. Jackson nous

dit qu'ils sont spirituels, intelligens, industrieux. « Ils ont une figure noble et franche, avec des yeux noirs très expressifs et un nez fortement prononcé (1). »

On nous dit à-peu-près la même chose des naturels du Borghou, du Yarriba et des autres pays de l'intérieur qui se rattachent plus ou moins à ce qu'on nomme les empires du Soudan.

Nations Sénégambiennes.

On désigne sous le nom de Sénégambie la partie de l'Afrique qui renferme les fleuves de la Gambie et du Sénégal. Ce pays est situé au nord du Kong qui est, comme je l'ai déjà dit, une prolongation occidentale de la grande chaîne qui traverse de l'est à l'ouest le continent Africain. L'ensemble de cette haute région présente plutôt l'aspect d'un vaste plateau que d'un groupe de montagnes élevées. La Sénégambie présente du côté de la mer et du côté des contrées basses qui la bornent au nord et au sud, trois versans rapides, formés de hautes terrasses et de régions montagneuses. Le versant septentrional renferme de grands cantons très fertiles qui, avec les vallées parcourues par les grands fleuves qui se dirigent vers l'océan, constituent la patrie des Mandingos, race qu'il faut compter parmi les plus nombreuses, les plus puissantes et les plus intelligentes des races Africaines. Le

(1) Le portrait d'un naturel de Haüsa, que nous donnons dans une de nos planches, a été fait à Londres. Si la peau était blanche au lieu d'être noire, il n'y aurait rien dans ce visage qui pût le faire reconnaître comme n'étant pas celui d'un Européen.



L'ABBAS GREGORIUS,
Abyssin de race Amharique.



NATUREI
(Intérieur

versant occidental, rafraîchi par les brises qui viennent de l'Océan Atlantique, et dont quelques parties, d'ailleurs, ont, en raison de leur élévation, un climat assez froid, est, selon les plus savans géographes modernes (1), la terre natale, la première habitation des Foulahs. Le versant méridional des montagnes de Kong, avec le plat pays qui s'étend à leur pied et s'avance jusqu'à la côte, dirigée en ce point de l'ouest à l'est, est la Guinée, le pays des Nègres proprement dits, celui où les traits particuliers et les caractères physiques et moraux des races Nègres sont développés au plus haut degré.

Je décrirai dans cette Section les races Sénégambiennes, savoir, les Mandingos, les Iolofs, les Foulahs et quelques autres nations qui habitent les pays voisins. Dans la Section suivante, je m'occuperai dès Nègres de Guinée.

1. *Les Mandingos* (2).

Les Mandingos sont remarquables, entre toutes les nations de l'Afrique, par leur industrie et par une énergie de caractère qui les place fort au-dessus des différentes races qui habitent la partie tropicale de ce continent. Ils sont zélés musulmans et s'abstiennent de liqueurs enivrantes. « Les marchands Mandingos, parmi lesquels on trouve beaucoup de marabouts ou

(1) Le professeur Karl Ritter.

(2) Dans mes *Researches into the physical History of mankind*, vol. 2. En traitant de l'ethnographie africaine, je suis entré dans beaucoup de détails sur l'histoire de la race Mandingo.

prêtres, sont, dit Golberry, des hommes hardis et intelligens. » Ils possèdent une grande influence dans le nord de l'Afrique, et ce sont eux qui font le principal commerce dans ce pays. Mais en même temps qu'ils sont marchands habiles et actifs, les Mandingos sont de laborieux et d'habiles agriculteurs : leurs terres sont très bien cultivées et ils ont de bonnes races de bœufs, de moutons et de chèvres. C'est un peuple humain et hospitalier.

La couleur des Mandingos est un noir tirant sur le jaune; sous ce rapport, ils sont très distincts des Foulahs qui ont la peau d'un rouge jaunâtre. Pour ce qui est des traits, ils auraient, suivant Golberry, plus de ressemblance avec les noirs de l'Inde qu'avec ceux de l'Afrique. « Les traits de leur visage sont réguliers; leur caractère est franc et généreux et leurs mœurs sont très douces. Leurs cheveux sont tout-à-fait laineux. » Park dit que, sous le rapport de la beauté, ils sont inférieurs aux Iolofs, le peuple le plus beau et en même temps le plus noir de toute l'Afrique. Les femmes n'ont chez eux à s'occuper que des soins du ménage; elles sont d'un caractère gai, ont de l'aisance dans leurs manières, et n'offrent que très rarement des exemples d'infidélité conjugale. »

Il y a lieu de croire, d'après des raisons que j'ai exposées ailleurs, que le peuple du Iallonkadou, pays situé au-delà de celui des Mandingos, est une branche de la même race, et qu'il en est de même des autres nations du haut pays situé à l'est du Cap Vert et de Sierra Leone. Parmi ces dernières se trouvent les Sulimaniens, tribus guerrières qui, selon le ma-

jor Laing, rappelleraient, par beaucoup de leurs coutumes, les anciens Romains.

Dans les contrées basses, voisines du Cap Vert, est le territoire du Bourb'Iolof ou de l'empereur Iolof. Les Iolofs, que les Européens connaissent depuis le xve siècle, sont des hommes d'un caractère doux et sociable, et qui passent pour être d'une beauté digne de remarque. Leur teint, d'un noir foncé, est fin et transparent; leurs traits sont semblables à ceux des Européens, à l'exception des lèvres qui sont un peu plus épaisses.

2. *Des Foulahs.*

Les Foulahs sont une des nations les plus remarquables de l'Afrique, et leur origine est pour l'ethnologie une question du plus haut intérêt. Depuis très long-temps les Foulahs sont connus des Européens qui font la traite sur la côte occidentale de l'Afrique, et les anciens auteurs qui en parlent les ont toujours compris dans le nombre des nations Nègres. De Barros parle du pays montagneux qui avoisine la source de Rio-Grande, comme étant le Royaume de Temala, souverain du Fouli, qui régnait en 1534 et faisait la guerre à Mandi-Mansa, roi des Mandingos. Sur les confins de la Sénégambie, près des sources du Rio-Grande et sur la pente ou terrasse qui regarde vers le soleil couchant et est rafraîchie par les courans aériens venant de l'Atlantique, se trouvent les plaines élevées habitées par les Foulahs. Timbú, leur capitale, qui est, comme l'ancienne Rome, une station militaire,

le quartier général d'un peuple conquérant, renferme neuf mille habitans. Elle est environnée en partie par des déserts arides et rocailleux, et en partie par des pâturages élevés qui nourrissent de nombreux troupeaux de moutons et de chèvres, et aussi des bœufs et des chevaux, animaux pour ainsi dire inconnus dans les régions plus basses. Les habitans de cette contrée alpestre, qui diffèrent physiquement des hommes du plat pays, sont de laborieux cultivateurs; mais, tel a été leur isolement du reste des hommes, que l'usage de la charrue leur est encore inconnu. Ils forgent le fer, fondent et façonnent l'argent, travaillent avec habileté le cuir et le bois, et fabriquent des étoffes. Ils ont des habitations propres et commodes, et depuis l'introduction de l'islamisme qui leur a été apporté par des marabouts venant du pays des Mandingos, ils ont dans leurs villes des mosquées et des écoles. Leurs armées ont vaincu celles des nations voisines, et ont étendu, nous dit-on, la puissance de Timbú sur un territoire qui a quarante milles géographiques du sud au nord, et soixante-dix-huit de l'est à l'ouest. Le souverain, ou l'Almamy des Foulahs séjourne à Timbú. Son pays, le Fouta-Diallo, renferme d'autres villes considérables, telles que Temby et Laby; cette dernière est le chef-lieu de la province de Cacondi, pays bien cultivé, qui produit en abondance du riz, des oranges et du mais.

Le Fouta-Diallo, ou Fouta-Jallo, n'est cependant qu'une partie du territoire qu'occupent maintenant les Foulahs en Afrique. La nation est en effet divisée en un grand nombre de tribus répandues dans tout le

pays qui sépare le Sénégal de la Gambie, et dans des contrées situées plus loin vers le sud. D'après ce que dit M. Golberry, ils forment, dans tout le pays compris entre le 4e degré de latitude nord et les frontières du Sénégal, la portion la plus nombreuse de la population. Un des principaux états Foulahs, et celui où ils ont été d'abord connus des Européens, est le royaume du Siratik ou sultan Foulah, royaume qui comprend une portion notable du pays traversé par la rivière du Sénégal, et qui s'étend depuis les limites de la province de Galam jusqu'au fort Podhor et au lac Cayor. C'est là que les Foulis ou Pholeys furent visités par Jobson, Le Maire et le sieur de Brüe, dans le courant du XVIIe siècle, époque ou la cour du Siratik déployait une magnificence, barbare il est vrai, mais qui avait quelque chose d'assez frappant, même pour les yeux des Européens. Les Foulahs occupent encore le pays fertile du Bondou près des sources du Nerico, bien que ce pays soit aujourd'hui sous la domination des Mandingos qui en ont fait la conquête; ils occupent enfin une grande partie de la province de Brouka, à l'est du Bambouk, et de celle de Wasselah, sur le cours supérieur du Niger. Dans la partie orientale de la Sénégambie, près des sources du Sénégal, il y a un district montagneux qui porte le nom de Fouladou ou Désert des Foulahs. Ce district est aujourd'hui habité par des sauvages étrangers à toute espèce de civilisation; mais le nom qu'il porte semble indiquer qu'il est considéré par les nations du voisinage comme le berceau de la race Foulah, comme sa demeure primitive.

Les Foulahs de la Sénégambie et les Felatahs de l'A-

frique centrale appartiennent à une même race; c'est une vérité dont la découverte est due au professeur Vater. Il n'est plus permis aujourd'hui de douter que ces peuples soient deux rameaux sortis d'une même souche : ils ont les mêmes caractères physiques et parlent la même langue.

L'histoire des Felatahs est très remarquable, et nous rappelle à certains égards, par l'accroissement rapide qu'a pris la puissance de ce peuple dans une partie considérable de l'Afrique, l'histoire des Arabes au temps de Mahomet. Il résulte des renseignemens recueillis sur les lieux par l'illustre et malheureux capitaine Clapperton, que les Felatahs sortirent dans l'origine, à l'état de tribus errantes, du pays de Melli, c'est-à-dire de cette portion de pays qui comprend les états Foulahs de la Sénégambie, le Fouta-Torro, le Fouta-Bondou ou Bondan, et le Fouta-Diallo. Ces Felatahs nomades, comme les hordes de Foulahs voisines du pays des Iolofs, vivaient dans les forêts, ainsi que nous l'avons déjà dit, principalement occupés du soin de leurs troupeaux; ils se répandirent peu-à-peu par hordes détachées sur une grande partie du Soudan, et comme ils étaient pour les nations de ce pays un objet de dédain, leur accroissement n'était point remarqué. Plusieurs de leurs hordes étaient restées païennes, mais celles qui avaient embrassé l'islamisme devinrent très zélées pour leur nouvelle religion, et envoyèrent à la Mecque de nombreux pélerins. Les voyageurs se multipliant parmi elles, beaucoup de Felatahs eurent occasion de visiter les villes des Etats Barbaresques. Dans ces nouveaux rapports avec des peu-

ples plus civilisés, leur intelligence se développa; mais leur puissance n'avait pas pris d'extension apparente, parce qu'ils n'étaient pas encore formés en corps de nation. Cette réunion eut lieu à la suite d'une révolution qui s'opéra subitement dans leurs habitudes et dans leur caractère, révolution comparable, à bien des égards, à celle qui se fit chez les Arabes à la première explosion de l'enthousiasme Mahométan. L'auteur de cette révolution fut un cheik Felatah appelé Othman, mais plus connu sous le nom de Danfodio. Cet homme, qui avait acquis toutes les connaissances que pouvaient communiquer les Arabes de l'Afrique, réussit à persuader à ses compatriotes qu'il était un prophète. Ayant ainsi fondé les bases de sa puissance, il sortit des bois d'Ader ou de Tadela, et bâtit une ville dans la province de Guber, où les Felatahs se rassemblèrent autour de lui. Repoussé par le peuple de Guber, il fut contraint de revenir avec ses sectateurs dans la province d'Ader où il bâtit une ville qu'il nomma Soccatou. Cependant ce premier échec n'avait en rien diminué son influence, et de tous côtés les peuples de sa race accouraient autour de lui. Il leur donna des chefs et leur commanda d'aller conquérir le monde, au nom de Dieu et de son prophète qui avaient donné aux Felatahs tout le pays et toutes les richesses des infidèles. Chaque chef avait une bannière blanche; les soldats eux-mêmes reçurent l'ordre de porter des vêtemens blancs, emblèmes de leur pureté, et leur cri de guerre était Allah-Akbar. Leur confiance dans la puissance surnaturelle de leur chef les animait d'un courage invincible. Ils conquirent

sans combat le pays de Kano, saccagèrent le pays de Guber et tuèrent le sultan; ils soumirent ensuite entièrement les provinces d'Haüsa, de Cubbe, d'Youri, et une partie de celle de Niffé; ils se jetèrent à l'est sur le Bornou, à l'ouest sur le Yariba, et ils en conquirent une partie; une fois même ils pénétrèrent jusque dans la ville capitale, Eyeo où Katunga. Danfodio était devenu un objet de terreur pour toutes les nations Nègres de l'intérieur. Quelques années avant sa mort, il devint fou par exaltation religieuse, mais jusqu'à cette époque son gouvernement était bien réglé; à sa mort, qui arriva dans l'année de l'hégire 1232 (1816), Guber, Zamfra, une partie du Kashna et du Zegzeg secouèrent le joug des Felatahs; mais le chef de Soccatou, Mohammet Bello, réussit à faire rentrer sous sa domination une grande partie du pays.

Voilà ce que nous savons par Clapperton relativement à l'agrandissement des Felatahs, et des renseignemens à-peu-près semblables sur ce sujet ont été recueillis par M. Lander qui, dans son voyage à travers divers états Nègres, s'est procuré, en outre, une foule de détails intéressans sur les conquêtes et la dispersion de ce peuple. M. Lander dit que les Felatahs ne résidaient jamais dans les villes, mais qu'ils erraient par petites hordes avec leurs troupeaux de gros et de menu bétail. Ils s'introduisirent insensiblement dans le pays de Haüsa, et finirent par devenir si nombreux dans ce pays, qu'ils furent capables de former une puissante association pour en faire la conquête et pour établir leur empire de Soccatou. La plupart des Felatahs sont Musulmans, mais il y a encore beau-

coup de hordes païennes. Malgré cette différence, Clapperton et Lander s'accordent à dire qu'ils forment d'ailleurs un seul et même peuple, que la langue des uns et des autres est exactement la même, et que, sous le rapport des traits du visage et de la couleur de la peau, ils se ressemblent complétement. Lander dit qu'ils sont dispersés de temps immémorial sur le territoire de Borghou. Les Felatahs du Borghou n'ont aucune communication avec leurs frères de la province de Haüsa, qui, dans ce dernier pays, sont la race dominante, et ils n'ont conservé, relativement à leur origine, aucune tradition; ils n'ont même aucune idée à cet égard. Ils sont généralement connus sous le nom de Foulanies, et, suivant Lander, ils parlent la même langue et ont les mêmes habitudes que les Foulahs des environs de Sierra-Leone.

M. Golberry, voyageur français distingué, dépeint les Foulahs comme de beaux hommes, robustes et courageux. « Ils ont de la fermeté dans l'esprit, de la réserve et de la prudence; ils entendent bien le commerce, et leurs marchands pénètrent jusqu'au golfe de Guinée; ce sont de redoutables et dangereux voisins. Les femmes Foulahs sont belles et enjouées. La couleur de leur peau a une teinte noire rougeâtre; leur figure est régulière, et leur chevelure est plus longue et moins laineuse que celle de la plupart des Nègres; leur langue diffère tout-à-fait aussi de celle des nations qui les avoisinent; elle est plus élégante et plus sonore. »

Les tribus Foulahs qui, sous le nom de Peuls ou de Poules, peuplent les rives du Sénégal entre Pod-

hor et Galam, sont noirs avec une légère nuance de rouge ou de couleur de cuivre. Les hommes sont généralement beaux et bien faits; les femmes aussi sont belles, mais orgueilleuses et indolentes.

L'intrépide voyageur, Richard Lander, qui, avant de visiter le pays des Felatahs, avait été au Cap où il avait eu occasion de voir des Cafres, près de Graham'sTown, fut tellement frappé de la ressemblance entre les uns et les autres qu'il ne douta point qu'ils n'appartinssent à une même race. Il représente les Felatahs des environs de Borgho comme différant peu des Nègres, pour les traits et la couleur de la peau, mais ayant des cheveux beaucoup plus longs qu'ils tressent sur les côtés de la tête, de manière à en faire des queues qui viennent, sous le menton, se nouer avec celles du côté opposé. Cette sorte de coiffure, au reste, ne leur est pas particulière, et on la retrouve chez plusieurs des nations de l'Afrique occidentale qui ont, de même, des cheveux à-la-fois laineux et un peu longs. Les observations de M. Lander ont été confirmées récemment par celles de feu M. le capitaine Allen. Ce dernier m'a assuré que les Foulahs qu'il avait coutume de voir près de Quorra n'étaient pas d'une couleur beaucoup plus claire que les Nègres, et suivant lui, il n'y avait pas entre les uns et les autres autant de différence à beaucoup près qu'on l'a prétendu : d'ailleurs, il ne pensait pas que la ressemblance des deux races put tenir à des mélanges qui auraient eu lieu entre elles, chacune ne contractant guère d'alliance hors du sein de sa propre tribu. Jusqu'à présent les voyageurs ne nous ont fait connaître que quelques-unes des nations

de cette race, et nous ne pouvons douter que quand nous les connaîtrons toutes, nous ne trouvions entre elles de grandes différences; mais la nature réelle et la cause de cette diversité est encore à découvrir.

Dans un mémoire publié récemment sur l'histoire de la race Foulah, l'auteur, homme habile, et qui s'est livré sur ce sujet à de grandes recherches, soutient l'opinion singulière que les Foulahs, bien que comptés jusqu'à présent dans le nombre des nations Africaines, sont un rameau détaché du tronc Polynésien. La preuve qu'il apporte à l'appui de cette opinion est tirée de l'analogie de son qu'il a remarquée entre un certain nombre de mots appartenant, d'une part, à la langue des Foulahs et, de l'autre, aux langues Polynésiennes. La question mérite bien d'être approfondie, et l'hypothèse de M. d'Eichtal (1), ne doit pas être rejetée sans un sérieux examen, tout improbable qu'elle puisse paraître, quand on se rappelle depuis combien de temps les Foulahs sont connus en Afrique, et qu'on songe à toutes les différences qui existent entre eux et les Polynésiens, tant sous le rapport des caractères physiques que sous celui des mœurs. Si nous avions à notre disposition les moyens nécessaires pour acquérir une connaissance complète de la langue Foulah, la question serait bientôt résolue; en attendant que nous soyons en possession de ces données, nous ferons remarquer que les ressemblances signalées entre ces deux langues par l'ingénieux auteur que nous venons de nommer,

(1) *Histoire et origine des Foulahs, ou fellans* (*Mémoires de la société Ethnologique*. Paris, 1842, t. I, 2e partie in-8, pag. 1 à 294).

sont si éloignées et portent sur un si petit nombre de mots, qu'il paraît très douteux qu'on puisse en tirer aucune conclusion. Il ne serait pas difficile, en effet, de trouver dans des langues qui sont pourtant reconnues comme n'ayant entre elles aucune relation, un nombre beaucoup plus grand de mots communs. Ceux qui se ressemblent dans la langue Foulah et les langues Polynésiennes sont, je le répète, très peu nombreux; et, de plus, ces mots sont tirés d'un grand nombre de dialectes qui, bien que se rattachant par l'origine à une même famille, ont pourtant des vocabulaires très différens. Si l'on établissait une comparaison entre l'ensemble des langues Européennes et un idiome quelconque de l'Afrique ou de l'Amérique, on découvrirait des rapports plus nombreux et plus frappans que ceux dont nous venons de parler; or, cette méthode, qui évidemment ne pourrait conduire qu'à des résultats tout-à-fait illusoires, n'est pas très différente de celle que M. d'Eichtal a adoptée (1).

(1) Les exemples suivans, non d'affinité, mais de coïncidence entre certains mots particuliers, ont été cités par le professeur Vater, relativement à la langue celtique d'Irlande et à l'idiome des Algonquins du nord de l'Amérique.

	Irish.	Algonquin.
Ile	Inis.	Inis.
Côté au vent (Lee). . .	Gai.	Ga.
Eau	Uisce	Isca.
Doux, souple	Boy.	Boye.
Tout	Cac'uile	Kak eli.
Chaque chose	Cac'cim.	Kakina.

Ces exemples de ressemblance sont plus frappans qu'aucun de ceux qui ont été découverts entre les langues foulah et polynésienne.

Dans le troisième volume du « *Mithridates* » nous trouvons une liste assez

Avec toute la déférence due à l'opinion d'un écrivain aussi ingénieux, aussi capable que M. d'Eichtal, je persiste toujours à penser que les Foulahs sont une race Africaine pure, que leur langue a une forme de mots et un genre d'euphonie qui la rapproche des dialectes des races Sénégambiennes, et qu'on finira par reconnaître qu'il n'existe point entre eux et les nations noires du Soudan une ligne de démarcation aussi prononcée qu'on l'avait d'abord supposé.

longue de mots qui se ressemblent presque autant, et dont les uns appartiennent à l'idiome des Araucans, les autres au grec et au latin. Il nous faut quelque chose de plus que les preuves tirées de pareilles ressemblances de mots, pour que nous puissions admettre la supposition d'une origine commune relativement à des nations ainsi séparées.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

